TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 959 DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 23 AVRIL 1980

Le pouvoir d'achat des ouvriers français a baissé en 1979

LIRE PAGE 43



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 44

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

Les affrontements à l'université de Téhéran

L'imam Khomeiny dresse les intégristes islamiques contre les étudiants de gauche

Au mépris de l'« union sacrée »

Délaissant pour un temps la « lutte contre l'impérialisme américain », les dirigeants de Téhéran ont choisi de frapper un grand coup sur la scène intérieure en mettant au pas la gauche dans les universités. Ce comportement contredit les nombreuses déclarations de l'imam Khomeiny invitant les Iraniens à faire l'« union sacrée » autour de sa personne et de la révolution. Il apparaît cependant de plus en plus clairement que ces appels à l'unanimité n'empêchent en rien le fossé de s'approfondir entre les partisans inconditionnels du régime et ceux, moins nombreux, qui émettent des réserves sur ses orientations.

Cette fois, l'imam Khomeiny a choisi de s'attaquer à ses propres « alliés objectifs », puisque les Moudjahidin (musulmans progressistes) et les Fedayin (marxistes-léninistes), chassés de leurs derniers refuges universitaires, ont toujours affirmé qu'ils soutenaient sur le fond le « gouvernement national » de Téhéran. En menaçant d'en appeler au peuple « si la jeunesse se refuse à la purification nécessaire de l'université », l'imam a lancé un véritable défi contre la gauche de la révolution iranienne. Celle-ci veut bien participer à la « lutte anti-impérialiste » du régime actuel, mais elle n'entend nullement sacrifier ses revendications essentielles concernant son exigence de laïcité et de démocratie. Le Toudeh (communiste) reste, quant à lui, dans l'expectative, pour ne pas gêner l'imam Khomeiny.

L'offensive actuelle contre les universités vise en réalité à éliminer l'une des dernières institutions laïques subsistant encore dans le pays. L'imam Khomeiny n'a laissé aucun doute à ce sujet en affirmant lundi que « le système universitaire devrait être changé fondamentalement et devenir islamique, afin que le contenu de l'enseignement soit profitable au peuple et au pays ». Il est d'ailleurs significatif que l'un des principaux défenseurs de la « purification des universités » soit le parti républicain islamique de l'ayatollah Behechti, qui soutient inconditionnellement la politique d'« islamisation » prônée par le clergé chiite. Le PRI est sorti vainqueur du premier tour des élections législatives, et il est vraisemblable que l'élimination de la gauche en tant que force politique indépendante contribuera à la victoire des amis de l'ayatollah Behechti lors du second tour qui aura lieu le 9 mai.

Menée dans ce dessein, l'opération contre les étudiants de gauche vise également le président Bani Sadr, principal adversaire du parti républicain islamique dans la consultation électorale. Le chef de l'Etat iranien ne nourrit aucune illusion à ce sujet, et il a mis indirectement en cause lundi ceux qui cherchent à exploiter la situation actuelle dans les universités « à des fins contre-révolutionnaires en mettant un terme à l'activité des organisations politiques, non seulement à l'intérieur des universités mais également dans tout le pays ».

L'affaire des otages américains ne suffit plus à dissimuler les contradictions essentielles du régime, et il est probable que les sanglants affrontements de l'université ne manqueront pas d'avoir des prolongements politiques au sein de la direction iranienne. Celle-ci semble aussi divisée sur le problème du Kurdistan, où les combats ont repris depuis une semaine entre autonomistes et soldats de Téhéran. Sur ce problème également, les dirigeants iraniens, maniant à tour de rôle le bâton et la carotte, suivent une politique qui peut coûter cher à leur régime.

Les sanglants affrontements à l'université de Téhéran ont pris fin ce mardi 22 avril, aux premières heures de la matinée, avec le départ des derniers militants fedayin retranchés dans l'enceinte universitaire. L'imam Khomeiny a exprimé son soutien aux intégristes engagés dans une épreuve de force contre les étudiants de gauche. Le président Bani Sadr a assuré, dans un communiqué radiodiffusé, que l'« activité politique » restait libre en Iran si elle se plaçait dans le cadre de la Constitution. Les incidents auraient fait une quinzaine de morts et plusieurs centaines de blessés.

En fin de matinée, prenant la parole devant plusieurs dizaines de milliers de manifestants groupés autour de l'université, M. Bani Sadr a lancé une attaque contre M. Carter, affirmant que sa nation était disposée à « se sacrifier pour défendre son indépendance ».

● A LUXEMBOURG, *les ministres des affaires étrangères de l'Europe des Neuf devaient arrêter, ce mardi 22 avril, une position commune dans l'affaire des otages américains de Téhéran. Après une série de mesures immédiates (dont une « politique coordonnée » en matière d'achats de pétrole), elle comporterait à terme un embargo sur les exportations vers l'Iran* (lire page 48).

● A LONDRES, *le Foreign office a révélé mardi que l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran avait* « conseillé » *aux quelque trois cents ressortissants britanniques résidant en Iran de quitter le pays.*

Les combats de lundi après-midi avaient été particulièrement durs. Plusieurs milliers de *hezbollahis* (militants intégristes) armés de gourdins, *de couteaux et de bouteilles ont* tenté vainement pendant plusieurs heures de déloger les militants de gauche de l'enceinte universitaire.

En début de soirée, les gardiens de la révolution, forces légales de la République islamique, ont assisté sans vraiment intervenir aux bagarres entre les adversaires. Ils se sont bornés, en effet, à tirer en l'air des rafales de fusils automatiques. Tard dans la soirée, les *hezbollahis* laissaient la place aux gardiens de la révolution qui effectuaient des patrouilles autour de l'université, à bord de jeeps munies de mitrailleuses.

D'autre part, à l'autre extrémité de la capitale, plusieurs dizaines de milliers de manifestants islamiques se sont rendus en cortège au domicile de l'imam Khomeiny, appelant de leurs cris l'instauration d'une « *véritable université islamique* ». Le « guide de la révolution » les a accueillis du haut de son balcon et, prenant la parole pendant près de trente minutes, il a lancé une violente diatribe contre les universités « *colonisées, occidentalisées à outrance et inutiles* ».

Au Kurdistan, la situation est grave dans les deux villes de Saqqez et Sanandej. De source kurde, on indique que *l'armée a détruit au canon* et au mortier quelque cent cinquante habitations dans la ville de Saqqez, tuant au moins six personnes. A Sanandaj, le commandant des troupes gouvernementales a ordonné à la population de s'éloigner de l'aéroport où sont cantonnées ses troupes.

A *Londres, les assureurs ont* décidé de majorer sensiblement le *coût de la couverture des risques de* guerre pour les navires se rendant au Proche-Orient avec une surprime particulièrement forte pour l'Iran et *l'Irak. L'Australie a décidé, lundi* 21 avril, d'interdire les ventes de matériel para-militaire (cibles d'entraînement) à l'Iran. La Grande-Bretagne a rappelé son ambassadeur à Téhéran, Sir John Graham, en consultation. Le porte-parole du département d'Etat américain a déclaré, lundi, que les Etats-Unis étaient prêts à « *examiner avec une grande compréhension* » le problème posé au Japon par l'arrêt des achats de pétrole iranien, « *acte courageux qui devrait être suivi par d'autres* ». — *(A.F.P., Reuter.)*

LES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET LE ZIMBABWE S'ENGAGENT SOUS DES AUSPICES FAVORABLES

(Lire page 3.)

La visite de M. Gromyko

Le ministre soviétique des affaires étrangères va tenter d'élargir le fossé entre les États-Unis et leurs alliés

M. Gromyko commence mercredi 23 avril à Paris une visite *de deux jours*, la première que le ministre soviétique des affaires étrangères fait dans une capitale de l'Ouest, depuis l'invasion de l'Afghanistan. Aucun ministre occidental ne s'étant non plus rendu à Moscou, M. François-Poncet sera donc son premier interlocuteur. Le chef de la diplomatie soviétique rend la visite que son collègue français lui avait faite en février 1979. Il aura avec lui deux séries d'entretiens et sera reçu par M. Giscard d'Estaing jeudi matin.

Ce séjour, contrastant avec le retard apporté par le Kremlin à confirmer la visite du chancelier Schmidt à Moscou — elle aussi prévue pour ce printemps, — souligne la place particulière que la France occupe dans le monde occidental, aux yeux des dirigeants soviétiques. « On ressent à Paris la nécessité de poursuivre le dialogue entre l'Est et l'Ouest et de préserver la détente », écrivent ce mardi les « Izvestia », qui dénoncent, par ailleurs, la « violente pression exercée par les Etats-Unis sur le monde politique et celui des affaires » en France. Comme l'explique ci-dessous notre *correspondant, le principal objectif* de M. Gromyko sera d'élargir le fossé entre les Etats-Unis et leurs alliés.

A Moscou, le cent dixième anniversaire de la mort de Lénine *a été célébré lundi en* l'absence de M. Brejnev, qui fait une « cure de repos » depuis le 9 avril. M. Ponomarev, membre suppléant du Politburo a dénoncé « l'anticommunisme massif » qui sévit en Occident et, faisant apparemment allusion aux attaques contre *M. Georges Marchais*, a stigmatisé les tentatives des « milieux impérialistes » de « diffamer les dirigeants communistes ».

De notre correspondant

Moscou. — La France a été la seule à maintenir le « dialogue » avec le Kremlin après l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan. Il est vrai que les dirigeants soviétiques ne lui en ont pas *tellement* su gré, du moins si on en juge d'après les résultats. Paris avait estimé « *inacceptable* » l'intervention, qualifiée à l'occasion d'« *occupation* », et avait demandé à Moscou un calendrier de retrait de ses troupes. Les Soviétiques ont fait la sourde oreille, mais ils ont signé avec le gouvernement afghan un accord sur le « *stationnement temporaire* » de leurs soldats, qui en dit long sur leurs intentions de rester.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

UN MOIS DE GUERRE CIVILE AU TCHAD

Le jugement de Dieu

Des combats entrecoupés de brèves accalmies se poursuivent à N'Djamena alors que toutes les tentatives de négociation sont pour l'instant au point mort.

Pour les Forces armées du Nord (FAN), la solution du drame tchadien « ne peut être que politique », a affirmé, lundi 21 avril, le commissaire aux relations extérieures des FAN, M. Ahmed Mahamat Saleh. Une délégation des forces armées populaires du président Goukouni a été reçue dimanche à Luanda, et son chef a déclaré espérer le soutien politique de l'Angola.

Le gouvernement du Niger a réitéré, pour sa part, sa proposition de mettre le Tchad « sous tutelle de l'O.U.A. ou de l'ONU ». Les chefs d'Etat participant au prochain sommet économique de l'Organisation de l'unité africaine, qui doit se tenir à Lagos les 28 et 29 avril, pourraient être ainsi amenés à se saisir à nouveau du problème tchadien.

par FRANÇOISE CHIPAUX

L'étrange guerre ! Il y a un mois jour pour jour qu'aux premières heures de la matinée la capitale tchadienne était coupée en deux : *les quartiers africains* restant aux mains des Forces armées du Nord (FAN) du ministre de la défense, M. Hissène Habré, les *quartiers européen* et administratif sous le contrôle des Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni Oueddeï et des combattants du Front d'action commune (FAC) pro-libyens, dirigés par MM. Mahamat Abba, ministre de l'intérieur, et Acyl Ahmat, ministre des affaires étrangères.

Le premier conflit de ce type depuis l'indépendance des Etats francophones est comme incarné par cet adjudant de l'armée tchadienne que nous avons rencontré à l'hôpital de la base militaire française où il venait rendre visite à deux de ses frères blessés dans les rangs des FAP. Deux autres de ses frères, également blessés, venaient d'être évacués vers Kousseri, petite ville camerounaise où sont soignés, aussi par *les militaires français, les soldats* des Forces armées du Nord de Hissène Habré. Lui, ne voulait plus rien savoir de cette absurde querelle — ni idéologique ni même ethnique — dans laquelle la seule chose qui distingue vraiment la plupart des combattants est la couleur du ruban qu'ils portent à l'épaule, bleu chez les FAN, blanc chez les FAP-FAC, et le seul lien qui les unit, le Kalachnikov et la détermination d'aller jusqu'au bout d'une bataille fratricide.

(Lire la suite page 3.)

L'« Europe du vin »

Les distillations financées en commun ont permis d'écouler une récolte record

L'« Europe du vin » fonctionne bien. Aux deux tiers de la période d'écoulement de la « récolte du siècle », celle de 1979, le marché n'a pas connu de drame. Grâce aux abondantes distillations opérées dans le cadre du règlement vini-viticole adopté par les Neuf, distillations qui sont financées en commun, les prix ne se sont pas effondrés, en dépit d'une production de 83,5 millions d'hectolitres. Naguère, des récoltes inférieures de 10 millions et plus avaient suffi pour enflammer le Midi viticole et à faire sortir les fusils, comme en mars 1976 à Montredon.

Au citadin qui s'étonne d'entendre parler d'excédents et de distillation, il faut rappeler que la vigne est une « plante à production variable », capable de donner en France 52 millions d'hectolitres certaine année (1977), mais 83 millions une autre (1979). C'est une « plante à longue vie », qui dure environ quarante ans, souvent plus. Ajoutons que le vin vaut de 1 à 100, selon la qualité à la propriété, et qu'il s'agit d'un produit agricole « régionalisé », difficile, donc, à déplacer.

Les moyens adoptés pour gérer un tel marché sont évidemment différents selon les qualités de vin. Pour la plupart des produits à appellation d'origine, une interprofession privée gère, depuis 76, un stock régulateur. Ces interprofessions existent pour les bordeaux, les côtes-du-rhône, l'alsace, les corbières, le minervois, le cahors, l'anjou et le saumur. Elles font encore défaut pour les petites zones d'appellation comme le chinon ou le bourgueil et les côtes-de-provence. La consommation des vins d'appellation augmente, les prix et les exportations également.

C'est pour les vins de table, qui représentent plus de 61 % de la *récolte totale, qu'un règlement* communautaire complexe a été mis en œuvre à Bruxelles, avec le souci, disent ses promoteurs, de ne pas provoquer par le soutien des prix un appel à la production rendant ce soutien de plus en plus nécessaire. D'où la présence d'un dispositif fondé sur la qualité, placé à côté d'un programme d'incitation à la restructuration du vignoble dans huit départements, ainsi qu'un programme d'arrachage. JACQUES GRALL.

(Lire la suite page 45.)

LES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN ENTAMENT LEUR CINQUIÈME SEMAINE DE GRÈVE

Lire page 39 l'article de THIERRY BREHIER

AU JOUR LE JOUR

La petite semaine

En regrettant que le milieu politique « se cantonne dans des règlements de comptes par scandales interposés » et en appelant à réagir « face à cette petite classe politique braquée sur le rythme hebdomadaire du Canard enchaîné *», M. Jean-Pierre Fourcade souligne involontairement la réalité des faits qu'il condamne, et leur périodicité.*

Certes, il est permis de rêver à une époque où l'hebdomadaire satirique ne paraîtrait plus qu'une fois par mois, faute de matière, mais le jour où une telle éventualité se réaliserait les poules auraient des dents et les requins de petites quenottes.

BERNARD CHAPUIS.

ARTISTES AMÉRICAINS POUR 1980

La peinture recommencée

Barbara Rose est critique d'art à *New-York, depuis vingt ans, « parce que,* dit-elle, *j'aimais, j'aime la peinture* ». A ses débuts, musées et galeries de Manhattan fêtaient la *gloire toute neuve des peintres* expressionnistes abstraits. Une gloire qu'ils devaient pour beaucoup au soutien de critiques d'art militants, voués à l'accouchement d'une école d'artistes américains. Ce qui importait le plus à Clement Greenberg, à Harold Rosenberg, à Thomas Hess, *c'était de dégager la spécificité de* l'art du Nouveau Monde qu'ils avaient fondé sur l'action — la peinture d'action — d'un pays de pionniers, par opposition à la peinture de contemplation qui avait cours dans le Vieux Continent.

Cette spécificité, il était dans l'ordre des choses que les généra*tions nouvelles s'emploient à la ren*forcer. Barbara Rose s'est trouvée aux avant-postes du *pop'art*, qu'elle a défendu dans les années 60, puis *à ceux de la sculpture minimaliste* des années 70, à laquelle elle a également consacré un livre. Mais, à l'arrivée de l'art conceptuel, des performances, du théâtre des corps, de la vidéo, de la photo, dont les marchands ont inventé le marché, elle a décroché. Pour elle l'invention technique avait remplacé la création artistique. « *L'ennui qui se dégageait de la visite des galeries,* dit-elle, *illustrait bien l'ennui dans lequel était entré l'art contemporain.* »

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

idées

PHILOSOPHIE

Les apprentis de la pensée

par RAOUL DELCORDE (*)

A une époque où l'on parle beaucoup de l'avenir incertain d'une discipline dont on cherche à restreindre le rôle perturbateur et critique qu'elle a toujours eu, on peut s'étonner que tant de choses soient dites sur ce qu'est la philosophie, la manière dont elle est enseignée, et si peu sur la façon dont elle est reçue, pratiquée, étudiée. De belles âmes se sont émues du sort que les institutions s'apprêtent à réserver à la philosophie, et, des publications du Greph (Groupe de recherches sur l'enseignement philosophique) aux états généraux de la philosophie qui se sont tenus en juin 1979 à la Sorbonne, beaucoup de monde s'est mobilisé pour sauver une discipline que d'aucuns voient déjà confinée à un rôle quasi initiatique. Or la philosophie a eu et a encore en France, du fait surtout de la place de choix que lui a consacrée l'enseignement secondaire, une place bien plus importante que dans d'autres systèmes éducatifs européens.

Même si cette situation est en péril, il reste qu'un certain nombre de jeunes s'engagent dans les études de philosophie. Ce n'est pas là, de nos jours, une situation bien confortable. Les motivations, aux yeux de certains, seraient plutôt de l'ordre de la nonchalance intellectuelle. Dans l'avant-propos de son ouvrage sur *la Connaissance philosophique*, Hubert Grenier note avec justesse que, « *à l'écart de la recherche bruissante où se précipitent dans les secteurs de pointe tant de beaux zèles, on ne peut que se sentir désagréablement classé du côté de ceux qui « ne travaillent pas* ». Il y a cependant, à côté de cela, toute une mythologie de l'étudiant en philosophie qui a laissé quelques traces dans l'opinion commune : tel lauréat de l'épreuve de philosophie du concours général, dont la copie paraîtra dans les journaux, donnera l'impression d'être le précoce représentant aux audaces prométhéennes d'un savoir d'autant plus éminent qu'il est d'ordinaire rattaché à de longues années de maturité ; tels philosophes célèbres témoigneront de l'éblouissement de leur jeunesse : que l'on songe à Sartre et à Simone de Beauvoir, qui incarnent rétrospectivement un certain type d'étudiant en philosophie qui a traversé un demi-siècle.

Ce que chante l'étudiant

Que cherche l'étudiant qui aborde la philosophie ? On peut douter qu'il entre à la faculté l'esprit empli de rêves prométhéens, on peut douter aussi qu'il y vient parce que cela ne lui demande ni de gros efforts ni un travail suivi : la préparation de l'agrégation, la rédaction d'une thèse, que ce soit en Sorbonne, à Louvain ou à Cambridge, prouvent tout le contraire. Ce qui l'a motivé, au départ, c'est peut-être un contact exaltant avec cette discipline, une vision du monde correspondant à sa sensibilité, le sentiment d'atteindre des vérités supérieures bien plus centrales que celles qui se dégagent d'autres savoirs.

Exaltation, sensibilité : on pourra trouver surprenant d'évoquer de telles explications à propos d'une discipline si rationnelle. C'est sans doute parce qu'elle est la seule, dans le domaine des sciences humaines, à rapprocher avec autant de force *la réflexion sur le monde* à l'appréhension des valeurs de ce monde. Là où l'histoire, la sociologie ou la linguistique se présentent comme des sciences autonomes, détentrices de vérités qui ne prétendent pas à l'universalité, la philosophie semble constituer une voie d'accès aux valeurs suprêmes qui régissent l'existence de l'homme : c'est en quelque sorte une métascience.

Le rêve de vouloir parcourir l'ensemble du savoir humain n'a pas définitivement disparu, du moins au début de l'apprentissage philosophique : l'étudiant est initié tant aux sciences exactes qu'à la sociologie, tant à l'histoire qu'à l'esthétique, cette initiation étant ordonnée par une problématique rigoureuse ainsi que le requiert tout travail spéculatif.

L'apprenti philosophe serait-il alors un amateur de généralités ? Non, car les généralités — Bergson l'a souvent rappelé — ne sont pas philosophiques. Ce qui l'est, c'est l'universel, c'est-à-dire ce qui surgit d'une réflexion approfondie sur un savoir dont on fera surgir le sens. Et c'est précisément là ce qui caractérise l'étude de la philosophie, qui, loin d'initier à une technique (comme c'est en partie le cas pour la sociologie ou la psychologie, par exemple) apprend à réfléchir sur les fins d'une technique, situe la pensée en un second degré, celui de la totalisation de l'expérience. Quelle science peut prétendre s'en passer ?

Certes, il peut sembler curieux de soutenir qu'il existe, très tôt, un *esprit* philosophique, là où beaucoup ne reconnaissent tout au plus qu'un goût pour la spéculation ; l'idée même d'une vocation fait sourire, et pourtant il y a peut-être, dans l'intérêt que des jeunes gens prêtent à cette discipline, un certain goût pour l'absolu. Il apparaît en tout cas qu'à dix-huit ou vingt ans la philosophie attire parce qu'elle lie puissamment la raison au vécu et constitue une tentative de réponse aux préoccupations religieuses, morales et politiques de beaucoup de jeunes esprits.

Il existe une sensibilité philosophique ; qu'elle s'accorde ou non aux critères universitaires est un autre problème. Cette sensibilité est faite d'une curiosité très vive, mais plus encore d'un engagement de tout soi-même : on n'étudie pas la philosophie comme on étudierait la minéralogie ou la linguistique, sciences par ailleurs très estimables ; philosopher c'est se compromettre et, sans une certaine personnalité, cela semble difficile.

L'apprenti philosophe n'est ni Prométhée ni Sisyphe, tout au plus quelqu'un gagné par cette « pistis », cette confiance, faute de laquelle, selon Platon, aucune réflexion ne peut tenir. Mais c'est aussi quelqu'un qui, devant le spectacle du monde, se demande pourquoi. C'est une question que l'on se pose très jeune et à laquelle certains consacrent leur vie : gageons que cette interrogation motivera encore beaucoup de générations futures.

(*) Etudiant en doctorat de philosophie.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

L'HOMME qui ne médite pas vit dans l'aveuglement. L'homme qui médite vit dans l'obscurité.

« L'humanité n'est qu'un seul homme et se retrouve entière en chacun de nous », *écrit Julien Green, se faisant ainsi l'écho d'une affirmation du* Baghavad Gita : « Il n'y a jamais eu un temps où tu n'aies pas existé. »

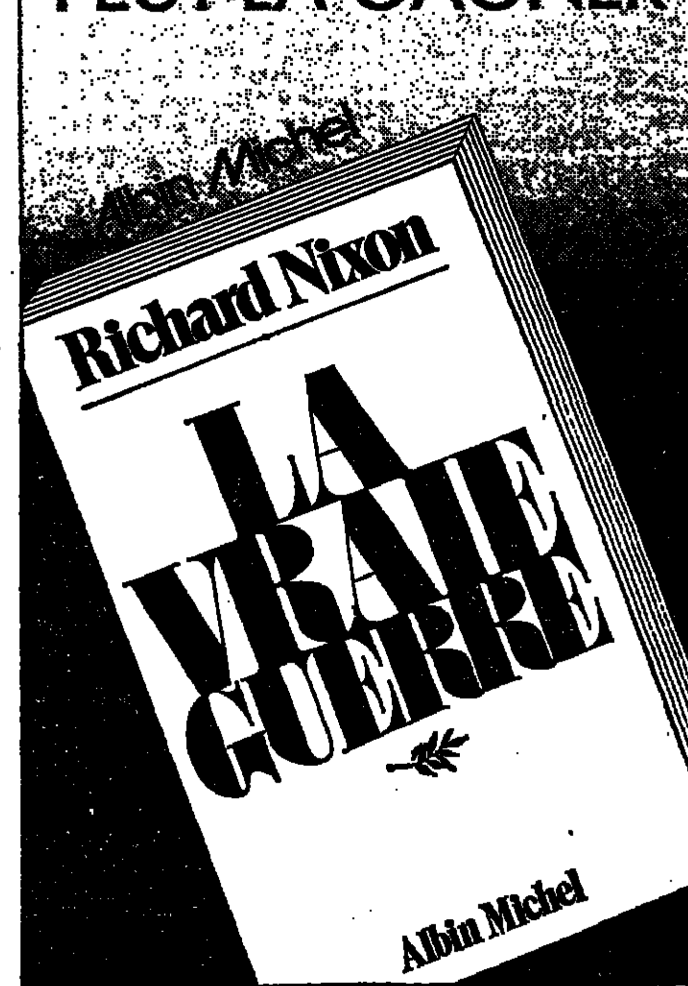
« L'homme n'est vraiment humain que lorsqu'il joue », *disait Goethe. Le seul jeu permet de jouir.*

A l'origine de la civilisation, la prohibition de l'inceste et du meurtre ; c'est-à-dire : un renoncement pulsionnel. A ce renoncement doit correspondre une compensation équivalente ; on la trouvera du côté de l'illusion. Les hommes s'engagent donc sur la voie de l'illusion (religieuse, sociale, personnelle...) et sur cette voie rencontrent le réel — qui résiste.

Il y a, lié à notre adaptation, du regret ; c'est par ce canal que s'infiltre la nostalgie de la perversité.

« Le talent a-t-il donc besoin de passions ? Oui, de beaucoup de passions réprimées », *écrit Joubert. Il n'est pas un seul comédien qu'on ne puisse convertir en précurseur de Freud.*

ROLAND JACCARD.



Sagesse du Moyen Age

par JEAN LACROIX

LE livre de M.-M. Davy sur l'*Initiation médiévale* est aussi clair que passionnant. Grâce à elle, ce douzième siècle, qu'elle aime autant qu'elle le comprend, apparaît comme une étonnante période de foi. Sa caractéristique, ce sont les multiples philosophies qui ont une source commune : la *Sophia*, (la *Sagesse*). Fleurissant dans les abbayes, elles sont mystiques à leur sommet tout en plongeant dans le mystère obscur par excès de lumière. La philosophie, dans sa diversité même, est universelle, en raison de l'unité de sa source : tous les hommes, formant un seul corps dans le Christ, sont une totalité, puisque le Christ est la philosophie une et parfaite. Dès lors, pensée et vie sont faites pour s'unir et se fortifier. « *Personne n'entre dans le ciel sinon par philosophie* », disait Origène. Si elle permet de gagner le ciel, c'est que la philosophie mystique est plus céleste que terrestre : elle possède l'amour des sources en découvrant la face de la divine Sophia, c'est-à-dire de Dieu.

Cette philosophie médiévale a pour origine Athènes, Jérusalem et Rome. Entre les deux traditions grecque et juive, Philon a servi de trait d'union. La sagesse grecque fut d'abord l'exercice d'un art, puis à partir d'Héraclite elle consiste à écouter le Logos et à lui obéir : elle passa ainsi à un ordre supérieur incluant les valeurs. Appartenir au Logos, c'est appartenir à la Divinité. « *Personne n'est sage sinon la Divinité* », disait Diogène Laërce. En ce sens, la philosophie de Platon et du néo-platonisme servira de propédeutique. Ce que l'homme peut atteindre, c'est le Christ, philosophe parfait. Il ne s'agit donc pas d'helléniser le christianisme, mais de christianiser l'hellénisme. La pensée juive aussi est importante. Inspirée par la Bible, elle est directement révélée par Dieu. On arrive ainsi à la contemplation : pour Philon, *le cosmos* est la matière de la philosophie, la contemplation conduit à la plus haute réalité. L'influence des Latins est moindre. Quelques textes sont utilisés quand ils expriment une sorte de vue de Dieu : suivre Dieu, disaient Sénèque et Cicéron. Ces formules reviennent dans les travaux des moines, qui utilisent le latin. Mais l'influence de Rome comporte une pesanteur juridique, que les philosophes du douzième siècle ne sauraient admettre.

Aux sources de la nature et de l'Ecriture sainte

La voie de la philosophie est ainsi la religion de l'esprit dont la fonction est de relier le terrestre au céleste. Cet *amour* de la sagesse conduit à des mutations dont la transfiguration est l'issue : quand l'homme a trouvé en lui-même le « lieu de Dieu », il peut écouter son enseignement. Si la « conversion » signifie communément se tourner vers Dieu, pour les moines elle consiste à se convertir à la philosophie, à la vie contemplative, à adhérer au Christ en tant que sagesse personnifiée. On entre au monastère pour *vivre* la philosophie du Christ. Cet accès à la philosophie coïncide avec l'œil de l'homme intérieur. En optant pour la prfection, on abandonne la chair pour l'esprit : le charnel est uni. Tel le Christ, l'homme est à la fois humain et divin *Ipsa Philosophia Christus* (le Christ est la philosophie même).

Pour s'élever à ces hauteurs, la nature et l'Ecriture sainte sont les moyens nécessaires. Au dix-huitième siècle, Rousseau quittait *parfois les hommes pour aller voir* et lire Dieu dans la nature. C'est ce que faisaient les moines. Vivre la nature, pour eux, c'est se situer dans le langage divin. Pour le mieux lire, ils édifient leur monastère dans les lieux de beauté. La pure science est dangereuse : elle sépare de Dieu, de soi et des autres. La nature n'est révélatrice que comme point de départ d'une ascension vers Dieu. Aussi faut-il la compléter par la lecture de la Sainte Ecriture : l'intelligence de la foi consiste à la comprendre. Dieu ne peut être vu, mais il n'est pas muet et c'est à nous, en nous, surtout, qu'il parle. Aussi *trouve-t-on* au douzième siècle deux tendances : le culte du savoir, le savoir au service de Dieu. Abélard marque un tournant qui sera catastrophique : il veut faire de la théologie elle-même une science, ce qui lui fait perdre son contenu mystique et la rend inintelligible aux chrétiens de l'Orient ; ce sera la séparation. Guillaume de Saint-Thierry lui reproche de présenter la foi comme une « estimatio », une opinion. La vraie théologie est mystique et prière. Dans les siècles suivants, et jusqu'à nous, la théologie comme science l'emportera : sans prière, sans réalité spirituelle, elle deviendra l'essentiel de la scolastique.

M.-M. Davy étudie enfin les philosophies propres aux divers monastères : la philosophie ascétique, *la philosophie monastique*, la philosophie érémitique. L'ascèse consiste en un entraînement composite afin de vaquer en Dieu en toute liberté. L'essentiel, c'est l'intériorité. Se libérer du monde extérieur, c'est se libérer des passions. L'ascétisme des moines est l'outil de leur transformation en philosophes. L'horizon de l'homme extérieur est borné, l'homme intérieur communique avec ses exigences profondes et atteint le Verbe, qui tire l'âme de son sommeil. Ce qui exige une extrême continence. L'amoureux de la philosophie refuse de « *se pencher sur les plaisirs du corps comme les bêtes sur leur fourrage* » (Grégoire de Nysse). Donc, « *ou prier toujours et rester vierge, ou s'asservir au mariage et perdre la liberté de prier* » (Jérôme).

La philosophie monastique christianise celle de Platon, voire des stoïciens. Le site, lieu d'élection, est le désert, car c'est dans la solitude que l'homme peut rencontrer Dieu. La culture cependant est utile, si l'on en fait bon usage. Ce monachisme conserve la nostalgie de l'Orient et ses moines forment le « peuple de Dieu », la « famille de Dieu ». L'amour est au sommet, et *le Cantique des Cantiques* célèbre l'union du Christ et de l'Eglise. C'est un chant nuptial, qui magnifie « l'intimité du Logos et de l'âme humaine après avoir été l'union du Christ avec son Eglise ». A l'Eros classique s'oppose l'agape. Dieu nous a aimés le premier, l'amour de l'homme est une réponse : le céleste est en nous l'image divine. Les sens extérieurs sont au service de l'Eros, les sens de l'homme intérieur relèvent de l'agape.

La philosophie érémitique enfin. Les ermites décident de quitter le monde et sa facticité : ils s'isolent dans les déserts. Leur liberté totale ignore tout souci et permet un renoncement absolu. C'est comme par la nudité qu'on pénètre dans le mystère divin. L'ermite symbolise l'homme de la solitude qui, ayant quitté le monde extérieur, s'applique à se quitter lui-même.

Pour tous, malgré les différences, la source est commune, quelle que soit par exemple la différence entre les tenants de Cluny et les cisterciens. Le monastère appelle à l'intériorité. La démarcation n'est pas entre moines et laïcs, mais entre philosophes et non-philosophes. La vie du philosophe est angélique. Selon Bertrand de Clairvaux, les âmes et les anges ont même source : ils sont les uns et les autres une « *capacité d'éternité* ». Les hommes font sur terre ce que les anges font au ciel. Tout homme solitaire qui, parvenu à l'unité, éprouve la Sagesse du Christ, est moine. Son monastère se situe au-dedans de lui-même. Mais, dès le siècle suivant, la théologie, devenue science, coupera le christianisme de ses racines : la philosophie profane l'emportera. Ce qui est peut-être un peu sévère à l'égard de la scolastique et des siècles qui suivront. Il est difficile cependant, en lisant M.-M Davy, de ne pas être entraîné avec elle.

★ *Initiation médiévale - La philosophie au douzième siècle*, par M.-M. Davy, 1 vol. de 700 pages, éd. Albin Michel, 1980. Environ 52 F.

Contre la méthode

par FRANÇOIS DE CAMBRESIS (*)

LES idées claires et la méthode sont un sujet de vanité en France. Etre dit fils de Descartes est élogieux encore. Et même présentée sous forme de reproche — avec nos esprits cartésiens ! — c'est une filiation toujours flatteuse.

Quand Thérèse Desqueyroux demande à Bernard, son lourd époux : « *Un homme comme vous connaît toujours les raisons de ses actes* », il répond : « *Oui, bien sûr.* » Bernard Desqueyroux est un homme méthodique. Sa conscience est claire comme ses idées. Son action est l'effet d'un projet mûr. Il vit dans la réussite et les certitudes. Une seule ombre : une femme supposée plus intelligente que lui. La tentative d'homicide dont elle restera suspecte libère à tout jamais Bernard. Une femme qui a osé cela n'est plus rien. Il a pris conseil de ses proches et a longuement réfléchi. Maître de la situation, il applique à Thérèse une méthode savante d'anéantissement. Il devient celui qu'il n'a jamais cessé d'être, un homme dont la méthode et les idées triomphent de tout.

Pourquoi romanciers et dramaturges ont-ils fait si souvent du méthodique un médiocre ?

Ce qui finit par nous rendre sympathiques et même intelligents deux personnages à l'origine un peu falots, Bouvard et Pécuchet, c'est peut-être qu'ils manquent de méthode.

S'il est vrai qu'un homme méthodique est plus ennuyeux qu'un désert et que les chantres du cœur humain n'ont trouvé en lui que peu de matière à leurs œuvres, on dit aussi que les cœurs sur la main n'ont pas d'histoire. C'est encore un mot de notre cher Mauriac. On me rétorquerait qu'ainsi la perfection, chez le méthodique ou le cœur sur la main, n'intéresse pas le poète. C'est archi-faux. Les Grecs ont créé le théâtre de la grandeur. L'*Antigone* est admirable. Et Corneille ne s'est pas privé de perfection morale, lui non plus, mais ni Sophocle, ni Corneille et ni Racine, nous le savons par cœur, n'ont représenté des cœurs *sur la main ou des gens de méthode.*

Un rapport de médiocrité

Entre le fait d'être un cœur sur la main ou un méthodique, il y a un rapport de médiocrité. Car le premier état est celui d'un faible, attendrissant parfois, mais un faible, c'est-à-dire un médiocre.

La véritable bonté est dure, intraitable même. Elle est sans complaisance pour les fausses valeurs. Et le méthodique est aussi, après tout, un faible. Descartes aurait même écrit la méthode, dit-on, à l'usage des imbéciles incapables de s'en dispenser.

Et que dire alors de la règle, la si respectable règle d'Aristote, la sainte règle de saint Benoît ? Selon la première, on a fait de belles tragédies, et, selon la seconde, on a atteint de grandes perfections spirituelles. La règle est-elle une espèce de méthode ? La règle a quelque chose d'arbitraire, comme la loi. Elle se veut bonne en soi, sans avoir à prendre la peine de démontrer son bien-fondé. La méthode se veut le meilleur moyen, et entend le démontrer.

La règle et la loi ont ceci de commun qu'elles relèvent de l'intuition. La méthode s'établit sur la raison. Le danger de la méthode, et peut-être son vice originel, c'est de décorer la liberté d'un luxe vénéneux et momifiant. Cette discipline risque cependant de devenir mortelle pour la pensée, car la pensée n'est pensée que libre. La méthode est plus oppressive que la prison, car elle s'introduit dans l'âme en souveraine.

Un des caractères les plus fondamentaux qui opposent même règle et méthode, c'est que la première est une contrainte et la seconde une facilité. Nous savons que l'art et la liberté se nourrissent de contraintes ; qui oserait dire qu'ils se nourrissent de méthode quand celle-ci prétend au contraire réduire les obstacles ?

Et pourtant, les poètes les plus affranchis se disent affranchis des règles, ils ne sont pas opposés aux méthodes, tant la méthode est prestigieuse.

La méthode, en effet, sort tout droit de la raison humaine. Elle est élaborée. La loi et les règles viennent au contraire d'ailleurs.

De vieux peuples ont préféré un veau d'or expérimenté à une loi qui venait on ne sait d'où, entre ciel et terre.

La méthode est le fruit de l'étroite prudence de la raison humaine qui ne se fie qu'à elle-même.

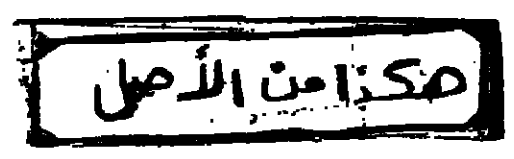
Mais la méthode, après sa lourde gestation, impose avec prétention ses règles.

Aristote ne définit les règles de la tragédie qu'après la contemplation d'une *œuvre sentie comme belle*, créée elle-même dans l'intuition créatrice du beau.

Descartes ne s'embarrasse pas de tant de systèmes. Il crée la machine universelle à tout bien faire, œuvre d'art ou système politique. Pol Pot est cartésien, comme Paul Bourget, Maurras ou Marx. Tous ces gens pensent clair et marchent droit. L'Evangile ne l'est pas, il est déconcertant. Il se dit révélation et demande de chercher. Il n'interroge pas, comme disent les chrétiens cartésiens, mais il fait qu'on s'interroge.

Le dix-septième siècle s'est sans doute cru cartésien. Il s'est sauvé par son génie. La méthode de Pradon vaut mieux que celle de Racine. Fénelon a bien fait de reprocher à Racine son manque de méthode dans *Phèdre* : deux intrigues, mais Fénelon parlait au nom d'Aristote, qui aurait écrit une nouvelle poétique à la suite de *Phèdre*. Seul le génie s'impose, la méthode est le recours de l'impuissance.

(*) Professeur.



...e du Moyen Age

...re la méthode

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Le jugement de Dieu

(Suite de la première page.)

En un mois d'affrontements, conçus comme une sorte de « jugement de Dieu », aucun des camps n'a réussi a enlever la décision et les violents combats qui se déroulent aux abords de Massaguet, à 60 kilomètres au nord-est de N'Djamena, semblent indiquer que des renforts arrivent toujours dans la capitale tchadienne.

La bataille se résume essentiellement à une lutte pour le pouvoir entre M. Hissène Habré et les diverses autres tendances qui ont conclu, pour la circonstance, une alliance apparemment « *contre nature* ». En effet, c'est un conflit entre nordistes tchadiens qui a mis le feu aux poudres, provoquant le ralliement au président de la République du vice-président « *sudiste* », le colonel Kamougue, venu au nom du salut de l'Etat, soutenir un gouvernement issu, après quatre mois de difficiles négociations, des accords de Lagos d'août 1979. Ces accords, qui avaient une nouvelle fois essayé de restaurer l'Etat tchadien, restent la charte fondamentale du pays et chaque tendance s'y dit attachée tout en accusant les autres de ne pas les avoir respectés.

Chez le président Goukouni, on fait grief aux FAN de n'avoir jamais voulu « *démilitariser* » la capitale et, surtout, d'avoir violé le cessez-le-feu en attaquant les FAC, dans le centre du pays. Accusation rejetée par M. Hissène Habré qui a beau jeu de dire que ni le vice-président Kamougue ni M. Acyl Ahmat, pourtant ministre des affaires étrangères, n'ont voulu réellement participer à l'action du gouvernement. Une chose est sûre : huit mois après la signature des accords de Lagos par les onze « *tendances* » et quatre mois après la constitution du gouvernement, seul un des principaux points des accords avait reçu un début d'exécution. C'est celui qui prévoyait une intégration progressive des armées regroupées au sein d'une « *prévôté* » qui devait être l'embryon de la future armée tchadienne. Or, comble d'ironie, c'est au sein de cette « *prévôté* » qu'a éclaté le conflit actuel. Il a achevé de démontrer que la signature, le 21 août dernier, des textes de Lagos, arrachée aux onze « *tendances* », après les deux échecs des négociations ayant eu lieu à Kano, en mars puis avril 1979, par les pays voisins qui n'étaient pas tous dénués d'arrière-pensées, n'avait en rien atténué la méfiance des dirigeants entre eux et chacun avait conservé sa propre armée, pour le cas où...

Aujourd'hui, au-delà de la querelle de personne opposant M. Hissène Habré a ses adversaires qui voient en lui « *un ambitieux, prêt à tou. pour devenir chef de l'Etat* », subsiste un conflit politique sur la façon de diriger un Etat qui, vingt ans après son indépendance, ou « *pseudo-indépendance* », dit avec amertume le président Goukouni Oueddeï, n'a pas d'écoles, d'hôpitaux, de routes, et « *ne compte que cinq experts comptables* ».

M. Hissène Habré insiste à juste titre sur l'unité de vues, la discipline l'ordre qui règnent dans son mouvement face à la coalition de circonstance rassemblée autour du président Goukouni. Force est de constater, en effet, que les FAN sont bien organisés. Les combattants y sont disciplinés, obéissent à des chefs dont l'autorité est reconnue et que tout manquement à l'ordre y est sévèrement sanctionné. Le pillage est rare en zone FAN et les quelque quinze Français demeurés dans la partie de N'Djamena qu'elles contrôlent n'ont pas à se plaindre de leurs rapports avec les combattants. Il n'en va pas de même chez les FAP ou les FAC, et la partie européenne de la capitale où elles stationnent a presque autant à craindre des exactions et des actes de vandalisme que des obus et des balles.

Comme nous l'a dit un bon connaisseur du pays qui ne cache pas ses sympathies pour le ministre de la défense, « *Hissène Habré a toutes les qualités d'un chef d'Etat* ». Il ajoute cependant : « *Sauf une, la patience.* » A cette réserve, les ennemis du ministre de la défense en ajoutent une, plus grave. « *Hissène Habré au pouvoir, c'est l'élimination de toutes les autres tendances pourtant représentatives* », dit par exemple M. Brahim Youssouf, proche conseiller du président Goukouni Oueddeï. Il ajoute : « *Ce serait l'avènement d'un pouvoir fasciste.* » Amer à l'égard de la France qu'il accuse d'avoir « *fabriqué Hissène Habré pour contrecarrer la Libye* », il observe : « *Combien de temps les puissances occidentales croiront-elles qu'il faut des pouvoirs musclés en Afrique ? Nous ne voulons pas de Pinochet pour notre génération.* »

Une coalition fragile

Pour ses adversaires qui l'avaient pourtant aidé naguère, Hissène Habré est le grand responsable des sanglants combats de février 1979, qui avaient opposé « Nordistes » et « Sudistes » et avaient provoqué de chaque côté d'épouvantables massacres et le départ des « Sudistes » de la capitale. A cet égard, le ralliement du colonel Kamougue au président Goukouni Oueddeï apparaît surtout comme la revanche d'un homme écarté de la capitale après une cruelle déroute de ses troupes.

C'est en cela que l'alliance scellée autour du chef de l'Etat apparaît très fragile. M. Hissène Habré n'a sans doute pas tout à fait tort quand il dit que, si les troupes « sudistes » pénétraient véritablement dans N'Djamena, les combattants toubous des FAP préféreraient rejoindre ses propres rangs plutôt que de s'allier à des hommes contre lesquels on les a habitués à combattre depuis quinze ans. L'alliance FAP-FAC pose déjà des problèmes, et un certain nombre de désertions sont signalées dans les rangs des Forces armées populaires.

Là encore, l'histoire mouvementée du Tchad a marqué les esprits, et le souvenir des violentes batailles de l'été 1978 contre les « colonnes libyennes » a laissé des traces chez des hommes, certes habitués à combattre, mais avant tout pour leur clan. La Libye est au centre des accusations proférées par le ministre de la défense, qui qualifie volontiers ses adversaires de « *valets de Kadhafi* ». « *Tant que la Libye s'ingérera dans nos affaires, il n'y aura jamais de solution. Le jour où la Libye quittera le Tchad, il n'y aura plus de problème tchadien* », dit M. Michel Froud, membre du comité central des FAN.

Dans les rangs des Forces armées populaires, on se défend énergiquement d'être « *pro-libyen* ». « *Nous nous sommes débarrassés des Libyens en août 1978*, dit M. Brahim Youssouf, *et, de toute façon, nous ne sommes pas esclaves de nos alliances* ». Le président Goukouni Oueddeï menace cependant d'accepter l'aide de Tripoli si « *des renforts soudanais et égyptien continuent d'arriver à M. Hissène Habré* ».

Dans cet imbroglio tchadien, la neutralité française est incontestable. Elle est reconnue par les deux principaux adversaires et est au demeurant la seule attitude possible. Toutefois, les revirements passés de la politique de Paris ont créé beaucoup de ressentiments, et certains dirigeants n'hésitent pas à rendre responsable la France de la dégradation de la situation. Aucun des dirigeants que nous avons rencontrés n'exprime cependant de sentiments vivement antifrançais. Tous sont d'accord pour dire que la coopération avec Paris devra être préservée. « *La France a tort de croire que, une fois les soldats français partis, ils seront remplacés par les Soviétiques ou les Cubains. Le Tchad a grand besoin de la France* », assure le ministre « sudiste » de la justice, M. Djona Golo. M. Mahamat Abba, qui ne dit pas trois mots sans réclamer le départ de l'armée française, ajoute néanmoins : « *Avec la France, nos relations ne seront jamais coupées. Nous avons une culture française.* »

En attendant que le conflit s'apaise enfin, les 1 100 militaires français comptent les coups, font fonctionner le bac qui permet encore le passage vers le Cameroun, sauvent ce qui peut encore l'être, assurent les liaisons et l'hébergement des différents négociateurs venus à N'Djamena et, surtout, accueillent les blessés. Quand les armes se seront tues, c'est à eux que reviendra la difficile tâche de faire revivre une capitale truffée d'obus non explosés et dont le décor disloqué est à l'image d'un pays profondément meurtri par une épreuve sans précédent.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Feu d'artifice pour un anniversaire...

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — *Un calme relatif régnait lundi dans la capitale, et contrastait avec l'étonnante flambée de violence de la veille au soir. En effet, alors que la journée avait été relativement calme, vers 21 h. 30, les tirs avaient subitement repris de part et d'autre de la ligne qui coupe la ville en deux, avec une intensité sans précédent depuis le déclenchement des affrontements. Ce fut, jusqu'à minuit passé, un extraordinaire feu d'artifice, d'autant que, pour la première fois, les combattants, qui décidément ne manquent pas de munitions, utilisaient balles traçantes et obus éclairants.*

Tenus par des bras d'adolescents — nombre de recrues, en particulier chez les FAP, ont à peine quinze ans — les Kalachnikov se redressaient presque dès le début de la rafale, et leurs balles rouges montaient par gerbes au-dessus du Chari pour aller bien souvent retomber sur la rive camerounaise du fleuve ou sur la « popote des sous-officiers » *du camp français tout proche. Sans arrêt retentissaient le bruit sourd des mortiers ou celui, plus sec, des canons sans recul. Au loin rougeoyaient des incendies. On put craindre un moment que la centrale électrique, qui continue à fonctionner tant bien que mal grâce au courage de quelques techniciens tchadiens, fût détruite. Elle a été une fois de plus épargnée.*

Ce mardi 22 avril, un mois après le début des combats dans N'Djamena, il y a exactement quatre-vingts ans que les trois colonnes françaises parties d'Alger, de Saint-Louis-du-Sénégal et de Bangui, capturaient et décapitaient — à Kousseri — le sultan esclavagiste Rabah, moment décisive de la conquête coloniale des contrées centrales du continent noir. Aujourd'hui, de part et d'autre du Chari, les soldats de l'ancienne métropole, l'arme au pied, sont pratiquement revenus au point de départ de ce raid. Ils regardent les Tchadiens célébrer à leur façon, sans même en avoir conscience, cet anniversaire.

PIERRE BIARNÈS.

Zimbabwe

Les relations entre Paris et Salisbury s'engagent sous des auspices favorables

De notre envoyé spécial

Salisbury. — La France a été l'un des premiers Etats occidentaux à ouvrir une ambassade à Salisbury. La cérémonie a eu lieu, le lendemain même de l'indépendance, en présence de M. de Guiringaud, chef de la délégation française aux festivités. Paris est désormais représenté par un chargé d'affaires. Plus que d'autres gouvernements européens, celui de la France doit faire oublier un long passé de complaisance envers le régime minoritaire de M. Smith.

Après la déclaration unilatérale d'indépendance, en novembre 1965, Paris avait rappelé son consul général. En mars 1970, les relations consulaires et commerciales furent définitivement rompues. Celles-ci ne reprirent qu'en décembre dernier, conformément à la décision de levée des sanctions économiques.

Toutefois, dans l'esprit des combattants et dirigeants nationalistes, l'image de la France fut gravement altérée par les raids meurtriers des Mirage de l'armée rhodésienne contre les camps de guérilleros. De cela, le gouvernement de M. Mugabe, très désireux de nouer des liens étroits avec l'Europe, ne semble pas tenir rancune à la France.

M. de Guiringaud a mis l'accent sur la chaleur de l'accueil réservé à sa délégation. Il s'est entretenu pendant près d'une heure avec M. Mugabe, lundi 21 avril. Avoir choisi l'ancien ministre des affaires étrangères est une décision judicieuse. Seule personnalité de haut rang ayant déjà rencontré le premier ministre — c'était à Maputo en août 1977, — M. de Guiringaud, vivement impressionné par son interlocuteur, avait, à l'époque, relevé ses qualités d'« *homme d'Etat* ». La suite semble lui avoir donné raison. Le durcissement de Paris envers la Rhodésie blanche et la qualité des contacts noués à Maputo entre l'état-major de la ZANU et l'ambassade de France au Mozambique ont contribué, ensuite, à redorer le blason français aux yeux de M. Mugabe.

Certes, en matière de coopération économique et technique, la France ne peut prétendre concurrencer sérieusement la Grande-Bretagne ou même l'Allemagne fédérale. Le Zimbabwe n'appartient pas à l'aire d'influence de Paris et les crédits disponibles pour l'Afrique non francophone demeurent dérisoires. Manquant de personnel diplomatique, le gouvernement de Salisbury n'ouvrira pas d'ambassade à Paris avant un an au moins. Dans l'immédiat, la France a fait deux offres de coopération. Elle a proposé cinq bourses de stages destinées à former un premier noyau de diplomates zimbabwéens francophones. Cinq autres bourses pourraient aller à de futurs journalistes. Dix bourses demeurent à pourvoir par le ministère du Plan.

Par ailleurs, M. Eddison Zvobgo, ministre des « affaires locales », se rendra en France le mois prochain afin d'étudier auprès des services du ministère de l'intérieur les rouages du système préfectoral, dont les dirigeants de Salisbury souhaitent s'inspirer. Il sera l'un des premiers membres du gouvernement à visiter un pays d'Europe occidentale. La France aidera aussi le Zimbabwe par l'intermédiaire du Fonds européen de développement, auquel elle contribue pour un quart. Plusieurs entreprises françaises sont bien placées dans la course aux marchés. Ainsi Alsthom livrera les quatre turbines de la centrale Wankie et se propose de participer à *la construction d'une seconde centrale.* L'électrification du réseau ferré, la construction de barrages d'irrigation, le développement du marché automobile et la modernisation des télécommunications offrent un champ d'action aux grandes firmes françaises. Deux cents Français environ vivent au Zimbabwe, dont une moitié de femmes mariées à des Rhodésiens blancs.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

Cent mille jeunes métis protestent contre la ségrégation raciale dans l'enseignement

De notre correspondante

Johannesburg. — La grève des cours commencée il y a une dizaine de jours dans la péninsule du Cap par quelques centaines de lycéens et lycéennes métis s'est étendue, lundi 21 avril, à l'ensemble de la péninsule, mais aussi aux cités métis de la région de Johannesburg et Pretoria, dans l'Etat libre d'Orange et dans le Natal. On estime actuellement à plus de cent mille le nombre de jeunes gens qui refusent de rentrer en classe, se groupent dans les cours des établissements scolaires et organisent des marches pacifiques en signe de protestation contre la ségrégation raciale dans l'enseignement. Les étudiants métis de la province du Cap ont fait savoir qu'eux aussi allaient débrayer, et déjà des centres de formation d'enseignants ont cessé leurs cours.

Bien que les organisations étudiantes noires aient fait connaître leur solidarité avec le mouvement métis, elles n'ont pas semble-t-il, décidé pour le moment de faire grève à leur tour. « *On observe, mais on est solidaire* », expliquait, lundi, un lycéen de Soweto.

Mais tandis que les Noirs sont *soumis à toute une série de* lois contrôlant leur vie, notamment leur liberté de mouvement, et doivent porter en permanence un « pass », carnet ou sont inscrits l'endroit où ils doivent habiter, celui où ils doivent travailler, etc. Les métis peuvent circuler librement. Ils doivent cependant vivre dans les cités réservées aux métis, et, comme les Africains, ont leurs propres établissements scolaires, clubs, etc.

Dans la nouvelle Constitution que le gouvernement envisage régulièrement de rédiger, il serait prévu de donner plus de droits aux Indiens et aux métis tout en continuant de leur imposer des institutions séparées à la base. Contrairement à ce qui se passe pour les Noirs, il n'est pas question de leur refuser la nationalité sud-africaine (les Noirs, eux, sont citoyens de foyers tribaux). Le mouvement lycéen et étudiant montre que les jeunes ne sont pas prêts à accepter de petites réformes, mais, comme leurs pancartes l'affirment, ils veulent l'égalité.

Un carnet de revendications rédigé dans une réunion, dimanche 20 avril, regroupant les représentants de soixante établissements demande : le droit d'entrer sans autorisation spéciale dans n'importe quel établissement scolaire ; des représentations étudiantes autonomes ; que le gouvernement dépense la même somme pour l'éducation des enfants quelle que soit leur race (1) ; la réparation et l'entretien des bâtiments scolaires ; un plus grand nombre de professeurs ; plus de livres ; l'interdiction pour la police d'entrer comme bon lui semble dans les écoles ; la fin des châtiments corporels et des renvois arbitraires de professeurs.

L'opposition est intervenue à plusieurs reprises au Parlement pour que quelque chose soit fait pour satisfaire les lycéens métis, mais le gouvernement fait la sourde oreille et le ministre des affaires métis, M. Marais Steyn, ne cesse de déclarer que les manifestations sont le fait d'« *agitateurs extérieurs* ». Certes, dit-il, il y a des problèmes mais « *c'est une situation dont on a hérité, et il nous faudra attendre une génération pour la régler* ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) A titre d'exemple : pendant l'année scolaire 1977-1978, le gouvernement a dépensé 551 rands pour chaque enfant blanc, 185,16 rands pour chaque enfant métis et 54,08 rands pour chaque enfant africain.

Algérie

Les autorités accusent des étudiants grévistes de Tizi-Ouzou de « contacts permanents avec l'étranger »

De notre correspondant

Alger. — *Les autorités* ont confirmé, lundi soir 21 avril, que des « échaufourées » avaient suivi l'intervention, la veille, des forces de l'ordre à l'université de Tizi-Ouzou. Ces accrochages, précise l'agence A.P.S., ont fait des blessés parmi lesquels deux officiers des forces de sécurité ; l'un d'entre eux aurait été frappé par un étudiant étranger.

Le ministère de l'information a démenti cependant une nouvelle fois les rumeurs, circulant avec insistance dans la capitale, selon lesquelles les incidents auraient fait des morts. Ces bruits, a-t-il déclaré, « *sont répandus par certains éléments dans le but de déclencher des troubles et de justifier l'anarchie qu'ils tentent d'instaurer* ». Selon A.P.S., cette « *campagne de mensonges* » aurait été à l'origine d'actes de vandalisme commis à Tizi-Ouzou même contre des établissements publics et des magasins qui auraient été saccagés et pillés.

L'agence précise que certains des jeunes qui occupaient le centre universitaire de la grande cité kabyle recevaient des instructions d'une organisation extra-estudiantine. Celle-ci aurait été « *en contact permanent avec l'étranger* ». Vingt et une personnes, membres de ce groupe, ont été arrêtées tandis que neuf étudiants étaient interpellés « *pour les besoins de l'enquête* ».

Ces arrestations s'ajoutent à celles de quatre personnes appréhendées auparavant à Oued-Amizour, près de Bejaïa, pour avoir, selon A.P.S., commis des « *actes de vandalisme et même avoir brûlé l'emblème national* ».

Des assemblées générales d'enseignants et d'étudiants se sont tenues lundi après-midi à la faculté des lettres d'Alger. Elles ont réuni au total quelque centaines de personnes. Vers 16 heures, deux groupes se sont formés, arabisants d'un côté, berbérophones de l'autre, et ont scandé des slogans. Cette petite poussée de fièvre n'a pas eu de suite et le calme est vite revenu. Les journalistes ne sont toujours pas autorisés à se rendre dans la willaya de Tizi-Ouzou. Les témoignages, recueillis lundi encore, ne permettent pas cependant de penser que les heurts entre policiers et manifestants aient pris un tour dramatique et ne font aucune allusion à une intervention de l'armée. — D. J.

● *Le comité de défense des droits culturels en Algérie* (revue *Esprit*, 19, rue Jacob, Paris 6e), s'élève dans un communiqué contre « *la répression aveugle dont sont victimes* » des habitants « *non seulement d'Alger et de Kabylie, mais aussi de Batna, de Sidi-Bel-Abbès, d'Oran et d'autres régions* ». Le communiqué dénonce, d'autre part « *toutes les manœuvres tendant à récupérer notre mouvement, qu'elles soient le fait d'individus manipulés par le pouvoir algérien, ou d'organisations groupusculaires comme le pseudo-Front uni de l'Algérie algérienne de Rachid Aït Yahia, qui n'a à aucun moment participé à la lutte sur le terrain aussi bien en France qu'en Algérie, et qui nous est entièrement étranger* ».

Le comité précise que son but est « *d'arriver progressivement avec tous les Algériens à imposer dans le pays un processus de démocratisation dont l'aspect culturel ne peut être qu'une composante* ».

AFRIQUE

Maroc

Hassan II a inauguré l'académie royale de Fès

De notre correspondant

Fès. — En inaugurant, lundi 21 avril, l'académie royale du Maroc, le roi Hassan II a réalisé un projet qui lui était cher depuis longtemps. Le dahir l'instituant est, en effet, daté du 8 octobre 1977. Le souverain citait alors parmi les motifs de création de cette académie la *« convergence des forces intellectuelles aussi nécessaires à une nation que son unité territoriale »*. Il insistait aussi sur la vocation du Maroc, situé *« à la croisée des continents »*, à jouer *« un rôle de communication, de liaison et de synthèse entre les peuples et les civilisations d'Europe et d'Afrique, du monde méditerranéen et du monde atlantique »*. Dans son discours inaugural de lundi, Hassan II est revenu sur cette idée, insistant sur le rôle du Maroc en tant que *« carrefour et trait d'union de différentes civilisations »*.

Ainsi le Maroc entend-il, tout en considérant comme sacré *« le rétablissement de sa souveraineté sur ses territoires ancestraux »*, répondre au défi de ceux qui lui paraissent s'attaquer à son unité territoriale par un message de compréhension et de rapprochement entre les peuples. Pour donner plus de relief à ce message, le roi Hassan II avait choisi pour cadre de la séance inaugurale la ville de Fès, capitale spirituelle du Maroc, pour la sauvegarde de laquelle l'UNESCO vient de lancer un appel (*le Monde* du 19 avril).

Une quinzaine de personnalités marocaines et autant d'étrangères, conviées à devenir les membres de cette académie, qui comprendra finalement trente membres marocains et trente membres étrangers associés, avaient répondu à l'appel du roi. C'est ainsi qu'ont pris place, lundi, dans la grande salle du centre des conférences de Fès, à côté du groupe des membres marocains revêtus de leur djellaba blanche de cérémonie, deux académiciens français, MM. Edgar Faure et Maurice Druon, en grande tenue, l'épée au côté, et un membre de l'académie des sciences morales et politiques, en grande tenue lui aussi, le président Senghor, du Sénégal.

D'autres membres étrangers étaient en civil, tels M. Henry Kissinger, le cosmonaute Neil Armstrong, le doyen Vedel, Mgr Norbert Camels, représentant de la papauté auprès du trône chérifien, voisinait avec un économiste chinois, M. Huan Xiang, vice-recteur de l'université des sciences sociales de Pékin, l'archiduc Otto de Habsbourg et des personnalités musulmanes du Liban, d'Irak et d'Arabie Saoudite.

Répondant au roi au nom des membres étrangers, le président Senghor a célébré *« le double métissage biologique et culturel qui fait les grandes civilisations »* et qui, au Maroc, a allié *« la berbéritude et l'arabité »*.

ROLAND DELCOUR.

AMÉRIQUES

Brésil

L'ordre d'arrestation des dirigeants ouvriers de Sao-Paulo a été donné par le gouvernement fédéral

De notre correspondant

Sao-Paulo. — Les métallos de Sao-Paulo, en grève depuis le 1er avril, n'ont plus la possibilité de se réunir sur le stade de football de Sao-Bernardo, bloqué par les policiers. Ils étaient cinquante mille, chaque jour, à tenir des assemblées maintenant interdites. Douze des personnes appréhendées samedi et dimanche en raison de leurs liens avec le mouvement de grève étaient toujours détenues le lundi 21 avril, dans la soirée, et se trouvaient au secret. Parmi elles figurent presque tous les dirigeants importants des syndicats de Sao-Bernardo et de Santo-Andre, en particulier M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula ». Le ministre de la justice, revenant sur des propos antérieurs, a finalement affirmé que l'ordre d'arrestation avait été donné par le gouvernement fédéral.

Les dirigeants syndicaux encore en liberté reconnaissent qu'ils ont été pris de court par l'ampleur de la répression. Si la destitution des dirigeants des syndicats était attendue, la vague d'arrestations, en revanche, a surpris. La structure parallèle mise en place à Sao-Bernardo par les grévistes paraît cependant bien résister à l'offensive. Une commission de plus de quatre cents travailleurs représentant toutes les entreprises coordonne le mouvement et administre le fonds de grève. Elle lance les directives à suivre par la base. Les réunions ont lieu dans les églises.

Les métallos ont lancé un appel discret au patronat, demandant que les négociations soient reprises. Une première proposition en ce sens a été faite par l'intermédiaire du sénateur Teotonio Vilela, qui s'est adressé au président de la Fédération des industries de l'Etat de Sao-Paulo, M. Teobaldo de Nigris. Les dirigeants syndicaux excluent toutefois que la fin de la grève soit un préalable. Ils tentent malgré tout de relancer la discussion entre syndicats et employeurs.

Le ton monte d'autre part entre l'Eglise et le régime. Le sénateur Jarbas Passarinho, colonel à la retraite, a attaqué violemment *« ceux qui ont abandonné la théologie pour la sociologie, et le discours évangélique pour l'endoctrinement socialiste »*. L'Eglise de Sao-Paulo ne paraît cependant pas prête à se laisser impressionner. Le cardinal Paulo Evaristo Arns a célébré, lundi, un office pour les métallos en grève dans une cathédrale comble. Cinq à six mille personnes ont longuement applaudi Mgr Arns lorsqu'il a solennellement demandé la libération des syndicalistes arrêtés et la restitution du droit de réunion.

« Aux patrons, a-t-il dit, *nous rappelons que la patrie brésilienne est plus grande que leurs entreprises. Retournez à la table de négociations, mais cette fois désarmés. »* L'un des évêques auxiliaires de Sao-Paulo a affirmé que *« les forces du mal semblent s'être coalisées contre les métallurgistes, qui font face à une justice du travail corrompue et à un ministre qui paraît plus du capital que du travail »*. — T. M.

Etats-Unis

Le missile « MX » en question ?

Une étude rédigée sous les auspices de M. William Perry, responsable de la recherche et de l'ingénierie au Pentagone, confirme l'évolution de la pensée des experts militaires américains à propos des systèmes stratégiques de l'avenir, notamment du nouveau missile basé à terre, MX. Selon cette étude, dont le *New York Times*, du 20 avril, révèle les principales conclusions, ce missile pourrait être remplacé sans inconvénient par un engin installé à bord de petits sous-marins naviguant dans les eaux côtières américaines. Ce système, dit SUM (Shallow Underwater Mobile), serait tout aussi précis et protégé des attaques ennemies que le MX ; il ne coûterait pas plus cher et pourrait être mis en place dans les mêmes délais que lui, c'est-à-dire aux alentours de 1986. Il n'est donc pas supérieur au MX, comme l'affirment ses plus ardents partisans, mais il se présente déjà comme une solution de rechange parfaitement acceptable. Le changement est significatif et paradoxal à la fois, moins de six mois après que M. Carter eut décidé officiellement de mettre en chantier le programme MX, présenté comme *« le plus important projet militaire jamais lancé par l'homme »*.

En réalité, le MX s'est heurté, ces derniers mois, à deux séries d'objections. Les gouverneurs du Nevada et de l'Utah, les deux Etats qui doivent héberger le nouvel enfin, s'y opposent maintenant, après lui avoir d'abord réservé un accueil favorable : la perspective de voir leurs Etats sillonnés de milliers de kilomètres de routes spéciales, le long desquelles chacune des deux cents fusées sera constamment déplacée entre vingt-trois abris, a suscité une levée de boucliers de la part des responsables de l'environnement. En second lieu, la mise au réfrigérateur et peut-être l'abandon pur et simple des accords SALT 2, signés en juin dernier à Vienne, fait planer un doute sur le bien-fondé du système : sans le traité, qui fixait un plafond au nombre de charges que les deux parties peuvent installer sur leurs missiles, les Soviétiques auront la possibilité de « saturer » le système en l'attaquant par un nombre illimité d'ogives. Sans doute les Etats-Unis pourraient-ils réagir en augmentant encore le nombre des emplacements de tir du MX. Mais sans parler du coût, ce serait aggraver encore les inconvénients écologiques déjà évoqués.

Un système sous-marin éviterait ces désagréments. Mais l'on hésite encore à violer le principe sacro-saint de la « triade », sur lequel se fonde toute la stratégie américaine : les moyens de représailles doivent être basés à la fois sur terre, sur mer et dans l'air, ne serait-ce que pour rendre impossible une attaque simultanée contre ces trois systèmes de la part d'un adversaire. C'est pourquoi, selon *le New York Times*, le Pentagone n'entend pas renoncer au MX ni recommander l'adoption de ce nouveau système sous-marin. Mais l'érosion du soutien au MX n'en est pas moins sensible. — M. T.

Cuba

Des navires américains s'apprêteraient à transporter une partie des réfugiés de l'ambassade du Pérou

La Havane (*Reuter*). — Deux navires américains sont arrivés, lundi 21 avril, à Mariel, un port à l'ouest de La Havane, afin de transporter aux Etats-Unis une partie des dix mille Cubains candidats à l'émigration qui s'étaient réfugiés il y a trois semaines à l'ambassade péruvienne.

Cependant, *Granma*, journal du parti communiste, qui annonce cette information, ne donne pas d'autres détails. Il ajoute que d'autres navires devraient suivre, et transporteront les huit mille Cubains, qui, après avoir envahi l'ambassade, ont regagné leur maison avec passeports et visas et attendent de trouver une terre d'accueil.

Pour l'instant, entre mille deux cents et mille cinq cents personnes sont toujours dans l'enceinte de l'ambassade. Huit mille sont déjà partis pour le Pérou, l'Espagne et le Costa-Rica. *Granma* précise que les réfugiés qui sont toujours dans l'ambassade seront les derniers à quitter Cuba.

Le Costa-Rica s'est déclaré prêt à en accueillir trois cents de plus. Selon les diplomates péruviens, les deux tiers des réfugiés souhaitent être accueillis aux Etats-Unis.

M. Rodrigo Carazo, président du Costa-Rica, a déclaré avoir proposé aux autorités cubaines de reprendre le pont aérien entre La Havane et San-José. Toutefois, Cuba n'a toujours pas répondu et s'oppose à ce que Costa-Rica devienne une sorte de plaque tournante assurant la répartition des réfugiés dans d'autres pays sud-américains. Il a fait savoir que les pays, tant américains qu'européens, qui sont prêts à accueillir des réfugiés auraient à envoyer leurs propres avions afin de les acheminer directement chez eux. Le gouvernement cubain serait irrité par l'accueil réservé aux premiers réfugiés au Costa-Rica, le président Carazo ayant lui-même été les accueillir à l'aéroport.

● *Plus de vingt mille exilés cubains* ont participé, dimanche 20 avril, au stade de Miami, à une manifestation organisée contre le régime de M. Fidel Castro. — (*A.F.P.*)

Honduras

LE PARTI CONSERVATEUR RECONNAIT SA DÉFAITE AUX ÉLECTIONS A L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE

Tegucigalpa (*A.F.P.*). — Le parti libéral (réformiste modéré) remporterait, avec 51,8 % des voix, les élections à la nouvelle Assemblée nationale constituante, selon les derniers résultats provisoires communiqués lundi 21 avril à Tegucigalpa.

Pour sa part, le parti national (conservateur) obtiendrait 44,5 % des suffrages exprimés, tandis que le Parti d'innovation et d'unité (PINU, centriste) totaliserait 3,6 %. Dix-sept bureaux de vote sur deux cent quatre-vingt-quatre n'ont pas encore été comptabilisés, a précisé le bureau des élections, ajoutant que le taux d'abstention serait de 27 %. La coalition du Front patriotique national (gauche), qui regroupe certains partis exclus de la consultation, comme le parti communiste et la démocratie chrétienne, avait appelé à l'abstention.

Les deux principaux dirigeants du parti national, MM. Ricardo Zuniga et Mario Rivera, ont reconnu leur défaite et ont déclaré que, devant l'ampleur de la victoire de leur adversaire traditionnel — le parti libéral — les éventuelles fraudes étaient insignifiantes.

Nicaragua

Mme CHAMORRO QUITTE LA JUNTE DE GOUVERNEMENT

Managua (*A.F.P.*). — Mme Violetta Chamorro, membre de la junte de gouvernement du Nicaragua, a donné sa démission le samedi 19 avril. On a d'abord avancé des « raisons de santé » pour justifier cette démission. Il semble en fait que les vraies raisons soient politiques.

[Mme Violetta Chamorro est la veuve de Pedro Jaquin Chamorro, ancien directeur du journal d'opposition *La Prensa*, assassiné par les somozistes en janvier 1978. Elle représentait le courant modéré, proche de la bourgeoisie d'affaires libérale, dans la junte de gouvernement. Mme Chamorro était en particulier en désaccord sur la composition du futur Conseil d'Etat, où les mouvements se réclamant directement ou indirectement du Front sandiniste seront fortement représentés.]

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

VALSE-HÉSITATION EN HAÏTI

II. - Un arrière-pays déshérité

En Haïti, une relative *détente intérieure* prévaut depuis l'avènement de Jean-Claude Duvalier. Mais ce dernier continue de s'appuyer sur les « tontons-macoutes » qui peuvent à tout moment remettre en cause les fragiles acquis de la libéralisation. (« Le Monde » du 22 avril.)

De notre envoyé spécial YVES HARDY

Port-au-Prince. — A croire les panneaux qui jalonnent la route bitumée du Nord, « don » de Jean-Claude Duvalier, jusqu'au Cap-Haïtien, où la Citadelle a pu être restaurée grâce à la « magnanimité » du chef de l'Etat, le « président à vie » ne ménage pas ses efforts pour soulager la misère de son peuple.

Son père, Papa Doc, est passé à la postérité comme « *le grand électrificateur des âmes* ». Lui, déjà surnommé grand protecteur des sports depuis que « *la station terrienne Jean-Claude-Duvalier* », située à Duvallerville, a permis au peuple Haïtien de suivre la retransmission télévisée de la Coupe du monde de football 1974 (1), est en passe de devenir un inégalable bienfaiteur.

Les paysans qui descendent des « mornes » (2) environnants vendre leur charbon de bois, porté par une escouade de mules, au port de Saint-Marc, évoquent peu cette générosité présidentielle. Contraints d'épuiser leur dernière richesse, une forêt en voie de disparition, pour acheter leur ration quotidienne de riz et de haricots rouges, ils scient, à proprement parler, au fil des mois, la branche qui les soutient. Le même scénario se déroule à l'échelle de toute une région, le Nord-Ouest. De Môle-Saint-Nicolas à Anse-Rouge, les voiliers partent décharger leur cargaison de charbon de bois à Port-au-Prince. Mais comment reprocher aux habitants de la capitale de cuisiner avec ce combustible ? Même revendu 15 à 20 gourdes (3) le sac à Port-au-Prince (soit plus de deux fois le prix payé aux paysans), il reste le plus économique.

Une fois dépassée la ville de Gonaïves, camions et bourriques, retrouvent leurs droits sur la route caillouteuse et bosselée qui mène à Port-de-Paix. Nous croisons un austère pasteur, bible en mains, à la tête d'une joyeuse cohorte de paysans endimanchés qui s'époumonent à répéter quelques litanies. La procession ira jusqu'à l'église baptiste, seul bâtiment en dur du village avec ses rivales catholiques et adventistes. De petites « cayes » (maisons), confectionnées à l'aide de poutrelles de bois et d'un treillage de branchettes recouvert de boue séchée et de chaux mélangées, entourent les monuments de pierre qui n'en paraissent que plus anachroniques. L'esprit œcuménique n'est pas de mise ici et certaines sectes protestantes venues d'outre-Atlantique, à l'instar de celle qui distribue des transistors préréglés sur sa station *Radio-Lumière*, ne lésinent pas sur les moyens pour porter la bonne parole jusqu'au fin fond des campagnes.

Port-de-Paix, gros bourg provincial tiré de sa léthargie aux heures de marché, est appelé « métropole des découragés ». Le souvenir des grandes famines de 1968 et 1977, qui causèrent des milliers de morts, y est encore vivace. Mais la ville est aussi devenue le lieu de l'espoir pour nombre d'Haïtiens qui cherchent à s'expatrier (cf. encadré).

Un gouvernement absent

Il faut parcourir une vingtaine de kilomètres sur une piste *lacérée d'ornières*, avant d'atteindre Lacoma et la clinique de « Miss Caro ». Venue de Virginie en 1943, elle se consacre depuis plus de trente ans à l'amélioration du sort des enfants. « *Mes enfants* », dit-elle, en nous montrant les photos de ceux qui ont survécu. A 10 heures, quand commence la consultation, une quinzaine de femmes attendent dans le dispensaire, leur bébé dans les bras. « *Quand avez-vous quitté la caye ?* » demande en créole « Miss Caro ». « — *A 4 heures du matin* », répond la première ; une autre, enceinte, qui disposait d'un âne, n'est partie qu'à l'aube. Après un tel dialogue, inutile d'épiloguer sur la couverture des besoins de santé. « Miss Caro » prend seulement le soin d'ajouter : « *La mortalité infantile est encore forte, surtout après le sevrage. Il n'y a pas souvent dans le jardin familial de quoi assurer la nourriture de l'enfant à l'issue de l'allaitement.* » Les distributions de vitamines A ne sont parfois qu'un palliatif, mais les paysans savent qu'ils ne peuvent guère compter que sur elle ou les « médecins-feuilles » (4). Pourraient-ils payer le docteur ? Celui-ci est si loin...

L'administration centrale est si peu représentée dans le département que les Etats-Unis, surtout, semblent s'y substituer, au travers de la Hacho (5). Outre des travaux d'infrastructure comme la réfection de la route Jean-Rabel - Anse-Rouge, les agents de la Hacho s'efforcent de procurer aux agriculteurs des ressources additionnelles. C'est le sens du projet apicole de Jean Rabel, qui réactive une tradition héritée de la colonisation française, ou la création de divers centres d'artisanat. Ainsi, à Piefrache, près de Bombardopolis, une centaine d'hommes et de femmes viennent à tour de rôle tresser des fibres de latanier. Les vanneries terminées sont ensuite acheminées vers une boutique de *Port-au-Prince*. Cette intervention multiforme suscite parfois des réserves. « *Près des deux tiers du budget de la Hacho partent en frais de fonctionnement* », soulignent les critiques. Mais ceux, majoritaires, qui sont dans le plus grand dénuement, ne font pas la fine bouche : « *Tant qu'une partie de l'aide arrive à destination...* »

Il n'est pas impossible que l'attention américaine pour le Nord-Ouest coïncide à terme avec un intérêt géo-politique. Si, à l'avenir, Washington se montre intéressé à la normalisation de ses relations avec le régime de La Havane, il pourrait faire un « geste » en évacuant sa base militaire de Guantanamo. Dans cette hypothèse, le port en eau profonde de Môle-Saint-Nicolas — là où Christophe Colomb aborda en 1492, — pourrait constituer une solution de repli idéale. M. Aubriant Nemorin, ancien représentant personnel de François Duvalier dans le Nord-Ouest, aujourd'hui fixé au Môle-Saint-Nicolas, reste une notabilité locale bien informée. Après que l'actuel préfet, un pistolet à la ceinture, soit venu le saluer, il nous confirme : « *Il est vrai que le gouvernement américain convoite le Môle. Mais les éléments nationalistes du pays font obstacle à cette cession. Dernièrement, les négociations ont pris un tour nouveau avec l'intérêt manifesté par des milieux d'affaires de Floride.* »

Lorsqu'on quitte le Nord-Ouest et son cortège de misères, la montée d'Anse-Rouge au Cap-Haïtien s'apparente à un retour vers la civilisation. La nature plus verdoyante porte ici la marque de l'intervention des hommes. Au-delà de Plaisance, tandis que les plants de caféiers poussent sur les pentes à l'ombre des arbres nourriciers (manguiers, avocatiers, arbres à pain), les grains de café sèchent au soleil sur le *bas-côté de la route*. A *Limbé*, des terrasses réalisées avec de la citronnelle, sous l'égide de la F.A.O., vont permettre une remise en culture de mornes décharnés.

On arrive au Cap plus confiant, avant de découvrir que, comme dans la capitale, ce qu'on appelle pudiquement les « zones d'urbanisation spontanée » sont en pleine extension. Pour l'instant, cela ne semble pas gêner un tourisme de croisière, lui aussi en plein essor. De novembre à mars, quatre bateaux partis de Miami font escale chaque semaine au Cap-Haïtien, avant de poursuivre vers Puerto-Plata et Porto-Rico. Le port est alors soudain envahi d'une masse de tableaux naïfs produits sur un mode industriel ; des orchestres, installés au pied des boutiques d'artisanat, battent le rappel des clients en distillant quelques *merengues* du cru ; enfin des brigades de tailleurs se tiennent prêtes à confectionner chemises ou costumes en un temps record, et à des « prix de misère ».

Sur le plateau central, à Papaye, près de Hinche, une expérience retient l'attention : celle que depuis sept ans anime Jean-Baptiste Chavannes, originaire d'un village voisin. Outre la création d'un jardin communautaire pour expérimenter de nouvelles techniques de culture et de deux coopératives (l'une de crédit, l'autre d'achat et de vente des produits agricoles), lui et son équipe *ont su rassembler une cinquantaine de groupes paysans* en gagnant leur confiance. Aujourd'hui, au lieu d'aller vendre leur maïs en ordre dispersé sur le marché de Hinche, ils le stockent dans les silos nouvellement construits. « *Finis*, disent-ils, *pour les spéculateurs les resquillages à la pesée et les prix au rabais.* » Ce regain de conscience paysanne se manifeste également à Saint-Raphaël et Thomonde.

Luttes contre la « zombification »

Dans le sud du pays, le soutien canadien permet au DRIPP (6) d'engager un budget de 20 millions de dollars sur cinq ans. Cette injection massive, dont atteste l'important parc automobile de l'organisation, est censée revigorer une économie rurale anémiée. Mais les effets pervers d'une telle coopération ne sont guère pris en compte. Les avantages salariaux concédés aux agents du DRIPP provoquent déjà localement des déséquilibres. « *La répétition de ce type d'intervention*, nous dira un haut fonctionnaire des Nations unies, *peut, à l'avenir, menacer le pays d'asphyxie économique.* »

La démarche d'une équipe d'agronomes français, installés depuis plus de cinq ans à Madian et à Salagnac, au-delà de Miragoane, est différente. Une étude approfondie du milieu leur a permis de dégager la rationalité des systèmes agraires traditionnels ; c'est un préalable pour eux indispensable à l'introduction d'innovations que les paysans peuvent intégrer en douceur.

Au-delà des disparités régionales, des mouvements souterrains agitent l'ensemble de la paysannerie haïtienne. L'extrême morcellement des parcelles cache mal une restructuration en cours, opérée par une bourgeoisie urbaine qui n'hésite plus à investir dans la terre. Le maintien d'un fort exode rural, le nombre accru de fugitifs, et le départ chaque année de milliers de saisonniers haïtiens qui abandonnent tout, six mois durant, pour aller faire la « zafra » *dans les plantations de canne à* sucre dominicaines malgré d'inhumaines conditions de vie (7), sont les expressions les plus visibles de ce phénomène.

Le poète et romancier Frank Etienne, imprégné comme tous les Haïtiens de culture vaudoue, aimerait tirer de leur état d'hébétude les nombreux habitants des campagnes encore « zombifiés ». *Mais il ne dissimule pas les difficultés* de l'entreprise : « *Le voyage est long, très long ; il peut durer plusieurs récoltes avec les contretemps dus à la bâtardise des vents tournoyant au-dessus des archipels de mort et de folie* (8). »

Prochain article :

UNE ÉCONOMIE DÉPENDANTE ET ASSISTÉE

(1) Cité par le *Livret de formation populaire du groupement Jean-Claudiste de Petit Goave* (22 juillet 1979).

(2) Collines ou petites montagnes en Haïti.

(3) 1 gourde = 0,90 FF.

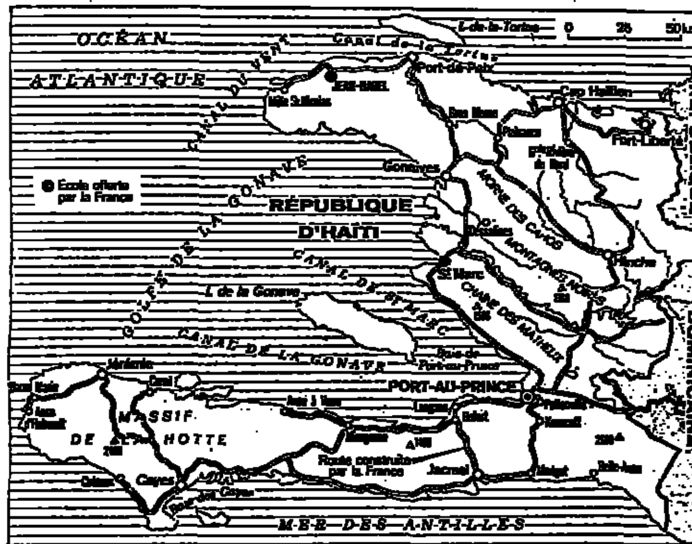
(4) Nom donné aux guérisseurs qui utilisent les vertus des plantes médicinales.

(5) Hacho = Harmonisation des communautés haïtiennes organisées. Cette agence est financée par les Etats-Unis au travers de l'A.I.D. (Agence internationale de développement) et de la CARE (Coopérative d'assistance américaine), ainsi que par la République fédérale d'Allemagne.

(6) DRIPP = Développement rural intégré de Petit-Goave. Les Haïtiens critiques l'ont rebaptisé en créole : « *Dégagé ou Rolé Ko-ou immédiatement pran pa-ou* », soit : « Débrouille-toi, sors-toi de là immédiatement et prends ta part... »

(7) Un scandale qui couvre de sordides trafics financiers dénoncés en août dernier par la Société anti-esclavagiste de Londres.

(8) Conclusion du roman créole *Dézafi*, dont l'auteur a donné une version française sous le titre « *les Affres d'un défi* » (Port-au-Prince, 1979). Le zombi est un mort-vivant. Exhumé de sa tombe par le *bokor*, prêtre vaudou aux pouvoirs maléfiques, il demeure de longues années dans un état d'hébétude qui facilite l'asservissement.



Les fugitifs de la mer

Partir. Partir vers la Floride, nouvelle terre promise. Dix mille à vingt mille personnes ont depuis dix ans, selon les services d'immigration américains, entrepris cette fuite sur fond de détresse qui favorise un trafic lucratif. De Port-de-Paix ou Saint-Louis-du-Nord, débouchés de ce Nord-Ouest qui fournit les trois quarts des candidats au voyage, jusqu'à Nassau aux Bahamas, il en coûtera 400 dollars la place de voilier. Le prix des *faux papiers* (passeport et visa fabriqués à Port-au-Prince) est en sus. Pour gagner ensuite la Floride par embarcation ou petit avion, la rallonge minimum est de 500 dollars. Un tel « racket » limite le nombre des prétendants. Les plus pauvres, qui n'ont ni terres ni bétail à vendre, n'ont pas le droit de rêver. Pour *ceux qui ont trouvé place* sur de petits bateaux de fortune, le rêve se transforme parfois en cauchemar. Le 16 août 1979, deux voiliers en provenance de Léogane font naufrage au large des côtes cubaines. Bilan : trente-cinq morts sur soixante-sept passagers. Le 3 octobre dernier, l'armée américaine a parachuté des vivres à quelque deux cents Haïtiens réfugiés sur deux îles désertes au large de Key-West. Le 23 janvier 1980, les gardes-côtes de Floride ont repêché soixante-neuf Haïtiens épuisés qui dérivaient vers Golden Beach. L'odyssée a beau être périlleuse, le flot des réfugiés s'est accru ces derniers mois (*le Monde* du 17 avril 1980).

Le Frère Max Dominique anime aux Bahamas une équipe pastorale qui se préoccupe des exilés haïtiens. Des témoignages, il en *a recueilli des dizaines*, de vive voix : « *Certains*, dit-il, *en raison d'un mât brisé, d'un moteur cassé, passent des semaines en mer. Mais il est aussi des cas plus dramatiques. Des passeurs pressés de se débarrasser de leur clientèle la larguent sur des canots au milieu des flots. L'alibi invoqué peut être le respect d'un vœu adressé à « Met Agoué », divinité vaudou de la mer...* »

Ce fugitifs oubliés, que chassent de leur pays la misère autant que les persécutions, payent cher, comme ceux d'Asie du Sud-Est, le prix d'un hypothétique salut, et disent la difficulté de vivre dans l'Haïti de *Jean-Claude Duvalier*.

PROCHE-ORIENT

Israël

L'attitude de ses alliés du Sud-Liban à l'égard des « casques bleus » embarrasse Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël a célébré, le 22 avril, le trente-deuxième anniversaire de son indépendance. Recevant à cette occasion le corps diplomatique à Jérusalem, le président de l'Etat, M. Itzhak Navon, s'est adressé à l'ambassadeur de la République d'Irlande, M. Sean Ronan, pour lui faire part de ses *« regrets »* après le meurtre de deux soldats irlandais de la Finul dans le secteur qui est contrôlé par les forces du « commandant » Saad Haddad, soutenu par Israël. M. Ronan n'a pas caché qu'il attendait bien davantage de la part des autorités israéliennes.

Dans une interview publiée ce mardi matin dans le *Jerusalem Post*, l'ambassadeur critique sévèrement l'attitude du gouvernement israélien. Il a déclaré qu'au cours d'un entretien, dimanche soir, M. Begin lui avait promis d'user de son influence auprès du « commandant » Haddad pour que cessent les incidents entre les milices et le contingent irlandais, et plus précisément pour que les hommes du « commandant » Haddad suppriment les barrages qu'ils ont établis sur les routes pour interdire tout déplacement aux Casques bleus. M. Ronan a indiqué que tout au long de la journée de lundi les barrages étaient restés en place.

Il a ajouté que M. Begin avait souligné l'importance des relations entre Israéliens et les milices du *« commandant »* Haddad. *Selon le premier ministre* israélien, ces relations doivent être maintenues pour préserver la sécurité d'Israël et l'existence de la minorité chrétienne du Sud-Liban. L'ambassadeur a d'autre part manifesté son mécontentement en déclarant que lors d'une entrevue, la semaine dernière, avec M. Weizman, le ministre israélien de la défense avait suggéré que le gouvernement irlandais retire son contingent du Liban. M. Ronan considère que les propos de M. Weizman pouvaient être interprétés comme une mise en garde contre les incidents qui se sont produits ensuite.

Dans les milieux politiques de Jérusalem on se montre très embarrassé par cette affaire car l'on sait qu'Israël est tenu pour responsable des agissements des milices et de la plupart des difficultés auxquelles les casques bleus doivent faire face. On craint particulièrement que l'Irlande ne renforce son action aux Nations unies et en Europe pour obtenir une condamnation d'Israël ou une initiative diplomatique — à laquelle pourraient participer les Etats-Unis — afin qu'Israël limite de manière significative son soutien au « commandant » Haddad. L'embarras des Israéliens est d'autant plus grand que ce dernier n'a de toute évidence pas l'intention de faire preuve de bonne volonté à l'égard des forces des Nations unies. Il a déclaré lundi que les soldats irlandais étaient toujours en *« danger de mort »* s'ils pénétraient dans la zone tenue par les milices. Il a par ailleurs laissé entendre qu'il n'était pas question de prendre des mesures contre les auteurs du double meurtre commis le 18 avril.

La fête nationale israélienne a été marquée en Cisjordanie par des mouvements de grève partiellement suivi dans le secteur arabe de Jérusalem et dans plusieurs autres localités. Un incident grave, a, d'autre part, eu lieu, lundi, dans un village proche d'Hébron. Pour des raisons encore mal établies, une voiture dans laquelle se trouvaient des militaires israéliens a été attaquée à coups de pierres. Pour se dégager, les soldats ont fait usage de leurs armes et deux personnes ont été grièvement blessées. Deux des soldats ont été légèrement atteints par des projectiles lancés par les manifestants. Le couvre-feu a été aussitôt imposé dans le village et vingt personnes ont été arrêtées.

Ces événements pourraient aggraver la tension qui reste vive dans cette région depuis la décision du gouvernement israélien d'installer deux institutions juives dans le centre de la ville d'Hébron.

Le mouvement Goush Emounim, principal promoteur de la colonisation dans les territoires occupés, a profité de la célébration du trente-deuxième anniversaire d'Israël pour organiser à Jérusalem une grande manifestation, destinée à prouver son influence. Selon les différentes estimation, vingt-cinq mille à cinquante mille personnes y ont participé. Toutefois, un sondage d'opinions, publié ce mardi dans la presse, indique qu'il y aurait une diminution sensible du soutien accordé à la politique d'implantation du gouvernement. En novembre 1979, près de 64 % des Israéliens se déclaraient favorables à la continuation de cette politique. En avril 1980, ce pourcentage n'est plus que de 50 %. Cependant, dans une allocution prononcée à l'occasion de la fête nationale, M. Begin a souligné qu'il n'y aurait pas de « concession » de sa part au sujet des implantations. Il a affirmé que cette politique correspondait à *« l'esprit même du sionisme »*.

FRANCIS CORNU.

Iran

LA PREMIÈRE VISITE D'UN PARENT D'OTAGE

Téhéran (A.P.). — Mme Barbara Timm a pu rencontrer, lundi 21 avril, en privé, à Téhéran, pendant trois quarts d'heure, son fils, le sergent des « marines » Kevin Hermening, vingt ans, otage des *« étudiants islamiques »*. C'est la première visite d'un parent de détenu autorisée à l'ambassade depuis la prise d'otages, il y a cent soixante-dix jours.

Interrogé par téléphone, un porte-parole des étudiants, à qui l'on demandait si l'imam *Khomeiny avait autorisé cette* visite, a répondu : *« Naturellement. »*

Le département d'Etat américain a fait savoir qu'aucune poursuite pénale ne sera entreprise contre M. et Mme Timm pour s'être rendus à Téhéran pour y visiter leur fils.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a, cependant, précisé que d'autres familles d'otages pourraient éventuellement être poursuivies si elle ne respectaient pas cette interdiction. Il a ajouté que M. et Mme Timm ne seraient pas inquiétés étant donné que leur voyage avait eu lieu avant que l'interdiction, décidée le 17 avril, entre en vigueur.

Les sanctions pénales prévues en cas de violation de cette interdiction sont une amende pouvant s'élever à 2 000 dollars (8 500 F), et une peine d'emprisonnement allant jusqu'à cinq ans.

Libye

DEUX MILLE PERSONNES AURAIENT ÉTÉ ARRÊTÉES AU COURS DES DEUX DERNIERS MOIS POUR « CORRUPTION ».

Tripoli (*Reuter*). — Selon les milieux diplomatiques occidentaux de la capitale libyenne, environ deux mille personnes ont été arrêtées en Libye, au cours des deux derniers mois, sous l'accusation de « corruption ». De même source, on indique qu'un certain nombre de militaires, de haut grade figurent sur la liste.

Dans les milieux pétroliers, certaines informations circulent selon lesquelles le tiers des personnes arrêtées ont été exécutées. Les sources diplomatiques se refusent à confirmer ce chiffre tout en indiquant qu'un certain nombre d'exécutions ont vraisemblablement eu lieu. Parmi les personnes « décédées », après leur arrestation, figure M[e] Omar Dughayas, avocat connu.

Bien que la corruption soit considérable, le colonel Kadhafi semble avoir profité de d'épuration pour éliminer sous cette accusation un certain nombre d'éléments de l'opposition, parmi lesquels plusieurs militaires. La *télévision* a *diffusé, ces derniers* temps, plusieurs films sur le procès de personnalités traduites devant des tribunaux populaires. C'est ainsi que les Libyens ont pu assister, cette semaine, au procès de M. Badri Ali Hassan, ancien directeur des lignes aériennes libyennes. M. Hassan avait été arrêté, il y a plusieurs semaines, à l'aéroport, alors qu'il allait quitter le pays après avoir été accusé de corruption. Par ailleurs, plusieurs hommes d'affaires libyens n'ont pas regagné leur domicile après des voyages à l'étranger, probablement, par crainte d'être arrêtés à leur retour.

Egypte

La Cour de sûreté de l'État a fait preuve de clémence à l'égard des émeutiers de janvier 1977

De notre correspondant

Le Caire. — Les émeutes urbaines contre la vie chère les 18 et 19 janvier 1977, qui secouèrent l'Egypte, ont connu leur épilogue judiciaire le samedi 19 avril devant la Cour de sûreté de l'Etat au Caire. Les trois juges civils de ce tribunal d'exception ont prononcé un verdict de clémence.

Des quelque sept cents personnes interpellées en 1977 (dont deux ressortissants des Emirats arabes réunis) cent soixante-seize avaient été inculpées d'atteinte à la sûreté de l'Etat puis mises en liberté provisoire. Cent cinquante-cinq ont été acquittées. Vingt et une autres, reconnues coupables d' *« avoir distribué des tracts dans les transports en commun et collé dans deux universités des affiches appelant à manifester contre le régime*, ont été condamnées à des peines allant de un à trois ans de prison et à de légères amendes (l'équivalent de 550 F au maximum). De lourdes condamnations aux travaux forcés avaient été requises contre les prévenus.

Parmi les onze personnes les plus lourdement frappées (trois ans de prison) figurent... un mort, l'avocat Zaki Mourad, tué il y a quelques semaines dans un accident de la circulation (mais pour la bureaucratie il est toujours vivant), le poète communiste en fuite Fouad Negm, un jeune journaliste du *Chaab*, hebdomadaire du parti légal d'opposition travailliste, M. Ahmed Ismail (voir ci-contre), deux étudiants coptes, M. Boulos Rizgallah et M[lle] Magda Adli, deux autres femmes, deux ingénieurs partis pour l'Irak, etc.

Notons que quinze des cent *soixante-seize ex-accusés* seront de nouveau poursuivis en compagnie de quinze autres personnes dans une affaire indépendante du dossier des émeutes de 1977, la reconstitution du parti communiste égyptien interdit, révélée en août dernier (*le Monde* du 19 août 1979) et que le gouvernement vient de remettre à l'ordre du jour. *« Communistes, jusqu'à la mort ! »* ont scandé le samedi 19 avril devant la Cour de sûreté ces quinze prévenus qui nient toutefois les nouveaux faits mis à leur charge.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

L'opposant nu

De notre correspondant

Le Caire. — Ahmed Mustapha Ismaïl a vingt-six ans. Depuis cette année, il travaille à la rubrique de politique intérieure d'une publication cairote de l'opposition parlementaire. Son père était membre de la confrérie intégriste des Frères musulmans. Lui a préféré chercher d'autres voies. *« En 1977*, raconte-t-il, *j'étais étudiant en journalisme, et, lorsque les émeutes ont éclaté, je les ai suivies comme un futur professionnel tout en éprouvant, bien sûr, de la sympathie pour le peuple qui protestait contre la hausse des prix. »*

Arrêté cinq jours après la fin des troubles, il a passé deux ans en prison préventive avant d'être — dernier parmi les Egyptiens emprisonnés en janvier 1977 — mis en liberté provisoire. Le 19 avril, la Cour de sûreté de l'Etat a infligé au jeune opposant la même peine (trois ans d'incarcération) qu'à des ennemis déclarés, et anciens du régime, qui plus est entrés dans la clandestinité, comme M. Fouad Negm. D'où vient, dans ce *verdict de clémence, cette marque de sévérité à l'égard d'un* citoyen dont il est clair qu'il n'a joué jusqu'ici qu'un rôle tout à fait mineur dans l'opposition, et qui proclame aujourd'hui : *« Je suis contre tous les extrémismes, je suis pour le multipartisme »* ?

La réponse est peut-être dans la séance de déshabillage intégral qui, à l'époque, stupéfia les Egyptiens, à laquelle M. Ismaïl s'était livré en juin 1977, au cours d'une audience de la Cour de sûreté, pour protester contre les mauvais traitements dont il affirmait avoir été victime en prison, et qu'aucun responsable *officiel n'a démenti. Il s'agissait* d'un geste typiquement estudiantin que le raïs — lequel se veut un *« père pour chaque Egyptien »* — devrait comprendre lorsque, d'un trait de plume, il ratifiera le jugement de la Cour ou lui demandera de réexaminer certaines condamnations.

J.-P. P.-H.

DIPLOMATIE

La visite de M. Gromyko à Paris

(Suite de la première page.)

La bonne volonté manifestée par la France n'a pas plus été payée de retour dans d'autres domaines. Les Soviétiques n'ont pas esquissé un seul pas dans sa direction sur les problèmes du désarmement. En ce qui concerne l'Afghanistan, le Kremlin a opposé une fin de non-recevoir aux propositions de « neutralité » avancées par la Communauté européenne et s'est montré plus intéressé par une *« solution régionale »* à laquelle s'est employé sans grand succès le ministre cubain des affaires étrangères. Il s'agissait essentiellement pour Moscou de faire reconnaître l'actuel gouvernement de Kaboul par les Etats de la région, en particulier par le Pakistan. Dans ses rapports avec l'Europe occidentale, au contraire, l'U.R.S.S. souhaite mettre la « question afghane » entre parenthèses. *L'idéal pour elle serait qu'on n'en* parle pas puisqu'elle a été *« inventée de toutes pièces »* par le président Carter.

S'il faut absolument l'aborder, les Soviétiques répètent les mêmes arguments depuis quatre mois : l'armée rouge est venue à l'aide du peuple et du gouvernement afghans à leur demande ; il s'agit d'une opération de portée politique et géographique limitée ; les soldats soviétiques ne participent pas aux combats contre les rebelles, ils sont simplement chargés de la surveillance des frontières pour empêcher des ingérences extérieures.

Après le sommet franco-allemand de Paris, les Soviétiques avaient regretté que MM. Giscard d'Estaing et Schmidt aient donné des événements d'Afghanistan une explication directement puisée à Washington. Pour eux, la tension internationale date d'avant le « coup de Kaboul », elle a été provoquée par le revirement complet de la politique extérieure américaine.

Le principal objectif du Kremlin est de séparer l'Europe occidentale des Etats-Unis et, éventuellement, la France de la R.F.A. (dans la mesure où cette dernière leur apparaît comme le « cheval de Troie » de Washington en Europe).

Certains commentateurs ont cependant compris que l'entente franco-allemande était indispensable à une politique européenne indépendante, que l'U.R.S.S. souhaite et redoute à la fois. Ils se sont bruyamment félicités du refus de Paris de s'aligner sur Washington tout en affirmant que les *« forces démocratiques »* en France ne toléreraient pas un retour à l'atlantisme, ce qui avait valeur d'avertissement.

Le Kremlin s'efforce depuis des mois — exactement depuis le début de la discussion sur l'installation en Europe des armes nucléaires de théâtre — de convaincre les Européens qu'ils n'ont aucun intérêt à suivre les Américains. Les derniers événements leur ont fourni de nouveaux arguments : que ce soit à l'égard de l'U.R.S.S., en refusant de se joindre aux sanctions économiques et en refusant le boycottage des Jeux olympiques, que ce soit envers l'Iran en s'opposant aussi aux pressions américaines, ou à l'égard des pays producteurs de pétrole, les Européens doivent, selon Moscou, se désolidariser des actions de la Maison Blanche. La « solidarité atlantique » serait contraire à leurs intérêts nationaux, car le président Carter pratique le « chantage » et l' « aventurisme » dans ses rapports non seulement avec l'U.R.S.S. ou l'Iran, mais aussi avec ses alliés européens.

Au contraire, dit-on ici, l'Europe occidentale ne doit pas rester *« entre deux chaises »*. Elle a tout intérêt à négocier et à s'entendre avec l'Union soviétique, qui est, elle aussi, un Etat européen et avec laquelle elle a des responsabilités communes dans le maintien de la paix. Les commentateurs soviétiques ne cessent de vanter les *« résultats positifs »* de la coopération internationale, dans les domaines économique aussi bien que politique. Suivre les Américains, c'est y renoncer et mettre en cause une œuvre de dix ans.

Pour détourner les européens de la « solidarité atlantique », le Kremlin s'en tient à sa ligne traditionnelle. Il multiplie les propositions sur la limitation de la course aux armements. Dans une lettre à M. Waldheim, M. Gromyko vient de rappeler un catalogue qui ne contient pas moins de dix-sept têtes de chapitre. Ces propositions, de caractère très général et global, pourraient être relancées à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du pacte de Varsovie.

Sur le fond, cependant, la position soviétique n'a pas varié. La diplomatie française s'en est aperçue lors des dernières conversations sur le désarmement au début du mois de mars à Moscou. L'U.R.S.S. a certes repris à son compte le label, plus que l'idée, d'une conférence sur le désarmement en Europe proposée d'abord par M. Valéry Giscard d'Estaing, mais elle ne lui donne pas le même sens. Elle préfère s'en tenir à des *« mesures de confiance »* plutôt que de s'engager dans une réduction réelle des armements : elle veut inclure dans les négociations les armes nucléaires, alors que Paris considère que le danger principal pour l'Europe réside dans la concentration des armements conventionnels ; elle refuse d'inclure la partie européenne de son territoire dans le champ des négociations (quand il s'agit du désarmement, l'U.R.S.S. ne revendique plus son identité européenne, *mais son statut de grande puissance*).

Quant à la conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, les Soviétiques affirment toujours officiellement qu'ils tiennent à la réunir dans les délais prévus. Cette position a été inscrite dans tous les communiqués communs avec les pays frères. Sans doute le Kremlin peut-il craindre d'être mis en accusation, mais ses arguments sont déjà bien rodés et il pourra toujours faire valoir que l'Acte final d'Helsinki, dont il s'agit de vérifier l'application, ne s'étend pas à l'Afghanistan. Déjà avant la conférence de Belgrade en 1977 les Soviétiques avaient manifesté un manque d'enthousiasme frappant, voire une certaine inquiétude. Ils n'en avaient pas moins réussi à tirer leur épingle du jeu. Ils peuvent espérer qu'il n'en ira pas autrement à Madrid. Même si, dans le fond, ils souhaitaient un ajournement de la conférence, il paraît improbable qu'ils en prennent eux-mêmes l'initiative.

Car M. Gro-.-/ko répétera, à Paris, que l'U.R.S.S. est favorable à la poursuite de la politique de détente dans l'acception particulière dont on vient de découvrir, à la faveur des événements d'Afghanistan, qu'el'; ne correspondait pas à l'idée généralement admise. L'*« indivisibilité de la détente »*, chère au président de la *République française*, est une thèse *« tirée par les cheveux »*, a affirmé un commentateur de l'agence Tass. Dans les années 70, les Occidentaux sont intervenus dans le tiers-monde pour maintenir les régimes réactionnaires : *« le processus de la détente n'en continuait pas moins »*. C'est pourquoi l'Afghanistan ne peut et ne doit nullement remettre en cause le sort de la détente en Europe.

Dans leur volonté de placer entre parenthèses leur intervention à Kaboul et de poursuivre la détente telle qu'ils l'ont définie, les Soviétiques utilisent aussi bien leur diplomatie que la mobilisation de l'opinion publique internationale. Dans cette perspective, la visite officielle de M. Gromyko à Paris et la r'union, à quelques jours d'intervalle, des P.C. européens sont les deux moments d'une même stratégie.

DANIEL VERNET.

M. JEAN-MAX BOUCHAUD EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU PÉROU

Le *Journal officiel* du mercredi 23 avril publiera la nomination de M. Jean-Max Bouchaud comme ambassadeur au Pérou en remplacement de M. Paul-Henri Gaschignard.

[Né en 1925, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jean-Max Bouchaud a été en poste à Washington, à Bonn, au service d'information et de presse du Quai d'Orsay et à Rabat. Comme premier conseiller, il a été ensuite, pour la seconde fois, à Washington puis à Madrid ; il était, depuis 1975, ministre conseiller à Londres.]

● *L'entretien que devait avoir lundi 21 avril M. Cossiga avec le président Giscard d'Estaing* a été annulé. Le président du conseil italien étant souffrant a dû renoncer à la visite qu'il devait faire dans les capitales de la Communauté européenne pour préparer le conseil européen des 27 et 28 avril, qu'il présidera à Luxembourg.

A TRAVERS LE MONDE

Australie

● *UNE DANSEUSE DES BALLETS DE L'OPERA COMIQUE DE BERLIN*, Mlle Heidi Gersch, âgée de vingt ans, a demandé l'asile politique en Australie, alors que son groupe avait quitté Sydney pour l'Allemagne de l'Est, le dimanche 20 avril. — *(U.P.I.)*

Éthiopie

● L'ORGANISATION AMNESTY INTERNATIONAL affirme, le mardi 22 avril, que quatorze personnalités du monde politique et religieux ont *« disparu »* pendant leur emprisonnement en Ethiopie et ont peut-être été *tuées. Les autorités* éthiopiennes refusent la nourriture que l'on peut apporter aux détenus ce qui, dans le passé, a signifié que les prisonniers avaient été exécutés. Parmi les détenus disparus figurent l'ancien patriarche de l'Eglise orthodoxe Abuna Tewoflos, huit personnalités du régime d'Haïlé Sélassié incarcérées sans jugement depuis la révolution de 1974, et cinq membres du Mouvement socialiste pan-éthiopien, qui avait été interdit en août 1977. — *(A.P.)*

Guatemala

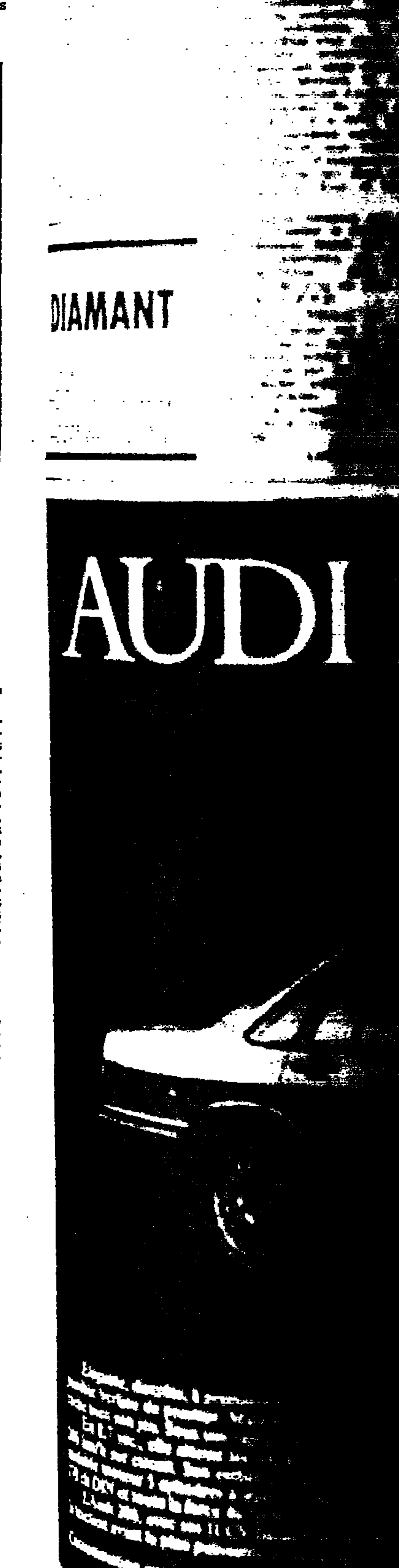
● UN ENGAGEMENT entre des guérilleros et une patrouille militaire dans la province de San-Marcos a fait neuf morts, a-t-on appris le lundi 21 avril à Guatemala. De bonne source, on annonce d'autre part que l'armée a bombardé au napalm des villages du département du Quiché. — *(Reuter.)*

Italie

● M. PAOLO ARNESTO, considéré comme le « roi des gitans » par les membres de cette communauté, est mort dimanche 20 avril à Novare, a-t-on appris lundi. Agé de cinquante-huit ans, il a été frappé de congestion cérébrale. Des centaines de gitans ont commencé à affluer à Novare, venus de plusieurs pays d'Europe, pour rendre un dernier hommage à leur « roi », auquel doit succéder son cousin, M. Stefo Arnesto. — *(A.F.P.)*

Turquie

● VINGT-TROIS PRISONNIERS POLITIQUES DE GAUCHE ont réussi à s'évader collectivement, lundi 21 avril, à Istanbul, au cours d'un transfert au palais de justice. — *(A.F.P.)*



PROCHE-ORIENT

LA SITUATION DANS LES DEUX YÉMENS

NORD : le président Abdallah Saleh maintient son indépendance à l'égard de Ryad

De notre correspondant

Beyrouth. — Après avoir *donné l'impression de se rapprocher* à nouveau de l'Arabie Saoudite, le Yémen du Nord paraît plus que jamais désireux de maintenir son indépendance à l'égard de son traditionnel protecteur, et sa politique de collaboration avec les marxistes et les radicaux du monde arabe.

Le message de solidarité adressé par le président nord-yéménite, M. Ali Abdallah Saleh, au *sommet* du Front de la fermeté, au cours de ses dernières assises de Tripoli, est venu démontrer après de multiples autres indices que ni le chèque saoudien de 300 millions de dollars parvenu à Sanaa le mois dernier ni le renvoi d'un ministre de l'information, plus ou moins progressiste, ne signifieraient un retour dans le giron du grand voisin, ainsi que certains ont pu le croire.

Le président nord-yémenite avait auparavant refusé d'avaliser un vieil accord sur la délimitation des frontières, considéré comme léonin par les milieux nationalistes nord-yémenites parce qu'il entérine l'incorporation au sein du royaume saoudien des territoires d'Assir, Najrane, et Jizane, historiquement yéménites. M. Abdallah Saleh a également refusé de renvoyer les experts soviétiques, d'annuler les fournitures d'armes de Moscou et d'interrompre l'envoi d'officiers stagiaires en U.R.S.S. De même, il poursuit toujours les pourparlers avec l'opposition progressiste regroupée au sein du Front national démocratique (F.N.D.) et avec le Yémen du Sud en vue de l'unité. Plus précisément, tandis que les Saoudiens déboursaient leurs millions, deux émissaires du F.N.D., MM. Sultan et Yahya négociaient secrètement à Sanaa avec le chef *de l'Etat.*

Les motivations du président Saleh n'ont pas manqué d'étonner. Il est en effet curieux de constater qu'un homme littéralement porté au pouvoir par les Saoudiens après l'assassinat du président Ghachemi, précisément parce qu'il n'avait pas d'assises populaires ni de soutiens solides dans l'armée, ait opéré une telle volte-face. Sans oublier qu'il a été sauvé par l'Arabie Saoudite, l'Irak et les Etats-Unis lorsqu'en février 1979 une petite guerre avec le Yémen du Sud commençait à mal tourner pour lui. Le revirement de M. Abdallah Salah peut s'expliquer par le comportement des Saoudiens, qui se seraient montrés particulièrement exigeants avec un homme qu'ils considéraient comme très docile. Ou, contrairement à toutes les prévisions, le nouveau chef de l'État s'est révélé être un nationaliste sourcilleux. Les Saoudiens ont alors cherché à le remplacer. Menacé, M. Adballah Saleh a recherché d'autres alliances, s'éloignant de plus en plus de Ryad. Il y a deux mois encore, le président nord-yéménite aurait éventé une tentative de coup d'Etat d'instigation saoudienne menée par deux officiers, Mohamed Al Ansi et Mohamed Salabani.

Un autre élément qui a sans doute influencé le comportement du président Saleh est le revirement intervenu au sein des grandes tribus — dont celle des Bakil — de plus en plus noyautées par le F.N.D.

Enfin le Yémen du Sud a décidé de miser sur le président Saleh et de lui faciliter la tâche, au moment même où celui-ci se sentait visé par les Saoudiens et leurs alliés irakiens. Les dirigeants d'Aden ont obligé le F.N.D. à suspendre la lutte armée et à engager le dialogue avec lui.

LUCIEN GEORGE.

SUD : l'élimination de M. Abdel Fattah Ismaïl ne semble pas devoir modifier la politique d'Aden

De notre correspondant

Beyrouth. — La révolution de palais qui a évincé M. Abdel Fattah Ismaïl du pouvoir au Yémen du Sud paraît être l'expression d'un rééquilibrage interne et d'une décrispation plutôt que d'une réorientation radicale de la politique étrangère de ce pays.

Doté d'un traité d'alliance avec l'Union soviétique, seul pays marxiste-léniste non seulement dans le Golfe mais dans tout le monde arabe, le Yémen du Sud ne va pas procéder à un renversement d'alliance. On en est en tout cas convaincu dans les milieux progressistes palestiniens, notamment au sein du F.D.L.P. de M. Hawatmeh, qui de longue date possède des relations privilégiées avec le régime sud-yéménite dont il partage l'idéologie. « *Affaire interne* », y dit-on, en soulignant que ses compagnons supportaient de plus en plus mal l'hégémonisme et l'omnipuissance de M. Ismaïl.

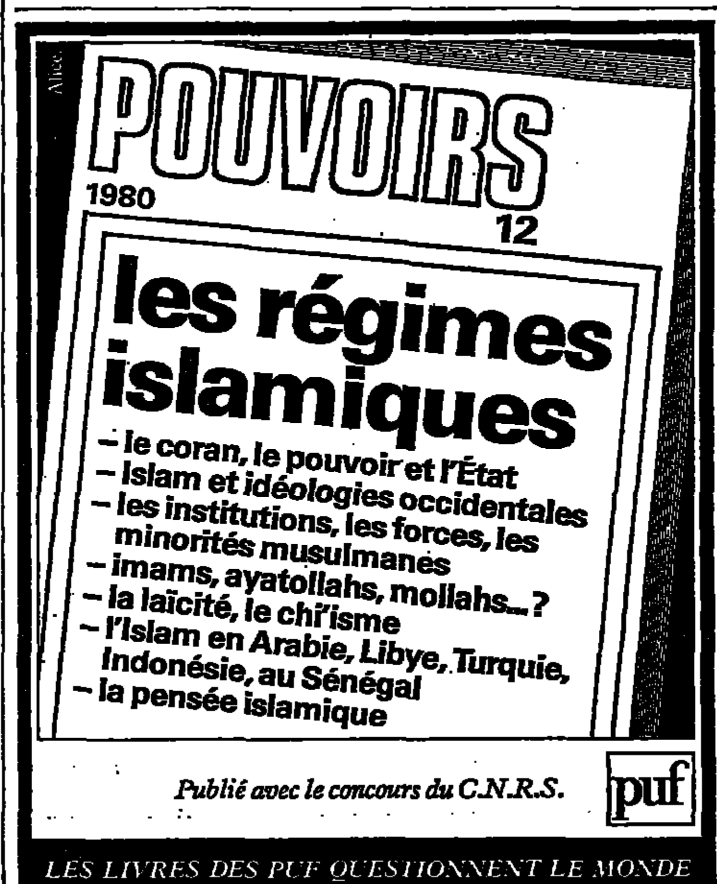
Que des rivalités internes aient joué, c'est certain. Celles-ci s'étaient cristallisées dès 1979 autour de l'« *affaire Mohsen* ». Voulant renforcer son contrôle sur l'armée, M. Ismaïl avait nommé un ministre de la sécurité de l'Etat, M. Mohammed Saïd Abdallah, dit Mohsen, qui prétendait exercer son autorité sur les services de renseignements militaires, au détriment du ministre de la défense. Celui-ci, M. Ali Antar, vieux compagnon du président Ismaïl, s'y était violemment opposé et avait finalement *obtenu une demi-victoire, le ministère* de la sécurité de l'Etat ayant été supprimé et remplacé par une commission présidée par le chef du gouvernement, M. Ali Nasser Mohammed. C'est ce dernier qui était ainsi sorti gagnant de l'épreuve de force, s'assurant de surcroît l'alliance non négligeable de M. Antar. Depuis lors, une lutte d'influence était en cours à Aden, qui vient de déboucher sur l'éviction de M. Ismaïl.

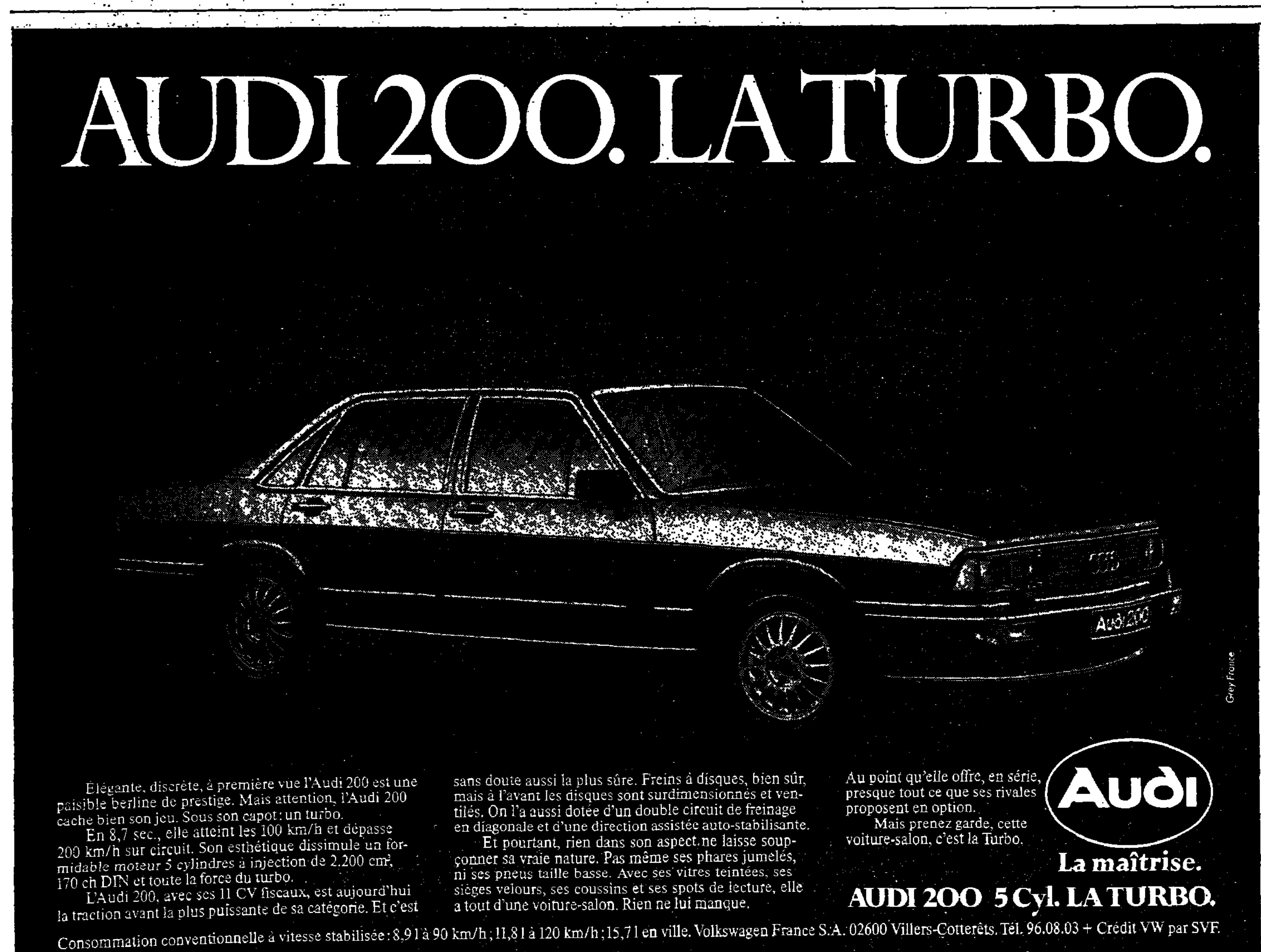
Le Yémen du Sud représente en tout cas un pays stratégiquement trop important, à l'entrée *du Golfe, pour que ses révolutions* de palais n'agitent pas aussitôt les chancelleries.

L'Union soviétique n'a pas officiellement réagi, mais les ambassadeurs d'Allemagne de l'Est et de Bulgarie ont été reçus par le nouveau chef de l'Etat, auquel ils ont transmis les félicitations de leurs gouvernements. Recevant les chefs des missions diplomatiques, le ministre sud-yéménite des affaires étrangères, M. Salem Saleh Mohammed, leur a assuré que « *la politique de son pays demeurerait inchangée sur le double plan interne et externe* », en même temps qu'il les informait officiellement de la démission de M. Abdel Fattah Ismaïl.

Simultanément, des émissaires sud-yéménites, porteurs de messages personnels du nouveau président, étaient dépêchés au Yémen du Nord, en Arabie Saoudite, au Koweït, dans les Emirats arabes unis, en Syrie, au Liban (c'est-à-dire auprès de la résistance palestinienne) et en Libye. On note que l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe figurent sur l'itinéraire des envoyés du président Nasser *Mohammed, en même temps que* les partenaires du Yémen du Sud au sein du Front de la *fermeté*. La presse de Beyrouth pense également que ce changement à Aden pourrait faciliter le règlement du conflit qui oppose, depuis plus d'un an, le Yémen du Sud à l'Irak et qui avait amené Bagdad à parrainer un front d'opposition sud-yéméniste présidé par M. Abdel-Kawi Mekkawi.

Sur le rapprochement avec le Yémen du Nord, principal partenaire du Yémen du Sud, on note que le nouveau président y a effectué, le 13 octobre 1979, une *visite officielle en qualité de premier ministre*; les bouleversements intervenus à Aden ne devraient donc pas avoir d'effets négatifs sur le processus, et c'est en quelque sorte à une « continuité » dans le changement que l'on serait en train d'assister à Aden. — L. G.





ASIE

Inde

La récente nationalisation de banques répond à des préoccupations autant électorales qu'économiques

De notre correspondant

New-Delhi. — A l'occasion de la nationalisation de six banques indiennes (« le Monde » du 17 avril), le ministre du commerce, M. Mukherjee, a indiqué que le gouvernement n'avait pas l'intention de prendre une mesure semblable à l'égard des banques étrangères. Ces douze dernières représentent actuellement 4,5 % du système bancaire indien, soit un pourcentage équivalent à celui des banques commerciales encore privées. Le gouvernement contrôle donc, à présent, 91 % du secteur bancaire.

Bien que les dernières nationalisations aient fait, dans les milieux financiers, l'effet d'une petite bombe, la presse relève que, dans le discours qu'il avait prononcé le mois dernier devant les dirigeants des banques du secteur public, le ministre des finances, M. Venkataraman, avait évoqué à plusieurs reprises la décision de Mme Gandhi de nationaliser, en 1969, quatorze banques. Il avait tenu, ce faisant, à rendre hommage à un premier ministre qui, avait-il noté, avait considéré à juste titre de telles nationalisations comme un instrument privilégié de transformation de l'économie.

Ces nouvelles nationalisations, a expliqué mercredi 16 avril Mme Gandhi avant de s'envoler pour l'Afrique, permettront d'aider davantage les couches les plus défavorisées de la population. La décision du gouvernement semble effectivement traduire une volonté d'exercer un contrôle accru sur les institutions financières, afin de faciliter la réalisation du programme économique et social contenu dans le programme électoral du parti de Mme Gandhi et d'atteindre les objectifs définis par la politique du crédit. Depuis le 6 mars dernier, le secteur public bancaire est tenu d'accorder, pendant les cinq prochaines années, 40 % de ses prêts (contre 33 % précédemment) aux secteurs déclarés prioritaires (petits agriculteurs, commerçants, travailleurs indépendants, petites entreprises), et ce, à des taux d'intérêt préférentiels.

Alors que l'Association des employés de banques a exprimé sa satisfaction et réclamé la nationalisation de l'ensemble du secteur bancaire, les milieux économiques, eux, ont accueilli plutôt fraîchement une décision qualifiée, par exemple, de « *triste et néfaste* » par le président de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie. Ce dernier s'est étonné de voir ainsi le gouvernement gaspiller son énergie alors que les tâches urgentes ne manquent pas. Cette nouvelle vague de nationalisations, a-t-il estimé, risque de perturber le climat des investissements.

Des arguments peu convaincants

Dans les milieux financiers on regrette également l'élargissement d'un secteur dont l'efficacité, fait-on remarquer, est loin d'être la qualité première. Et l'on déplore que disparaisse ainsi un très utile facteur de concurrence. « *A croire qu'on a voulu punir ces banques d'avoir été efficaces et dynamiques* », ironisait, jeudi, l'éditorialiste de *l'Hindustan Times* qui, évoquant la gestion des banques nationalisées depuis onze ans, n'hésitait pas à parler de fonctionnement « *scandaleux* ».

D'une manière générale, les mêmes milieux éprouvent une certaine difficulté à saisir la logique d'une décision qui a incontestablement surpris. On fait remarquer, au contraire, que rien ne laissait prévoir une telle démarche. Ainsi l'impression générale était plutôt que les piètres performances du secteur public, et plus particulièrement celles des charbonnages, avaient amplement démontré les dangers d'une approche économique doctrinaire et « *populiste* » et prouvé, par conséquent, la nécessité d'en revenir à des politiques plus pragmatiques.

Une impression étayée par plusieurs indices qui, pensait-on, laissaient augurer d'une attitude plus libérale du pouvoir politique, à l'égard notamment des multinationales. On citait également la position de M. Sanjay Gandhi, l'influent fils du premier ministre, plus que favorable, semble-t-il, à l'extension du secteur privé. Sans parler de ceux qui constatent que le parti communiste indien prosoviétique, hier allié de Mme Gandhi, étant aujourd'hui dans l'opposition, le premier ministre n'avait plus aucune raison de vouloir appliquer « *ses vieilles recettes* ».

Quant à l'argument selon lequel les dernières nationalisations permettraient au gouvernement de mieux contrôler la politique du crédit, il ne convainc guère les analystes économiques, qui soulignent les pouvoirs considérables dont disposait déjà, en la matière, le gouvernement, par l'intermédiaire de la Reserve Bank of India qui, observent-ils, « *peut faire faire aux banques tout ce qu'elle veut* ».

Rien d'étonnant si, dans ces conditions, et pour comprendre le geste du gouvernement, les observateurs indiens font appel à des considérations de politique intérieure. Ainsi, pc..: *The Hindoustan Times*, il ne s'agit ni plus ni moins que d'un « *gadget* » destiné à offrir à l'opinion « *une image populiste* », juste avant les élections qui se dérouleront les 27 et 30 mai dans neuf Etats de l'Union. « *A croire*, s'étonne *The Times of India*, *que le populisme exerce encore une séduction sur le premier ministre et son entourage.* »

Un étonnement partagé par l'un des quotidiens économiques indiens, *The Economic Times*, qui constate que si la carte de la nationalisation s'était inscrite, il y a onze ans, dans le cadre d'une lutte entre le *statu quo* et le changement, elle n'allumait plus, en revanche, aujourd'hui, la moindre étincelle dans une opinion aux prises avec l'inflation, la pauvreté et, dans certaines régions du pays, avec une très grave sécheresse.

Un jugement que ne partage nullement le *National Herald*, quotidien connu pour être très proche du pouvoir et dont l'analyse n'en a, par conséquent, que plus d'intérêt. Se plaçant résolument à contre-courant, il situe la décision du gouvernement dans la droite ligne de celle de 1969. Le message serait le même : un gouvernement qui veut réaliser une politique sociale doit pouvoir imposer ses priorités au secteur bancaire.

« *Trois ans après la chute de Mme Gandhi*, conclut ce journal, *le socialisme redevient l'objectif principal du gouvernement. Certes, la nationalisation, seule, ne conduit pas au socialisme, mais sans nationalisation point de socialisme.* »

PATRICK FRANCÈS.

Vietnam

La crise économique demeure très grave

- *Pénurie alimentaire*
- *Manque de crédits étrangers*
- *Corruption et bureaucratisme*

Le Vietnam vient de lancer un appel indirect à l'U.R.S.S. pour qu'elle lui fournisse « *1 milliard de roubles* » (1) de biens de consommation et matières premières, lui permettant ainsi de faire face à la crise économique.

« *Il suffit de 1 milliard de roubles pour que la situation économique s'arrange et que nous puissions acheter les biens de consommation et les matières premières qui nous font urgemment défaut* », a déclaré M. Hoang Tung, chef de la section propagande et formation idéologique du comité central du parti communiste vietnamien (P.C.V.), au cours d'une « causerie » avec les journalistes étrangers accrédités à Hanoï.

« *Nous sommes confrontés à une crise de pénurie générale*, a admis M. Hoang Tung. *Nous n'avons rien. La situation est particulièrement aiguë et grave pour les populations urbaines et les salariés (20 % de la population). Elle est meilleure pour les producteurs agricoles, qui, eux, ont de quoi manger.* »

Sur les causes de la crise, M. Hoang Tung, qui est aussi rédacteur en chef du quotidien du P.C.V., a précisé : « *Les objectifs du plan quinquennal 1976-1980 n'ont été atteints qu'aux deux tiers. Trois causes sont, à parts égales, responsables de cet échec : la Chine et les pays impérialistes, la nature et, enfin, notre mauvais travail.* »

« *Les forces hostiles au Vietnam*, a-t-il souligné, *se sont alliées pour l'attaquer. Personne ne veut plus nous consentir de crédits, commercer avec nous. Aucune compagnie, notamment les sociétés pétrolières, ne veut plus signer de contrats.* »

Après avoir rappelé les rigueurs du climat (sécheresses, puis inondations) au cours des dernières années, il a parlé de la troisième cause des difficultés graves du Vietnam : la responsabilité des Vietnamiens eux-mêmes. Il a dénoncé clairement « *le vol, la corruption et le bureaucratisme* », sans remettre en cause la nécessité de la socialisation. « *Si nous n'avions pas quasiment aboli le capitalisme au Sud*, a-t-il estimé, *la situation serait encore pire. Nous l'avons fait plutôt trop tard que trop tôt. Notre économie est déjà collectivisée et le restera. Ce qui est nouveau, c'est que nous avons résolu de sortir d'une économie de guerre où il fallait produire à tout prix.* »

« *Nous vivons de liseron d'eau* (sorte d'épinard) *et d'eau claire, c'est vrai*, a conclu M. Hoang Tung, *mais nous sommes indépendants, souverains et dignes.* » — *(A.F.P.)*

(1) Un rouble = 6,37 F.

Afghanistan

LE PAKISTAN REJETTE LA PROPOSITION DE CONVERSATIONS AVEC KABOUL

Le général Zia Ul Haq a déclaré, lundi 21 avril, que le Pakistan rejetait la récente proposition du régime de Kaboul d'engager des conversations directes entre les deux pays en vue de désamorcer la crise afghane (*le Monde* du 19 avril). Le Pakistan s'en tiendra à la résolution prise en janvier par la conférence extraordinaire des ministres des affaires étrangères des pays islamiques, qui a invité ses membres à rompre leurs relations diplomatiques avec Kaboul, a précisé le chef de l'Etat au cours d'une conférence de presse. Il a également indiqué que des « *conversations suivies* » se poursuivaient au sujet de la crise afghane avec les responsables soviétiques.

D'autre part, le vice-premier ministre afghan, Sultan Ali Kechtmand, a déclaré, dans une interview publiée lundi 21 avril par l'agence Tass, que la présence soviétique en Afghanistan est « *un facteur important de la défense de la souveraineté nationale, de l'indépendance et de l'intégrité afghanes* ». Il s'est également félicité de l'aide économique soviétique, déclarant : « *Environ cent quarante projets industriels et agricoles ont été réalisés ou sont en cours de l'être avec le concours soviétique.* »

Enfin, le mouvement de résistance islamique Hezbi-Islami a fait état de combats récents, au cours desquels le groupe a perdu deux responsables religieux, MM. Molvi Mahmoud et Moujahid Babrak. Ils ont été tués dans la province du Paktia lors de bombardements de l'aviation soviétique. Des bombardements ont également fait des victimes au nord-est de la province de Kunduz. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Chine

Un journal de Shangai a interrompu la publication d'articles critiques sur Mao

De notre correspondant

Pékin. — L'appréciation du personnage historique de Mao Tse-toung prête en Chine à de difficiles débats. Le 10 avril dernier le quotidien de Shanghai *Wen Hui Bao* commençait la publication d'une série d'articles sur un des épisodes-clés de la révolution culturelle — l'affaire du « *contre-courant de février* » (1967) — extrêmement documentés et fondés notamment sur des renseignements recueillis par l'auteur M. Ji Xizhen auprès de personnalités impliquées, comme victimes, dans les événements de l'époque, dont deux membres actuels du bureau politique : MM. Nie Rongzhen et Xu Xiangqian.

Pour la première fois dans la presse chinoise, il était question de « *la soi-disant grande révolution culturelle prolétarienne* » et des accusations précises étaient portées contre le président défunt. C'est à partir de la circulaire du 16 mai (1966) dont l'auteur était Mao que le pays fut « *jeté dans la terreur blanche* ». C'est sur instruction de Mao que le dazibao de l'étudiante Nie Yaanzi — au demeurant inspiré par Kang Sheng — fut diffusé à travers la Chine contre l'avis formel de Chou En-lai, entraînant des attaques généralisées contre les cadres de l'enseignement et le début de « *la guerre civile* » en août 1966.

Encore, le texte de Mao « *Bombardez les états-majors* » ne fut applaudi qu'en apparence et fit en fait « *naître le doute au fond des cœurs* ».

Trois articles de ce goût avaient déjà été publiés, et l'on attendait la suite avec intérêt lorsque, le 14 avril, la série cessa de figurer dans les pages du *Wen Hui Bao*. Un jour passa, puis deux. Enfin, le 16 avril, le journal publiait un bref message de M. Ji Xizhen : « *Mes articles sur l'histoire du contre-courant de février doivent être retouchés. Je souhaite que leur publication soit temporairement interrompue.* » Dont acte, mais les précédents à ce genre de contretemps sont rares dans l'histoire de la presse chinoise.

Sans doute par pure coïncidence, le dernier numéro de la revue théorique du P.C.C., *le Drapeau rouge*, distribué le 16 avril, comporte un article où l'on peut lire que « *le camarade Mao fut un grand marxiste, un grand révolutionnaire prolétarien et un grand stratège, l'un des fondateurs du P.C.C., de la République populaire de Chine et de l'armée populaire de libération chinoise, un représentant éminent du parti communiste et du peuple chinois* ». « *Il s'agit là de faits historiques qui ne sauraient être mis en doute* », ajoute *le Drapeau rouge* qui définit la pensée de Mao comme « *le patrimoine précieux de notre parti et de notre peuple, destiné à jouer un rôle directeur essentiel, dans le présent comme dans l'avenir, dans la conduite de la révolution* ».

Rappelons que le *Wen Hui Bao* fut le journal où parut en novembre 1965 l'article, signé de Yao Wenyuan, généralement considéré comme le coup d'envoi de la révolution culturelle. C'est dans ses colonnes que furent publiés également en mars 1976 des commentaires jugés critiques à l'égard de Chou En-lai. Un journal à suivre...

ALAIN JACOB.

Hongkong

Les chefs d'entreprise sont déçus par leurs expériences d'investissements dans une « zone industrielle spéciale » chinoise

Correspondance

Hongkong. — Le nom de Shenzhen n'évoquait, il n'y a pas si longtemps, qu'un bourg chinois, le premier en sortant de Hongkong, dont la quiétude, l'atmosphère campagnarde, contrastaient de façon saisissante avec le rythme trépidant de la vie dans la colonie britannique. Un an après qu'une directive de Pékin lui eut donné le statut de « *zone industrielle spéciale* », Shenzhen, livrée aux bulldozers, est méconnaissable. Plus de cent usines y ont été construites. Quelque deux cents contrats y ont été passés avec des investisseurs étrangers — en grande majorité de Hongkong — sous la forme d'« *accords de compensations* », mais aussi de « *production associée* » (*Joint Ventures*), la Chine fournissant la main-d'œuvre — parfois les matières premières, — les sociétés privées fournissant équipement et savoir-faire technologique. Ces accords recouvrent, pour l'essentiel, le traitement de produits semi-manufacturés (assemblage de véhicules, de composants électroniques, confection de vêtements).

Pourtant, de l'avis de beaucoup d'hommes d'affaires, de graves problèmes continuent à refroidir l'enthousiasme des investisseurs potentiels. En définitive, peu d'entreprises d'envergure — étrangères ou de Hongkong — ont choisi d'investir à Shenzhen, et beaucoup de chefs d'entreprise de Hongkong reconnaissent ne l'avoir fait que pour « *être présents* » en Chine, dans l'attente de progrès futurs. Les bas salaires ne suffisent pas, en effet, à pallier les désavantages que constitue la très basse qualification de la main-d'œuvre, aggravée par des mœurs bureaucratiques peu propices à stimuler la production. Des exemples multiples nous en ont été fournis. Selon un résident de Hongkong, dirigeant une entreprise moyenne (une centaine d'ouvriers) de composants électroniques, « *la main-d'œuvre est fournie par l'administration chinoise, très souvent en dépit du bon sens. Il nous fallait une main-d'œuvre semi-qualifiée, ayant des notions d'électronique. Or nous avons vu arriver des ouvriers qui étaient spécialisés dans la réparation des bicyclettes* ». Notre interlocuteur se montre d'autant plus amer qu'il compte parmi ceux qu'on appelle à Hongkong, « *les capitalistes rouges* », défenseurs du régime de Pékin. Selon lui, la corruption est omniprésente à Shenzhen. « *Deux jours avant la date prévue pour l'inauguration de l'usine, rien n'était fait. Il a fallu un pot-de-vin de 1 000 dollars de Hongkong, donné au cadre responsable de la construction, pour que l'on se mette à la construction du rez-de-chaussée. La construction du premier étage n'a vraiment commencé qu'après un autre pot-de-vin.* »

Il cite également, non sans colère, le cas de ce cadre d'une usine de Shangai, avec laquelle sa compagnie projetait de signer un contrat d'achat, venu spécialement à Shenzhen, aux frais de l'Etat... pour négocier le montant de son pot-de-vin. Mais ce sont surtout le rythme et la conception du travail en usine qui, toujours selon notre interlocuteur, font problème.

Le salaire qui revient personnellement à chaque ouvrier n'est, tout compte fait, que très légèrement supérieur à un salaire normal d'ouvrier en Chine. Dans ces conditions, la productivité reste extrêmement faible — selon les critères de Hongkong — les stimulants matériels étant insuffisants, et les rapports de travail entre employeur et employés doivent toujours passer par l'intermédiaire des cadres. Ceux-ci s'adaptent mal aux temps nouveaux et aux impératifs de productivité qui sont ceux des entrepreneurs capitalistes, comme en témoigne ce règlement en vigueur dans la « *nouvelle zone économique* », selon lequel les travailleurs dont la productivité serait jugée « *très mauvaise* » devraient subir une « *rééducation* » assortie d'une importante diminution de salaire.

HENRI LEUWEN.

DROITS DE L'HOMME

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION INTERAMÉRICAINE

ARGENTINE : un rapport accablant pour le régime

Buenos-Aires *(A.P.)*. — Le gouvernement argentin a autorisé samedi 19 avril la publication des conclusions d'une commission interaméricaine des droits de l'homme, qui dénonce dans son rapport la pratique de la torture, des exécutions sommaires et d'autres violations des droits de l'homme en Argentine. Le gouvernement a donné le feu vert à la publication pour tenter sans doute d'amortir l'impact de la divulgation intégrale de ce rapport, que la commission doit publier *cette semaine* à *Washington*.

Le document de 400 pages donne des dates et des lieux précis, o ùde nombreux suspects ont été torturés et tués, ainsi que des détails sur les tortures. Les deux pages de conclusions publiées à Buenos-Aires sont toutefois rédigées en termes généraux et plutôt vagues.

Le document, basé sur l'enquête de la commission effectuée en septembre dernier à Buenos-Aires, déclare que *« de nombreuses et graves violations des droits fondamentaux de l'homme »* ont été commises en Argentine entre 1975 et 1979. Il accuse les forces de sécurité d'avoir tué *« de nombreux hommes et femmes après leur arrestation »*, et déclare que *« les milliers de détenus disparus »* sont présumés morts. Les détenus ont été soumis *« à l'utilisation systématique de la torture et à d'autres traitements cruels, inhumains et dégradants, dont la pratique a pris un caractère inquiétant »*.

Le lieutenant-colonel Bonino, porte-parfole de la présidence, a demandé aux journaux de « minimiser » les conclusions de la *commission et de réserver une* plus grande place à une réponse officielle du gouvernement.

Une revue de droite, *Somos*, affirme que la commission, *sur* pression de Buenos-Aires, avait supprimé les noms des officiers directement mis en cause et inclus dans son rapport des violations commises sous le régime d'Isabel Peron. Le président Videla, faisant allusion aux accusations de la commission, a déclaré que la meilleure réponse est *« le fait que le peuple argentin a accepté que les morts et les disparus, tant du côté civil que militaire, sont le prix à payer dans le combat contre la subversion »*.

COLOMBIE : une enquête sur les tortures

Bogota (A.F.P.). — La Commission interaméricaine des droits de l'homme a entrepris, lundi 21 avril, une enquête pour déterminer si la torture est utilisée en Colombie. Elle s'est entretenue de ce problème avec M. Julio Cesar Turbay, chef de l'Etat colombien, en présence de MM. Hugo Escobar Sierra, ministre de la justice ; German Zea Hernandez, ministre de l'intérieur, et le général Luis Carlos Camacho Leyva, ministre de la défense.

M. Edmundo Vargas Carreno, secrétaire général de la commission (qui dépend de l'Organisation des Etats américains), a indiqué à la presse que la commission a reçu plusieurs dénonciations de tortures lors de son premier jour d'enquête, et qu'elle visitera les prisons où sont détenus des guérilleros et d'autres personnes qui affirment avoir été victimes de sévices. Il a ajouté que la commission se rendra dans les principales villes afin de recueillir les plaintes qui seront formulées.

Interrogé sur l'éventualité d'une visite de la commission à l'ambassade dominicaine occupée, où elle a été invitée par le chef des guérilleros du M. 19, qui retiennent dix-neuf personnes en otage, il a refusé de faire tout commentaire. Selon certaines informations, cette visite aurait lieu le jour où la commission doit rencontrer les avocats d'un groupe de guérilleros qui sont jugés par un conseil de guerre.

A LA FACULTÉ DES SCIENCES D'ORSAY

Le Comité Orlov reçoit Alexandre Zinoviev

Le philosophe et logicien Alexandre Zinoviev participera, le mercredi 23 avril à midi, à la conférence-débat organisée à la faculté des sciences d'Orsay (bâtiment 425, amphithéâtre de mathématiques) par le comité créé dans cette faculté pour la défense du physicien soviétique Youri Orlov, actuellement en prison.

Les Hauteurs béantes et *l'Avenir radieux* (édit. L'âge d'homme, Lausanne), ces satires mordantes de la vie quotidienne en U.R.S.S. et des travers inhérents à *l'homo sovieticus*, ont fait connaître leur auteur en Occident dès 1977. En arrivant en août 1978 à Munich, où il vit depuis lors, Zinoviev avait ramené encore deux ouvrages, *les Notes d'un veilleur de nuit* et *Dans l'antichambre du paradis* (qui paraît ces jours-ci en français). Il y a quelques mois, son éditeur suisse a rassemblé dans *Sans illusions* les articles et conférences où il confirme sa vision du marxisme.

L'exil n'a pas rendu sa pensée stérile, et c'est inlassablement qu'il continue à scruter l'U.R.S.S., ses dirigeants et sa population, et surtout l'ambiguïté de leurs rapports. Il n'y a pas pour lui *« un pauvre peuple innocent qui a été trompé par un méchant parti »*. Son ouvrage annoncé, *la Maison jaune* (titre à double sens : il signifie en russe maison de fous et évoque la couleur dans laquelle sont peints tous les bâtiments des facultés des sciences humaines), a été achevé en Occident. Zinoviev entend y illustrer sa thèse essentielle à travers le destin d'un homme jeune. Apparemment semblable aux autres Soviétiques, il est prêt à tout pour *« s'adapter »* et faire une petite carrière, mais il aura une fin tragique, car il est trop individualiste pour que la collectivité puisse l'accepter.

« Notre marécage natal »

L'auteur veut montrer comment le régime *« est entré dans le sang, la chair et la psychologie des gens rendant tout changement impossible »* et à quel point *« ses racines sont inextirpables »*.

« Nous haïssons ce régime, nous disait-il récemment, *mais nous ne pouvons vivre dans aucun autre : c'est notre marécage natal. Je ne vois pas d'issue politique à cette situation. Certains en trouvent une dans une fuite à l'intérieur d'eux-mêmes, d'autres la recherchent dans les accusations, les réformes, le terrorisme individuel ou collectif, la religion ou les valeurs morales. Il n'y a pas de panacée. Il faudrait sans doute un ensemble de tout cela. Personnellement, je suis pour la révolte personnelle. Mais ce n'est évidemment pas une solution pour la société. »*

Pour Zinoviev, la défense des droits de l'homme, qui est le fait d'une poignée d'hommes et de femmes admirables, accapare toute l'attention, y compris celle des dissidents. A son avis, ceux-ci perdent le contact avec les préoccupations véritables des jeunes : choix d'une carrière, des distractions, des vêtements, accès à la culture, etc. *« Ces jeunes,* affirme-t-il, *sont des Européens qui vivent tout simplement dans des conditions plus difficiles que leurs pareils du reste de l'Europe. Ils ne veulent pas tous émigrer. Mais ils ont besoin d'apprendre à vivre. La révolution sexuelle commence à peine. (...) Oui, le peuple russe a besoin d'apprendre à vivre : savoir manier l'épée mieux que la massue, à apprendre à escalader le balcon pour conquérir une maîtresse, plutôt que de s'en tenir aux coucheries. »*

Son livre suivant, il y pense déjà, évoquera ce qui manque le plus à ses yeux en ce monde : la bonté et la compassion à l'égard des êtres humains. Ce diable d'homme écrit plus vite qu'on ne saurait le lire en recensant les richesses de son œuvre.

A.M.B.

EUROPE

Espagne

Les poursuites judiciaires contre les journalistes se multiplient

De notre correspondant

Madrid. — Les journalistes espagnols commencent à s'inquiéter pour leur sort et celui de la liberté d'expression. Il ne se passe pas de semaine sans que l'un d'entre eux soit poursuivi par les autorités pour une information ou un commentaire mettant en cause la justice, la police, l'armée ou la religion.

Récemment, un chroniqueur de l'hebdomadaire communiste *La Calle*, Ricardo Cid Canaveral, était emprisonné plusieurs jours à Madrid à la suite de deux articles critiquant le système judiciaire, et parce qu'il n'avait pas comparu à une des nombreuses citations qui lui avaient été faites. A peine était-il libéré qu'une autre « mauvaise nouvelle » apparaissait à la première page des journaux : une jeune cinéaste, Mme Pilar Miro, a été inculpée par la justice militaire pour avoir montré dans son dernier film (qui a été mis sous séquestre) comment la garde civile au début du siècle avait torturé des paysans de la région de Cuenca pour leur faire avouer un crime qu'ils n'avaient pas commis.

Deux directeurs de journaux ont été inculpés, eux aussi, par la justice militaire pour des articles — jugés alarmistes — sur l'armée. Un reporter de l'hebdomadaire de Barcelone *Interviu*, M. Xavier Vinader, s'est réfugié en Suède afin d'échapper à la prison. Un juge de Madrid l'a inculpé pour avoir désigné aux balles de l'ETA des activistes d'extrême droite opérant au Pays basque : il avait donné leurs noms et leur adresse dans ses reportages.

Il y a un an un journaliste canarien était traduit en justice pour le contenu d'une interview imaginaire... avec Dieu. Il a tout de même été relaxé. Un dessinateur du journal satirique *El Papus*, risque, quant à lui, trois mois de prison pour une bande dessinée jugée sacrilège à l'égard du sacrement de l'eucharistie.

L'hebdomadaire *La Calle*, qui rapporte ces faits, a recensé une soixantaine de cas du même genre. Cette avalanche de poursuites judiciaires s'est produite sans que les partis et les organisations de gauche, à l'origine, réagissent beaucoup. Ils viennent néanmoins de créer un *comité pour la liberté d'expression*. En outre, les socialistes ont interpellé le gouvernement au Parlement à propos de l'inculpation de Mme Pilar Miro, et quarante-deux députés du P.S.O.E. ont signé un texte prenant la défense de la cinéaste.

Le rétablissement de la démocratie a conduit à une rapide expansion de la presse d'opinion, mais les lecteurs se sont vite fatigués. Plusieurs titres ont disparu. A quelques exceptions près — la plus notable étant le quotidien *El Pais* qui s'est acquis une réputation internationale — la nouvelle presse a déçu. Spéculation, articles à sensation, campagnes d'origine douteuse, commentaires téléguidés ont trop souvent composé le menu de quotidiens ou d'hebdomadaires qui étaient nés sous le signe du changement.

L'armée et l'administration post-franquiste n'avaient évidemment pas besoin de tels exemples pour retrouver leurs réflexes d'autrefois. D'anciens mécanismes se sont remis en marche. Les juges militaires s'estiment encore autorisés à poursuivre ce qui dans d'autres pays démocratiques relève de la juridiction civile.

La presse se demande même s'il n'est pas interdit, désormais, de mettre en cause certains épisodes du franquisme. Un dirigeant des commissions ouvrières, le syndicat communiste, M. Francisco Garcia Salve, membre du comité central du P.C.E., a été condamné, il y a deux semaines, à trois ans et quatre mois de prison parce qu'il avait raconté dans un livre interdit depuis deux ans — et intitulé *Je crois en la classe ouvrière* — comment on torturait et jugeait sous le régime antérieur...

CHARLES VANHECKE.

R. F. A.

M. HEINRICH KÖPPLER, CHEF DE FILE DE LA C.D.U. EN RHÉNANIE DU NORD-WESTPHALIE, EST MORT.

(De notre correspondant.)

Bonn. — Le président du groupe chrétien-démocrate au Landtag de *Rhénanie du Nord-Westphalie*, M. Heinrich Köppler, est mort dimanche 20 avril à Düsseldorf, à l'âge de cinquante-quatre ans, à la suite d'une crise cardiaque. M. Köppler devait conduire la liste de la C.D.U. aux élections régionales du 11 mai prochain dans ce Land. Ces élections sont *considérées comme un test national*, quelques mois avant les élections au Bundestag. Il est probable que le parti chrétien-démocrate désignera comme nouveau candidat au poste de ministre-président du Land, M. Kurt Biedenkopf, malgré les critiques que lui font un grand nombre de *membres de la C.D.U. Le professeur* Biedenkopf, ancien secrétaire général du parti, s'entend mal avec les dirigeants de la C.D.U. depuis qu'il a pris parti pour la candidature de M. Franz-Josef Strauss, président de la C.S.U. (chrétiens sociaux bavarois) et ministre-président de Bavière, à *la chancellerie*, contre celle de M. Helmut Kohl, président de la C.D.U.

(Intérim.)



Le R.P.R. et plusieurs mouvements gaullistes coordonnent leur doctrine et leur action

Une commission gaulliste d'étude et de réflexion a été constituée lundi 21 avril à l'issue d'une réunion groupant onze mouvements gaullistes de diverse importance, dont le R.P.R. (1). Cette commission, présidée par M. Roland Nungesser, ancien ministre, député R.P.R. du Val-de-Marne, remplace le comité de liaison des mouvements gaullistes, que présidait également le maire de Nogent-sur-Marne, et qui avait été fondé en 1972 à l'initiative de Georges Pompidou.

La présence à cette réunion de MM. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et Jean Charbonnel, délégué général à la participation, montre que le mouvement que préside M. Jacques Chirac donne sa caution à cette initiative. Le maire de Paris s'en était d'ailleurs récemment entretenu avec M. Nungesser. Celui-ci a pu ainsi indiquer : *« C'est la première fois que les représentants de tous les mouvements gaullistes se réunissent au sein d'une même structure de travail qui situe sa démarche au plan de la doctrine et du « projet de société » en accord avec le R.P.R. »*

Le comité, créé en 1972, avait connu une existence à éclipses. Après avoir établi une « charte du gaullisme » directement inspirée de la philosophie politique du général de Gaulle, ses membres ont constitué en mai 1979 le Carrefour du gaullisme, qui s'est surtout manifesté par des attitudes fort critiques à l'égard de M. Chirac et qui a même tenté de séduire, après les élections européennes, les gaullistes hostiles au R.P.R. et plus proches du « giscardisme ». Cet essai n'a eu qu'un succès relatif et éphémère.

La commission qui vient d'être créée regroupe maintenant des petites formations dont la plupart sont ou bien proches du R.P.R., ou bien dans la mouvance du gaullisme de gauche dit d'« opposition ». La mise à jour de la doctrine à laquelle elle va procéder à travers huit commissions spécialisées pourrait donc aboutir à des propositions fort différentes de celles de la « société libérale avancée » d'inspiration « giscardienne ». Si la commission se refuse à participer au combat politique immédiat, elle espère cependant que ses conclusions seront prêtes au début de 1981.

Parallèlement à cette création, le comité de liaison des mouvements gaullistes, fondé par M. Jean Charbonnel, à l'initiative de M. Chirac, au début de 1980, va intensifier son action et conserver seul cette dénomination. Dès jeudi 24 avril, il tiendra une réunion au cours de laquelle M. Jean Méo, secrétaire général adjoint du R.P.R., prendra la parole. M. Charbonnel espère organiser une coordination de l'action politique immédiate avec tous les groupements qui participent à la commission d'étude, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas. Toutefois, M. Nungesser participera pour la première fois, mais à titre personnel, à cette réunion.

Ainsi, une sorte de répartition des compétences s'esquisse-t-elle dans la mouvance gaulliste : la définition de la doctrine à long terme autour de M. Nungesser, les modalités de l'action politique autour de M. Charbonnel. Cette double coordination s'est réalisée en accord total avec le R.P.R. et avec M. Chirac, qui, cette fois-ci, n'ont été l'objet d'aucune critique. Tous les gaullistes anciens ou récents, membres de ces groupements qui conservent leur autonomie, semblent, il est vrai, redécouvrir, comme toujours dans les périodes agitées, les vertus du compagnonnage.

ANDRÉ PASSERON.

(1) Participent à la Commission gaulliste d'étude et de réflexion : le R.P.R., le Carrefour Ve République de M. Jean Runel, Carrefour du gaullisme, le Centre d'études et de recherches Egalités et Libertés (CEREL) de M. Paul Rivière, la Fédération des républicains de progrès d· M. Pierre Dabezies, Nouvelle Frontière, Femme-Avenir de Mme Papon, Initiative républicaine et socialiste de M. Léo Hamon, le Mouvement pour le socialisme par la participation de M. Billotte, P[résence] et Action du gaullisme de M. Pierre Messmer, l'Union des jeunes pour le progrès, ainsi que MM. Pierre Emmanuel de l'Académie française, Bernard Tricot, François Goguel et le général Gambiez.

N'ont participé à la réunion du 21 avril ni l'Union démocratique du travail de M. Debû-Bridel qui avait donné son accord de principe, ni l'Union gaulliste pour la démocratie de M. Granval qui n'avait pas été conviée.

● *M. André Bord*, ancien ministre, député R.P.R. du Bas-Rhin, écrit, dans le journal *l'Alsace*, du 20 avril : *« Il n'y a plus de gouvernement, plus de majorité. Seule consolation : il n'y a plus d'opposition non plus. »* Il ajoute : *« Je crains que ce qui est écrit dans la note Peyrefitte soit vrai. (...) Ce n'est pas avec ces méthodes que l'on rassemble des hommes politiques : on provoque au contraire un phénomène de rejet. J'ai l'impression que l'on perd un peu les pédales. Cela est bien triste. Ce n'est pas ainsi que l'on dirige les affaires d'un pays. »*

Avant le débat à l'Assemblée sur la participation

LES RÉACTIONS DANS LES MILIEUX SYNDICAUX ET PATRONAUX

« L'entreprise a deux composantes : le capital et le travail », rappelle M. Jean Menu dans une tribune libre publiée par *le Forum international* du 22 avril. Le secrétaire général de la C.G.C. précise quels sont, à ses yeux, les critères de la participation, notamment *« la présence des représentants de l'encadrement, avec voix délibérative, dans les conseils d'administration et les conseils de surveillance »*.

M. Jean Menu ne considère pas que le fait d'être élu fasse de ces nouveaux administrateurs des *« administrateurs au rabais »*, comme l'a affirmé à nouveau, lundi 21 avril, M. François Ceyrac, président du C.N.P.F.

La C.G.C. précise qu'elle est favorable à la participation sous deux importantes réserves : les cadres siégeant au conseil d'administration ne doivent pas être révocables par l'assemblée des actionnaires, et ne doivent pas être responsables sur leurs biens personnels.

M. Serge Dassault, président de l'Association française pour la participation dans les entreprises, s'est prononcé de son côté *« pour une participation libérale et non contraignante »*. *« Une représentation des représentants des salariés aux conseils d'administration ne peut être que facultative »*, souligne de son côté l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, pour qui *« il ne saurait y avoir inégalité de droits et de devoirs entre ceux qui siègent dans les organes sociaux »*.

Signalons enfin deux autres prises de position. Celle de la C.F.D.T. (Union confédérale des ingénieurs et cadres), qui se prononce contre la proposition de loi et qui suggère la création de commissions économique et technologique. Celle également de la C.F.T.C., qui qualifie l'actuelle proposition de *« gadget publicitaire de mauvaise qualité »*.

● M. ROBERT MENU, vice-président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes de gauche) a déclaré : *« Les institutions de participation existent déjà, depuis la création, en 1945, par le général de Gaulle, des comités d'entreprise — comités dont le rôle a été une première fois renforcé, toujours sous le général de Gaulle, par la loi du 18 juin 1966. Elargir encore les pouvoirs des comités d'entreprise pour qu'ils se rapprochent progressivement de ceux des conseils d'administration et de surveillance, telle nous paraît être la seule voie sérieuse vers l'association du capital et du travail.*

● *M. Pierre Aymard*, conseiller maître à la Cour des comptes, qui s'était rendu à la Réunion, à la demande du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, pour rencontrer les dirigeants du cartel regroupant les huit principaux syndicats de l'île, est rentré, dimanche 20 avril, à Paris sans avoir pu mener à bien sa mission, ceux-ci ayant refusé de se rendre au rendez-vous fixé. — *(Corresp.)*

M. Marchais dénonce les « convergences » de M. Mitterrand avec le chef de l'État

M. Georges Marchais a répliqué lundi 21 avril, aux propos tenus, la veille, par M. François Mitterrand (« le Monde » du 22 avril), en accusant le premier secrétaire du P.S. d'adopter ouvertement des positions qui convergent avec celles du président de la République, tout en soumettant l'action de M. Giscard d'Estaing à une critique d'inspiration « carteriste » et en « recourant à un anticommunisme systématique ». Le secrétaire général du P.C.F. a de nouveau attaqué M. Mitterrand pour ses « échecs successifs », qui, selon M. Marchais, font de l'ancien candidat de la gauche à la présidence de la République un homme « usé ».

En concentrant ses critiques sur M. Mitterrand, le P.C.F. vise, au-delà du premier secrétaire du P.S., le parti lui-même, dont il continue d'incarner l'unité et dont les communistes cherchent à entamer le crédit auprès de l'électorat populaire. En même temps, les dirigeants du P.C.F. semblent donner raison à ceux qui, au P.S., estiment que M. Mitterrand serait le candidat socialiste le plus redouté des communistes dans la campagne présidentielle. On peut se demander, cependant, s'il n'est pas de l'intérêt du P.C.F. d'encourager l'identification du P.S. avec M. Mitterrand, c'est-à-dire avec une forme d'union de la gauche que le P.C.F. lui-même a rendue caduque, le parti socialiste et son premier secrétaire apparaissant ainsi comme les représentants d'une perspective illusoire, selon les communistes, et révolue.

Le compte rendu de l'état du parti communiste fait par M. Marchais et, auparavant, devant les secrétaires fédéraux, par M. Charles Fiterman, fait apparaître des succès dans la voie du renforcement du P.C.F. M. Fiterman a particulièrement souligné le fait que la mise en cause du secrétaire général du P.C.F., en raison des obscurités de son passé, a suscité, chez les communistes, un mouvement de solidarité avec M. Marchais, qui a permis de « resserrer les forces » du parti. Cependant, en tirant un bilan discret de la campagne des « cahier de lutte », lancée au mois d'août dernier, et en invitant les secrétaires fédéraux à apporter plus de soins au développement de l'activité des cellules et des sections, M. Fiterman a laissé paraître que les communistes sont plus à l'aise, ces temps-ci, dans la défensive que dans l'offensive pour « faire passer » leur politique.

M. Marchais a annoncé que le P.C.F. va organiser un « grand débat politique avec les travailleurs », afin d'expliquer ses positions et de faire connaître ce que sera, sans en avoir le nom, le programme du candidat communiste à l'élection présidentielle.

La rencontre des P.C. européens, organisée les 28 et 29 avril, à Paris, par le P.C.F. et le parti ouvrier unifié polonais, a été présentée par M. Marchais comme répondant au désir exprimé, par les communistes français lors de la conférence des P.C. européens de juin 1976, qu'aux conférences de ce type soient préférées des réunions moins lourdes, n'ayant pas pour objet de définir une stratégie commune. Mais M. Marchais a aussi indiqué que la réunion de Paris a été préparée par une concertation prolongée. En dépit de celle-ci, les partis yougoslave, roumain, italien, espagnol et britannique ont décidé de ne pas participer à cette réunion. Si le P.C.F. a voulu, par cette initiative, être un trait d'union entre le P.C. soviétique et les partis qui critiquent les positions de ce dernier, force est de constater que la tentative des dirigeants communistes français a abouti à un échec.

PATRICK JARREAU.

M. Georges Marchais a indiqué que sa formation a l'intention d'engager un *« grand débat politique avec les travailleurs »*, d'organiser *« des milliers de rencontres, de contacts »* dans tout le pays, de contribuer au succès de la journée nationale interprofessionnelle du 24 avril organisée par la C.G.T., de celle du 1er mai et du *« mouvement de protestation des personnels enseignants et non enseignants de l'éducation nationale qui va se concrétiser les 23, 24, 25 et 29 avril »*. *« Rien n'est plus urgent, rien n'est plus nécessaire aujourd'hui, que le développement d'actions larges, unitaires, résolues »*, a-t-il déclaré.

Le secrétaire général du P.C.F. a affirmé que la perspective d'union *« n'a désormais plus rien de commun avec l'orientation que François Mitterrand a imprimée à son parti. François Mitterrand développe maintenant de manière ouverte des positions convergentes sur des questions essentielles avec le président de la République. Manifestement usé par ses échecs successifs, il pense trouver une issue à l'impasse dans laquelle il s'est enfoncé en recourant à un anticommunisme systématique et en développant une critique « cartériste » de l'action de M. Giscard d'Estaing. Tout cela — si vous voulez connaître le fond de ma pensée — ne me semble pas promis à un grand avenir »*.

M. Marchais a répété que son parti a, pour sa part, choisi *« la bonne voie »* et qu'il n'a *« pas du tout l'intention d'en changer »*. *« Toutes les spéculations portant sur une soi-disant « modification » de la stratégie du parti communiste » sont aux antipodes de la réalité »*, a-t-il dit.

Le secrétaire général du P.C.F. a, d'autre part, évoqué les « affaires » et l'attitude de son parti face aux suites de l'affaire de Broglie. Il a déclaré : *« Nous n'avons rien à voir avec les manœuvres, les coups bas, les cabales, les scandales et les « affaires ». Toutes ces pratiques nous sont absolument étrangères. Et non seulement nous les bannissons totalement de notre activité, mais ce sont des armes que nos adversaires utilisent en priorité contre nous. Ces pratiques, c'est nous qui en sommes d'abord les victimes (...).*

» Notre doctrine en cette matière est claire : pas question de participer aux intrigues politiciennes et aux campagnes de discrédit personnel — nous l'avons montré avec courage lors du décès de Robert Boulin, et on nous l'a assez reproché de droite à gauche ; mais pas question non plus de respecter la loi du silence dès lors qu'il s'agit de l'intérêt public », a ajouté M. Marchais.

Le secrétaire général du P.C. a déclaré d'autre part : *« Il faut en avoir bien conscience : les Français en ont assez. Ils en ont assez des promesses de M. Giscard d'Estaing et des insultes de M. Barre. Ils en ont assez de voir ce professeur cynique se gonfler d'auto-satisfaction pendant que la situation ne cesse d'empirer. Ils en ont assez d'entendre le président de la République débiter des balivernes sur l'an 2000, pendant que la France d'aujourd'hui s'enfonce dans la crise. De plus en plus nombreux, ils entrent dans la lutte. Ils exigent qu'on réponde à leurs besoins, qu'on satisfasse leurs revendications. Et nous, communistes, nous sommes à leurs côtés. »*

La rencontre des P.C. européens

Interrogé sur la réunion des partis communistes européens que le P.C.F. organise à Paris les 28 et 29 avril avec le parti polonais, M. Marchais a notamment déclaré : *« Les bons rapports que nous entretenons avec tous les partis communistes et ouvriers ne sauraient être remis en cause ou même altérés par le refus de quelque parti que ce soit de participer à la réunion de Paris. »* Le secrétaire général a rappelé que, lors de la conférence des P.C. européens réunie à Berlin en juin 1976, le P.C.F. avait indiqué que des conférences de ce type ne lui paraissaient pas souhaitables à l'avenir, *« toute élaboration d'une stratégie commune* [étant] *absolument exclue »*. M. Marchais a également critiqué *« le manque d'efficacité de telles conférences »*.

Il a ajouté : *« Nous avons, pour notre part, préconisé la recherche de formes nouvelles de rencontres collectives, plus vivantes, plus souples, plus efficaces. La réunion proposée par le parti ouvrier unifié polonais et le parti communiste français va précisément dans ce sens. Un objectif : la lutte pour la paix et le désarmement ; des propositions concrètes, constructives, réalistes ; un appel à l'action à toutes les forces pacifiques, sans exclusive. »*

M. Marchais a souligné : *« Les arguments qui nous sont opposés sont, selon nous, inconsistants. (...) Tous les partis ont été consultés, avant de lancer cette réunion : nos amis polonais et nous-mêmes avons proposé à ceux qui le voulaient d'être à l'initiative avec nous, et nous avons dit que nous étions même prêts à nous effacer devant tout parti souhaitant l'être à notre place. Le projet de document, dans le cadre de l'ordre du jour précis proposé, peut être amendé par quiconque. »*

Au sujet du voyage de M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du P.C. italien, en Chine, M. Marchais a déclaré : *« Nous sommes disposés à frayer la voie de relations normales entre notre parti et le parti communiste chinois, des relations qui n'ignorent pas les divergences existantes, mais qui permettent d'aller vers des actions concrètes dans l'intérêt des peuples. »*

Surprise à Belfort

LE P.S. DÉSIGNE UN « MITTERRANDISTE » COMME CANDIDAT AUX SÉNATORIALES

(De notre correspondant.)

Belfort. — Surprise pour M. Jean-Pierre Chevènement et ses amis du CERES : la fédération socialiste du Territoire de Belfort a désigné lundi 21 avril un militant mitterrandiste pour briguer les suffrages des grands électeurs aux élections sénatoriales de septembre prochain.

Assuré des deux tiers des voix des grands électeurs, le P.S. devrait enlever l'unique siège sénatorial du Territoire, détenu pour l'instant par M. Bernard Talon (R.P.R.).

Depuis plusieurs semaines (*le Monde* daté 30-31 mars), la fédération socialiste du Territoire était en campagne. Après le premier tour des « primaires », deux candidats étaient restés en lice : M. Marc Dreyfus (CERES), procureur de la République à Vesoul (Haute-Saône), et M. Michel Dreyfus-Schmidt (mitterrandiste), avocat au barreau de Belfort.

Le candidat du CERES a été victime des divisions de la fédération et de l'inimitié du député Forni à son égard.

D'autre part, ses adversaires ont fait campagne en affirmant qu'il était inéligible : le Territoire de Belfort dépend, en effet, pour les assises, de la Haute-Saône et si M. Marc Dreyfus est procureur à Vesoul, Belfort aussi dépend de sa circonscription judiciaire. Pour M. Michel Dreyfus-Schmidt, ancien député, ancien conseiller général, la revanche est de taille. Il avait été progressivement écarté des responsabilités qu'il assumait dans le Territoire de Belfort.

LA FÉDÉRATION DU NORD DEMANDE QUE LE CANDIDAT DU P.S. SOIT DÉSIGNÉ AVANT LE 15 JUIN

La fédération du Nord du parti socialiste estime qu'il est nécessaire *« de désigner le candidat socialiste aux élections présidentielles avant le 15 juin 1980 »*.

Dans une motion remise lundi 21 avril à la presse, à l'issue de la convention fédérale qui s'est réunie dimanche, la fédération du Nord, fief de M. Pierre Mauroy, affirme : *« Les événements qui ont marqué la vie politique intérieure et internationale depuis la convention nationale d'Alfortville au mois de janvier démontrent combien la future campagne des élections présidentielles sera dure. Un délai trop long porte préjudice à celui qui devra défendre, devant l'opinion, les thèses de notre parti. Pour ces raisons, la fédération du Nord demande instamment au parti que la procédure de désignation décidée à la convention nationale du 26 avril prévoie le lancement de la campagne du parti, avec son candidat, dès la rentrée de septembre 1980. »*

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

GARD : Vestric-et-Candiac (1er tour).

Insc., 379 ; vot. 356 ; suff. expr., 351.

Liste d'union démocratique et d'expressions libérales (M. Aimé Arsac, cons. sort.), 182 voix (moyenne de liste), *13 ELUS*. Union pour la prospérité de Vestric (P.C.F.), 32 voix ; Union et défense des intérêts communaux (M. Georges Gabian, maire sort.), 14 voix.

[Le conseil municipal avait été dissous, le 19 mars, par le conseil des ministres, un conflit opposant au maire sept conseillers, qui, depuis deux ans, refusaient de voter le budget communal afin de protester contre l'attitude de M. Gabian, qui s'opposait à l'installation, par la Ligue nationale belge d'aide aux paralysés cérébraux, d'un centre de vacances pour handicapés (« le Monde » des 9 et 10 janvier, 9 février et 12 avril). Les opposants à M. Gabian l'ont emporté largement, dimanche, sur l'ancien maire et ses partisans.]

● *M. François Mitterrand* a commenté, lundi soir 21 avril, les résultats de divers scrutins partiels. Le premier secrétaire du P.S. a affirmé : *« Depuis plusieurs mois, la gauche, quand l'union est respectée, obtient d'excellents résultats. Cela prouve que la volonté d'union à la base reste très puissante. L'échec commence avec la désunion. (...) Qui a voulu l'union plus que moi, deux fois candidat unique d'union de la gauche ? Je suis autant décidé qu'hier, dans le respect de chacun, à vouloir cette union, mais pas pour faire n'importe quoi. »*

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans le troisième article de notre série consacrée au « Bilan de quarante-neuf élections cantonales » (*le Monde* du 18 avril, page 12). Nous avons situé le canton de Baud dans le Finistère, alors qu'il appartient au département du Morbihan.

ANCIENS COMBATTANTS

LA COMMISSION TRIPARTITE ESTIME A 14,26 % LE DÉCALAGE EN DÉFAVEUR DES PENSIONNÉS MILITAIRES.

La commission tripartite sur le rapport constant — constituée en 1977 à l'initiative du gouvernement en vue de déterminer avec précision le respect de l'indexation des pensions militaires sur un certain barème de la fonction publique — s'est réunie une nouvelle fois le jeudi 17 avril sous la présidence de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

La commission, qui est composée de représentants de l'administration, du Parlement et des anciens combattants — et qui a confié à deux groupes de travail successifs l'examen des problèmes techniques — n'est pas parvenue à dégager une position commune sur les avantages dont ont respectivement bénéficié, depuis 1954, fonctionnaires et pensionnés. Chacune des trois parties a présenté des conclusions différentes mais les représentants des associations de combattants ont, en définitive, « dans un esprit de conciliation », aligné leur position sur celle des parlementaires qui, unanimes, sont arrivés à cette conclusion : le décalage de l'indexation serait de 14,26 % en défaveur des pensions militaires.

Le secrétaire d'Etat, président de la commission, rendra compte au gouvernement de ses travaux en lui faisant rapport des deux thèses en présence. — C. D.

LE CHEF DE L'ÉTAT A NOTRE-DAME POUR LA JOURNÉE NATIONALE DE LA DÉPORTATION

Le président de la République inaugurera le jeudi 24 avril, à 11 h 30, l'exposition sur la déportation et la Résistance, organisée aux Invalides, boulevard de Latour-Maubourg, dans le musée de l'ordre de la Libération.

Rappelons que le chef de l'Etat doit assister, le dimanche 27 avril, à 10 heures, à la messe de requiem célébrée à Notre-Dame de Paris pour le trente-cinquième anniversaire de la libération des camps de déportation. A 11 h 20, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra au Mémorial de la déportation, où il sera accueilli par le R.P. Riquet, conservateur du Mémorial, ancien déporté.

Ce même dimanche 27 avril, la Journée nationale de la déportation se poursuivra, à 15 h. 30, par la visite de M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, au Mémorial de la France combattante, au Mont-Valérien. A 16 heures, le secrétaire d'Etat se rendra à la Clairière des fusillés par le tunnel des cavaliers.

Enfin, une cérémonie aura lieu à l'Arc de triomphe, à partir de 18 heures, avec le concours d'une musique militaire.

LE TRENTE-SEPTIÈME ANNIVERSAIRE DU SOULÈVEMENT DU GHETTO DE VARSOVIE

Le trente-septième anniversaire de la révolte du ghetto de Varsovie a été célébré, le 20 avril, dans plusieurs villes de France. A Paris, au Mémorial du martyr juif inconnu, un hommage aux combattants du ghetto a été rendu au cours d'une cérémonie que présidait M. Henry Bulawko et pendant laquelle M. Alain de Rothschild, président du Conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF), a pris la parole.

L'ambassadeur d'Israël, M. Meir Rosenne, a remis la médaille des Justes à cinq Français qui ont sauvé des juifs pendant la guerre. Le grand rabbin de France, M. Jacob Kaplan, M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA (Ligue contre le racisme et l'antisémitisme), et M. Daniel Mayer, président de la Ligue des droits de l'homme, assistaient à cette commémoration d'une résistance héroïque et désespérée qui dura vingt-huit jours, du 19 avril au 16 mai 1943, et se termina par la victoire sans gloire du général S.S. Jürgen Stroop.

● *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, a évoqué, à La Rochelle, dimanche 20 avril, les « affaires » actuelles en disant : *« Le jeu de massacre auquel nous assistons est, à tous égards, affligeant et dangereux. Je dis aux responsables des partis : « C'est assez, arrêtez-vous ! »*

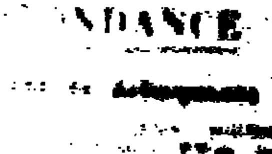
M. FITERMAN : la campagne contre le P.C.F. a suscité un resserrement des forces dans le parti.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a présenté le rapport introductif de la réunion des secrétaires fédéraux du parti, lundi 21 avril.

« L'opération politicienne déclenchée et alimentée par ce que nous avons appelé à juste titre « la bande des trois » a totalement échoué, a déclaré M. Fiterman. *Il y a échec des tentatives visant à atteindre Georges Marchais dans sa personne et dans son rôle politique. Il y a échec des tentatives d'ébranler, d'affaiblir le parti lui-même.*

» Plus, on peut dire que cette opération s'est, dans une certaine mesure, retournée contre ses auteurs, notamment grâce à la riposte offensive que nous avons développée. Elle a en effet suscité dans le parti une profonde indignation et un resserrement des forces (...). La même réaction d'indignation et de solidarité s'est exprimée dans notre électorat, parmi les travailleurs. »

M. Fiterman a ajouté : *« Au total, au regard de l'intensité de l'affrontement et des attaques contre nous dans la période que nous venons de vivre, nous pouvons considérer que nous sommes dans une situation bonne, satisfaisante. »* Il a cependant critiqué l'*« insuffisance d'initiative d'une partie de nos cellules »*, insuffisance qui, a-t-il dit, *« nous prive des contacts avec les masses qui nous sont indispensables »*.



convergences »
chef de l'État

Le Monde

société

Libres opinions

La loi anti-homosexuels maintenue

par CHRISTIAN (*)

L'ASSEMBLEE nationale, qui réunissait seulement vingt-cinq députés dans sa séance du 11 avril, a maintenu l'alinéa 3 de l'article 331 du code pénal qui réprime spécifiquement les homosexuels.

Les députés ont préféré négliger les voix des homosexuels qui de plus en plus nombreux osent se présenter ouvertement aujourd'hui. Ils refusent de voir les groupes d'homosexuels qui se constituent et se développent peu à peu dans nos villes, les lesbiennes qui sortent elles aussi au grand jour et s'associent plus souvent aux hommes dans des campagnes communes, le Comité d'urgence anti-répression des homosexuels (CUARH), qui réunit tous les deux mois des représentants des groupes des différentes villes pour organiser la défense des homosexuels. Ils n'ont pas vu non plus la deuxième rencontre internationale qui vient de se dérouler à Barcelone, où elle réunissait des représentants de groupes homosexuels de vingt et un pays.

A moins qu'ils ne cherchent justement à réagir contre l'ample mouvement qui se dessine.

Le contexte dans lequel s'est déroulé le débat sur le maintien (suite à l'abrogation décidée par le Sénat, fin 1978) de l'article 331, alinéa 3, constitue en soi une offense à l'égard des homosexuels. Les députés de la majorité ont amalgamé savamment en effet la discussion de cet alinéa qui parle de relations homosexuelles sans violence avec le débat sur le viol. Pourquoi était-il nécessaire de *dissimuler ainsi une offensive anti-homosexuels ?*

Mais surtout l'article 331, alinéa 3, institué par le régime de Vichy, maintenu par les députés en 1980, constitue une double attaque contre les homosexuels.

1) Il instaure d'abord une discrimination nette entre homosexuels et hétérosexuels, puisqu'il concerne les seuls rapports homosexuels et renforce les peines pour les premiers de façon spécifique. Cela à l'encontre des droits fondamentaux des individus acquis au long de notre histoire. Quelle est cette « égalité devant la loi » reconnue par la Constitution (article 2), qui fait une « distinction » légale entre homosexuels et hétérosexuels ? Et pourquoi cette loi a-t-elle cru devoir utiliser lâchement le prétexte des mineurs pour organiser par un détour une répression spécifique des homosexuels ?

2) Il établit ensuite un contrôle sur les choix sexuels des mineurs. Il perpétue une forme d'éducation sexuelle qui ne dit pas son nom, nettement répressive, puisque, comme le faisait remarquer l'article du *Monde*, même les rapports entre mineurs de même sexe peuvent tomber sous le coup de cet alinéa. Il s'agit en fait de stopper dès le plus jeune âge l'apparition de tendances homosexuelles en brandissant de lourdes menaces contre les « pratiques ».

Tant et tant de névroses d'adultes naissent de ce contrôle insupportable exercé sur les consciences et sur la vie des adolescents qu'il faudra bien un jour ou l'autre se pencher sérieusement sur les méfaits de cette éducation-propagande anti-homosexuels.

Et au-delà, il faudra bien aussi réfléchir à cette contradiction qui consiste, en amenant les homosexuels à *se découvrir tardivement* et à travers de longues crises, à aggraver le risque de « briser » des familles alors que l'on se targue tant par ailleurs de chercher à les protéger.

Jusqu'à quand les m i n e u r s de quinze à dix-huit ans seront-ils considérés comme incapables de consentir à une relation sexuelle qu'ils désirent ? Un député aurait dit sans gêne ce que cet alinéa sous-entend. « *De toute façon, les mineurs n'ont pas le droit de consentir à des relations sexuelles* », selon ce que rapportait Guy Hocquenghem dans *Libération*.

Dans l'application de cette loi, une importante contradiction apparait puisque l'adolescent que l'on fait tant d'efforts pour considérer comme « mineur », incapable d'avoir un avis ou un désir, ne voit pas sa parole mise en doute lorsqu'il s'agit de dénoncer un homosexuel. A vrai dire, c'est un véritable système de délation à l'usage des enfants qui a été ici institué. On en a vu récemment l'illustration dans une école privée du Sud-Ouest, où un élève a trouvé le moyen de faire renvoyer un professeur qui lui manifestait quelque sévérité, en inventant de toutes pièces une histoire sur des « gestes » qu'il aurait eus à son égard. La parole de l'enfant est au contraire ici très promptement écoutée.

Ainsi l' « ordre moral » sera sauf, celui qu'ose décrire avec de grands mots M. Foyer, celui du maintien « des valeurs morales essentielles », qui font la grandeur de notre « civilisation humaniste ». Il se révèle être plutôt celui de la discrimination légale, de la dissimulation, de l'hypocrisie ou de la délation.

Le temps n'est décidément plus à l'élargissement des libertés individuelles, il est aux crispations moralisantes. Elections obligent ! Dussent trois millions d'homosexuels, ou plus, en souffrir.

Faudra-t-il attendre, là encore, que la révolte se manifeste massivement ?

Faudra-t-il que cette « minorité »-là, à son tour, occupe Dachau, comme les tziganes, pour que la mémoire des centaines de milliers d'homosexuels e x t e r m i n é s revienne à l'esprit ? Pour que nous proclamions au monde que nous aussi nous existons et que nous voulons vivre en plein jour et être pleinement reconnus ?

(*) Membre du groupe de libération homosexuelle de Marseille.

CORRESPONDANCE

Deux millions de délinquants

M. Fabrice Emaer, directeur du Palace, à Paris, nous écrit :

7 % de la population française : soit deux millions d'électeurs, viennent d'être ramenés par le code pénal à l'état de pré-délinquants, à la suite d'une décision de l'Assemblée nationale. Ces deux millions de citoyens — proportion constante, quelle que soit l'étendue de la répression légale — représentent sept fois le nombre de ceux qui ont donné sa majorité à l'actuel président de la *République*, en *1974*. Ces 7 % de Français se répartissent dans tous les secteurs de la vie socio-professionnelle, y compris, donc, des hauts fonctionnaires, des académiciens, des industriels, des officiers... *et* des parlementaires.

Par le fait des députés de la majorité, et d'eux seuls, un outil de chantage est confirmé qui peut — et sera — utilisé par tous les *pouvoirs de l'Etat, l'activité policière* n'étant que son aspect le plus voyant. Cela n'est pas nouveau, mais on pouvait attendre mieux d'un régime qui se prétend marqué par un souci de « libéralisme avancé ».

Ce récent vote n'est pas seulement révoltant. Il est contraire à tous les textes fondamentaux, nationaux ou internationaux, que la France a ratifiés, quand elle n'en est pas l'auteur, qu'il s'agisse de la Déclaration des droits de l'homme, à laquelle se réfère explicitement la Constitution de la Ve République, ou des accords d'Helsinki, qui paraissent aujourd'hui la référence absolue en matière des droits de l'homme.

Après la prise de position de Jean-Paul II

LES HOMOPHILES CHRÉTIENS SONT DÉCIDÉS A LUTTER « CONTRE L'HYPOCRISIE »

(De notre correspondant)

Lyon. — A l'occasion des Journées annuelles de l'association David et Jonathan, du nom de la revue éditée par le mouvement *Christianisme et homophilie*, deux jours de réflexion et de prière communes, dans la banlieue lyonnaise, ont été consacrés au t h è m e « Apprendre à aimer ». Les homophiles chrétiens, *qui ne se veulent, selon l'expression* de l'un d'entre eux, « *ni honteux ni glorieux, mais heureux* », se situent dans un mouvement laïc et interconfessionnel en relation avec les a u t r e s mouvements *homosexuels (essentiellement* Arcadie et Libération homosexuelle). La condamnation récente de l'homosexualité par Jean-Paul II, au cours de son voyage aux Etats-Unis (*le Monde* des 4 et 5 *octobre* 1979), *ne semble* pas avoir troublé la « *recherche d'authenticité* » de ces chrétiens homophiles déclarés. Les effectifs du mouvement atteignent, selon ses responsables, mille cinq cents personnes. Le quart des lecteurs de la revue du mouvement sont des ecclésiastiques.

Les chrétiens homophiles ne veulent pas fonder d'Eglises particulières au sein des religions. « *Nous ne sommes et ne serons jamais des chrétiens de strapontins* », affirme l'un de leurs responsables. « *Si nous sommes en désaccord par rapport à la doctrine officielle*, ajoute un autre, *nous sommes chrétiens par rapport à l'Evangile, et nous voulons faire avancer les choses au sein de l'Eglise.* »

M. Gérald de la Mauvinière, qui préside l'association David et Jonathan, a estimé que la condamnation de l'homosexualité formulée par le pape Jean-Paul II « *touche seulement les plus faibles et les plus fragiles d'entre nous* ». Le mouvement qu'il dirige refusant toute marginalisation pour « *vivre sa foi en Jésus-Christ* » veut éviter la tentation de former une « *secte pour homophiles.* ».

A l'issue de leur réunion, les chrétiens homophiles ont résumé en ces termes leur approche chrétienne : « *Les membres de David et Jonathan, a v e c leur forme de sexualité, dont l'existence délibérément refusée par la majorité socio-économique ou au mieux ressentie comme l'apanage de malades et d'infirmes n'est pas plus accueillie par la majorité chrétienne, souhaitent témoigner de leur vérité de créatures de Dieu, enfants comme leurs frères de la Maison du Père.* » — C. R.

JUSTICE

LE CONSEIL D'ÉTAT S'OPPOSE AU BOYCOTTAGE COMMERCIAL D'ISRAËL

Le Conseil d'Etat a annulé un avis du premier ministre autorisant les entreprises qui commercent avec les pays arabes à conclure des contrats discriminatoires à l'é g a r d d'Israël.

Une loi du 1er juillet 1972 complétée par une loi du 7 juin 1977 soumet à des sanctions pénales celui qui aura contribué à rendre plus difficile l'exercice d'une activité économique à toute personne en raison de l'appartenance de celle-ci à une race ou une religion déterminée. Le législateur a toutefois prévu que ces dispositions pénales ne seraient pas applicables lorsque les faits litigieux seraient « *conformes à des directives du gouvernement prises dans le cadre de sa politique économique et commerciale ou en application de ses engagements internationaux* ».

Une telle directive a effectivement été prise par le premier ministre en juillet 1977 afin de faciliter le commerce des entreprises françaises avec notamment « *les pays producteurs de pétrole et en voie d'industrialisation du Moyen-Orient* » (*le Monde* du 20 juillet 1977). En clair, il s'agissait d'autoriser la COFACE (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) à accorder sa garantie aux entreprises françaises qui souscrivent des contrats avec des pays a r a b e s comportant une clause discriminatoire à l'égard d'Israël.

L'avis du 24 juillet 1977 du premier ministre a été annulé *le 18 avril par le Conseil d'Etat*, qui estime que, en donnant une définition trop générale des opérations commerciales d'exportation auxquelles la loi du 7 juin 1977 n'est pas applicable, le gouvernement lui avait illégalement retiré la plus grande partie de sa portée. — B.-L. G.

Remplaçant le CAP

LE COMITÉ ACTION - PRISON - JUSTICE EST CRÉÉ

« *Le Comité d'action des prisonniers disparaît* », annonce dans le numéro d'avril du *CAP* son président, M. Daniel Delafond. Cette disparition est contestée par certains militants du comité, qui affirment qu'il s'agit simplement d'une « *cessation provisoire d'activité* » du CAP parisien, et par d'anciens membres du mouvement qui viennent de fonder le Comité action - prison - justice (C.A.P.J.).

Créé en 1972 par des a n c i e n s détenus, le CAP avait changé de président au mois de janvier dernier au cours d'une assemblée générale à l'issue de l a q u e l l e M. Delafond avait s u c c é d é à M. Serge Livrozet. Membre fondateur du CAP, ce dernier avait expliqué son départ en déclarant qu'il ne voulait pas devenir « *le Georges Séguy des prisons* » (*le Monde* du 20 février). Après quatre mois de présidence, M. Daniel Delafond estime que « *l'usure du temps* » a eu raison du CAP. Il écrit cependant : « *Nous avons laissé des traces de notre combat à l'intérieur de la citadelle. Des avocats dénoncent cette caricature de justice et prônent la défense libre, des magistrats surnommés « les rouges » ne s'en laissent plus compter. (...) et peut-être que d'autres générations de prisonniers moins cons que les précédents n'oublieront pas le chemin des révoltes.* »

M. Jean Lapeyrie, qui, comme M. Livrozet mais pour des raisons différentes, a é g a l e m e n t quitté le CAP, a n n o n c e avec M. Roland Agret et l'épouse de celui-ci, Marie-José, la création du C.A.P.J. (1) justifiée, à ses yeux, par la disparition annoncée par *M. Delafond. Comme* le CAP, le n o u v e a u comité s'est fixé comme but de « *soutenir les prisonniers et les justiciables pénaux qui feront appel* à [lui] *pour les s o u t e n i r et populariser leur combat* ».

(1) C/o Centre de recherche et de formation juridique, 18, rue du Roule, 75001 Paris, tél. 233-99-33.

LA POLICE ESTIME QUE L'ATTENTAT AU FOYER PROTESTANT EST LE FAIT D'UN GROUPE D'EXTRÊME DROITE

L'attentat par explosif commis le 19 avril au siège du foyer de l'Association des étudiants protestants, 46, rue de Vaugirard à Paris (6e), a été revendiqué, le lundi 21 avril en fin de matinée, par le Club Charles-Martel, organisme xénophobe d'extrême droite (nos dernières éditions).

Dans un texte m a n u s c r i t adressé à l'Agence France-Presse et terminé par les mots « *Vive le racisme !* », le Club Charles-Martel produit un plan des locaux du foyer avec indication de l'emplacement où avait été déposé l'engin et signale, en outre, qu'il a apposé sur les lieux son propre sigle : un cercle barré de trois flèches. Le document précise, de plus, que la charge déposée était à base d'acide picrique avec mise à feu par mèche lente et détonateur et que son explosion a produit le même effet que celle de « *2,500 kilos de plastique* » *(sic)*.

Le Club Charles-Martel, qui s'était précédemment présenté comme une organisation clandestine composée d' « *anciens militaires* » voulant lutter contre la présence des étrangers en France, avait fait connaître son existence pour la première fois en mars 1973, après divers attentats par explosifs commis dans le Sud-Ouest. Il avait revendiqué, neuf mois plus tard, l'attentat commis à Marseille le 14 décembre 1973 contre le consulat général d'Algérie (quatre morts et seize blessés) et ultérieurement celui du 9 avril 1975 contre les locaux du consulat général d'Algérie à Paris. Il se manifesta encore après l'assassinat de Jean de Broglie le 24 décembre 1976 pour s'en attribuer la responsabilité.

Les policiers de la brigade criminelle ont d'ores et déjà établi que les précisions fournies par le texte du Club Charles-Martel correspondaient à leurs propres *constatations des lieux, rue de* Vaugirard, où, notamment, avait bien été apposé le sigle indiqué. Cela les a amenés à faire de surcroît un rapprochement avec le plasticage de l'appartement *19, quai Bourbon*, de Me Joë Nordmann, avocat à la cour de Paris, commis le 23 novembre 1979. Les auteurs de cet attentat, signé « Vengeance Peiper », motivé par le fait que l'avocat était le *défenseur* de M. Paul Cacheux, qui avait le premier révélé la présence en Haute-Saône de l'ancien colonel S.S. Joachim Peiper, avaient eux aussi inscrit sur les lieux ce même sigle dont se prévaut le Club Charles-Martel. Les membres de cette organisation se retrouveraient ainsi pour constituer de petits groupes aux appellations diverses (groupe Peiper, commando néo-nazi d'action), *mais de commune* idéologie.

SOCIÉTÉ

Plusieurs dizaines de « toxicomanes » identifiés par les gendarmes

La fourmilière des drogués de Lunéville

De notre envoyé spécial

Lunéville (Meurthe-et-Moselle). — Le capitaine Marie-Pierre Perrin, commandant les brigades de gendarmerie de l'arrondissement de Lunéville, est bon enfant. Il ne se frotte pas les mains malgré son joli « coup de filet ». Depuis vendredi 4 avril, avec ses enquêteurs, il a interpellé, entendu, déféré au parquet des dizaines de jeunes de quinze à vingt-deux ans pour la plupart fumailleurs de haschisch ou renifleurs de trichloréthylène. En dix jours, les gendarmes de Lunéville ont identifié cent quarante toxicomanes, le juge d'instruction de Nancy, M. Pierre Perrin, en a inculpé vingt-sept et placé dix-huit sous mandat de dépôt. Un journal régional a ainsi résumé l'affaire : « *Il est des mains de fer dans des gants de velours qui sont parfois les bienvenues.* »

Tout Lunéville est atteint. « *Je ne fais aucune différence entre les enfants des notables et les autres. Nous sommes étonnés de constater que les drogués sont issus de tous les milieux, même des fils de policiers et, pourquoi pas, des fils de gendarmes.* » Le capitaine Perrin, parti de la base, essaie avec ses maigres troupes de remonter la filière. « *J'ai actuellement deux enquêteurs à Paris.* » Il reconnaît que l'entreprise est incertaine. « *Même si j'enquêtais dans la capitale avec mes soixante-dix gendarmes, je ne pourrais pas arrêter tous les trafiquants. Et même s'il y avait une brigade spéciale, elle n'y parviendrait jamais...* » M. Perrin sait calculer ses risques : « *Je peux me noyer dans cette affaire. Une jeune fille, à elle seule, a « donné » trente camarades. Chaque fois, il a fallu procéder à de nouveaux interrogatoires et d'autres noms ont été cités.* » « *On n'en finit plus... La brigade est sur les genoux,* constate le capitaine, *depuis douze jours nous n'arrêtons pas. Dans le cadre de l'enquête de flagrants délits puis dans celui de la commission rogatoire qui m'a été confiée, nous entendons les suspects parfois jusqu'à 2 heures du matin.* »

Les épouses des gendarmes préparent activement des sandwiches pour les « gardés à vue ». « *Ça les étonne qu'on leur offre à manger,* explique M. Perrin, *et parfois* — un sourire — *ils se mettent plus vite à table. Qui aurait cru qu'à Lunéville il y en ait tant, c'est comme une fourmilière. Nous avons dû prendre du repos samedi et dimanche car, la veille, pendant les interrogatoires mes hommes commençaient à bâiller.* »

Dans une pièce amenagée pour la circonstance, et qu'on appelle ici le « P.C. de Rosny-sous-Bois », deux gendarmes dressent en permanence la liste des identifiés, les noms, les surnoms : Bîquet, Olive, Gérard le Marocain ; une pastille verte pour les intoxiqués, un trait rouge pour les inculpés. Dans une grande boîte de carton, une partie des objets et des produits saisis : du papier à cigarette, des pipes à opium, peut-être rapportées d'Indochine par un parent militaire — ils sont nombreux à Lunéville où cantonnent trois régiments, — une boîte de pastilles Vichy avec environ 5 grammes d'« herbe », des bâtonnets d'encens : « *Ils essaient de faire disparaître l'odeur de la drogue par cet artifice* », et de mystérieuses boules rouges : « *Ils m'ont dit que c'était contre les règles douloureuses* » ; mais le capitaine n'en croit rien : « *Nous verrons plus tard.* »

Cette épuisante affaire — il a fallu battre le rappel des gendarmes de Bayon, Beaumont, Baccarat, — aura-t-elle du moins permis au capitaine Perrin de mieux connaître les jeunes de Lunéville ? « *Pas vraiment. Pourtant, Eric, seize ans, qui est le seul mineur, le seul à se retrouver en prison, m'a fait une réponse inattendue. Quand je lui ai dit, agitant la peur du gendarme : sais-tu où çà va te mener ? Il m'a répondu : Oui, à une overdose mortelle.* » Les « *papas et les mamans* » ont surtout étonné M. Perrin, lui-même père de famille. « *Je les croyais plus lucides, plus conservateurs* ». Ils s'en font moins que les gendarmes. « *Un médecin de bon sens a conseillé à une maman de m'envoyer son fils drogué ; eh bien ! la maman a préféré aller voir un autre médecin.* » « *Ne vaudrait-il pas mieux lever dans ce domaine le secret médical ?* », s'interroge le capitaine Perrin. Pourtant toutes les précautions ont été prises : « *Les visites domiciliaires, nous ne les faisons jamais avant 8 heures du matin pour ne pas choquer les parents, et seulement avec deux gendarmes. Nous ne fouillons que la chambre des enfants et nous ne mettons les menottes qu'à ceux qui roulent des mécaniques.* »

Naïve !

L'action énergique de la gendarmerie de Lunéville a permis en fin de compte la saisie de 600 grammes de chanvre indien et de deux flacons d'huile de cannabis d'un centilitre chacun. « *Pour mener tout cela à bien, j'ai dû faire des choix* », explique M. Perrin.

Au cours de la même semaine, il a ainsi dû confier à d'autres l'enquête sur la découverte d'explosifs dans une consigne de la gare de Lunéville (*le Monde* daté 20-21 avril). « *Quand à la police de la route, en ce moment il y a du relâchement* », convient-il.

Lunéville suit son capitaine. « *Les gendarmes font leur métier* », explique Mlle Hanus, directrice du collège Ernest-Bichat. M. Charles Langkuscht, patron de la Brasserie du Midi, où se rencontrent les jeunes, et qui pourrait être menacée de fermeture, voit une différence entre la drogue et l'alcool : « *L'ivrogne roule sous la table, le preneur de haschisch jamais. Comment voulez-vous que je le reconnaisse ?* » M. Sainte-Laudy, attaché à la permanence de M. René Haby, député de Lunéville, estime que les gendarmes sont arrivés à temps : « *On en était au stade de la culture dans des pots de fleurs et même, paraît-il, 1 mètre carré en pleine terre !* » Le curé de l'église Saint-Jacques a demandé dimanche, à la messe, de prier pour les familles éprouvées, et le droguiste de Drog-décor, dans la rue principale, est prêt à ne plus vendre de trichloréthylène : « *Si c'est interdit, nous vendrons autre chose.* »

Des noms circulent, vrais ou faux. On cancane, on se montre du doigt, on referme les volets. La mère d'Eric étouffe de honte et de chagrin, elle porte la main à sa gorge nouée. Intarissable, le capitaine Perrin livre une dernière anecdote : « *Voyez cette jeune inculpée de dix-sept ans. Elle était première de sa classe, puis, avec la drogue et l'amour, elle a plongé. Elle a même demandé au juge d'instruction d'aller rejoindre son compagnon dans sa cellule. La naïve !* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

A ÉVRY (ESSONNE)

Une rencontre de jeunes policiers allemands et français

Un séminaire réunit, depuis le 21 avril et jusqu'à la fin de la semaine, au Foyer international d'accueil et de promotion sociale d'Evry (Essonne), sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) et du centre départemental d'échanges internationaux du Nord, trente-huit jeunes policiers français et allemands appartenant à la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) et à la Gewerkschaft der Polizei (G.d.P.).

Celui qui croyait à l'Europe, celui qui n'y croyait pas

Formation, syndicalisme, délinquance juvénile : si les aspects les plus variés de la fonction de la police et de sa place dans la société doivent être abordés au cours de la semaine, le feu a été ouvert dès la première journée, lors d'un débat acharné sur un thème non prévu au programme, et qui divise depuis longtemps les deux organisations syndicales représentées : le renforcement de la coopération entre les polices européennes.

Sur ce principe, *la F.A.S.P.* française s'oppose fermement à l'ensemble des autres syndicats membres de l'Union internationale des syndicats de police (U.I.S.P.) regroupant les principales organisations européennes. Au huitième congrès de l'Union, en septembre prochain à Brighton, et, auparavant, devant la commission exécutive de l'U.I.S.P., le mois prochain à Helsinki, la F.A.S.P. entend faire repousser la discussion d'une résolution dans laquelle l'Union internationale demande que « *des décisions soient prises par les ministres compétents pour la sécurité interne sur les sujets suivants : échanges d'informations et de renseignements relevant de la criminalité internationale ; préparation dans les régions frontalières de « points de contact » ; coordination pratique du travail policier en dehors des frontières nationales ; coordination de l'investigation policière ; uniformisation et développement du réseau d'information des polices en Europe ; simplification d'assistance en justice ; amélioration du trafic policier frontalier* ».

La G.d.P. allemande apporte à la promotion d'une coopération policière européenne autant d'acharnement que la Fédération française en met à la repousser, et son opinion rejoint en cela celle des ministres de l'intérieur du Vieux Continent, ardemment partisans d'une entraide internationale. Certes, les Allemands professent qu'ils ne sont pas davantage que les syndicalistes français partisans d'un « Marché commun de la police » d'essence supranationale. Ils prônent plutôt, disent-ils, l'instauration d'une « *zone de libre échange* », dans laquelle, chaque police nationale, conservant son identité, informations et fonctionnaires circuleraient, protégés par quelques fondements juridiques aux contours jusqu'ici très flous. C'est précisément à cause de ces impressions, et de l'appétit malsain qu'elle croit déceler chez certains de ses partenaires, que la FASP s'oppose à toute forme de coopération internationale.

Le débat d'Evry a montré que les positions restent irréductibles, promettant de rudes discussions au sein de l'U.I.S.P. Les jeunes policiers français et allemands choisirent visiblement d'ôter les mouches des fleurets lorsque, au détour du thème-programme de cette première journée, « L'image de la police » dans les deux pays, M. Friedel Gniesmer, secrétaire général de la G.d.P. et secrétaire de l'U.I.S.P., évoqua les positions de son organisation sur l'Europe policière. La discussion prit à l'occasion un tour particulièrement violent. Un incident éclata même lorsqu'un participant français qualifia de « *fasciste* » un homme politique allemand fort connu, provoquant la colère d'un représentant bavarois, que tempéra, il est vrai, un délégué de la police des frontières.

Le dessein allemand n'apparut pas toujours très clairement, l'ambiguïté de l'attitude des délégués d'outre-Rhin se concrétisant précisément à travers leur refus quasi unanime de participer au groupe de travail n° 4, chargé d'élaborer un rapport sur la coopération internationale, alors que la séance plénière de discussion devait être monopolisée quelques heures plus tard par ces zélateurs de l'Europe des polices.

Passons sur les arguments qui relèvent davantage de la passion que de la raison : « *Les Français s'opposent toujours à plein de choses* », « *Il n'est pas possible aux Français de s'en sortir sans l'Europe* », « *Il y a dans ce débat d'un côté le patriotisme, de l'autre l'Europe* »... Glissons sur l'exclamation apparemment étonnée de ce jeune policier allemand : « *Les Français disent qu'il n'est pas possible de nous livrer des renseignements, que ce serait à la limite de la légalité !* » Retenon simplement quelques tentatives de justification de cette « solidarité internationale nécessaire » : l'échange de données peut permettre de déceler sur le champ les faux papiers d'identité ; un simple coup de téléphone ferait mieux que les longues procédures actuelles « *sans porter atteinte à la conception de la liberté vue par les Français* » ; la coopération ne s'entendrait que sur le strict terrain criminel, rejetant impérativement les affaires à caractère social ou politique.

Peut-être pris de doute, un orateur allemand demanda à ses compatriotes : « *Avez-vous quand même une idée de ce que pourrait être cette coopération internationale ?* » Un autre lui répondit un peu plus tard... en citant le cas de l'affaire Schleyer : « *La coopération a plus ou moins fonctionné, même si elle n'est pas pratiquée.* » Le grand mot était lancé : derrière une fameuse internationale anticriminelle, il s'agissait bien de « coopérer » pour éliminer les « ennemis de l'Etat » au plan européen.

Les participants français, et, à *leur tête*, M. Bernard Deleplace, secrétaire général adjoint de la F.A.S.P., durent rappeler que la France n'était pas sortie grandie de quelques récents épisodes de la lutte antiterroriste, que la police française répugnerait à aller plus loin, et encore qu'il existe en France une déclaration des droits de l'homme, une Constitution, des conventions d'entraide judiciaire, des textes régissant l'extradition, une tradition de droit d'asile (qui a déjà passiblement souffert ces derniers temps), toutes choses au nom desquelles la F.A.S.P. s'opposera à une coopération internationale. Et que, s'il s'agissait seulement de lutter contre la haute criminalité Interpol est là pour le faire. Du côté de la F.A.S.P., on avoua avoir presque peur des mots — du moins selon leur signification de part et d'autre du Rhin, — celui de « terroriste », par exemple. Pour le rapporteur (français) du groupe de travail sur la coopération internationale, « *on a le sentiment que le mot « liberté » n'a pas la même signification chez le policier français que chez le policier allemand* ». Que dire alors du mot même de « police » ?

JAMES SARAZIN.

● *Un Rembrandt volé à Oslo est retrouvé à Paris.* — Volé au début du mois de mars à la Galerie nationale d'Oslo (Norvège) (*le Monde* du 6 mars), un portrait de son frère, peint par Rembrandt vers 1645, a été retrouvé à Paris par les policiers de la 2[e] brigade territoriale, et les deux voleurs présumés ont été arrêtés. Il s'agit de deux Norvégiens, MM. Age Heiberg, quarante et un ans, et Uhl Askeland, cinquante-quatre ans.

● *Mille francs d'amende pour renvoi de livrets militaires.* — Trois jeunes gens, MM. Christian Brunier, Jean-René Derrien et Roland Dunkel, ont été condamnée, lundi 21 avril, à 1 000 francs d'amende chacun par la 17[e] chambre du tribunal de grande instance de Paris pour avoir, le 18 juillet 1977, renvoyé leurs livrets militaires au ministère de la défense.

Les trois prévenus, qui avaient normalement rempli leurs obligations du service national, invoquaient pour leur défense le statut des objecteurs de conscience.

● *Une charge de plastic* déposée dans une boîte aux lettres encastrée dans la façade du centre d'information et d'orientation de Brest, 10, rue des Onze-Martyrs, a explosé mardi 22 avril vers 3 h. 30. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a occasionné des dégâts peu importants, estimés à environ 20 000 francs.

UN COLLABORATEUR DE « LIBÉRATION » ATTAQUÉ A SON DOMICILE

Collaborateur extérieur du quotidien *Libération*, M. Michel Memmi, vingt-neuf ans, a été attaqué à son domicile et sérieusement blessé, mardi matin 22 avril, vers 3 h. 30, par trois inconnus. M. Memmi ayant entendu frapper leur avait ouvert, sans méfiance, la porte de son appartement, 22, rue Vieille-du-Temple, à Paris-4[e]. Les trois hommes se sont aussitôt précipités sur lui en le frappant avec des manches d'outils. Comme le journaliste se défendait, un des trois agresseurs lui a porté un coup de couteau au côté droit de l'abdomen.

Les trois hommes ont aussitôt pris la fuite en emportant, semble-t-il, une montre. Quoique sérieusement atteint, M. Memmi a pu donner l'alerte. Il a été admis à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. On ignore pour l'instant les motifs de cette agression.

DÉFENSE

La France participera à un exercice de l'OTAN en Méditerranée pour tester la protection des lignes navales de ravitaillement

Trois ou quatre bâtiments de la marine nationale devraient participer aux manœuvres navales « Dawn Patrol » de l'OTAN en Méditerranée centrale et orientale. Cet exercice, qui aura lieu du lundi 5 au samedi 17 mai, est destiné principalement à mettre à l'épreuve les moyens alliés de protéger les voies maritimes.

Les marines de sept pays membres de l'OTAN : le Canada, la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Turquie, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, participeront à la manœuvre et, notamment, à des opérations amphibies en Sardaigne.

A l'heure actuelle, les trois ou quatre navires français qui seront détachés lors de cet exercice n'ont pas été désignés. On sait seulement qu'ils appartiendront tous à l'escadre de la Méditerranée, basée à Toulon. Ce n'est pas la première fois que la marine française participe à une manœuvre de l'OTAN dans cette région du monde, mais le thème de « Dawn Patrol » est important.

Cet exercice naval de l'OTAN a lieu, en effet, à un moment où la protection des lignes de ravitaillement retient particulièrement l'attention des états-majors et où les Etats-Unis viennent d'avertir leurs alliés qu'ils auraient peut-être à réduire leur présence navale en Méditerranée et dans le Pacifique pour, au contraire, accentuer leur force maritime dans le golfe Persique.

En permanence, les Etats-Unis maintiennent aujourd'hui vingt-six navires de guerre dans le golfe Persique. Le Pentagone estime qu'il devra prélever sur la VI[e] Flotte (Méditerranée) et sur la VII[e] Flotte (Pacifique) des bateaux destinés, dans un proche avenir, à renforcer les moyens navals américains dans le Golfe.

« *Une présence accrue au Proche-Orient*, a déclaré récemment un porte-parole du Pentagone, *est davantage une contribution à la défense occidentale commune qu'un déploiement régulier des moyens américains dans des zones de patrouille aussi traditionnelles que la Méditerranée ou l'océan Pacifique.* » Ces propos correspondent à une réflexion récente (*le Monde* du 13 septembre 1979) du ministre américain de la défense, M. Harold Brown, suggérant « *une division du travail entre alliés* » pour la protection des lignes de ravitaillement maritime.

Cette présence navale américaine à l'extérieur s'organise principalement autour de treize porte-avions, à propulsion nucléaire ou classique. L'endurance des équipages est un problème.

Pour agrémenter la vie à bord lors de missions prolongées, le commandement américain a dû, par exemple, rompre avec une coutume vieille de soixante-cinq ans : les marins du porte-avions nucléaire *Nimitz*, depuis plus de cent jours d'affilée en patrouille dans le golfe Persique, pourront désormais boire de la bière durant les week-ends, ce qui était formellement interdit avant.

SPORTS

FOOTBALL

La mort d'Omar Sahnoun

Accident du travail ou imprudence

La mort d'Omar Sahnoun, survenue au cours d'un entraînement le 21 avril à Bordeaux (nos dernières éditions), est-elle due à un accident du travail ou à une imprudence liée à un libre choix ?

« Accident du travail », la formule, toute de pudeur, a été trouvée par l'un de ses camarades de club. Footballeur professionnel, Omar Sahnoun est mort à vingt-cinq ans de ce qui semble être une crise cardiaque, comme d'autres exerçant d'autres métiers. Comment savoir si le cœur d'Omar Sahnoun n'aurait pas cessé de battre s'il avait tenu un emploi moins exigeant sur le plan physique ?

L'accident du travail serait cependant mieux accepté si Omar Sahnoun n'avait été frappé d'un premier malaise, en 1977, à Saint-Germain-en-Laye, déjà au cours d'un entraînement. Malaise grave, de toute évidence, qui le contraignit à cinq mois de repos forcé. C'est la raison pour laquelle il n'est guère possible d'écarter l'imprudence, même si les médecins qui ont suivi Omar Sahnoun après la première alerte ne l'ont laissé reprendre normalement ses activités sportives qu'après avoir pris toutes les précautions.

En dernier ressort, c'est sans doute Omar Sahnoun qui, chaque fois qu'il en a eu l'occasion depuis trois ans, a apporté la meilleure des réponses aux questions que l'on se pose. Si imprudence il y eut, ce fut aussi celle d'un libre choix, conscient des risques. « Je ne veux que jouer au football, je ne veux rien faire d'autre », *l'a-t-il assez répété !*

Ressentait-il le danger ? Connaissait-il vraiment les risques au-devant desquels il allait dans sa joie de jouer au football en continuant de solliciter un organisme désormais trop fragile ?

FRANÇOIS JANIN.

● *Vainqueur de Lens, 21 avril, par 2 buts à 0* en match retour des huitièmes de finale de la Coupe de France, Montpellier s'est qualifié pour le tour suivant. Au match aller Lens avait battu Montpellier par 5 buts à 4. En quart de finale, Montpellier rencontrera Saint-Etienne.

Jeux olympiques

RÉUNION EXCEPTIONNELLE DU C.I.O. A LAUSANNE

Réunis à Lausanne, siège permanent du Comité international olympique (C.I.O.), les responsables du mouvement sportif vont, jusqu'au mercredi 23 avril, tenter de trouver la — ou les — solution(s) capable(s) de sauver ce qui peut l'être encore des Jeux olympiques de Moscou. Outre la commission exécutive, les représentants de vingt-six fédérations internationales et de seize comités nationaux olympiques sont réunis.

On prête l'intention au C.I.O. de proposer la modification et l'allégement du protocole olympique — hymnes, drapeaux — afin de satisfaire ceux des pays qui, sans être favorables au boycottage, condamnent l'intervention soviétique en Afghanistan et cherchent le moyen de le faire savoir. Jusqu'à présent, les Soviétiques ont été hostiles à tout aménagement du protocole.

● *87 % des Allemands de l'Ouest sont favorables au boycottage.* — Selon un sondage des instituts Wickert de Tübingen et d'Illersichen, 87 % des Allemands de l'Ouest seraient désormais favorables au boycottage des Jeux de Moscou. En février dernier, le pourcentage d'Allemands favorables au boycottage des Jeux par les athlètes de la R.F.A. n'était que de 53 %.

VENTES

Après le colloque national des commissaires-priseurs

Le chef de l'État pourrait inaugurer le « nouveau Drouot »

Le colloque national des commissaires-priseurs — qui s'est réuni à Tours les 19 et 20 avril — laisse l'image d'une profession inquiète, rongée par les contradictions internes, hésitante sur les voies à suivre pour redresser la situation devant la concurrence britannique et pour contribuer plus efficacement au développement du marché international de l'art (*le Monde* des 27 et 29 mars).

Tout le monde semblait douter de l'avenir et surtout redouter que cet avenir ne s'inscrive dans le projet de loi préparé par l'Elysée sans l'accord de l'ensemble de la profession. A propos de l'importance attachée en haut lieu à cette réforme, on retiendra l'annonce que le président de la République en personne pourrait inaugurer, le 13 mai, le « nouveau Drouot », sans doute en compagnie du maire de Paris.

Sur les problèmes qui préoccupent la profession, notamment la réforme de ses structures, les savantes interventions juridiques de M. Gérard Goudot, chef de la division des professions au ministère de la justice, représentant du garde des sceaux, qui semblait dicter la loi, ont terriblement pesé sur les débats.

Les principales pierres d'achoppement furent les sociétés en commandite — où certains voient la porte ouverte aux capitaux étrangers — et le système des garanties de prix — qui risquerait, dit-on, de dénaturer les enchères. En revanche, tout le monde ou presque est d'accord pour le maintien de la qualité d'officier ministériel, pour la suppression de la bourse commune de résidence (avec un régime transitoire pour Paris), pour l'adoption d'une rigoureuse terminologie en matière de négociation des œuvres d'art, pour la diminution du rôle des experts, pour l'allégement des frais en faveur du vendeur et pour l'aménagement des modalités du droit de suite.

Enfin, la demande d'allégement des taxes, reconnue comme la seule arme efficace pour lutter contre les salles de vente britanniques, semble justement la proposition qui a le moins de chances d'aboutir.

FRANÇOIS GERSAINT.

● *L'Association du Mesnil-Marigny pour la liberté des ventes aux enchères*, que préside M. Jean Pannier, a demandé la suppression du monopole des commissaires-priseurs, samedi 19 avril, au cours d'une conférence de presse à Tours. Cette manifestation précédait de quelques heures la conférence de presse des commissaires-priseurs, réunis dans la même ville. L'association Pour la liberté des ventes aux enchères estime que la réforme de la profession, présentée par le garde des Sceaux au conseil des ministres du 26 mars, en maintenant le monopole des commissaires-priseurs, prive la France des capacités de tous ceux « *issus des divers milieux du marché de l'art, qui ont aujourd'hui les compétences et le talent pour faire de ce métier une réussite* ». Pour organiser des ventes d'une certaine tenue, estime l'association, la France « *a besoin de chefs d'entreprise, pas d'officiers ministériels accrochés à un vieux privilège qui n'existe qu'en France* ».

ÉDUCATION

POLÉMIQUE AVANT LES GRÈVES

• M. Beullac : le discours syndical est périmé
• Les syndicats : le ministre n'a rien compris

« Le nombre d'élèves par classe n'est pas tout... Les établissements scolaires ne sont pas des « self-services » mais des communautés où vivent ensemble élèves et professeurs et à la vie desquels les parents participent. C'est pourquoi le discours syndical est périmé, passéiste et déconnecté de la réalité. » Ces propos tenus par M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, dans une interview accordée au journal « le Figaro » publiée ce mardi 22 avril, résument sa position à quelques jours des grèves et des manifestations d'enseignants (« le Monde » du 22 avril).

« *Les organisations syndicales,* déclare M. Beullac, *ont lancé une vaste campagne sur le thème de la suppression de milliers de postes. Or, une analyse sérieuse des chiffres enlève tout fondement à celle-ci. Aujourd'hui, les syndicats sont enfermés dans leur discours, aussi bien vis-à-vis de leur base que vis-à-vis de leur opinion. Ils tentent bien de le transformer et de le porter sur un autre terrain que le terrain quantitatif, en parlant de la nécessité d'utiliser la pause démographique pour améliorer la qualité de l'enseignement. Mais ils ne peuvent prononcer ces termes que prudemmment. Car cette politique est précisément la mienne, et avouer qu'ils réclament à cor et à cri des actions déjà entrées dans les faits les discréditerait encore davantage dans leur nouveau discours. On parle donc de qualité et, en fait, il s'agit toujours de quantité.* »

Après avoir noté que, « *malgré des effectifs par classe plus élevé, l'enseignement privé attire de plus en plus certains parents* », le ministre demande : « *N'est-ce pas la preuve que le sérieux du travail, l'attention portée à l'enfant, la disponibilité du professeur sont perçus comme plus importants que les taux d'encadrement ? Les syndicalistes du secteur public devraient analyser ce phénomène* ».

« *Je le dis très clairement,* conclut M. Beullac, *durant ces journées de grève, l'accueil des élèves devra être assuré par les chefs d'établissement, et je prendrai toutes les dispositions pour y veiller, au prix de sanctions s'il le faut. Je le dis tout aussi clairement, comme je l'ai déjà fait : le gouvernement ne cédera pas en dégageant de nouveaux moyens. Enfin, je le déclare aussi nettement, je continuerai à pratiquer, avec mes interlocuteurs syndicaux, une concertation qui n'a jamais cessé.* »

A ces propos du ministre de l'éducation, trois responsables syndicaux de l'enseignement public réagissent ainsi :

● *M. André Henry*, secrétaire général de la FEN : « *Il y a d'un côté les responsables syndicaux de la FEN qui proposent des solutions pour améliorer la qualité du service public et qui tentent de promouvoir une politique de l'avenir fondée sur une meilleure préparation à la vie des jeunes et sur un meilleur épanouissement de leur personnalité, et, de l'autre, un ministre qui tient un discours technocratique sans chaleur et sans perspectives, mécaniquement subordonné aux chiffres, et qui semble ne voir dans l'école qu'un moyen d'accueillir des enfants. Qui donc est passéiste ?* »

● *M. Michel Bouchareissas*, secrétaire national du Syndicat national des instituteurs et des professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.) : « *M. Beullac, arrivé tout dernier de la classe dans un récent sondage, s'illustre tout particulièrement sur deux thèmes classiques de la droite politique : les syndicats seraient « en retard » d'une guerre » lorsqu'ils luttent pour améliorer, en faveur des élèves, la qualité de l'enseignement public, et, dans l'enseignement privé, c'est, ma foi, tellement mieux ! M. Beullac, quant à lui, se croit encore manifestement sous Pétain, ou, à d'autres égards, chez Renault en train de gérer des R-5. Il n'a strictement rien compris, et c'est navrant.* »

● *M. Patrice Beghain*, secrétaire national du Syndicat général de l'éducation nationale SGEN-C.F.D.T. : « *Faute de vouloir répondre aux revendications portées par les personnels, les parents, les jeunes, le ministre choisit de mettre en accusation les organisations syndicales. C'est un signe de faiblesse. Ce qui est une politique passéiste et périmée, c'est celle qui consiste à mettre en œuvre un désinvestissement des fonds publics du secteur de la formation. Cela aboutit à l'aggravation des inégalités et bloque toute transformation de l'école. Nous continuerons à combattre cette politique.* »

● *Le syndicat C.F.T.C. de l'éducation nationale, de la recherche et des affaires culturelles* (SCENRAC), tout en protestant contre « *la moyenne nationale, académique, et même par établissement, choisie comme base de calcul du nombre de classes et les regroupements abusifs en langues vivantes dans le premier cycle* », rappelle « *qu'il est opposé aux grèves-amalgames dans lesquelles intérêts professionnels de toutes sortes et politiques se mêlent intimement* ».

Le SCENRAC juge donc « *inutile et inefficace* » la grève des 24 et 25 avril, « *mais laisse ses adhérents libres de juger eux-mêmes de l'opportunité de se joindre au mouvement* ».

Les grèves continuent dans les universités de Nice et de Grenoble

La période des vacances scolaires ne semble pas avoir mis un terme à l'agitation dans les universités. Ainsi à Nice, les étudiants et enseignants en éducation physique continuent leur action commencée le 3 mars pour protester contre la décision de fermeture de leur section (le Monde *du 5 avril). A Grenoble, d'autre part, les étudiants en lettres, langues et sciences économiques ont décidé, lundi 21 avril, de reconduire leur mouvement : depuis le 26 mars, ils étaient en grève pour soutenir les revendications des étudiants étrangers* (le Monde *du 11 avril).*

● A NICE, les locaux administratifs du campus de Valrose, où est installée l'U.E.R. d'éducation physique, ont été occupés durant toutes les vacances par les grévistes qui entendaient montrer leur « *détermination à exiger des ministères concernés qu'ils reviennent sur la décision de suppression* » de leur U.E.R. Lundi, jour de rentrée, la continuation de la grève a été décidée. Les grévistes sont soutenus par les étudiants des facultés des sciences et des lettres. Les étudiants en droit ont, à l'approche des examens, voté la reprise des cours pour ce mardi 22 avril ; ils conservent néanmoins leur soutien de principe à leurs camarades.

Les grévistes ont indiqué que d'autres actions étaient à prévoir et qu'une coordination nationale des U.E.R. d'éducation physique et sportive serait organisée.

● A GRENOBLE, nous indique notre correspondant, les cours reprennent difficilement ; les étudiants de chaque U.E.R. des trois universités se sont réunis en assemblées générales lundi 21 avril. Dans l'ensemble, la décision de continuer la grève a été prise majoritairement, selon les syndicats. Si une très forte majorité favorable à la reprise de l'action s'est dégagée à l'université de langues et lettres, le vote à l'université scientifique et médicale a été marqué par un taux d'absentéisme important.

Les étudiants envisagent de perturber les cours qui auront lieu dans les U.E.R. non grévistes et pourraient installer des piquets de grève aux portes des amphithéâtres pour empêcher les enseignements.

AU CONSEIL D'ÉTAT

La composition du comité technique paritaire du ministère des universités est jugée irrégulière

Par un décret du 29 juin 1977, le gouvernement a créé un comité technique paritaire central des personnels enseignants de statut universitaire, qui devait être obligatoirement consulté lors « *de l'élaboration et de la modification des règles statutaires régissant les corps de personnels enseignants titulaires de l'enseignement supérieur normalement affectés aux universités* ». C'est ainsi, en particulier, qu'ont été soumis à l'avis de ce comité les décrets du 9 août 1979 portant statut particulier des professeurs et des maîtres-assistants.

Le décret du 29 juin 1977 prescrivait que les représentants du personnel à ce comité seraient désignés par les membres élus du comité consultatif des universités, et non, comme c'est généralement le cas, par les organisations syndicales les plus représentatives. Saisi de plusieurs recours contre ce décret, présentés par différents syndicats de fonctionnaires, le Conseil d'Etat, par une décision d'assemblée rendue le 18 avril 1980, sur le rapport de M. Jacques Théry et les conclusions de M. Jean Massot, a jugé que, si le gouvernement avait pu légalement, par le règlement d'administration publique attaqué, ne pas recourir à une désignation par les organisations syndicales les plus représentatives, il avait en revanche méconnu le principe d'égalité devant le service public en prévoyant que cette désignation s'effectuerait par un corps électoral dont étaient exclues certaines catégories de personnels titulaires...

Le comité consultatif des universités ne comprenait, en effet, en 1977, en vertu du décret du 6 novembre 1972, aucun représentant élu des assistants titulaires de sciences, des assistants titulaires de pharmacie et des professeurs titulaires de chirurgie dentaire. Ces enseignants, soit environ 20 % des personnels titulaires du ministère des universités, se trouvaient ainsi privés de représentation au sein du comité technique paritaire compétent pour examiner leurs questions statutaires.

Cette illégalité, qui affectait la composition des collèges électoraux, s'étendait aux modalités de scrutin établies en fonction de la composition de ces collèges. Le Conseil d'Etat a donc annulé l'article 3 (alinéa 2 et suivants) et les articles 4 et 10 du décret du 29 juin 1977, ainsi que le titre 1er de l'arrêté du secrétaire d'Etat aux universités du même jour relatif aux conditions d'élection des membres de ce comité.

[L'arrêt rendu par le Conseil d'Etat répond à des recours déposés par le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup, FEN).

Il met en cause tous les textes sur lesquels s'est prononcé le comité technique paritaire du ministère des universités depuis sa création en juin 1977. Il en est ainsi des décrets du 24 août 1977 sur les commissions de spécialistes, de mars 1978 sur les maîtres-assistants et les professeurs, du 9 août 1979 sur le Conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). Les élections au C.S.C.U. sont fixées au 30 avril. La validité des résultats est désormais menacée.

Même si le Conseil d'Etat n'a pas retenu, dans ses conclusions, l'argument selon lequel les représentants du personnel devraient être désignés par les syndicats — comme c'est le cas dans les autres ministères, — il n'en met pas moins le ministre des universités en difficulté. Il lui faut désormais — et ce ne sera pas simple — trouver un mode de désignation garantissant la représentation de tous les personnels titulaires. — C. A.]

RELIGION

Réunis à Dijon

LES AUMONIERS DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DEMANDENT AU PAPE DE RÉPONDRE AUX PRÉOCCUPATIONS DES JEUNES.

(De notre correspondant.)

Dijon. — En dix ans, le nombre des responsables et des animateurs en aumônerie — laïcs et religieux confondus — a doublé et approche aujourd'hui les vingt-cinq mille. Officiellement, il existe en France cinq mille aumôneries, mais 23 % des établissements scolaires en sont dépourvus. C'est surtout dans l'enseignement technique et les collèges du premier cycle qu'on constate leur absence.

Ces données ont conduit les six cents responsables en aumônerie de l'enseignement public, réunis récemment à Dijon sous la bannière Forum 80, à chercher de nouvelles orientations de leur action au sein de l'école.

Dans cette perspective, l'équipe dirigeante du Comité national de l'aumônerie de l'enseignement public a envoyé au pape une lettre lui demandant de répondre aux préoccupations des jeunes lors de sa visite en France, à la fin de mai et au début de juin. « *On ne peut plus se contenter d'une simple parade comme ce fut le cas en Amérique du Sud* », voilà ce qui se disait dans les coulisses de Forum 80.

La prise en charge des aumôneries par les jeunes eux-mêmes a dominé les débats. A Autun (Saône-et-Loire), en septembre prochain, une aumônerie sans prêtre va être créée. « *Je ne sens pas de différence de style selon la présence ou l'absence d'un religieux. Ce qui compte c'est la présence des jeunes* », a dit le Père Moitel, secrétaire général de l'aumônerie de l'enseignement public.

Après sa rencontre avec le ministre

LA FÉDÉRATION CORNEC MAINTIENT SON ACTION « ÉCOLES DÉSERTES »

« *Le fauteur de grève, c'est le gouvernement* », a affirmé, lors d'une conférence de presse, lundi 21 avril à Paris, le secrétaire général de la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E. Cornec), M. Emile Gracia, en présentant la journée « écoles désertes » organisée le *samedi 26 avril*.

Le président de la Fédération, M. Jean Cornec, a expliqué que cette journée d'action — annoncée le 22 mars, c'est-à-dire avant que les enseignants ne décident les grèves de cette semaine, — était confirmée puisque la rencontre avec le ministre de l'éducation, samedi 19 avril, n'a donné aucun résultat. Cette rencontre entre M. Beullac et les parents Cornec, représentés par leurs présidents départementaux, a duré plus de quatre heures, au cours desquelles ont été abordés tous les problèmes de l'école.

C'est sur la question des crédits que le désaccord le plus grand a été enregistré. Même si M. Beullac a reconnu, au dire des responsables de la fédération, que les crédits de fonctionnement destinés aux établissements de second degré sont insuffisants cette année, il a confirmé qu'il n'y aurait pas de collectif budgétaire. L'argent nécessaire serait prélevé sur le budget courant. La Fédération Cornec a donc décidé de maintenir son mot d'ordre « écoles désertes » pour le 26 avril.

● *La Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public* (*PEEP*, présidée par M. Antoine Lagarde) « *condamne sévèrement* » l'action « écoles désertes » organisée le samedi 26 avril par la Fédération Cornec. Elle déclare, dans un communiqué, que « *cette action va à l'encontre de l'intérêt des élèves et des parents* » et demande « *à tous les parents* » d'envoyer leurs enfants en classe ce jour-là. Au sujet des grèves d'enseignants, les 24 et 25 avril, la Fédération Lagarde affirme qu' « *elle n'accepte pas que la scolarité des élèves soit à nouveau perturbée en avril sur l'ensemble du territoire; le troisième trimestre déjà tellement réduit serait encore écourté. Le service public de l'éducation ne remplit pas sa fonction* ». « *Les parents,* ajoute le communiqué, *eux aussi, en ont marre.* » La Fédération Lagarde laisse toutefois ses responsables « *juger des situations locales et des décisions à prendre au sujet de ces grèves* ».

● *L'Union nationale des associations autonomes* de parents d'élèves (UNAAPE) s'élève, elle aussi, « *avec vigueur* », contre la décision prise par la Fédération Cornec d'organiser, le 26 avril, une journée « écoles désertes », qui « *n'est pas sans faire penser à la politique de la* « *terre brûlée* ». L'UNAAPE « *incite les parents qui se sentent responsables, vis-à-vis de leurs enfants comme de la collectivité nationale, à ne pas céder à des initiatives démagogiques et déraisonnables, et à envoyer leurs enfants en classe normalement* ».

A Lille

UN COLLOQUE SUR L'ACTUALITÉ DU MARXISME

L'unité d'étude et de recherche de sciences économiques et sociales de l'université des sciences et techniques de Lille (Lille-I) organise, du 24 au 26 avril, sur le thème « Actualité du marxisme », un colloque qui réunira plusieurs dizaines d'universitaires et de chercheurs dans les locaux du Centre interdisciplinaire de sciences humaines de Lille, 9, rue Auguste-Angellier, à Lille.

LA MORT DE JEAN-PAUL SARTRE

UN DÉBAT A MADRID

« Votre querelle Sartre-Camus c'est dépassé »

De notre correspondant

Madrid. — Sartre, avant de mourir, avait-il fini par donner raison à Camus, son opposant des années 50 ? Question inévitable quand on organise un débat sur l'auteur de *l'Homme révolté* trois jours après la mort de l'écrivain de *Situations*. Question tout de même un peu trop simple à laquelle aucune réponse catégorique n'a été donnée par ceux que l'Institut français de Madrid avait invités le vendredi 18 avril à commenter la pensée d'un des écrivains français les plus populaires de ce côté des Pyrénées. Il y avait là Jean Daniel, Jorge Semprun, le philosophe espagnol Fernando Savater et le sous-directeur du quotidien *El Pais*, Rafael Conte.

D'ailleurs, parmi la foule — très jeune — qui a littéralement assailli l'institut à l'occasion de ce colloque, une jeune fille s'est levée et a dit : « *Votre querelle Sartre-Camus, on s'en moque, c'est dépassé.* »

Pas pour Semprun en tout cas, ni pour Jean Daniel. Le directeur du *Nouvel Observateur* a entendu, depuis l'invasion de l'Afghanistan, un vocabulaire qui lui rappelle la polémique de 1952 : « *La lutte des classes se serait déplacée à l'échelon planétaire. C'est l'espoir de la révolution mondiale qui serait en jeu en Afghanistan. Une fois de plus, on nous demande si combattre l'Union soviétique ce n'est pas lutter contre les damnés de la terre. On nous reparle de la fin et des moyens...* »

Et Jean Daniel d'ajouter : « *Sartre est mort avec quelques idées qui n'auraient pas déplu à Camus, des idées qui ne faisaient plus scandale. Il était bienveillant à l'égard de la social-démocratie suédoise, du parti radical italien, de l'écologie, de la non-violence. Il avait manifesté devant l'ambassade de l'Union soviétique.* »

A une question sur la position des deux écrivains devant le terrorisme, Jean Daniel apporte cette précision : Sartre avait renié ces derniers temps sa fameuse préface aux *Damnés de la terre* de Fanon dans laquelle il faisait l'éloge de la violence salvatrice. Il n'aurait plus écrit que le meurtre pouvait sauver le meurtre. En outre — autre similitude relevée par le journaliste — celui qui s'était rangé du côté des nationalistes algériens avait adopté à l'égard d'Israël une position qui rappelle celle — si critiquée à son époque — de Camus à l'égard de l'Algérie.

Le chemin parcouru par Jorge Semprun, d'abord militant du parti communiste espagnol, aujourd'hui impitoyable procureur du passé stalinien de ce parti et de son incapacité à réviser sa propre histoire, c'est un chemin qui conduit inévitablement de Sartre à Camus. Il y a trente ans, Semprun n'avait « *su ni écouter ni lire Camus* ». Aujourd'hui, il se retrouve comme lui dans la peau d'un intellectuel « inorganique », c'est-à-dire de quelqu'un qui ne se met pas au service de l'histoire immédiate et qui répète, après Scott Fitzgerald : « *Le monde n'a pas de remède et il faut lutter pour le changer.* » Semprun rappelle que Sartre avait cru ironiser en disant à Camus : « *En somme, pour vous les Vietnamiens sont esclaves parce que colonisés et tyrans parce que communistes.* » Contre Sartre, conclut Semprun, Camus avait bien vu « *qu'il fallait être à la fois pour et contre* ».

CHARLES VANHECKE.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Le diable ou le bon Dieu ?

Tous les journaux du week-end — des hebdomadaires aux suppléments dominicaux des quotidiens — ont consacré un éditorial ou une série d'articles à Jean-Paul Sartre. La mort n'a pas toujours apaisé les vieilles passions. Sous l'éloge de rigueur, est parfois décochée une flèche acérée. Les « erreurs » du philosophe sont souvent complaisamment énumérées. Les causes que Jean-Paul Sartre défendit ne semblent justes à ses « compagnons de route » que quand ils les épousaient eux-mêmes. A ce compte, les bonnes causes de Sartre figureraient aussi bien parmi les mauvaises de ses juges si ces derniers dressaient leur bilan personnel. Chacun a son diable et son bon Dieu. On en vient à se demander pourquoi la disparition du philosophe, coupable de tant d'échecs, soulève tant de rancœurs et de passions.

Un monstre sacré et haï

Comme l'écrit Jean Daniel, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. « *Le monstre le plus irréligieux de l'élite française depuis Gide suscite, au moment de sa disparition, le plus irrationnel des frémissements.*

» *Un frémissement qui est aussi, peut-être, la peur du vide. Il était là, énorme, omniprésent, tentaculaire, inlassablement disponible et infiniment avide : toute la curiosité et la fraternité du monde réfugiées dans ce visage et dans ce corps d'une attendrissante laideur et d'une force étrange et contagieuse. Sa place soudain désertée, voici qu'on la découvre immense, et nul ne songe à l'occuper. Plus de relais, de relève. Interrompue la lignée rassurante des maîtres à penser, cette extraordinaire singularité française.* »

Plus de maîtres à penser, vraiment ? D'autres craindraient le trop-plein. Et le « maître », qui détestait cette appellation, sera aussi sincèrement regretté. « *Il nous manque déjà*, constate le jeune romancier Jean-Pierre Enard, dans *V.S.D.*, *le monde paraît plus sombre, plus inquiétant. On s'y était préparé, bien sûr. On le savait vieux, malade... N'empêche, aujourd'hui, il y en a beaucoup, dans le monde entier, qui, comme moi, se sentent un peu orphelins.* »

Le chagrin serait-il partagé par tous, en une sorte de consensus dans la tristesse ? Ce serait oublier ceux qui l'ont haï. « *Ecoutez-les*, dit Jean-François Kahn dans *LES NOUVELLES LITTERAIRES*, *ces chiens qui ne cessèrent de lui aboyer aux chausses à crocs découverts, rictus au vent... Mais qu'ont-ils donc ? Ont-ils oublié le porteur de valises ? Le défenseur désarmé de toutes les dissidences ? L'adversaire acharné de leur ordre « moral », disent-ils, « immoral » eût-il répliqué ?*

» *Alors, pourquoi feindre ? Pourquoi tricher ? Et croire qu'ainsi, sous prétexte d'enterrer un corps, on ensevelira un message...*

» *Vous le haïssiez, il vous le rendait bien. Il n'était pas « gentil. »*

Un homme modeste généreux et anticonformiste

Barjavel, lui non plus, n'est pas « gentil » dans *LE JOURNAL DU DIMANCHE* : « *Je n'aimais pas Sartre*, écrit-il, *d'abord, à cause de son physique. Je ne croyais, et je ne crois toujours pas, qu'un homme affligé d'un strabisme tel que le sien puisse avoir une claire vision du monde. Même en fermant les yeux. Il est réduit à « s'en faire une idée », et cette idée ne peut pas être droite.*

» *J'entends ici les cris d'indignation : comment puis-je écrire des mots pareils à propos d'un mort dont les cendres sont à peine refroidies ? Si haut, si fort, sonne le concert des louanges, qu'il couvrira sans peine ma petite dissonance. Et il faut bien voir les hommes tels qu'ils sont : la mort nous efface mais ne nous modifie pas.*

» *Ceux que la nature a maltraités deviennent souvent aigris, vindicatifs, et en veulent au reste de l'humanité. Chez Sartre, c'est le phénomène contraire qui s'est produit. Il était la générosité totale. Il s'est battu toute sa vie pour les déshérités et les victimes, toujours au premier rang du combat. Et, souvent, derrière ce premier rang il n'y en avait pas d'autre.* »

Une générosité, discrète, chaleureuse : Alexandre Astruc qui collabora aux *TEMPS MODERNES* en témoigne dans *LE FIGARO MAGAZINE*. « *Il n'eut de cesse de distribuer tout l'argent qu'il gagna à des tapeurs, des amis ou des nécessiteux, lui qui, en pleine occupation, donnant 1 000 francs (de l'époque) chaque jour au peintre Wols, qui souffrait de la double fatalité d'être juif et allemand et se cachait dans une chambre misérable d'hôtel, où il avalait 1 litre d'alcool pur par jour pour se donner le courage de ne pas se tirer une balle dans la tête. Tout le crime de Sartre a toujours été de refuser de jouer le jeu, seule chose qu'une France on ne pardonne pas.* »

C'est peu dire que Sartre ne « jouait pas le jeu » : il était « désintéressé ». « *Il ne posséda jamais une voiture*, écrit Olivier Todd dans *L'EXPRESS*.

» *Il refusa mariage et enfant. Simone de Beauvoir a raconté le contrat qui les lia, celui de l'amour « nécessaire » entre eux, qui autorisait d'autres amours, « contingentes » celles-là. Plus que lui, elle a souligné les dégâts que ce contrat à vie infligea à certains, qui finirent par être des tiers exclus. Comment savoir s'il retira plus qu'il ne donna à d'autres femmes ? Et qui n'a pas rêvé des rapports multiples et chaleureux qu'ils établirent, Simone de Beauvoir et lui ?* »

Avec les amis, les rapport ne furent pas toujours simples. Ses brouilles avec Camus, Aron et d'autres, sont demeurées célèbres. Les retrouvailles avec Raymond Aron, quelques mois avant la mort de Sartre, émeuvent encore Claude Mauriac. Il les raconte dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. « *Raymond Aron est tendu, gêné, à la fois inquiet et heureux. Ils se serrent la main. Je l'entends, j'entends Raymond Aron qui dit trois ou quatre mots de bienvenue, dont seul me parvient distinctement et me frappe camarade, peut-être vieux camarade. Et l'expression, après une si longue séparation, paraît conventionnelle, insuffisante, maladroite, touchante pourtant. (...)*

» *Sartre, qui a été agressé chez lui, il y a quelques jours, a la main gauche bandée, pouce dressé. Il est là, à des années-nuit de nous et pourtant si proche.* »

Un moraliste et un révolutionnaire

Combats douteux ? C'est que les deux anciens condisciples de Normale sup' ne furent pas souvent du même bord. La politique, qui se cachait tant bien que mal jusqu'à présent derrière les considérations générales, fait irruption. Commence la liste des « erreurs » ou des « contradictions ». Pour Jean-François Revel, dans *L'EXPRESS*, « *Sartre estampilla les causes les moins compatibles sans paraître se contredire. Après avoir, pendant vingt-cinq ans, malgré certaines réserves, employé les ressources de son génie à l'habile justification du socialisme totalitaire, il se fait acclamer, en 1977, au Théâtre Récamier, parmi les dissidents soviétiques, au cours d'une mémorable soirée organisée par les « nouveaux philosophes ».*

» *De même, il avait apporté sa caution aux jeunes bourgeois anarchistes et antistaliniens de 1968, et reçu la leur. En 1979, il se trouve aux côtés de Raymond Aron pour plaider devant le président Giscard d'Estaing la cause des « boat people » qui fuient le communisme vietnamien. Personne ne songe à lui demander quand il a eu raison et quand il a eu tort. Il est dès lors au-delà du vrai et du faux, du bien et du mal. Il n'opine plus. Il est.* »

Bernard Pingaud, dans le supplément hebdomadaire du *MATIN DE PARIS*, donne une explication aux apparentes contradictions de Sartre : « *Il a cautionné, de son nom et de sa présence, les causes les plus diverses, c'est parce que sa générosité lui interdisait les demi-mesures. C'est sans doute aussi parce qu'il avait appris de bonne heure à « penser contre lui-même ». Non pas, comme une interprétation trop facile de ce mot pourrait le faire croire, à se mentir, mais à surmonter sa modération première et à se méfier d'une « équité » incompatible avec la violence historique.* »

Quant à Guy Hermier, dans *REVOLUTION*, il retiendra surtout « *la contribution considérable qui aura été la sienne à l'intransigeante contestation de la société bourgeoise, à la recherche des chemins de la liberté. C'est sa contribution à l'engagement politique de toute une génération d'intellectuels* ».

Cette contribution, pour Raymond Aron est moins « considérable ». Il écrit dans *L'EXPRESS* : « *Il n'a jamais renoncé à l'espérance d'une sorte de conversion des hommes tous ensemble. Mais l'entre-deux, les institutions, entre l'individu et l'humanité, il ne l'a jamais pensé, intégré à son système. Drame d'un moraliste perdu dans la jungle de la politique.*

» *Pourquoi est-ce que tu t'intéresses à la politique, me disait-il (...), si tu ne crois pas à la révolution, si tu consens à cette société dont tu ne méconnais pas les turpitudes ? J'ai peut-être remplacé ce dernier mot par un terme plus modéré, mais le mot importe peu. J'étais probablement marqué par une formule qu'Alain aimait à citer : la civilisation est une mince pellicule qu'un choc suffit à déchirer ; et la barbarie surgit à travers la déchirure. La révolution, comme la guerre, risque de déchirer la pellicule de civilisation, lentement formée au long des siècles.* »

Pour Georges Suffert aussi, dans *LE POINT*, Sartre « *a confondu la politique et la morale. Il a cru vaguement que le chemin de la seconde passait par la première. (...) Les opprimés ne sont pas tous à Billancourt. Ils sont partout. Et d'abord dans les forêts qui entourent ce Vietnam « libéré », c'est-à-dire asservi. Et Sartre se décide à un geste inouï pour lui : il s'en va, avec Raymond Aron, demander à Valéry Giscard d'Estaing d'intervenir en faveur de ces exilés du bout du monde. Il avait cru que la justice passait par la révolution, et il constatait que toute révolution fonde aussi l'injustice.* »

LUTTE OUVRIERE paraît moins convaincue que Georges Suffert de l'attachement de Sartre pour les « opprimés de Billancourt ». L'éditorialiste de l'hebdomadaire trotskiste constate : « *Dans son engagement politique, il est resté un intellectuel socialement méfiant vis-à-vis de la classe ouvrière, qu'il a trop longtemps confondue avec le parti communiste. Ses multiples tentatives politiques, (...) n'ont cessé de préconiser une gauche indépendante et critique certes à l'égard des partis de gauche traditionnels, mais finalement étrangère au prolétariat.* »

Dans *SANS FRONTIERE*, bimensuel des travailleurs immigrés, Saïd Bouziri écrit :

« *A entendre certaines voix parler de Sartre (Stoléru...) nous oblige à témoigner, à répondre, à dévoiler quelques vérités (...) Témoigner sur ma rencontre avec Sartre à Barbès, en novembre 1976 (...)*

» *Sartre à Barbès, c'était essayer de briser, le silence, empêcher, ce que nous savions déjà, que les immigrés ne deviennent « les boucs émissaires » de tout, et empêcher surtout que la peur ne s'installe dans leur cœur.*

» *Mais au-delà de l'acte de solidarité et de la disponibilité de cet homme, très peu connu de la majorité des immigrés qu'il est venu soutenir, il s'agissait d'une tentative de dialogue entre Sartre et le tiers-monde présent ici, dialogue interrompu depuis la fin de la guerre d'Algérie et qui semblait devoir être réamorcé. (...)*

» *Sartre sera ensuite reçu par Giscard en février 1978, pour la campagne « Un bateau pour le Vietnam », alors qu'à l'Elysée, et on le sait maintenant, il « s'agissait aussi de préparer » un bateau pour les immigrés. L'accueil des réfugiés d'Indochine fut le dernier combat de J.-P. Sartre. Il fallait sauver de la mort ces milliers de « boat-people ».*

» *La mort de Sartre laisse un vide monumental. Elle laisse la France avec des Stoléru et des Bonnet qui réfléchissent eux, à la meilleure manière d'accueillir tant de réfugiés, tout en « déportant » tant d'immigrés.* »

Si le régime libéral fut indulgent pour Sartre, l'Eglise, qui le mit à l'index, le fut moins pour l'auteur du *Dable et le bon Dieu*. Malgré cela, *TEMOIGNAGE CHRETIEN* écrit : « *Tour à tour honni par le monde chrétien et adulé sur les bancs des séminaires et des terminales par une jeunesse chrétienne cherchant à redonner authenticité à son existence, Sartre a sans doute eu une influence plus grande qu'il n'y paraît aujourd'hui sur la réflexion éthique des chrétiens.* »

Dans le même hebdomadaire, Hervé Chaigne témoigne de cette influence : « *Céder à Dieu ou céder à l'ordre pour avoir la paix, est-ce que c'est notre destin pour toujours ?*

» *Sartre m'a appris à ne plus rien concéder à ce Dieu-là, même si c'est encore ce Dieu-là qui continue d'occuper la théologie et la morale dominante et qui revient en force dans toutes les tentatives de restauration catholique que nous subissons. Il m'a appris à ne rien mettre, au-dessus et au-dedans de l'homme, qui empêcherait l'homme* d'être en se faisant *dans la liberté*. »

S'il fut un immense intellectuel, un homme généreux et une sorte de brouillon politique pour de nombreux commentateurs, peut-être lui concédera-t-on une certaine réussite artistique. Ce n'est pas l'avis de Jacques Laurent dans *LE JOURNAL DU DIMANCHE*.

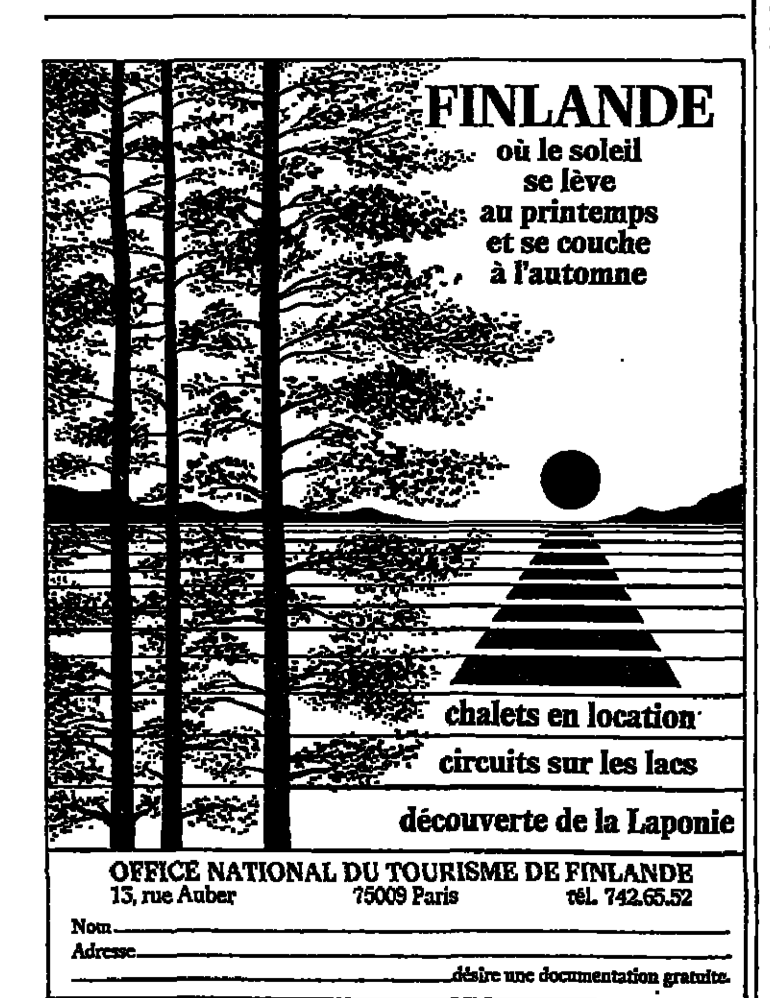
Une œuvre qui dérange

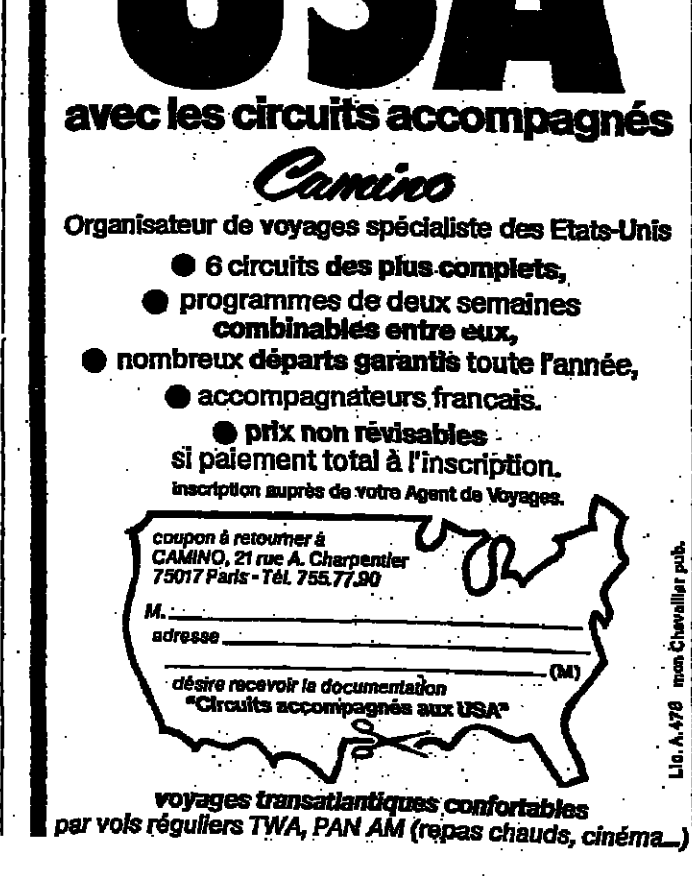
L'auteur des *Bêtises* affirme : « *De l'œuvre philosophique de Jean-Paul Sartre, je ne pense pas qu'il restera grand-chose dans l'histoire de la philosophie. Une légende tenace fait de lui le fondateur de l'existentialisme (...). Pourtant, grâce à Sartre, le mot existentialisme est si bien tombé dans le domaine public que la mode s'en est mêlée et que le crédit du philosophe a été accru, dans les années qui ont suivi la libération, par le parti qui fut pris de dénommer existentialistes les filles aux cheveux ophéliennes qui dansaient au Tabou.* » Quant à l'œuvre romanesque, elle « *s'est terminée par les* Chemins de la liberté, *dont Sartre sut lui-même se montrer un critique avisé puisque, s'étant relu, il se résolut à ne plus écrire de romans. (...) Sartre avait aussi décrété que la littérature, du poème au roman, était forcément engagée au service d'une idéologie. Très vite aussi la littérature engagée s'ensevelit dans le rétro (...). Ne restera-t-il de Sartre que quelques pièces de théâtre, quelques articles où ses dons de polémiste éclatèrent avec certaine magnificence, quelques pages de critique littéraire où il lui arriva d'exceller et ce très beau livre qui s'appelle* les Mots *? Non. Il restera aussi un homme qui fut trop servi par la mode, puis desservi par elle, mais dont l'existence reflète un élan constant de révolte et de générosité. (...) Indépendamment de l'œuvre, Sartre survivra en tant qu'homme* ».

On ne se fait pas de cadeaux dans la république des lettres. A ce jugement sans appel, et qu'on ne souhaite pas à son auteur, Bernard Pingaud donne, dans le supplément du *MATIN DE PARIS* une explication qui pourrait bien être une réponse : « *Quoi qu'en ait dit Sartre, dans ce « roman vrai » qu'est son Flaubert, où il met en scène un écrivain admiré et détesté, à la fois repoussoir et modèle, c'est bien lui que nous retrouvons, lui et la littérature qui ne font qu'un, lui et la littérature, sa seule vraie passion.* »

Et l'essentiel, rappelle un jeune romancier, François Salvaing, dans *L'HUMANITE DIMANCHE*, c'est l'œuvre : « *Considérable. Certes (...) cette œuvre est plus d'une fois teintée de pessimisme et fascinée par l'impuissance. Mais il en est peu aujourd'hui qui proclament si violemment la passion de comprendre le monde, la nécessité de le changer. Sa lecture fut de celles qui, depuis plusieurs générations, contribuèrent à entraîner des jeunes gens en grand nombre sur les chemins de la liberté. J'en suis. Et de cela, à celui qui disparaît, je dis : merci.* »

Quoi qu'il en soit, favorables ou non, Sartre eût souri de tous ces commentaires... — B. A.









Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

EN ATTENDANT LA « TÉLÉVISION MURALE »

Des cristaux liquides pour les écrans

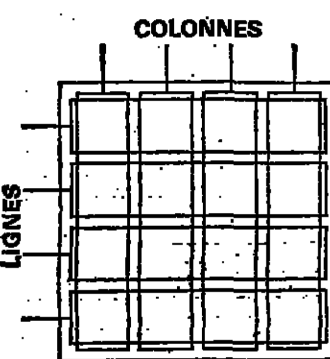
La réalisation d'écrans de télévision plats est un objectif de nombreuses équipes de recherches dans le monde. Le tube cathodique actuel a, en effet, des inconvénients (encombrement, fragilité relative, consommation électrique, nécessité d'utiliser la haute tension) dont il serait fort agréable de s'affranchir.

En fait, la mise au point d'écrans couleur plats, aux performances semblables à celles que nous connaissons, est un objectif sans doute réalisable, mais probablement à plus long terme qu'il n'y paraît. Les techniques actuelles ne semblent pas, en effet, en mesure de résoudre tous les problèmes dans l'immédiat. L'écran plat semble cependant pouvoir, dès à présent, trouver des applications spécifiques, comme l'équipement du « terminal domestique » dont les P.T.T. envisagent de doter, dans les années qui viennet, tout abonné au téléphone.

Le laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI, laboratoire des nouveaux composants électroniques) du Centre d'études nucléaires de Grenoble a travaillé ainsi, depuis quelques années, à la mise au point d'écrans utilisant les cristaux liquides.

LE grand public est familier avec les cristaux liquides qui équipent maintenant la quasi-totalité des montres à affichage numérique ou des calculatrices de poche. Les cristaux liquides sont formés de grosses molécules organiques ayant la forme de « cigares » de 25 angströms de longueur et de 5 angströms (1) de diamètre. Ces « molécules-cigares » peuvent se mouvoir assez librement, ce qui donne à ces corps certaines propriétés des liquides. Mais au repos, elles tendent à se ranger suivant des dispositions géométriques particulières et assez régulières (par exemple, pour certains composés, en s'alignant parallèlement les unes aux autres) qui les font ressembler à des cristaux.

Ces propriétés des cristaux liquides leur donnent des caractéristiques optiques intéressantes, par exemple celle de faire varier plus ou moins le plan de polarisation d'une lumière polarisée quand on les soumet à un champ électrique : celui-ci,



Cet écran (fictif) comprend seize éléments de base, dessinés par les intersections de quatre électrodes transparentes, horizontales et d'autant d'électrodes verticales. Ces électrodes sont déposées sur deux lames de verre entre lesquelles est placée la solution de cristaux liquides. La lumière, produite par une ampoule, traverse successivement un polariseur, la cellule que nous venons de décrire, et un analyseur.

en effet, agissant sur les charges électriques que portent les molécules, peut tendre à les faire tourner et à modifier ainsi l'ordonnancement observé au repos.

L'écran plat développé par les équipes du LETI utilise un effet particulier de ce genre, que l'on appelle la biréfringence : dans certaines conditions, en effet, le phénomène de rotation du plan de polarisation de la lumière va dépendre de la longueur d'onde de cette lumière. En particulier, si on illumine le cristal, dans une direction particulière, avec de la lumière « blanche » (qui est un mélange des différentes couleurs du spectre visible), chacune des ses composantes subira une rotation de valeur différente. Si on polarise cette lumière et que l'on regarde sa transmission à travers le cristal derrière un analyseur, la lumière qui sort du dispositif pourra, suivant le champ électrique auquel *on soumet le cristal*, prendre différentes colorations.

C'est ce qui se passe dans le dispositif mis au point au LETI : au-dessus d'une certaine valeur du champ électrique en deçà de laquelle il ne se passe rien (cet « effet de seuil » est fort intéressant, comme on va le voir), la cellule passe du noir (aucun rayon lumineux ne traverse la succession polariseur-cristal-analyseur) à des gris de plus en plus clairs, puis au blanc, puis à un grand nombre de colorations différentes.

Pour réaliser un écran, il suffit alors de juxtaposer un grand nombre de cellules élémentaires, commandées indépendamment : on reconstitue ainsi une image complexe sous forme d'une mosaïque de petits carrés organisés en lignes et en colonnes.

Une fois ce principe posé — et il a été imaginé depuis fort longtemps — il faut passer à la réalisation, et c'est là qu'apparaissent les difficultés : un écran carré de 22 millimètres de côté qu'a réalisé le LETI (comparé aux dizaines de centimètres de côté d'un écran standard de télévision) ne comprend pas moins de 65 536 points élémentaires (rangés en 256 lignes et 256 colonnes) qu'il faut être capable de commander chacun indépendamment des autres. Et la petite taille du dispositif (les « points » sont des carrés d'environ 50 millièmes de millimètres de côté) fait qu'il est pratiquement impossible de vouloir réaliser une commande directe, dans laquelle chaque cellule élémentaire posséderait sa propre connexion de commande électrique.

Pour résoudre ces problèmes, on profite de deux phénomènes : l'« effet de seuil » et une certaine rémanence de l'image (le cristal reste dans son état coloré plusieurs dizaines de millisecondes après que le champ électrique qui l'a excité a disparu), qui permettent de réaliser un balayage de l'image. Dans le dispositif du LETI, la mosaïque de « carrés élémentaires » est en effet constituée en interposant le cristal liquide entre deux lames de verre distantes d'environ 5 millièmes de millimètre, sur lesquelles sont disposées des électrodes métalliques transparentes rectangulaires ; les deux lames de verre sont disposées de façon que leurs électrodes se « coupent » (voir le schéma).

La commande des différents carrés élémentaires est réalisée de la manière suivante : on applique à la première électrode horizontale (la première ligne) une tension de base (50 à 80 volts) telle que le champ électrique créé dans le cristal soit juste inférieur à la valeur du seuil ; en appliquant simultanément à chacune des électrodes verticales (chaque colonne) une tension convenable (qui pourra faire franchir le seuil), on commande tous les éléments de la première ligne, certains pouvant être excités plus ou moins, d'autres pas du tout, suivant que la tension correspondante vaut quelques volts (jusqu'à 5 ou 6 volts) ou est nulle. En fait, dans la pratique, la tension appliquée aux colonnes n'est jamais nulle ; elle est même constante : on travaille en tension alternative, et c'est le déphasage entre la « tension ligne » et la « tension colonne » que l'on commande. Pour un carré élémentaire considéré, si ces tensions sont en phase, le champ électrique (qui correspond à la tension efficace) atteindra sa valeur maximale ; si elles sont en opposition de phase, celui-ci restera sous la valeur de seuil, et le cristal restera inchangé (il sera vu noir), toutes les valeurs intermédiaires pouvant être utilisées.

Pour après-demain

Après avoir ainsi commandé la première ligne qui, grâce au phénomène de rémanence, restera allumé un certain temps, on commande la deuxième de la même manière (une tension appliquée à la ligne, des tensions plus ou moins déphasées à chacune des colonnes) et ainsi de suite. Comme pour une image de télévision, le balayage ainsi réalisé n'est pas perçu par l'œil. Et au total, ce « multiplexage » permet, par exemple, de commander 65 536 points avec seulement 512 connexions (correspondant aux 256 lignes et 256 colonnes).

Les écrans à cristaux liquides sont loin d'avoir les performances des écrans de télévision. Par exemple, si, à la différence de ceux-ci, les couleurs obtenues sont pures (et non reconstituées en trichromie, comme en télévision, à partir du bleu, du vert et du rouge), on ne sait pas encore faire du rouge ; d'autre part, l'effet utilisé fait qu'il est impossible d'agir simultanément sur la nuance de couleur et l'intensité lumineuse. Les images restent de très petite taille, et comme pour une diapositive, il faut les projeter et les agrandir *sur un écran grâce à un dispositif optique*. L'effet de rémanence et la vitesse de balayage (par exemple, une dizaine de balayages par seconde) provoquent, enfin, pour une application à l'affichage d'images mobiles, certains effets de traînée : un mobile paraît flou durant son mouvement. A la différence du tube cathodique, les écrans ne scintillent pas et ne produisent pas de rayons X, avantage non négligeable pour les utilisateurs.

Plusieurs applications sont déjà envisagées : mis au point avec l'aide de la direction générale des télécommunications, l'écran 256 × 256 (256 lignes sur 256 colonnes) est étudié dans l'optique du visiophone noir et blanc (« téléphone visuel ») et présente notamment l'intérêt sur les autres systèmes utilisés (du type télévision) de ne nécessiter qu'une ligne téléphonique.

Deux autres utilisations sont à l'étude, toujours par les P.T.T., et les écrans correspondant mis au point : la première est l'équipement des postes de consultation des centres téléphoniques (affichage 264 × 272) ; la seconde est l'annuaire électronique à domicile (250 × 400). Dans les *deux cas, il s'agit d'afficher des* caractères alphabétiques et numériques

Il est clair que, tout comme ses concurrents dans ce type d'applications (par exemple les écrans à plasma ou à diodes électroluminescentes), l'écran à cristaux liquides est loin, aujourd'hui, de prétendre remplacer le tube de télévision qui trône dans les salles à manger. L'écran plat domestique, que l'on suspendrait au mur comme un tableau, n'est pas vraiment pour demain. Mais, sans doute, pour après-demain.

XAVIER WEEGER.

(1) L'angström est la dix-milliardième partie du mètre.

L'AFFICHAGE ÉLECTROLYTIQUE : De l'argent sur du verre

LES cristaux liquides ont, pour les systèmes d'affichage électroniques, pris largement *le haut du pavé*. Les autres systèmes (diodes électroluminescentes, par exemple) gardent certes une place non négligeable dans certains secteurs (comme l'instrumentation de mesure), mais ont perdu du terrain dans les secteurs de grande diffusion (montres, calculettes, etc.).

Un nouveau procédé de visualisation mis au point par le LETI devrait entrer en concurrence avec les cristaux liquides : il s'agit de l'affichage électrolytique. La possibilité de déposer par électrolyse sous forme métallique un ion en solution est un principe connu et déjà largement utilisé, mais il n'avait pas encore été mis en œuvre dans une telle application. Le prin*cipe en est très simple :* le passage d'un courant électrique dans une solution contenant des ions argent réduit ceux-ci sous forme d'atomes d'argent qui viennent se déposer sur une électrode transparente.

Les calculs *« sur un coin de bureau »* dont sont familiers les chercheurs avaient longtemps fait rejeter cette solution : on pensait qu'il fallait que le dépôt d'argent, pour devenir visible, ait une épaisseur telle que la dépense d'énergie deviendrait prohibitive.

En fait, le dépôt d'argent est visible dès qu'il atteint une épaisseur de 50 angströms : on peut ainsi le faire apparaître en sombre sur fond clair (jaune pâle par exemple).

Ce procédé présente plusieurs avantages sur les cristaux liquides : en particulier, l'affichage est très lisible quel que soit l'angle de vision, alors que les cristaux liquides doivent être lus « de face ». D'autre part, il fonctionne facilement à des températures descendant jusqu'à — 25 °C, alors que, en dessous de zéro, les cristaux liquides deviennent très vite pratiquement illisibles.

Les applications dans les transports

Une différence essentielle entre les deux procédés tient au fait que les cristaux liquides ont besoin d'une alimentation électrique permanente, alors que le dispositif électrolytique ne consomme d'énergie que pour l'affichage ou l'effacement : les caractères affichés restant lisibles même après qu'on a coupé l'alimentation électrique. Toutefois, les consommations d'énergie *à l'affichage ou à* l'effacement sont relativement importantes : dans l'état actuel des techniques, on ne pourrait pas, par exemple, équiper d'affichage électrolytique des montres-bracelets, surtout si l'on veut pouvoir lire les secondes (la consommation croît avec le nombre d'opérations d'affichage).

D'autre part, l'effet électrolytique ne possède pas de seuil, à la différence des cristaux liquides : on ne peut donc pas réaliser le multiplexage qui permettrait la mise au point d'écrans comportant plus de quelques dizaines d'éléments.

L'affichage électrolytique n'en paraît pas moins riche de possibilités, en particulier pour la lecture de quelques caractères. Les applications dans les transports (tableaux de bord) sont parmi les premières envisagées, comme l'illustre le fait que la société Jaeger est en négociations avec le LETI pour acquérir la licence du procédé.

X. W.

AU SERVICE DES CHIMISTES

Un logiciel qui permet la reconstruction et la visualisation des molécules

En 1978, le Centre national d'information chimique (C.N.I.C.), association dont sont membres le Centre national de la recherche scientifique (C. N. R. S.) et l'Union des industries chimiques, est devenu membre associé du Chemical Abstract System, organisme américain qui construit aux États-Unis les plus importants fichiers de données chimiques et de références bibliographiques. Cette adhésion donne au C.N.I.C. la copropriété de ces fichiers. Cette participation s'insérait dans une politique gouvernementale visant à développer les bases de données scientifiques et à faciliter leur utilisation par la création d'un « serveur » informatique où elles seraient implantées.

Le C.N.I.C. a récemment présenté à une conférence internationale, qui avait lieu à New-York, l'état actuel des réalisations, et en particulier la possibilité d'interroger un fichier du Chemical Abstract en dessinant la formule du corps recherché. Cette possibilité, qui simplifie considérablement la recherche d'informations, est actuellement unique au monde pour des fichiers de grande taille.

DEPUIS le 4 décembre 1979, les chimistes peuvent interroger le centre serveur Télésystèmes de Valbonne (Alpes-Maritimes) et recevoir sur terminal d'ordinateur les références bibliographiques des publications concernant un composé chimique donné. Le service *est limité actuellement* aux 415 000 composés répertoriés dans le fichier C.B.A.C. (Chemical Biological Activites), qui recense, comme son nom l'indique, des produits ayant un rôle biologique et intéressant donc surtout les études de pharmacologie, de toxicologie, etc. Avant la fin de 1980, il sera étendu aux 4,5 millions de composés recensés dans le fichier général des Chemical Abstracts Services — c'est-à-dire à l'ensemble des substances ayant fait l'objet d'une publication scientifique — ou d'une prise de brevet — depuis 1968.

Pour interroger le serveur, on peut donner le nom du produit recherché. Mais l'on n'est pas certain de recevoir les bonnes réponses : *la nomenclature chimique* n'est pas dépourvue d'ambiguïtés, malgré les efforts de standardisation: une publication peut avoir employé un nom autre que celui que donne l'interrogateur ; elle peut alors échapper à la recherche.

Une autre méthode est utilisable : dessiner la formule développée *du produit et la faire* connaître au serveur en utilisant un logiciel adapté. Le demandeur évite ainsi toute ambiguïté ; de plus, il utilise le langage diagrammatique universel de la chimie. Ce logiciel existe, c'est le système DARC (Description, Acquisition, Restitution et Conception). Il a été conçu en 1964 par M. Jacques-Emile Dubois, professeur à l'université de Paris-VII, et peu à peu mis au point par une petite équipe d'informaticiens, d'électroniciens et de chimistes de l'Institut de topologie et de dynamisme des systèmes (Itodys), constitué par trois laboratoires de cette université.

Si DARC n'était qu'un moyen commode de consulter des fichiers bibliographiques, son intérêt serait restreint. Mais son ambition est tout autre, il se veut un *« système de traitement de l'information chimique fondé sur un mode original de description structurelle »*.

A la base du système, il y a un mode de description des structures chimiques respectant deux exigences : contenir une information complète sur la structure et être univoque. A une structure chimique donnée correspond une description unique.

Un atome pivot

Une formule chimique peut être considérée comme un graphe, au sens mathématique du terme, dont les sommets sont les atomes, et dont les arêtes sont les liaisons chimiques. La théorie mathématique des graphes a d'ailleurs été mise à contribution pour créer l'algorithme qui associe un descripteur à chaque structure. Le principe en est de choisir — par application de règles précises — un atome pivot et d'indiquer le nombre de ses voisins (les atomes auxquels il est lié) et, pour chacun de ceux-ci, le nombre de leurs voisins (pivot exclu). A ce stade, le processus recommence, chaque atome ainsi atteint est repris comme pivot ; finalement, l'architecture du composé est complètement décrite par pans successifs. Viennent ensuite des informations sur la nature des atomes et le type des liaisons chimiques.

Ce mode de description, étrange au premier abord, est finalement économique en taille de mémoire, mais, surtout, il se prête bien à la fabrication de descripteurs partiels associés à une famille de produits, par exemple toutes les molécules dont la formule contient un certain enchaînement d'atomes, ou toutes celles qui ont la même architecture mais diffèrent par la nature d'un ou plusieurs atomes. Pour décrire une molécule moyenne de vingt atomes (1), il faut une centaine de caractères, mais, compte tenu d'informations supplémentaires facilitant le traitement informatique, le fichier C.B.A.C. des structures occupe près de cent cinquante millions de caractères en mémoire. Il faut y ajouter deux milliards de caractères pour le fichier associé des références bibliographiques qui donne le titre de l'article, un résumé et le nom de l'auteur.

La souplesse de la description DARC ouvre de nombreuses possibilités. Il est simple, par exemple, de retrouver tous les membres d'une même famille — au sens défini ci-dessus. Mais, surtout, on peut aisément rechercher des similitudes structurelles entre des composés dont on sait — ou dont on suppose — qu'ils doivent partager des propriétés communes.

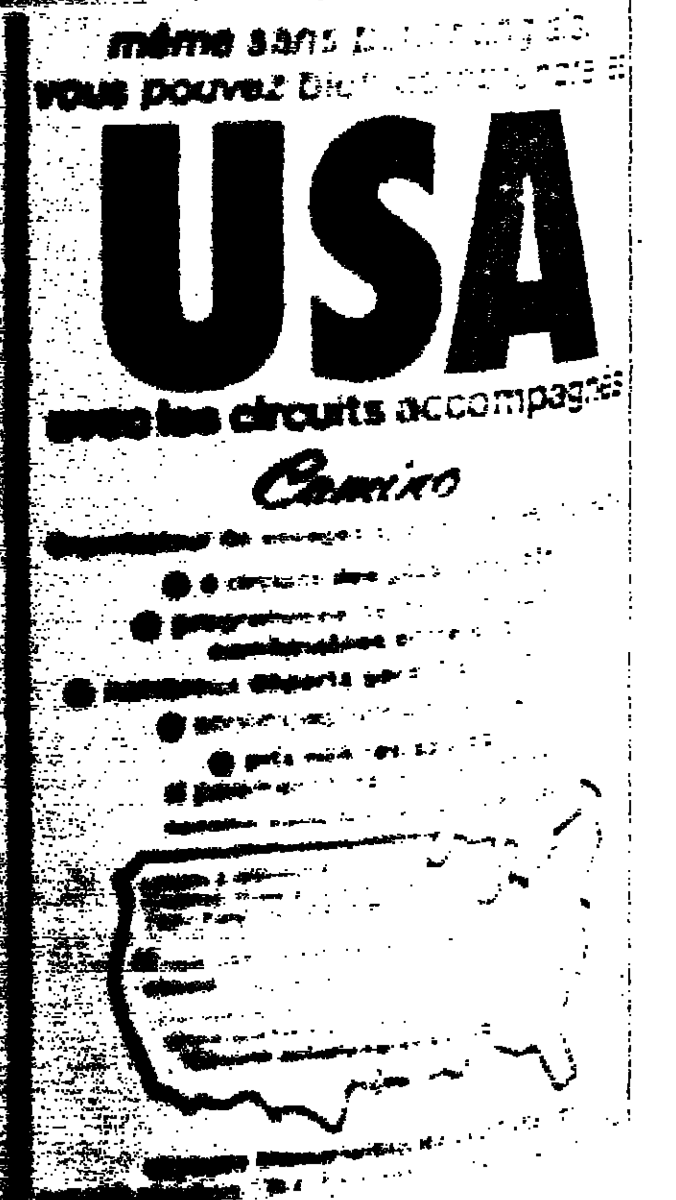
Il faut évidemment avoir un répertoire informatique de ces propriétés, en d'autres termes une banque de données.

L'Itodys en fabrique une dizaine, regroupées sous le nom générique de Pluridata. Trois sont déjà disponibles. La banque de données cristallographiques, construite à partir de données fournies par le Centre de données cristallographiques de l'université de Cambridge, répertorie pour vingt mille composés chimiques les coordonnées des atomes et les caractères de symétrie des cristaux. La banque des spectres de masse contient trente-cinq mille données, fournies par des sources américaines et par le Centre d'études nucléaires de Grenoble. Enfin, une banque recensant *dix-sept mille cinq* cents spectres de résonance nucléaire du carbone-13 est construite directement à Paris-VII, par compilation de nombreuses publications scientifiques.

Le logiciel DARC permet l'utilisation simultanée de ces banques et de quelques autres en cours d'élaboration. L'ensemble forme un outil puissant, qui permet de proposer une structure chimique susceptible de répondre à un problème donné, ainsi que les étapes de sa synthèse. On peut aussi visualiser la structure tridimensionnelle d'une molécule et l'étudier sous plusieurs angles, pour mettre en évidence, par exemple, les enroulements hélicoïdaux d'une protéine. C'est finalement tout le riche domaine de la conception assistée par ordinateur que le système DARC a l'ambition de mettre à la disposition des chimistes.

MAURICE ARVONNY.

(1) Les atomes d'hydrogène ne sont pas comptés, des lois chimiques simples permettant de les retrouver quand on connaît tous les autres atomes qui constituent la molécule.



Le froid permet de mieux étudier au ralenti les réactions biochimiques

Les réactions biochimiques au sein des cellules vivantes sont d'une extrême complexité. Une réaction apparemment simple peut, en fait, cacher jusqu'à quinze ou seize réactions intermédiaires, facilitées par la présence de ces catalyseurs extraordinaires que sont les enzymes.

Il est important, pour le biologiste, d'être capable de décomposer une réaction et d'identifier la succession d'opérations qui, en une fraction de seconde, transforme une molécule complexe en une autre. L'idéal serait donc de disposer d'un outil permettant d'observer ces réactions au ralenti, voire de pouvoir, comme le permet le magnétoscope, l'« arrêt sur image ». Ainsi peut-il être par exemple possible d'identifier tous les enzymes qui interviennent, et dont l'absence dans l'organisme, pour des raisons génétiques ou autres, peut entraîner des phénomènes pathologiques.

Cet outil miraculeux existe, c'est le froid.

COMME chacun sait, l'eau, constituant principal de la matière vivante, gèle à 0 °C, en formant des cristaux. Quand on connaît la fragilité des structures cellulaires, il est facile d'imaginer que la matière vivante risque fort de ne pas y résister. C'est généralement le cas, ce qui explique, par exemple, la difficulté de conserver longtemps des organes vivants dans les banques d'organes pour les greffes.

Or certaines espèces vivantes, dites cryorésistantes, sont capables de résister au froid. On a trouvé, sur les côtes de l'Etat du Maine, au nord-ouest des Etats-Unis, des invertébrés supportant des températures de l'ordre de — 30 °C. De même, certaines larves d'insectes survivent-elles jusqu'à — 40 ou — 45 °C. Comment font ces organismes ? Tout simplement, ils se fabriquent de l'antigel, en transformant en glycérol une partie importante de leurs sucres : certaines espèces supportant les très basses températures vont ainsi jusqu'à contenir, en poids, 50 % de glycérol.

Ayant étudié ce type d'organismes, M. Pierre Douzou, qui est professeur au Muséum national d'histoire naturelle et qui dirige, à Montpellier, le groupe de recherches de cryobiologie appliquée à l'étude des métabolismes de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), a réussi à reconstituer, en tube à essais, les conditions permettant aux réactions biochimiques de continuer à très basse température. Ce qui ne va pas sans quelques difficultés, en particulier du fait de la grande viscosité qui apparaît.

Il est ainsi possible, indique M. Douzou, de *« prendre les réactions de vitesse »*. A — 30 °C ou — 40 °C, certaines réactions sont ralenties d'un facteur mille, ou même un million. Mais surtout, faute d'énergie suffisante présente dans le milieu, certaines réactions n'ont tout simplement pas lieu : d'une manière générale, en effet, l'amorçage d'une réaction exige que puisse être fournie aux molécules qui doivent interagir une certaine énergie minimale (voir schéma). Et si cette énergie n'est pas disponible — ce qui peut être le cas à basse température, — rien ne se passe (1).

Des étapes intermédiaires

Considérons donc une réaction se décomposant elle-même en une suite de processus intermédiaires, normalement masqués, à température habituelle, par la vitesse de la réaction. Chacune des étapes peut nécessiter, pour effectivement s'accomplir, un niveau d'énergie différent. On peut donc imaginer de fournir au milieu une énergie juste nécessaire au franchissement d'une étape, mais qui soit insuffisante pour déclencher l'étape suivante. La réaction va donc s'arrêter sur la première étape.

En choisissant précisément les niveaux de température, il est donc possible de s'arrêter aux différentes étapes intermédiaires, et d'analyser les produits alors en présence (*le Monde* du 29 juin 1977). L'équipe de M. Douzou travaille ainsi plus particulièrement sur les réactions biochimiques d'hydroxylation. Ces réactions interviennent par exemple au niveau du foie, où elles participent à la dégradation de certains composés, et au niveau des glandes surrénales : l'hydroxylation est, en effet, un processus important qui intervient dans la biosynthèse des hormones stéroïdes produites par ces glandes.

Énergie
B — E-S*
A
E+S — E-S — E-P — E+P
Chemin de la réaction

En présence d'une enzyme E, un substrat S est transformé en produit P. Les étapes intermédiaires sont les suivantes : E et S, présents dans le milieu, se lient pour former un complexe E-S. Si le milieu dispose de suffisamment d'énergie, ce complexe est immédiatement « activé » en un état E-S* (il reçoit suffisamment d'énergie pour atteindre le niveau B) qui se transforme instantanément en un nouveau complexe E-P. Celui-ci se « défait » ensuite pour libérer l'enzyme et le produit de la réaction. Si le milieu est conservé à des niveaux énergétiques bas (par exemple à très basse température), il peut arriver que soit disponible l'énergie nécessaire pour atteindre le niveau A, mais pas celle nécessaire pour atteindre le niveau B. Seul le début de la réaction a alors lieu, et l'on a le complexe E-S en solution : il est alors possible de l'étudier complètement.

Cette réaction est évidemment très simplifiée. En règle générale, plusieurs enzymes interviennent, et le nombre d'étapes de la transformation est très supérieure.

Les techniques mises au point par l'équipe de M. Douzou ont, d'autre part, des conséquences importantes pour la connaissance de la structure des protéines, en particulier par cristallographie sous rayons X. Cette technique nécessite, en effet, des temps d'exposition relativement longs (jusqu'à quelques jours), quelquefois plus longs que... la durée de vie des protéines soumises à des faisceaux de rayons X (2).

La protéine peut changer de forme durant la pose, ce que ne permettra pas de déterminer l'image finale. La cryobiologie permet, d'une part, d'augmenter la durée de vie des cristaux de protéines, et, d'autre part, de geler les protéines dans leurs différentes configurations possibles.

On sait depuis longtemps qu'une même protéine peut prendre des formes fort dissemblables. La longue chaîne d'acides aminés qui la compose peut se replier sur elle-même de façons fort différentes, et c'est en général l'influence de l'environnement immédiat de la molécule qui déterminera quelle forme elle prend à un moment donné.

Mais, et la cryobiologie y a notamment contribué, on constate maintenant que, même une fois déterminée la forme de base de la protéine (la manière dont la chaîne s'est repliée sur elle-même), la molécule oscille constamment entre les états très voisins l'un de l'autre. L'équipe du docteur Douzou a ainsi réussi à « geler » les différentes formes que peut prendre la myoglobine (qui est une forme simplifiée de l'hémoglobine). Celles-ci ont été étudiées et visualisées par une équipe américaine : les petits changements de forme de la molécule, qui se traduisent par des déplacements de ses atomes de l'ordre de deux à quatre angströms (3) (des déplacements de l'ordre du diamètre des atomes) mettent ainsi clairement en évidence un « chenal » par lequel va pouvoir s'introduire l'atome d'oxygène que transportera la molécule.

La forme d'une molécule et sa fonction

On peut comparer une protéine à une sphère « hérissée » de pointes (les groupements atomiques actifs), ces pointes étant, suivant le moment, « sorties » ou « rentrées ». Suivant le milieu extérieur, la protéine peut ainsi offrir aux influences externes tel ou tel site actif. En temps normal, la molécule passe sans cesse d'un état à l'autre, mais il est fort probable que, dans certaines conditions, une forme particulière prend le pas sur les autres. L'équipe de M. Douzou conçoit du reste, actuellement, un équipement qui doit lui permettre, pour mieux connaître ces différents états, de travailler sur un nouveau paramètre, la pression.

Depuis plusieurs dizaines d'années, on étudie activement les relations existant entre la forme d'une molécule et sa fonction. L'étude de la flexibilité des protéines devrait encore permettre de raffiner l'analyse : le déclenchement des processus physicochimiques en cascade que cache une réaction apparemment simple doit pouvoir être mis en relation avec ces changements minimes, et constants, de la forme des molécules.

X. W.

(1) En fait, ces notions d'énergie sont surtout « statistiques ». Même dans un milieu « faiblement énergétique », un petit nombre de réactions nécessitant de forts apports d'énergie peut avoir lieu. La réaction pourra cependant être considérée comme globalement bloquée.

(2) L'emploi des rayons X très concentrés et très bien déterminés que produit la déflexion de faisceaux de particules (rayonnement synchroton) permet aussi de réduire très sensiblement les temps de pause.

(3) L'angström est un dix-milliardième de mètre.

EN TOUTE LOGIQUE

La loi des puissances

PROBLEME N° 170

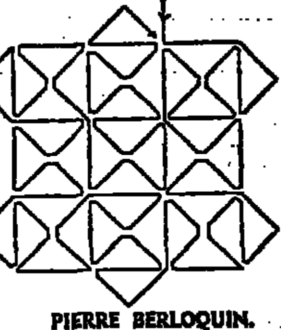
Le problème 168 consistait à prouver que, pour tout nombre entier, $n^5 - n$ est divisible par 5. Un peu de réflexion et les lettres de nombreux lecteurs m'ont montré que je prenais un pavé pour n'écraser qu'une demi-mouche. Point n'est besoin de démonstration par récurrence. Il suffit de remarquer que les nombres entiers retrouvent le même dernier chiffre toutes les 5 puissances. Donc $n^5 - n$ est divisible par 10 aussi bien que par 5, et il en va de même pour toutes les expressions où la puissance est multiple de 5, de type : $n^{5p} - n$. En outre, P. Gilbert rappelle qu'un des théorèmes de Fermat énonce : *« Si n est un nombre entier quelconque supérieur à 1 et si p est un nombre premier quelconque supérieur à 1, la différence $n^p - n$ est divisible par p. »*

Restons dans le domaine, en essayant de résoudre le problème que propose Lucien Guénot. Pourquoi, pour tout p premier supérieur à 3, $p^2 = 24m + 1$?

(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques*.)

SOLUTION DU PROBLEME n° 169

Voici comment parcourir la figure proposée sans lever le crayon, sans doubler un trait, en terminant au point de départ et sans croiser de trait, selon le parcours de J. Grange.



PIERRE BERLOQUIN.

DANS LES LABORATOIRES

Quand l'ordinateur envahit les sciences humaines

L'ORDINATEUR va-t-il réconcilier les « sœurs séparées » que sont, traditionnellement, les disciplines scientifiques exactes et les sciences dites humaines ? Pour un nombre encore restreint de spécialistes, la question même est dépassée puisque cette « réconciliation » est le fondement même de leurs recherches.

« L'informatique n'apporte pas seulement aux sciences humaines un outil d'une puissance sans précédent pour le traitement de l'information ; elle permet aussi une représentation plus formalisée et par-là même plus rigoureuse des phénomènes étudiés par les sciences de l'homme et de la société », explique M. Mario Borillo, directeur du LISH (Laboratoire d'informatique pour les sciences humaines) créé en 1975 par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et implanté à Marseille et à Paris.

Le LISH a la double particularité d'être un organisme de recherche fondamentale et un instrument de travail permettant une recherche appliquée fondée sur des moyens informatiques importants.

Scindé en deux équipes d'égale importance (dix-neuf personnes à Marseille et autant à Paris), le LISH comporte une unité de recherche méthodologique à Marseille et un ensemble service-recherche, installé à Paris à la Maison des sciences de l'homme. La première, qui est chargée des tâches de formalisation, regroupe des chercheurs en mathématiques appliquées, informatique, linguistique, géographie et urbanisme. Elle joue également un rôle important en matière de diffusion et d'animation.

L'ensemble parisien assure essentiellement un service de calcul proprement dit auprès d'utilisateurs auxquels il fournit son assistance technique et des logiciels. Il remplit, en outre, une tâche importante de conseil méthodologique, organise des cycles de formation pour les utilisateurs. Enfin, il développe ses propres activités de recherche en informatique et dans plusieurs domaines des sciences de l'homme, en collaboration avec des équipes extérieures (recherches sur la phonétisation de l'orthographe, par exemple).

Plusieurs recherches du LISH portent sur l'utilisation de l'ordinateur pour l'analyse de textes. Ainsi des études d'analyse structurales ont-elles été menées sur des contes populaires afin de dégager les règles auxquelles obéit cette forme d'expression. A la limite, l'ordinateur ainsi « instruit » pourrait composer de faux contes, mais l'intérêt principal est évidemment de faciliter les expertises et les recherches d'origine. Un problème analogue est aussi étudié : la reconstitution de textes antiques au travers des divers manuscrits contenant toujours quelques fautes, qu'a léguées le Moyen Age. L'informatique est utilisée pour comparer les différentes versions, reconstituer la filiation des manuscrits, et remonter ainsi, dans la mesure du possible, au texte initial.

D'autres études portent sur la reconnaissance des formes appliquées aux amphores antiques. Des archéologues classent les amphores suivant leur forme en plusieurs familles, et utilisent ce classement pour déterminer l'origine et l'emploi de l'amphore.

L'ordinateur peut aussi trouver des usages moins nobles, mais tout aussi importants par leurs implications financières. Par exemple, les égyptologues sont confrontés au problème de l'édition des textes hiéroglyphiques, très onéreuse avec les moyens d'impression classiques. Il est bien moins coûteux de coder informatiquement les hiéroglyphes et de faire apparaître les textes sur l'écran de visualisation d'un micro-ordinateur.

Un « outil de provocation »

L'ordinateur bouleverse les méthodes, ne serait-ce qu'en permettant de rassembler et de traiter des ensembles de données suffisamment vastes et complexes pour être représentatifs : ainsi peut-on, par exemple, dégager d'une somme de cas particuliers les tendances selon lesquelles se transforme l'espace à la périphérie des villes. L'utilisation de l'informatique peut influencer les conceptions mêmes, la manière dont le chercheur aborde sa spécialité. En effet, elle introduit la pensée formelle et la rigueur scientifique dans un domaine où régnaient, en maîtres, la subtilité et l'intuition certes, mais aussi quelquefois l'ambiguïté et les approximations du raisonnement discursif.

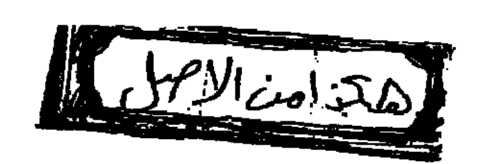
« Le rapprochement progressif de deux mondes qui s'ignoraient quand ils ne se rejetaient pas, précise M. Borillo, *s'explique par l'exigence des nouvelles conditions de travail dans les sciences humaines depuis vingt ans. Dans certaines disciplines — économie, géographie, sociologie, droit — s'est fait jour un besoin de rassembler des informations nombreuses et structurées, sans commune mesure avec celles dont pouvait disposer le « savant » traditionnel. Il fallut donc songer à une organisation de la recherche proche de celle dont les sciences de la nature (physique, chimie, biologie) s'étaient dotées. »*

Mais cette démarche a fait tache d'huile. Elle a atteint des disciplines apparemment vouées à l'érudition individuelle — telle la linguistique — dans la mesure où celles-ci ont eu à leur tour besoin d'une accumulation et d'une mise à disposition rapide d'une masse d'informations. Et finalement les sciences humaines dans leur ensemble ont buté sur le besoin de mieux connaître les mécanismes de leurs raisonnements. C'est ici que les recherches fondamentales du LISH pourraient se révéler précieuses.

« Nous devenons capables d'opérer à l'aide de l'ordinateur des « raisonnements » proches des opérations logiques que fait l'être humain quand il raisonne reconnaît M. Borillo. *L'ordinateur n'est plus seulement une « banque » bourrée de connaissances. Il devient lui-même instrument de connaissance. Il s'instaure une sorte de course poursuite entre lui et nous, puisqu'au fur et à mesure que nous dotons la machine du pouvoir de faire des opérations complexes basées sur la déduction logique — comme « reconnaître » le style d'une poterie antique qu'elle n'a jamais « vue » à partir de celles qu'on lui a appris à « reconnaître » — nous apprenons nous-mêmes à mieux conduire ces opérations. L'ordinateur est un « outil de provocation ». Il nous met constamment en condition de peser de nouveaux problèmes, de définir de nouvelles approches. »*

L'ordinateur accède ainsi à un domaine jusqu'alors réservé à l'intelligence humaine : le champ des opérations intellectuelles non formalisées, celles que l'on met en œuvre aussi bien dans la vie de tous les jours — identifier une écriture, choisir un itinéraire — que dans des activités de recherche spécialisées : caractériser un genre littéraire ou le style d'un auteur, par exemple ; ou retrouver, en faisant un certain nombre d'inférences, les rapports qui ont pu exister entre certains personnages historiques à un moment déterminé.

JEAN CONTRUCCI.



AVEC LA RÉORGANISATION, EN COURS, DES ÉTUDES

La pédiatrie en péril ?

A la fin de 1979, on dénombrait, en France, environ deux mille sept cents pédiatres. La médecine hospitalière et les services de la Protection *maternelle et infantile* (P.M.I.) employaient neuf cents d'entre eux. Ils étaient donc environ mille huit cents à exercer leur spécialité dans le secteur libéral. La sélection, par le truchement du certificat d'études spéciales (C.E.S.) de pédiatrie et la proportion d'internes choisissant l'exercice de cette spécialité, situait en moyenne, pour 1978 et 1979, à deux cent cinquante le nombre des pédiatres qui s'installaient chaque année dans le secteur libéral.

Il existe en effet deux voies pour l'obtention des diplômes nécessaires à l'exercice de cette spécialité : l'internat des centres hospitaliers universitaires ou le C.E.S. de pédiatrie. Ce dernier consiste à suivre, une fois les études médicales terminées, un enseignement d'une durée de quatre ans, sanctionné par un examen très sélectif : sur les six cents candidats qui se présentaient chaque année, une centaine seulement étaient admis.

Ce type de formation devrait disparaître prochainement avec la parution des décrets d'application de la loi sur la réforme des études médicales. Des deux voies de formation, seule celle de l'internat subsistera. Depuis 1978, on assiste à une réduction brutale du nombre d'étudiants pouvant poursuivre leur C.E.S., réduction conduite par le jeu d'une sélection accrue au niveau de l'« attestation de médecine préventive de l'enfant » qui sanctionne la première année du certificat et permet l'accession en seconde année. Cette réduction conduit, de fait, avant que l'internat qualifiant ne soit en place, à une quasi-disparition du C.E.S.

Tous ces éléments ont conduit les spécialistes de l'enfant groupés au sein du Syndicat national des pédiatres et de la Société française de pédiatrie à préciser leur position. Opposés à une limitation des effectifs, ils insistent sur le caractère global et préventif de leur pratique, « *véritable médecine générale des enfants de zéro à quinze ans, qui représentent 28 % de la population française* ». Selon eux, le nombre des pédiatres et leur type d'activité (3 500 à 4 000 actes par an pour chacun d'entre eux à raison d'une demi-heure par acte et de quinze actes par jour) ne permettent en aucune façon d'assurer la couverture médicale minimale qui nécessiterait un spécialiste pour 1 200 à 1 500 enfants. On en dénombre actuellement un pour 4 000.

Nous publions deux points de vue qui témoignent de l'inquiétude des spécialistes de l'enfant, tant du secteur public que du secteur privé, face aux conséquences de la prochaine réforme des études médicales.

SECTEUR PUBLIC

Il faut de véritables internes

par le docteur JEAN-PIERRE FOURNET (*)

La réforme des études médicales aura dès son application trois conséquences brutales : une diminution très importante des postes d'internes, la disparition totale des étudiants des spécialités et la création d'un corps de résidents qui seront tous des étudiants non reçus à l'internat et qui seront appelés à être ultérieurement des médecins généralistes. Leur fonction hospitalière aura une durée de deux ans. Ces résidents seront des étudiants jeunes et inexpérimentés, quelles que soient leurs qualités intellectuelles. En aucun cas, ils ne pourront remplacer efficacement, bien que certains l'imaginent, les actuels internes, surtout dans les services spécialisés, comme par exemple la pédiatrie, où ils ne séjourneront pas plus d'un seul semestre; si bien que leur expérience dans cette discipline sera de zéro jour à leur arrivée et au maximum de cinq mois et vingt-neuf jours lors de leur départ... alors que, actuellement, les internes, après avoir été reçus à un concours très sélectif, effectuent la quasi-totalité de leurs quatre années de fonction dans la spécialité.

Les services hospitaliers et tout particulièrement les services extra-universitaires n'auront que de très rares internes ou pas du tout s'ils ne sont pas dits « qualifiants ». Il sera donc très difficile de faire fonctionner les services sur le plan médical. Cette difficulté sera portée à son maximum pendant les périodes de garde et les jours fériés et c'est la sécurité même des malades qui se trouvera remise en cause. C'est de là que naît toute l'inquiétude des responsables des services qui restent très attachés à la qualité des soins prodigués à leurs malades alors qu'ils n'ont pas la conviction d'être bien compris par les pouvoirs publics. Cette inquiétude est certainement partagée par tous les médecins hospitaliers du territoire, mais avec peut-être encore plus d'acuité dans la région parisienne qui, d'une part, comporte une très importante population et où, d'autre part, sont juxtaposés de nombreux établissements hospitaliers qui selon la réforme pourraient avoir une dotation en médecins variable selon leur statut. Il serait injuste et inadmissible que des différences de qualité dans les soins — en particulier en *urgence — puissent être observées* d'un hôpital à un autre pourtant voisin et de même capacité.

Les pédiatres des établissements hospitaliers extra-universitaires de la région parisienne lancent véritablement un cri d'alarme pour éviter d'aboutir, au cours des toutes prochaines années, à une situation dramatique dont les malades seraient les victimes. La réforme est certainement justifiée mais elle ne doit pas conduire à la dégradation de la qualité des soins hospitaliers. Il faut simultanément trouver des solutions pour compenser ses graves défauts. Nous demandons, pour notre part, une répartition équitable des places internes entre les hôpitaux universitaires et extra-universitaires en tenant compte des besoins réels de chaque service, la création d'un post-internat, la création d'un post-résidanat, des possibilités financières pour instaurer des services de garde efficaces ainsi que l'augmentation du personnel médical permanent.

(*) Chef de service de pédiatrie et de réanimation infantile du Centre hospitalier intercommunal de Montreuil (93100). Président de l'Association des pédiatres des établissements hospitaliers extra-universitaires de la région parisienne (APHERP).

SECTEUR LIBÉRAL

Un authentique investissement

par le docteur MAURICE BÉBE (*)

La pédiatrie française est gravement menacée.

La loi du 6 juillet 1979, qui supprime le certificat de spécialité et impose l'internat qualifiant, va *réduire considérablement le nombre des spécialistes*. Pour les pédiatres, le nombre de quatre-vingts pédiatres annuellement qualifiés aurait été retenu. Un tel chiffre rendrait impossible le *remplacement* des pédiatres de ville partant à la retraite et même celui des pédiatres hospitaliers.

Une autre menace pèse sur la pédiatrie de ville : l'interdiction, pour les patients, de consulter directement le spécialiste, le généraliste devenant un intermédiaire obligatoire. Cette mesure a été suggérée par un syndicat de généralistes. Le spécialiste, consulté directement, ne pourrait se faire honorer qu'au tarif du C (généraliste) et non du Cs (spécialiste).

Il ressort d'une enquête réalisée par notre syndicat que les pédiatres souhaitent faire en moyenne treize consultations par jour et deux visites. Il s'agit donc bien là de cette médecine lente et de qualité que les pouvoirs publics et le corps social appellent de leurs vœux. Mais si le pédiatre doit se contenter d'un tarif de consultations identique à celui du généraliste avec un nombre d'actes très inférieur, il ne pourra poursuivre son activité, se sabordera, et fera de la médecine générale.

Le troisième danger qui menace la pédiatrie et les pédiatres, c'est le désir, affiché par certains hommes politiques, de voir disparaître le pédiatre de ville. Dans le journal *le Généraliste* (n° 224 du 20 octobre 1979), le docteur Blanc, secrétaire général du parti républicain, déclare : *« Il faut faire comprendre à la population qu'il n'est pas sain de confier directement les enfants au pédiatre. Le médecin généraliste est là pour ça. Autrement, c'est du gaspillage. »*

Est-ce vraiment du gaspillage ? Formé à la prévention et à la thérapeutique pédiatrique, le pédiatre sait mieux examiner un nourrisson et faire un bilan de développement psycho-moteur, faire la synthèse des problèmes *organiques, génétiques, affectifs, familiaux* et scolaires dans la seconde enfance, apprécier la réalité d'un retard de croissance et en établir la cause, observer dans son évolution l'épanouissement *pubertaire. Il* sait mieux éviter les pièges diagnostiques d'une pathologie aiguë ou chronique très variée et très « *spécifique à l'enfance* ».

Fort de son expérience le pédiatre prescrit moins de médicaments et d'examens, hospitalise moins, adresse moins à d'autres spécialistes. Il n'est donc pas un « gaspillage » mais au contraire un authentique *investissement. Il ne* faut pas oublier que l'acte du pédiatre ne représente que le Cs (C × 1,5) sans qu'aucune « lettre-clé » vienne s'y ajouter. Et le public sait-il que les *revenus des pédiatres sont les* plus bas de toutes les catégories de médecin, y compris les généralistes ?

La présence d'une pédiatrie « sur le terrain », qu'il s'agisse du système libéral ou des organismes sociaux, a joué un rôle fondamental dans la diminution remarquable de la morbidité et de la mortalité infantile. Cela n'est discuté par *personne*.

La suppression du pédiatre de ville serait un recul incontestable dans le système de distribution de soins en France. L'effort des pouvoirs publics dans la réduction *des dépenses hospitalières*, qui représentent la moitié du coût de la santé, a pour corollaire obligatoire la présence, au contact de la population, de médecins de haute qualité. Mais serons-nous écoutés ? Ou bien le pédiatre doit-il devenir la victime expiatoire des démêlés entre les partenaires sociaux et le corps médical ?

(*) Secrétaire général du Syndicat national des pédiatres français (60, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris).

CRÉATION D'UN CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA PHARMACIE

Un décret publié au « Journal officiel » de ce mardi 22 avril annonce la création d'un « conseil supérieur de la pharmacie ». Chargé de donner son avis « sur toutes les questions d'ordre pharmaceutique qui lui sont soumises par le ministre de la santé et de la sécurité sociale », le conseil supérieur représentera les diverses *branches de la profession, en province* et à Paris.

Il comprend, outre six membres de droit (présidents de l'Académie nationale de pharmacie et du conseil national de l'ordre des pharmaciens, directeur de la pharmacie et du médicament, directeurs généraux de la santé et du laboratoire national de la santé, président de la conférence des directeurs d'U.E.R. de pharmacie), dix-huit personnalités — dont au moins douze pharmaciens — désignées par le ministre de la santé et de la sécurité sociale, en raison de leur compétence.

Cette décision, en accordant une *place importante aux pharmaciens* biologistes et aux pharmaciens des hôpitaux, va dans le sens d'un développement de la pharmacologie clinique (étude de l'action, sur l'organisme humain, des substances pharmaceutiques).

TRENTE ANNÉES D'ACTIVITÉS DU CENTRE INTERNATIONAL DE L'ENFANCE

« *Favoriser dans les différents pays du monde l'étude des problèmes qui touchent à l'enfance, la diffusion des notions d'hygiène et de puériculture, et la formation technique du personnel spécialisé* » : ainsi étaient définis, en 1949, les objectifs du Centre international de l'enfance (CIE). Cette organisation, de caractère international, fondée sous l'impulsion du professeur Robert Debré, a célébré, lundi 21 avril, à Paris, son trentième anniversaire.

Le CIE a orienté son activité vers les pays en voie de développement tout en cherchant à donner, comme l'a précisé le professeur Eugène Aujaleu, membre du conseil d'administration, une « *vue globale aux problèmes de l'enfance et de ses besoins* », au travers de programmes de recherches appliquées, d'informations et d'enseignement.

Ces derniers représentent la partie importante des activités du CIE. « *Depuis sa fondation*, a rappelé le professeur Michel Manciaux, directeur, *le Centre a organisé cinq cents activités d'enseignement dont ont bénéficié près de vingt mille participants originaires de cent trente pays.* »

Il semble cependant qu'il soit nécessaire pour le CIE de redéfinir dans l'avenir ses objectifs prioritaires, à cause notamment de l'explosion démographique qui existe dans nombre de pays du tiers-monde. « *Il y aura en l'an 2000 environ deux mille cinq cents millions d'enfants de moins de douze ans* », a précisé le professeur Royer, président de l'Association internationale de pédiatrie et membre du conseil d'administration du CIE, qui a vivement souhaité la continuation de l'action complémentaire de ces deux organismes. « *Je pense*, a-t-il ajouté, *que le CIE ne survivra à la mort du professeur Robert Debré qu'à la condition de mettre en œuvre l'un de ses principes fondamentaux : se renouveler sans cesse.* »

Le Centre devrait en effet, selon lui, axer l'essentiel de ses activités vers l'enseignement et l'information, et non vers la recherche, son « *secteur faible* ». « *Dans ce domaine, je ne crois pas que la France soit allée assez loin* », a-t-il conclu en précisant que son projet d'une « *fondation pour les sciences de l'enfant* », évoqué dans le rapport « Science de la vie et société », remis au président de la République (*le Monde* du 14 novembre 1979), était actuellement à l'étude au ministère de la santé et de la sécurité sociale.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Chaissac à Arras.

Une rétrospective, qui a été préparée par le centre Noroit avec l'aide de Mme Chaissac. Elle montre divers aspects de l'œuvre de Chaissac, de 1939 à sa mort, en 1964. Peintures, gouaches, dessins, collages, objets : soixante et onze pièces de ce grand représentant de l'art brut, qui peignait ses drôles de figures sur n'importe quoi — écorces, chaudrons, cartons d'emballage... et que Dubuffet a approché de près. (6, rue des Capucines, jusqu'au 18 mai.)

A Lyon, les deux pôles de l'Elac.

Une exposition d'art contemporain intitulée Europe 80 sera organisée à l'Espace lyonnais d'art contemporain (ELAC) de juin à septembre. Le projet consiste à inviter une douzaine d'artistes, qui viendront travailler à Lyon ou dans sa région. Pour l'Angleterre : B. Flanagan, V. Burgin, D. Tremblet ; pour l'Allemagne : B. et M. Leisgen, K. Rincke, B. et H. Becher ; pour l'Italie : P. Calzolari, M. Merz, G. Paolini ; pour la France : Sarkis, T. Mouraud, P. A. Gette.

La bourse d'art monumental d'Ivry.

1979 la ville d'Ivry a trouvé un type astucieux d'aide à la création : elle ouvrait un concours à tous le. plasticiens, de tous âges, en vue de l'insertion d'une réalisation monumentale dans la cité. Un jury essentiellement composé d'artistes sélectionnait six candidats, puis les exposait et enfin choisissait l'un d'entre eux. La ville lui remettait une somme de 10 000 francs et lui promettait dans les deux ans une réalisation au titre du 1 % ou dans le cadre du budget communal. C'est sur ce même principe que la bourse 1980 est organisée. Jusqu'au 17 mai on peut voir les travaux des six artistes sélectionnés retenus parmi cent soixante-quinze dossiers : J.G. Coignet, B. Delrieu, G. Fabre, J.-M. Meister, B. Pagès, Y Taillandier Le boursier n'a pas encore été choisi. Celui de 1979 était Daniel Pontoreau. (Hall des expositions face mairie d'Ivry).

La peinture recommencée

(Suite de la première page.)

Elle les avait momentanément déserté, ces galeries, « *comme d'ailleurs les avaient désertés*, souligne-t-elle, *bien d'autres critiques new-yorkais* », pendant ces années d'inflation de l'esthétique avant-gardiste, poussée par une vague de marchands habiles à transformer en argent comptant les travaux incertains des artistes.

C'est sous leur impulsion que se sont multipliés les mouvements, les genres et les styles. Si les critiques d'art ont fait venir au monde l'école de New-York, les marchands, eux, l'ont fait entrer dans le système de la mode, renouvelée de saison en saison. Naguère, les premiers donnaient le ton ; aujourd'hui les seconds conduisent le bal. Ils éditent des ouvrages, organisent le m a r c h é, montent des coups sur tel artiste, appuient des tendances esthétiques, provoquent des donations aux musées et, ce faisant, dictent des orientations aux conservateurs mal assurés, mais trop contents d'enrichir leurs collections à bon compte, sans se soucier du fait qu'ils favorisent la réussite d'une opération de légitimation artistique bénéfique pour les marchands. Mais le système est ainsi : le rapport de l'art et de l'argent est fatal, et pas seulement aux Etats-Unis.

A New-York, aujourd'hui, selon Barbara Rose, « *la situation est complètement bloquée* ». Dans la ville de l'avant-garde généralisée, la crise de création de l'art contemporain sévit comme ailleurs, même si on n'en parle que par détours. Cependant, la naissance d'une décennie nouvelle est toujours, aux Etats-Unis où on fait avancer l'histoire de l'art par tranche de dix ans, l'occasion d'un bilan et d'une tentative de prospective. C'est donc dans la double perspective de l'expérience vécue du jeune art américain, par une critique américaine, et dans cette tradition de jouer les oracles à l'orée des décennies nouvelles que s'inscrit cette manifestation d'artistes pour les années 80, présentée par Barbara Rose au Centre américain.

Avant de venir à Paris, l'exposition a été montrée dans plusieurs villes, où elle a provoqué un torrent de critiques. Et, d'abord, on a murmuré — ce qui est exact — que cet ensemble de tableaux qui, avec de bons ou de mauvais arguments, prétend mettre en question vingt ans d'anti-peinture, a été acheté par un groupe d'amateurs européens, dont le siège est à Genève.

Ce qu'on y trouve de neuf ? Le retour — l'éternel *retour* — à la peinture. Un retour au beau métier, à la touche visible, qui ose se montrer, à l'imagerie subjective qui n'a pas honte d'être, aux principes de la composition et aux valeurs picturales. Une peinture où la main, que les avant-gardistes avaient pendant deux décennies mis au rancart au profit du seul concept, du commentaire socio-politique ou de l'intégration d'un nouveau médium technologique, retrouve ses droits. On assiste même chez des artistes établis comme Jasper Johns ou Karel Appel à une remontée du plaisir de peindre et d'inventer des images picturales. Mais ce qui peut sembler convaincant sur le plan des idées générales ne l'est pas nécessairement dans le cas présent, avec les œuvres choisies pour les illustrer. En fait, s'il y a crise de création picturale, ce n'est pas dans la non-peinture qu'on peut la mesurer le mieux, mais justement dans ces tableaux, où souvent, au-delà de leurs auteurs, on peut mettre le nom du maître dont ils s'inspirent trop directement.

Si, en cherchant bien à travers les ateliers de New-York, on n'a trouvé que les enfants tardifs de Pollock, de Rothko, de Johns, de Noland ou de Stella, c'est que la jeune pépinière est pauvre ou bien n'a pas encore donné des fruits mûrs. Les tempéraments n'y manquent pourtant pas tout à fait, si l'on considère la flamboyance gestuelle de Nancy Graves, la sensibilité de Susan Rothenberg, peintre d'un grand cheval gris sur fond rose, et la maîtrise patiente que montre Mark Schlesinger à peindre ses efflorescences pointillistes à la Seurat.

Il y a aussi des artistes un peu plus âgés, respectables mais peu ou pas connus, comme Ron Gorchow et Georges Noel. Cependant, ce petit monde est loin de former un groupe homogène. Barbara Rose avoue ne pas porter aux nues tous les artistes qu'elle soumet à notre attention. Mais elle a tenu, à un moment où on parle de crise de la création et de fausses pistes prises par l'art contemporain, à prendre date avec des artistes négligés ou ignorés par des circuits marchands exclusivement adonnés à l'avant-garde à caractère technologique ou conceptuel, avec cette tentation souterraine, qui n'ose pas encore s'avouer, de reprendre la toile et les pinceaux.

Et, pour changer du « nouvel ennui » de l'avant-garde des années 70, montrer le « nouveau plaisir » d'agir sur un tableau, le re-commencement, même maladroit, de la peinture.

JACQUES MICHEL.

★ Peinture américaine pour les années 80, présentée par Barbara Rose, au Centre américain, 261, boulevard Raspail. Jusqu'au 14 mai.

THÉATRE

AU TEP ET A NANTERRE

Un certain doute méthodique des comédiens et de leurs maîtres

Deux professeurs du Conservatoire présentent actuellement des spectacles qu'ils ont réalisés avec leurs élèves ou anciens élèves.

Au Théâtre de l'Est parisien, c'est Marcel Bluwal qui dirige une pièce américaine engagée « de gauche », *En attendant Lefty*, de Clifford Odets (1935), et une comédie musicale de Brecht, *Mahagonny*.

A Nanterre, c'est Pierre Debauche qui suscite une fantaisie branquignolesque improvisée par les acteurs, *Un palmier sur la banquise*.

Ces deux entreprises témoignent d'un certain doute méthodique des comédiens et de leurs maîtres. Comme si une conjonction de plusieurs crises actuelles, politiques et éthiques entre autres, conduisait les acteurs à s'interroger par l'action, par le jeu. A s'interroger sur le théâtre et sur la chose publique que le théâtre exprime, ou conteste.

On ne peut saisir le sérieux de ce doute que si l'on accorde sa dimension réelle au travail du comédien. Cette dimension, personne ne la connaît mieux que les dramaturges. Ecoutons Tchekhov : « *Pour écrire une pièce, il faut du talent ; pour l'interpréter, il faut du génie.* » Ecoutons Diderot : « *J'ai une haute idée du talent d'un grand comédien : cet homme est rare, aussi rare et peut-être plus que le grand poète.* » (*Le Neveu de Rameau*, combinaison étonnante de dialogues, de pantomimes, et de scènes jouées par ricochet, est l'une des grandes « pièces » du répertoire dramatique.)

Odets et Brecht

Or cette dimension réelle de l'acteur, qui en doute plus que lui-même ? Sans cesse, il doute de créer, et même d'être utile. Il est le seul c r é a t e u r qui crée avec rien, sans pinceaux, sans plume ni papier, sans preuves, et qui, lorsqu'il s'arrête, ne laisse rien de tangible. Le souvenir du génie particulier, personnel, d'un acteur n'est presque jamais décrit clairement.

D'autre part, la création effective de l'acteur se cache, se confond sans cesse jusqu'à un certain point, dans la substance des œuvres qu'il interprète. Lorsque l'acteur s'interroge sur ses raisons d'être, il est inévitable qu'il le fasse à travers une interrogation sur les œuvres qu'on lui a de préférence fait jouer, dans telle période. Et les professeurs, ceux du Conservatoire notamment, sont bien placés pour partager ces interrogations.

C'est dans cette perspective qu'il faut voir les spectacles à présent dirigés par Bluwal et Debauche.

Bluwal dirige *En attendant Lefty*, de Clifford Odets. Cette œuvre constitue presque un archétype du théâtre militant de gauche — c'est l'analyse des composantes d'une grève — tel que des générations d'acteurs en ont joué. L'évolution de l'histoire depuis que cette pièce (en 1935) fut écrite, l'évolution aussi de l'art et des esprits, font d'*En attendant Lefty*, une œuvre aujourd'hui infirme, grossière, primaire, inactuelle — alors qu'en vérité presque tous les événements syndicaux, patronaux, individuels, matériels, que cette œuvre expose, sont restés exacts dès qu'une grève se prépare, et a lieu.

Alors le travail de Bluwal et des acteurs se définit par un doute, par une question : comment jouer un théâtre usuel et devenu injouable ? Par quel théâtre le remplacer ? Le jeu devient mise à l'épreuve, critique dialectique, d'autant plus vivantes que chaque acteur a ses idées, son caractère.

L'exercice devient plus curieux avec *Mahagonny* de Brecht, autre pièce politique plus proche de nous que celle d'Odets parce que Brecht, déjà, fait intervenir un élément critique, des chicanes de contre-théâtre. Mais cette pièce, elle aussi, n'est plus évidente, parce que son texte est trop condescendant, trop plat, parce que la musique prépondérante de Kurt Weill — à la fois militaire et « bastringueuse » — conditionne le public avec trop d'insistance (Weill n'est certes pas Berg ni Schoenberg).

Là aussi, les comédiens de Bluwal pratiquent une critique et une autocritique, avec des moments de fuite en avant. Plus ils taquinent le père Brecht, plus celui-ci se renferme.

A Nanterre, Pierre Debauche préfère tourner le dos au répertoire. On fait table rase, on tente à vue de nez une *commedia dell'arte* moderne, les acteurs ont eu à inventer leurs pantomimes. *Un palmier sur la banquise* est un enchaînement de sketches clownesques, de gags surtout visuels étayés par des dialogues rares qui tournent autour du calembour.

Cette tentative tend surtout à prouver que l'acteur, si inventeur qu'il soit, si capable qu'il soit d'improviser au petit bonheur lorsqu'il prépare un vrai travail, lorsqu'il s'entraîne à jouer, se sent perdu s'il ne peut confronter son imagination à celle d'un poète, d'un auteur.

La nécessité du poète

Telle actrice ou tel acteur qui sont là sur scène, nous les avons vus naguère prouver leur faculté de création en « se colletant » à une œuvre classique, comme la *Phèdre* de Racine, ou à une vraie pantomime actuelle, comme *la Famille Deschiens*, de Jérôme Deschamps. Avec *Un palmier sur la banquise*, ils dansent sur le vide, ils tombent, ils démontrent par l'absurde la nécessité du poète.

Ces spectacles Bluwal et Debauche sont, à tout prendre, des « ratages », et c'est en quoi ils ouvrent des perspectives. Ils marquent une incertitude active. On ne raisonne plus dans l'abstrait. L'acteur s'interroge désormais en jouant, il prouve le mouvement en marchant. Le temps des certitudes fini, l'acteur ne se prête plus de gaieté de cœur à une comédie trompeuse. Il exerce un doute, une vigilance. Le samedi 19 avril, il n'était pas étonnant de voir, dans la foule qui accompagnait Sartre à Montparnasse, beaucoup d'actrices et d'acteurs jeunes : ils venaient saluer une « conscience en mouvement ».

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30.
★ Théâtre de Nanterre, 20 h. 30.

■ « Ubu roi » est présenté à La Garde par la Compagnie César Gattegno, au Théâtre du Rocher, du 22 avril au 24 mai.

■ PRÉCISION. — Dans l'article de Maurice Pinguet intitulé « L'empire des signes selon Roland Barthes » (« le Monde » du 19 avril), il est fait référence au livre « l'Empire des signes », publié chez Skira en 1970 dans la collection « Les sentiers de la création ». Ce livre, épuisé depuis plusieurs années, vient de faire l'objet d'une réédition de poche, illustrée, dans la collection « Champs » de Flammarion.

■ La Maison de la culture de Chalon-sur-Saône et le Théâtre de Saône-et-Loire présentent à partir du 22 avril, et pour dix représentations, « Trouble-Fête », travail collectif auquel les comédiens ont associé la population de Chalon. (Renseignements : (85) 48-48-92.)

■ Le Théâtre populaire de Lorraine commence les représentations de « la Punaise », de Malakovski, le 22 avril, à Thionville, où elles se poursuivront jusqu'au 10 mai. Le spectacle ira ensuite à Metz du 13 au 31 mai et à Longwy du 3 au 7 juin. (Renseignements : 234-09-50.)

CINÉMA

Le cinéaste Helmut Kautner est mort

De l'Allemagne de Hitler à l'Allemagne de Bonn

Le cinéaste allemand Helmut Kautner est mort le dimanche 20 avril en Italie. Il était âgé de soixante-douze ans.

Parce qu'il réussit à ne pas servir la propagande du régime hitlérien, parce qu'il eut des démêlés avec Goebbels, Helmut Kautner ne subit pas, après la guerre, la réprobation historique dans laquelle sombrèrent les « grands hommes » du cinéma nazi tels Veit Harlan et Hans Steinhoff. Il devint vite, au contraire, le cinéaste officiel de l'Allemagne de Bonn, il fit la liaison entre deux époques, assura le prestige d'une industrie renaissant des ruines. Au cours des années 50, à l'occasion d'une rétrospective de ses films tournés entre 1940 et 1944 à la Cinémathèque française, Henri Langlois devait rendre hommage au « *seul cinéaste de cette Allemagne dont le cinéma n'arrive pas encore à retrouver ce qu'il a perdu en 1933* ».

Il laisse derrière lui une œuvre importante — un peu oubliée aujourd'hui, — mais il ne faut pas surestimer son opposition silencieuse à Hitler. Dans leur *Histoire du cinéma nazi*, seul ouvrage à faire autorité en France, Francis Courtade et Pierre Cadars ont fort justement écrit : « *Nous refusons de voir en lui le résistant qu'on a voulu en faire. Il suffisait, sous Goebbels, d'être suffisamment individualiste pour se voir interdire, refuser ou freiner quatre films sur sept.* »

Né à Düsseldorf le 25 mars 1908, Helmut Kautner, qui se destinait à la carrière d'architecte, devint chansonnier de cabaret en 1932, puis s'orienta vers le cinéma comme scénariste et acteur. Il réalisa, en 1939, son premier film, *Kitty und die Weltkonferenz*, entrant ainsi, prudemment, dans le cinéma de divertissement. *Kleider machen Leute* (L'habit fait le moine, 1940), *Vive la musique* (1942) et *Anouchka* (1942) furent des œuvres anodines et médiocres On peut faire plus de cas de *l'Heure des adieux* (1941) où, tournant les directives de Goebbels, il montra la vie d'une femme de reporter d'actualités (la merveilleuse Marianne Hoppe) séparée de son mari par les nécessités du métier et par la mobilisation, sans prendre parti sur la nécessité de la guerre.

Le style, l'univers de Kautner, ne s'affirmèrent vraiment qu'avec *Romanze in moll* (Lumière dans la nuit, 1943), drame étouffant d'une petite bourgeoise conduite à l'adultère et au suicide inspiré d'une nouvelle de Maupassant, *les Bijoux*, ce film (avec Marianne Hoppe, alors interprète idéale du cinéaste, Paul Dahlke et Ferdinand Marian, qui avait été « le juif Suss ») retrouvait la tradition du Kammerspielfilm des années 20 (le décor-état d'âme), affirmait le goût de Kautner pour la décadence et la mort, le dandysme de l'écriture. L'action était située dans le Paris des années 1860, ce qui n'empêcha pas Goebbels de juger *Lumière dans la nuit* moralement choquant et « défaitiste ». Cette œuvre désespérée, artistiquement remarquable, marqua bien l'attitude individualiste de Kautner, tout en préfigurant, par son climat de malheur et d'agonie, le destin d'une société. Après cela, il s'essaya à l'Agfacolor avec *Die Grosse Freheit n° 7* (la Paloma, 1944), film sur les quartiers de plaisir de Hambourg avec des « tableaux » et des personnages à la Toulouse-Lautrec. Hambourg était à ce moment-là ravagée par les bombardements et Goebbels fit interdire en Allemagne ce morceau de romantisme portuaire.

Après la guerre, Helmut Kautner était devenu la bonne conscience du nouveau cinéma d'Allemagne de l'Ouest avec *In jenen tagen* (En ces jours-là, 1946), premier film qui traita (avec précautions) des méfaits du nazisme. Vinrent pour lui les années de célébrité, en Allemagne, en Europe et sur la scène internationale. *Der appel ist ab* fut présenté au Festival de Cannes 1949, *Epilog* au Festival de Venise 1950. En 1954, *le Dernier Pont*, drame de la guerre nazie en Yougoslavie, plaidant avec talent la cause du pacifisme et de l'union européenne, vaut à Maria Schell le prix d'interprétation féminine à Cannes.

En pleine maturité artistique, Kautner allait alors s'en tenir à une vision du monde pessimiste, prenant pour personnages des idéalistes que broient le destin social, les préjugés et la guerre : *Louis II de Bavières, le Général du Diable, Ciel sans étoiles (1955)*.

A la fin des années 50, celui qui avait longtemps dominé le cinéma d'Allemagne de l'Ouest, dans la période de consolidation économique, passait pour un cinéaste bourgeois et académique face à une nouvelle génération de réalisateurs Ni *le Brigand au grand cœur* (1958), ni *Et tout le reste n'est que silence* (1959), sa version moderne de Hamlet dans la grande bourgeoisie de la Ruhr, ni *Sans tambour ni trompette* (1959) comédie anti-héroïque, antinationaliste, ne ramenèrent l'attention sur lui. Il a tourné d'autres films que nous n'avons jamais vus et, par un curieux retour des choses, c'est à lui que Hans Jurgen Syberberg confia le rôle du romancier Karl May, dans l'un des films de sa trilogie sur l'« âme allemande » et les fantasmes historiques et culturels, entre Louis II de Bavière et Hitler.

JACQUES SICLIER.

■ La Maison de la culture d'Amiens, avec le concours du G.L.H. (Groupe de libération homosexuelle), organise du 22 avril au 13 mai une série de manifestations — films et débats — sur le thème de l'homosexualité, qui porte en titre « Comments nous appelez-vous déjà ? ». (Renseignements : (22) 91-83-36.)

■ Une soirée de gala au profit de l'enfance inadaptée est organisée le 26 avril, à 20 h. 30, sous le patronage du comité Perce-Neige, par l'Union des ingénieurs C.N.A.M., au Musée des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, Paris-3e, avec Mouloudji (entrée : 50 francs).

« TERREUR SUR LA LIGNE » de Fred Walton

Autant qu'à son sujet, c'est à sa mise en scène que ce thriller, deux fois couronné au Festival d'Avoriaz, doit sa remarquable efficacité.

Un médecin et sa femme ont confié à une étudiante la garde de leurs enfants. Tandis que Jill, la baby-sitter, repasse ses cours au rez-de-chaussée, les enfants dorment au premier étage. Soudain le téléphone sonne. Jill décroche. Silence dans l'appareil. Quelques minutes plus tard, nouvel appel. Et, cette fois, une voix qui demande : « *Etes-vous allée voir les enfants ?* »

Dès cet instant, la peur s'installe. Elle ne nous quittera plus. Avec une habileté diabolique, Fred Walton concrétise la menace mystérieuse qui pèse sur la maison. Du balancier d'une pendule, d'un pique-feu, d'une collection de cannes et, naturellement, de cet appareil téléphonique dont les sonneries répétées secouent les nerfs il fait des objets d'épouvante L'attente, l'intolérable attente se prolonge. Jusqu'au moment où l'on découvre les enfants égorgés.

A l'angoisse brutale, quelque peu grand-guignolesque, de cette première partie succède dans la seconde un autre type de « suspense », plus subtil, plus nuancé, que Fred Walton élabore comme un sombre adagio.

Troisième partie. Nous retrouvons Jill, la baby-sitter du début, maintenant mariée et mère de famille. Le criminel, lui, n'a pas été arrêté. Et voilà, sur un rythme haletant, l'horreur qui recommence...

Grosses ficelles, dira-t-on, et climat délibérément malsain. Oui, sans doute, mais, de la part du réalisateur, une maîtrise qui provoque l'envoûtement. Comparé aux sous-produits, teintés de surnaturel, dont nous sommes accablés, ce cauchemar implacablement réaliste (et qui pose en filigrane l'éternel problème de la justice face à la folie et au besoin de vengeance) fait figure de chef-d'œuvre Les amateurs de sueurs froides ne doivent pas le manquer.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

MUSIQUE

« LE VAISSEAU FANTOME » à Rouen

Les « vrais » wagnériens, ceux pour qui la musique commence avec l'Or du Rhin *et finit avec* Parsifal, *affichent, lorsqu'on leur parle des beautés de* Tannhäuser *ou de* Lohengrin, *une sorte de condescendance polie parce que, de leur point de vue, ces œuvres de jeunesse ne sont que des esquisses. Mais, si on laisse seulement entendre que le* Vaisseau fantôme *n'est pas sans qualités, ils se fâchent tout à fait ; s'ils voient cela écrit dans un journal, ils en abandonnent immédiatement la lecture et menacent de résilier leur abonnement.*

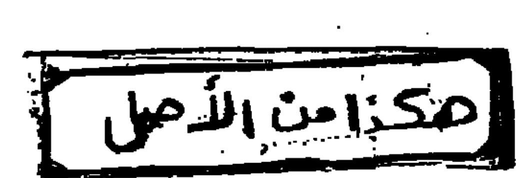
Continuons pour les autres, pour ceux qui ont toujours été frappés par l'étonnante concision de l'œuvre, le sens du théâtre qu'y manifeste Wagner et sa parfaite maîtrise de la forme musicale, par l'abondance des motifs nettement caractérisés et par la nouveauté absolue de ces moments où le temps est comme suspendu, véritables silences dramatiques pendant lesquels l'orchestre parle seul avec une éloquence inconnue jusque-là au t h é â t r e. Certes, l'exemple de Berlioz est facile à déceler, mais, sauf à faire profession de détecteur d'influences inavouées, cela n'ôte rien à Wagner, pas plus que les souvenirs du Freischütz *ou de* Fidelio *si évidents ne sauraient entamer cette unité stylistique (dans sa diversité) qui est peut-être l'un des aspects les plus fascinants de l'ouvrage.*

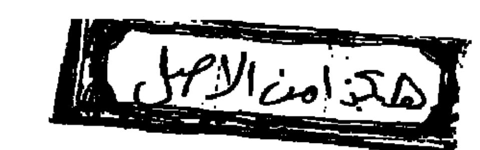
Au Théâtre des Arts de Rouen, où, comme on devrait s'en souvenir, la Tétralogie a été représentée avant Paris, la tradition s'est maintenue de présenter chaque année un opéra de Wagner : cette fois, c'était le tour du Vaisseau fantôme. *Exception faite de l'ouverture, trop approximative dans les attaques des vents et dans les traits, écrasée par des cuivres presque toujours trop forts, l'orchestre, dirigé par Paul Ethuin, a fait honneur à la partition. Dans des décors réalistes de Roger Gaujoin, la mise en scène du Dr Walter Eichner suivait les indications du livret sans faire preuve d'une originalité excessive, mais cela vaut mieux (sauf si l'on a l'excuse du génie que les interprétations qu'on peut voir à Bayreuth ou au Metropolitan Opera, qui veulent réduire le drame aux fantasmes de Senta ou au rêve du pilote...*

Dans son ensemble, la distribution était excellente. Si Leif Roar (le Hollandais) manquait un peu de puissance pour son monologue du premier acte, il est si bien parvenu à intérioriser l'expression vocale de son personnage que cela devenait une qualité, surtout au deuxième acte. Siv Wennberg (Senta) n'a qu'un défaut, c'est d'attaquer les notes longues un peu bas sans vibrer, puis de les enfler par un vibrato progressif. Mais alors la justesse est si remarquable et la force de conviction si irrésistible qu'on a du mal à comprendre les réserves d'une certaine partie du public. D'autant que, non seulement Siv Wennberg possède toute la puissance vocale exigée par le rôle, mais qu'elle excelle également dans les demi-teintes. Son duo avec Leif Roar au deuxième acte était idéalement équilibré. Naturellement, il faudrait encore admettre que chaque chanteur a sa voix, sa technique, sa personnalité et que l'érection en modèle absolu d'une demi-douzaine de vedettes internationales est la plus dangereuse des religions lyriques. Quand réclamera-t-on pour les chanteurs le droit à la différence ? Il est vrai qu'eux-mêmes, bien souvent, détruisent leur propre voix à vouloir imiter celle des autres.

Il y a moins à dire de Wolfgang Neumann (Eric), ne serait-ce que parce que le ténor n'est ici qu'un faire-valoir. Bengt Rundgren (Daland) au contraire, dans ce rôle si ambigu d'excellent père et d'odieux entremetteur, se taille, avec une formidable voix de basse, sinon la part du lion, du moins celle du tigre. Il ne lui manquait qu'une chose, l'esprit d'observation : comment n'a-t-il pas remarqué que cet inconnu qu'il veut donner en mariage à sa fille, c'est précisément le Hollandais maudit, dont le portrait trône depuis longtemps dans sa salle à manger ? Jusqu'à présent on s'est borné à répondre que les capitaines au long cours passaient le plus clair de leur temps hors de chez eux...

GÉRARD CONDÉ.





SPECTACLES

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles : « LE MONDE-INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34 (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 22 avril

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Faust.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : la Mouette.
Chaillot (727-81-15), 19 h. : Apéritif-concert ; 20 h. 30 : Grand Magic Circus.
Petit Odéon (325-20-32), 18 h. 30 : Traces.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Odets ; Brecht.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Monique Morelli, Yves et Gilles.
Théâtre de la Ville (887-54-42), 18 h. 30 : Milton Nascimento ; 20 h. 30 : Théâtre d'images et Ballet-Théâtre de l'Arche.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. : Moïse.

Les autres salles

Aire libre (323-70-78), 19 h. : Timoleon one Macho ; 20 h. 30 : Amélia ; 22 h. 15 : Marc Michel Georges.
Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Artistic - Athévains (272-26-77), 20 h. 30 : Un silence à soi.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. : Conte d'hiver.
Cité internationale (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h. 30 : Amphitryon. — Galerie, 20 h. 30 : la Mandragore. — Resserre, 25 h. 30 : l'Illusion comique.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J'suis bien.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : 27, rue des Six-Boutiques.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Joker Lady.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Klown Compagnie ; 20 h. 30 : Lewis et Alice.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Une marionnette, un mari honnête.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. : Alain Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debatice. — Théâtre noir, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Mythes et termites.
Marigny, salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : l'Azalée.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : Du côté de chez Colette ; 22 h. : Albert.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 30 : Un habit pour l'hiver.
Palais des arts (272-62-98), 20 h. 15 : le Vingtième Age.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : l'Ecume des jours.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Une place au soleil.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 21 h. : Blanchisserie Blanche.
Studio-Théâtre d'En-Face (238-16-78), 21 h. : Théâtre d'ombres chinoises.
Studio-Théâtre 14 (532-49-19), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 45 : Un tramway nommé Désir.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre-en-Rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
Théâtre Saint-Médard (331-44-84), 20 h. 30 : Amour pour amour.
Théâtre de Sparte (628-58-28), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Une chambre pour enfant sage.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les comédies musicales

La Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Utopopolis.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Compagnie A. Tahon.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : Jacques Douai.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 45 : J.-M. Caradec, M. Mason.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Charles Aznavour.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : Holiday on ice.
Point-Virgule (278-67-03), 21 h. 45 : Jean-Pierre Huser.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Kapis.

Les cafés-théâtres

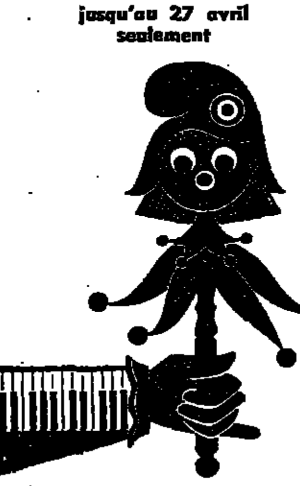
Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
Blancs-Manteaux (887-15-76), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Coupe-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Cafessaïon (278-46-42), 21 h. 30 : Jacques Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : L'avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : M. Morelli.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : Home ; 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : B. Deraime ; 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : B. Darvin et J.-N. Trasante ; 21 h. 45 : Groupe Gallican ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Chardon et G. Sagal ; Nono Zamit.
L'Ecume (542-71-16), 19 h. 15 : B. Toussaint ; 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : P. Peller.
Le Fanal (233-91-17), 21 h. 15 : le Président.
Le Marche-Pied (636-73-45), 20 h. : P. Moulinat ; 21 h. 30 : D. Panerat.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. — II, 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II, 21 h. : Sornettes d'alarme.
Splendid (887-33-82), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.

La danse

Palais des congrès (758-22-53), 20 h. 30 : l'Opéra de Pékin.
Oblique (355-02-94), 20 h. 30 : F. Verlet, A. de Raucourt, L. de Mercy, C. Rousier.
Espace Cardin (366-17-30), 21 h. : F. Blaska, M. Clarke, R. Barnett.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30 : Ballet A. Roux.
Centre Mandapa (589-01-60), 20 h. 45 : Karuna-Karan.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Katia Koleva, piano.
Théâtre du Ranelagh, 20 h. 45 : S. Fournier, piano (Schumann, Schoenberg).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : L.M. Diego, R. Chojnacka, C. Larde, M. Sartova, G. Barboteu, J. Wiederker, dir. J. Komives (Ohana, Narvaez, Mudarra...).
Salle Cortot, 20 h. 30 : A. Jacquon (Bach, Busoni, Beethoven, Brahms, Haendel, Liszt).
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvös, sol. A. Neveu (Debussy, Varèse).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 21 h. : N. Anfuso, A. Bedois, G. Robert (Frescobaldi).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. D. Martin, sol. M. Laforêt (Haydn, Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : S. Navassartian, piano (Haydn, Schumann, Prokofiev).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. M. Corboz (Bach).
Cité internationale des arts, 21 h. : M. Moniz-Campos, C. Dourthe, A.-M. Biagoli-Bando (Villa-Lobos, Beethoven, Chopin, Bach, Ravel, Brahms).
Chapelle de la Salpêtrière, 20 h. 45 : Prométhée enchaîné.
Salle Rossini, 20 h. 30 : Ensemble orchestral d'Amiens, dir. Y. Bourrel (Gounod, Bourrel, Beethoven).
Eglise des Billettes, 21 h. : C. Zibi, guitare, et l'Orchestre de chambre B. Thomas (Vivaldi, Giuliani, Corelli, Pachelbel).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Anniversaire du Centre international de l'enfance (Bach, Beethoven, Berlioz, Brahms, Chopin).







CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Mercredi 23 avril à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)	**Wout Oosterkamp** Basse-Baryton Ed. SPANJAARD Piano SCHUBERT - WOLF DEBUSSY
FACULTE DE DROIT 92, r. d'Assas Jeudi 24 avril à 20 h. 30 (p.e. Dandelot)	Récital de piano GERARD **FREMY** SCHUBERT - PROKOFIEV SCHUMANN
SALLE GAVEAU Jeudi 24 avril à 20 h. 30 (p.e. Kiesgen)	Orch. CONSERVATOIRE de PARIS Dir. : Peter **EOTVOS** av. A. Roussin, violon Michel BOURDONCLE, piano Szymanowski - Bartok Roque-Alsina
SALLE CORTOT Dimanche 27 avril à 13 heures (Dandelot, p.e. Mondial Musique)	U. F. A. M. **Concours international de Chant « HONNEUR »**
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 27 avril à 17 heures (p.e. Kiesgen, de St-Ours)	**Renaud Fontanarosa** Violoncelle **Guy Deplus** Clarinette **Sébastien Riesler** Piano BRAHMS
THEATRE DE L'OPERA-COMIQUE Lundi 28 avril à 20 heures (p.e. Valmalète)	**Alain VANZO** MASSENET - GIORDANO PUCCINI - BIZET DONIZETTI, etc. Au piano : Simone FEJARD
SALLE PLEYEL Mercredi 23 Lundi 28 avril à 20 h. 30 (Valmalète)	DEUX RECITALS Vantsislav **YANKOFF** Le 23 : **BEETHOVEN** Le 28 : COUPERIN Daquin - Rameau Franck - Fauré Ravel - Debussy
INSTITUT NEERLANDAIS 121, rue de Lille Samedi 26 avril 16 heures 17 h. 30 19 h. 30 Dimanche 27 avril à 17 h. 30 (p.e. Valmalète)	**Week-end de MUSIQUE CONTEMP.** MINI DEKKERS Accordéon QUAT. THEO LOEVENDIE Musique improvisée GR. DE MUS. DE CHAMBRE EXPER. DE L'ITINERAIRE R. Tessier - M. Battier Cl. Lefebvre - E. Baxah T. Murail - ENTREE LIBRE
SALLE GAVEAU Samedi 26 avril à 17 heures (p.e. Werner)	Amis Musique de Chambre Radio France **FITZWILLIAM STRING QUARTET** Haydn - Chostakovitch Tchaïkowsky
SALLE CORTOT Lundi 28 avril Invitations à la salle (p.e. Kiesgen)	Licenciés de l'Ecole Normale de Musique **Philippe AZOULAY** Guitare **François DUCASSE** Flûte Bach - Haendel - Prokofiev Giuliani - Rodrigo - Ponce...
SALLE GAVEAU Mardi 29 avril à 21 heures (Werner)	RECITAL DE PIANO DENIZ **GELENBE** MOZART, BRAHMS, SCHUMANN
SALLE PLEYEL Mardi 29 avril à 20 h. 30 (Valmalète)	Unique Récital **Alexandre LAGOYA** Sor - Giuliani - Weiss Albeniz - Rodrigo
LE RANELAGH 5, r. des Vignes (16e) Mercredi 30 avril 6, 13, 20, 29 mai à 20 h. 30 (Werner)	EDITH **FISCHER** Intégrale Sonates, piano **BEETHOVEN**
THEATRE DU RANELAGH 5, rue des Vignes Lundi 5 mai à 20 h. 30 (p.e. Valmalète)	SUZY **LABARRAQUE-PERROT** HAENDEL - BRAHMS SCHUMANN - DEBUSSY
EGLISE ST-SEVERIN Tous les mardis à partir du 6 mai à 21 heures (Werner)	Saison Parisienne 1980 ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ** 6 MAI : MOZART **Grand'Messe ut min.**
SALLE PLEYEL Jeudi 8 mai à 20 h. 30 (Dandelot)	Grands Récitals YEHUDI **MENUHIN** Sonates pour violon seul de J.-S. Bach et B. Bartok

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : le Beau Serge, de C. Chabrol ; 18 h. : Le pigeon qui sauva Rome, de M. Shavelson ; 20 h. : Un autre jour, de S. Haddad ; 22 h. : Ames perdues, de D. Risi.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

AURELIA STEINER (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.

L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

BUFFET FROID (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-87-59) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CHAPLA (Ant.) : Moulin Rouge, 18e (606-63-26).

CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).

CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).

LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.

LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 3e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).

ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).

ERIN EREINTEE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.

LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

FILMING-OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).

FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).

INTERDITS (F.), 3 courts métrages : Scopitone, la Confesse, Milan bleu, Marais, 4e (278-47-86).

JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 4e (329-90-10).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).

MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11).

Les films nouveaux

MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME, film français de J.-L. Daniel : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES, film français de B. Dubois : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE FOU DE MAI, film français de P. Defrance : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.

L'HONORABLE SOCIETE, film français d'Anielle Weinberger : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

APPARENCE FEMININE, film français de R. Rein : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (American Boy), film américain de M. Scorsese : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; (v.o.) : Pagode, 7e 705-12-15).

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).

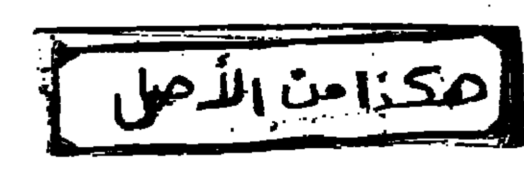
DES ESPIONS DANS LA VILLE, film américain de G. Kaczender (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

TERREUR SUR LA LIGNE, film américain de F. Walton (*) (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90) — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

INFERNO, film italien de D. Argento (**) (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32).

MERCREDI





SPECTACLES

MON ILE FARO (Suède), v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69). Ternes, 17e (380-10-41).

LES MUPPETS (Ang., v.o./v.f.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33). Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Broadway, 16e (527-41-16) en mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat.

NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. sp.

LES PETITES FUGUES (Suisse), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaité, 14e (320-99-34).

PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) (*) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

QUADROPHENIA (Ang., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

RAS LE-COEUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46) Lumière 9e (246-49-07) Athéna 12e (343-07-48) P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42), Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27).

SACRES GENDARMES (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

SCUM (Ang., v.o.) (**): Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70). U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). - V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE SEIGNEUR DES ANN-AUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).

SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

STAR TREK (A., v.o.) Saint-Michel, 5e (326-79-17) Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33)

TESS (Fr.-Brit., v angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).

UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33) U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (723-69-23) ; U.G.C Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75)

YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

PETIT ODEON 18 h 30 325.70.32

TRACES

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 23 au 30 avril)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), ts les merc., à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Centre Pompidou (277-1 12), mer., à 14 h. 30 ; sam., à 11 h : Animation pour enfants et adolescents.

MARIONNET-ES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), le merc. à 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, le sam. à 15 h. et 16 h. : Au pays des contes de fées.

Théâtre d'animation de Paris-Vincennes (365-44-41), le merc. à 14 h. 30, le dim. à 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin.

Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30, et les merc. sam., à 15 h. 30 : Don Quichotte chevalier de la lune.

CIRQUE ET MUSIC-HALL

Palais des sports (828-40-90), tous les soirs, à 21 h., sauf dim. et lundi ; le mer., à 15 h. ; les sam. et dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on ice.

Square Hélène-Boucher, porte d'Italie (586-46-00) ts. les merc. et sam. à 15 h. et le dim. à 14 h. et 16 h. : Cirque Rech.

THEATRE

Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), ven. et sam., à 20 h. 30 ; sam. et dim., à 16 h. : le Prince heureux (dern. le 27).

Café d'Edgar (320-85-12), les merc., à 14 h. et 16 h., et sam. à 15 h. : Cacahuète Polka (dern. le 26).

Cité internationale universitaire (589-38-69), le 23 à 15 h. : Pinocchio.

Théâtre Action-Tréteaux (344-52-89), les mardi, mer., jeudi et ven., à 15 h. : la Lumière captive du démon (dern. le 25).

Théâtre Adyar (878-33-47), les 29 et 30 à 14 h. 30 : le Jour et la Nuit.

Théâtre Astral (588-84-13), tous les merc., à 14 h. 30 et 15 h. 30, et dim. à 15 h. 30 : Pierrot la plume ou le secret du poète.

Théâtre de Plaisance (261-35-36), ts les merc., à 14 h. 45 : Il était une fois la Lune.

Théâtre Point - Virgule (278-67-03), tous les jours, à 14 h. 15, (sauf sam.) ; sam., à 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; tous les jours, à 15 h. 30 (sauf sam.) ; sam., à 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

La Tanière (749-03-13), le 9, à 15 h. : Claude Fonfrède et Dominique Becker (dern. le 27).

REGION PARISIENNE

Aulnay - sous - Bois (868 - 00 - 22), le 30 à 14 h. 30 : Archipel.

EXPOSITIONS - ANIMATIONS

Aulnay - sous - Bois (868 - 00 - 22) : Troisième dimension (hologrammes-lasers).



CARNET

Réceptions

— M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël, a donné une réception lundi à l'occasion de la fête nationale.

Naissances

— M. et Mme Jean LABOUCHEIX et Stéphane ont la joie d'annoncer la naissance de

Barbara,

le 4 avril.
39, rue d'Ors,
78530 Châteaufort.

— M. et Mme STARKMAN laissent à Julien et à Isabelle la joie d'annoncer la naissance de

Claire,

27, rue Pierron, 94000 Créteil.

— Claude et Marie-Claude HIRIBARREN sont heureux d'annoncer la naissance de

Laure,

le 18 avril 1980, à Paris.

— Sylvie MELET, 7, avenue de Guyenne, à Villepreux, Didier BUCCHI, 3, rue Picasso, à Plaisir, et Myrtille sont heureux d'annoncer la naissance de

Sarah, Myriam,

le 6 mars 1980.

— Marie - Françoise et Charles-Henri FLAMMARION sont heureux d'annoncer la naissance de

Noémie,

Paris, le 18 avril 1980.

Mariages

— Geneviève SAUREL
et
André LAFFON de LADEBAT
ont régularisé leur déjà longue et heureuse union.
Marseille, le 22 avril 1980.

Décès

— Paris, Tunis.
Mme Charles Belaisch (née Raymonde Beziz),
M. et Mme Jean-Claude Belaisch et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Belaisch et leurs enfants,
ont la *tristesse de faire part* du décès de

M. Charles BELAISCH
(Belaisch et Gozlan).

L'enterrement aura lieu le mardi 22 avril. Rendez-vous à 15 h. 30 au cimetière de Bagneux-Parisien, porte principale.

— *M. et Mme Pierre, Alexandre* Brodsky, Alexis et Marina,
M. et Mme Jean - Paul Boulan, Nicolas, Stéphane et Juliette,
M. et Mme Emile Severac et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel BRODSKY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 20 avril 1980, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 avril 1980, à 14 heures, en l'église Saint-Germain, de Saint-Germain-en-Laye, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

29, La Gaillarderie,
78590 Noisy-le-Roi.
2, place Roger-Salengro,
44000 Nantes.
21, rue Michel-de-Montaigne,
31000 Toulouse.

— Le directoire de l'Entreprise *minière et chimique.*
Le conseil d'administration de la société PEC-Engineering.
Ainsi que son personnel,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BRODSKY,
président-directeur général
de Pec-Engineering,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 20 avril 1980, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 avril 1980, à 14 heures, en l'église de Saint - Germain de Saint - Germain-en-Laye, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

62, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

[Né le 19 juillet 1917, Michel Brodsky était licencié ès sciences, docteur en droit et ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris. Il avait fait toute sa carrière dans ce qui est devenu, par rassemblement progressif, *le groupe d'Etat Entreprise minière et chimique* (E.M.C.), en entrant en 1937 dans la société Potasse et engrais chimiques. Il était P.-D.G de Pec-Engineering, filiale d'ingénierie de l'E.M.C. depuis 1970.]

— Le docteur et Mme Henri Chrétien,
Mme Lucile Sebes,
Mme et M. Gilbert Hallu et leur fils,
M. et Mme Roland Charvet et leurs enfants,
M. Ivan Sebes,
Mlle Henriette Sebes,
M. Jean-Louis Chrétien,
M. et Mme Pierre Giraud et leurs enfants,
Mlles Andrée et Jeanne Giraud,
Mme et M. Jean Soulas et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants, neveux et nièces,
Tous les parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve
Louis-Emile CHRETIEN,
née Henriette Giraud,

survenu le 16 avril 1980, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Villiers-Louis (Yonne), dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Henri Domart, sa mère,
Mme André Domart, son épouse,
Mme Paul Oudea,
Les docteurs Michel et Martine Domart, ses enfants,
Frédéric, Matthieu, Jean-Baptiste, Emmanuel, Anne - Sophie, Quentin, ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès du

***docteur* André DOMART,**
médecin des hôpitaux de Paris,
professeur honoraire de clinique
à la faculté de médecine de Paris,
membre de l'Académie nationale
de médecine,
membre du conseil d'administration
de la Croix - Rouge française,
officier de la Légion d'honneur,

survenu subitement à l'hôpital Rothschild, le 20 avril 1980, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie aura lieu le jeudi 24 avril 1980, à 8 h. 30, en l'église Saint-Médard, 141, rue Mouffetard, à Paris (5e).

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien d'Ivry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.
19, rue des Cordelières, 75013 Paris.
17, rue des Cordelières, 75013 Paris.
13, avenue de Brétigny,
92380 Garches.

[Né le 2 février 1909 à Paris, André Domart avait fait ses études aux lycées *Montaigne* et *Buffon* et *à la faculté de* médecine de Paris.

Professeur à la faculté de médecine de Paris en 1961, il était devenu chef de service à l'hôpital Broussais, jusqu'en 1968, date à laquelle il avait obtenu la chaire de clinique des maladies infectieuses de l'hôpital Claude-Bernard.

Le professeur Domart était l'auteur de divers ouvrages, dont « Médecine générale », « Allergie », « Maladies des reins ».

Il était membre de l'Académie nationale de médecine depuis 1976 et membre du conseil d'administration de la Croix-Rouge française.]

— Claude Garnier, son fils, fait part du décès, survenu à Paris le 2 avril 1980, de

Mme Pierre GARNIER,
née Madeleine Dieumegard.

Ses cendres reposent à Saint-Benoît (Vienne), où une cérémonie religieuse a eu lieu le 12 avril.

— M. et Mme Robert Husson,
Et toute leur famille,
font part du décès de

Mme Lucien HUSSON,
née Isabelle Duriau.

Le service religieux sera célébré le mardi 22 avril, à 14 heures, en la chapelle du cimetière du Père-Lachaise, suivi de l'inhumation dans le caveau dde famille.

16, place du Marché,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Guy de Lachomette a la douleur de faire part du décès de

Mme Guy de LACHOMETTE,

son épouse, survenu à la suite d'une longue et douloureuse maladie, le 12 avril 1980.

Les obsèques auront lieu à Biarritz, dans la plus stricte intimité.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes, sa paroisse, le lundi 28 avril 1980, à 10 h. 30.

— Mme Michel Lempereur de Saint-Pierre,
Yvan, François, Nicolas, Alexandra, Olivia,
M. Jean Lempereur de Saint-Pierre,
M. et Mme Paul Chauchat,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel LEMPEREUR
de SAINT-PIERRE,

survenu le 18 avril, à l'âge de quarante-six ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu le mercredi 23 avril, à 15 heures, à Pennautier dans l'Aude, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée à son intention le lundi 28 avril, à 19 h. 15, en l'église Saint-Symphorien à Versailles.

(Le Monde daté 20-21 avril.)

— Les collaborateurs, le bureau exécutif, le conseil, les associations adhérentes et les membres *associés* de la Fédération internationale des éditeurs de journaux (FIEJ) ont le profond regret de faire part du décès de

Michel LEMPEREUR
de SAINT-PIERRE,
directeur de la FIEJ,

survenu le 18 avril à Versailles.

Les obsèques se tiendront dans l'intimité à Pennautier (Aude), le 23 avril. Une messe sera célébrée le lundi 28 avril, à 19 h. 15, en l'église Saint-Symphorien de Versailles, à laquelle ses amis sont invités à assister.

— Mme Maxime Mourin,
M. et Mme Claude Mourin et leurs enfants,
M. et Mme Christian Léveillé et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maxime MOURIN,
officier de la Légion d'honneur,
membre sociétaire
de la Société des gens de lettres,
membre du PEN - Club français,
membre de l'Association
des écrivains combattants,
Lauréat de l'Institut de France,

leur époux, père, grand - père et parent, survenu le 18 avril 1980, à l'âge de soixante-quinze ans.

La levée du corps se fera le jeudi 24 avril, à 7 h. 30, à l'amphithéâtre de l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne - Billancourt (Hauts-de-Seine).

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, aura lieu le même jour, à 15 h. 30, en la collégiale Saint-Hippolyte de Poligny (Jura).

[Né à Poligny *(Jura)* en *1905, Maxime* Mourin a mené de front une carrière scientifique et une activité journalistique et littéraire, qui l'ont conduit à visiter avant la guerre les cinq continents et à prendre contact avec les milieux les plus divers. Il a publié une douzaine d'ouvrages traitant surtout d'histoire contemporaine (« Histoire des grandes puissances depuis *1918* », « les Tentatives de paix dans la seconde guerre mondiale », « Reddition sans condition », « le Vatican et l'U.R.S.S. », « le Drame des Etats satellites de l'Axe », « Histoire des nations européennes depuis 1918 »).

Il a collaboré à divers journaux et périodiques, s'intéressant en particulier aux questions de politique étrangère et de défense nationale. Il a été chargé de conférences au Collège de défense de l'OTAN et dans certaines organisations européennes.]

— Ses amis du Centre d'études prospectives et d'informations internationales ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Xénia RYSCHENKOW,

survenu subitement le 11 avril 1980.

— M. Philippe Tommy-Martin,
M. et *Mme* Paul Tommy - Martin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pascal Giard, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Louis Fuhrmann et leurs enfants,
Mlle Odile Tommy-Martin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Philippe TOMMY-MARTIN,
née Marie-Claire Bourdillat,

rappelée à Dieu le 20 avril 1980, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Le service religieux sera célébré le jeudi 24 avril 1980, à 14 heures, en la chapelle de la Providence, 77, rue *des Martyrs, 75018* Paris.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

La Providence,
77, rue des Martyrs, 75018 Paris.

Remerciements

— Mme Marcel Berre,
Mlle Marie-Paule Berre,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Marcel BERRE,
administrateur,
directeur général
des sociétés CNIM et CIEL,

prient de croire à leurs bien sincères remerciements.

Messes anniversaires

— La famille et les amis du
colonel de la ROCQUE
feront célébrer une messe dans la crypte de l'église de la Trinité, le samedi 26 avril, à 11 h. 30, à sa mémoire, à celle de ses fils morts pour la France, à celle de Jean Mermoz et de Noël Ottavi, et de tous ses amis disparus.

Communications diverses

— Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e), tél. 705-08-46, invite à venir voir les récentes peintures d'Ivackovic, du 22 avril au 24 mai, de 15 heures à 20 h. 30, sauf dimanche et lundi.

— A l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance du Togo, une exposition sur le thème « Togo vingt ans », aura lieu les 26, 27 et 28 avril, salle Cabanis, 30, rue Cabanis, à Paris (14e). Un bal sera organisé le 26 avril à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, 17, boulevard Saint-Jacques, Paris (14e).

— Dans le cadre des Rendez-Vous de la rue d'Ulm, Luce Irigaray donnera une conférence sur le thème : « Amante marine de Friedrich Nietzsche », le mercredi 23 avril, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm, Paris (5e).

— Les Parents des tués, les pères et mères des disparus et des morts pour la France rappellent qu'une cérémonie du souvenir aura lieu sous l'Arc de triomphe le vendredi 25 avril, à 16 h. 30. Le samedi 26 avril une messe sera célébrée en la chapelle royale du château de Versailles, et, à 11 h. 30, une cérémonie du souvenir aura lieu devant le monument du souvenir français au cimetière des Gonards, en présence du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

RADIO-TÉLÉVISION

LE SEIZIÈME « MIP-TV » DE CANNES

Les bleus et les rouges

De notre envoyée spéciale

Cannes. — Tous portent à la boutonnière l'étiquette « MIP-TV 80 » où sont inscrit leur nom, leurs fonctions et le pays d'où ils viennent. Il y a celles et ceux qui ont des badges bleus : les « intéressants » et celles et ceux dont le badge est rouge : les « intéressés ». *A priori* les bleus restent plutôt dans leurs stands et les rouges courent à travers la ruche, montent et descendent les cinq niveaux du Palais des festivals. En fait, les choses ne sont pas si simples : les rouges, par exemple, qui représentent les organismes de télévision, peuvent être à la fois acheteurs et vendeurs de programmes : « intéressés » et « intéressants ».

Quant aux bleus, s'ils passent, en tant que responsables des sociétés de production et de distribution, beaucoup de temps à satisfaire les visiteurs rouges en leur organisant, à la demande, des visionnages d'émissions, de films, eh bien, les bleus circulent aussi et vont d'un rendez-vous à l'autre et de déjeuners en cocktails et de cocktails en dîners... d'affaires. Ils visionnent également, mais beaucoup moins intensément. Leur travail consiste à transformer le badaud rouge en client, à décrocher des promesses de coproduction, des avantages de distribution.

Le « MIP-TV » est, comme son nom l'indique, un marché, et on peut dire *le* marché international des programmes de télévision. Ouverte le vendredi 18 avril, la manifestation, à sa seizième année d'existence, est assurément de taille et son importance a encore crû par rapport aux années précédentes ; plus de trois mille participants venus de quelque cent vingt pays sont réunis cette année à Cannes, assurant la représentation de deux cent cinquante-quatre organismes de télévision et de six cent cinquante-deux entreprises de production et de distribution, soit neuf cent six sociétés.

Comme certains mandataires sont seulement là pour acheter, disons que les professionnels de quatre cent cinquante-cinq sociétés se partagent le total des deux cent quinze stands loués à l'avance par les soins de l'équipe de M. Bernard Chevry, commissaire général du MIP. Cela va du petit bureau de la télévision égyptienne, où deux dames accortes proposent quelques documentaires archéologiques et des variétés spécifiques, à la luxueuse officine du Koweït, en passant par la cellule austère de l'Union soviétique. Israël aussi est là, et même l'Iran. Des étages entiers ont été réservés par les Etats-Unis (toutes les grandes chaînes — les « majors » — et télés payantes ou par câble comprises). Le Royaume-Uni, avec entre autres ses maisons de télévision écossaise, occupe d'autre part un vaste espace. Viennent ensuite la République fédérale d'Allemagne et le Canada, puis l'Australie (« tous les documentaires sur la nature et l'ethnologie, allez les voir, ils sont les meilleurs »). Le Japon propose un maximum d'émissions pour enfants, des dessins animés surtout, pas nécessairement merveilleux (mais ils sont à peu près les seuls à avoir réellement investi dans le « créneau »).

Une grande foire-exposition

La télévision française se taille la part du lion. On peut même visionner, en dehors des beaux succès de nos sociétés nationales de programmes et des grands coups de nos principales maisons privées de télévision, les productions de nos ministères ou celles de l'Olympia.

Oui, vraiment, le *MIP* est, en premier lieu, une grande foire-exposition où se traitent d'ailleurs également — et de plus en plus — des affaires concernant les films de cinéma (1). Ça vous a un côté Salon de l'agriculture, à cette différence près que, au lieu de jauger et de juger le bétail sur pied, les maquignons demandent à ce qu'on leur passe un « morceau de la vidéo-cassette » ou son intégralité dans la meilleure des hypothèses. Ils savent en général où ils vont et ce qu'ils vont voir. Ils sont à la recherche d'un « produit » précis et connaissent en gros les qualités et les *défauts* des fournisseurs « contactés ». On leur réserve le meilleur accueil.

Pour les porteurs de badge orange, les gens de la presse, les itinéraires sont moins définis. Les journalistes — nombreux — sont ici plus que jamais en spectateurs. Ils se sentent un peu dans la situation de ces curieux qui vont passer du temps au casino sans être capables de miser. Bien sûr, ils peuvent profiter des « visionnages à la carte » possibles à chaque stand, mais de leur venue les producteurs n'espèrent rien. Il n'est plus question ici ni de publicité ni même d'information, et encore mons de critique au sens traditionnel. On ne rencontre guère d'artistes, dont le guide illustré précise qu'ils ont des badges jaunes. La réalité se situe à un autre niveau : le business, les affaires.

Alors, les « oranges » peuvent déambuler comme on déambulerait dans une exposition internationale. Ils peuvent aller se rendre compte des émissions censées, d'après les bruits, « valoir la peine ». Ils peuvent surtout observer comment se traite telle ou telle forme de contrat, comment s'établissent les discussions entre gens du même métier rassemblés pour l'occasion. Tenter de reconnaître les règles du jeu, celles qui sont définies et les autres d'ordre tacite. Ainsi, par exemple, les « cours », les tarifs, sont fixés en fonction du « volume » de l'acheteur potentiel (on vend jusqu'à cent fois plus cher à une grosse société américaine qu'à l'organisme de télévision d'un pays en voie de développement, cela se mesure au nombre de téléspectateurs, à la surface financière).

Les porteurs de badge orange, qui donc ne trouvent pas ici un festival comme tant d'autres, ont en revanche les mêmes chances que les participants de rencontrer *tous* ceux qui, partout dans le monde, remplissent les cases horaires des petits écrans. Cela, c'est le côté « congrès » du MIP, en une semaine, en un seul endroit...

M. Bernard Chevry dit tenir beaucoup à cette unité de temps et de lieu (pour l'action, c'est la loi de la concurrence qui joue). « *Il y a cinq ans*, dit-il, *une compagnie américaine avait voulu organiser ses projections dans un hôtel voisin. Nous avons refusé cette dispersion par principe. Ils nous ont boudés, et cette année ils reviennent.* »

Des Américains, le responsable de ce marathon précise qu'ils ne se comportent plus exclusivement en vendeurs, mais qu'ils achètent. On ne sait pas encore trop quel type de sociétés américaines se portent acquéreurs, entre autres, de programmes français. Ce qui est sûr déjà c'est que les opérations sont parties très fort. On s'attend que le chiffre d'affaires des échanges atteigne 25 millions de dollars. Les négociations de coproduction fleurissent. Ça, c'est une tendance sûre : on vend des projets, on vend des choses qui n'existent pas encore, spéculation la plus rentable.

La qualité d'ensemble des produits finis relève d'un autre examen dont le bilan risque d'être moins positif.

A propos des badges : il y en a aussi des dorés, qui signifient « officiels », d'autres, couleur prune, égalent « photographes ». Les photographes font le portrait des officiels. M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, est venu inaugurer cette grande rencontre des spécialistes de la communication. A certains, enfin, ont été attribués des badges gris ou beige ou argenté, ou marron. Pour l'organisation, la technique...

MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Un accord vient d'être signé entre TF 1 et les Films Treize pour la réalisation d'un film de Claude Lelouch, *les Uns et les Autres*, qui comprendra un film prporement dit de deux heures trente et une série télévisée de six heures. Le sujet en sera l'histoire de six familles dispersées dans le monde, de 1937 à 1980.

PRESSE

● *A « la Voix du Nord »*, un nouveau rédacteur en chef — remplaçant M. Robert Decout — serait nommé prochainement : il s'agirait de M. Gérard Minart, qui dirige la rédaction parisienne du quotidien de Lille.

● *Le numéro spécial de « Libération »* consacré à Jean-Paul Sartre et daté 17 avril, malgré un tirage de cent cinquante mille exemplaires et une réimpression en cours de journée, a été totalement épuisé.

Pour satisfaire les demandes multiples, *Libération* a décidé de publier une édition spéciale entièrement consacrée à Sartre et qui restera disponible pendant une longue période dans les kiosques.

Ce numéro exceptionnel comprendra, outre l'ensemble des textes et articles publiés dans le numéro du 17 avril, les nouvelles contribution qui parviendront au journal.

Ce numéro exceptionnel sera mis en vente le mardi 29 avril.

● *« Le Parisien libéré »*, qui a porte son prix de vente à 2,20 F le lundi 21 avril, vient de modifier sensiblement sa formule.

Les rubriques d'actualité sont regroupées en début de journal, en commençant par les faits divers, « Paris », l'étranger, l'économie, la politique et le social. On voit apparaître des dossiers, dont la publication s'échelonnera sur plusieurs jours.

D'une chaîne à l'autre

OPÉRATION « RÉGIONALES » SUR FRANCE-INTER

● France-Inter s'est mis à l'heure des régions jusqu'au 30 avril, dans ses journaux et dans un certain nombre d'émissions. Pendant cette période une information sur trois, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sera régionale, précise France-Inter. Les équipes de journalistes à travers la France seront doublées. Les chroniques régulières, « Parlons clair » (les 21, 25 et 29 avril), les interviews de Bilbert Denoyan dans « Inter 13 » (les 22, 23, 25 et 28 avril), « Le téléphone sonne » (22, 24 et 28) seront décentralisées et une dizaine d'opérations sont prévues à Lyon, Nancy, Chaumont et Strasbourg dans le cadre de ces « régionales ».

DÉBAT SUR LA MIGRAINE A EUROPE 1

● Europe 1 et *Panorama du médecin* organisent le 22 avril, à 21 h. 45, une rencontre médicale sur le thème de la migraine. MM. Lechevalier, chef du service neurologique du C.H.U. de Caen ; Nick, chef du service neuropsychiatrique de l'hôpital Tenon ; Rancurel, agrégé de neurologie de l'hôpital de la Salpêtrière ; Serratrice, chef du service de rhumatologie et des maladies neuromusculaires au C.H.U. de la Timone, à Marseille, et le docteur Baron, chef de clinique à la faculté de Paris, répondront en direct aux questions des auditeurs.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 AVRIL

— *M. Jean François-Poncet*, ministre des affaires étrangères, participe au journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 23 AVRIL

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député (R.P.R.) de la Réunion, est l'invité de l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h. 10.

Mardi 22 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le 19 novembre : Noël.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Spécial parents.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Fortunes de mer.
21 h 30 Sartre par lui-même.
Documentaire de M. Contat et A. Astruc (II).
Après De la naissance de Sartre à la défaite de 1940, *la deuxième partie aborde la période* De l'occupation à nos jours.
22 h 55 Danse : l'Opéra de Pékin.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « le Chanteur de Mexico ».
Film français de R. Pottier (1956). Avec L. Mariano, Bourvil, A. Cordy, T. Ghamar, G. Granpré, P. Carton, F. Rey. (Rediffusion.)
Un jeune Basque à la belle voix, sosie d'un chanteur vedette d'opérette, prend la place de celui-ci (avec son accord) pour une tournée au Mexique, ce qui lui vaut quelques aventures.
Adaptation d'une opérette de Francis Lopez, destinée à en prolonger le succès à l'écran et à satisfaire le public de Luis Mariano. Note cinématographique : zéro.
22 h Débat : Luis Mariano, le prince de l'opérette.
Avec Mmes A. Cordy, M. Candido ; MM. F. Lopez ; J.-L. Chardans, auteur d'une biographie sur Luis Mariano ; F. Lacan, chauffeur de L. Mariano ; E. Cortijo, cousin de L. Mariano.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps ; Rubriques.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.C.M.L. (parti communiste marxiste-léniniste).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « le Brigand bien-aimé ».
Film américain de H. King (1938), avec T. Power, H. Fonda, N. Kelly, R. Scott, H. Hull, S. Sumerville, B. Donlevy, J. Carradine, J. Darwell (rediffusion).
En 1867, à la suite d'une expropriation brutale, la mère de Jesse et Frank meurt. La révolte des deux frères les met hors la loi. Jesse devient un brigand au grand cœur, attaquant les trains, pillant les banques, volant le riche pour donner au pauvre.
Réalité et légende habilement mêlées dans un western romantique en Technicolor, où Tyrone Power et Henry Fonda sont des héros dressés contre les affairistes et les traîtres.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après P. Istrati.
19 h. 30, Sciences : Pathologie de l'œil.
20 h., Dialogues franco-nordiques : avec H. Stefanson, ethnologue et cinéaste islandais, et J. Malaurie, ethnologue, directeur du Centre arctique.
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec P. Barbaud.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit (en direct du Palais des Festivals à Cannes, à l'occasion du MIP-TV) : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de l'auditorium 106) : « Sonate n° 17 en ré mineur n° 2 » opus 31 ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h. Actualités lyriques.
20 h. 30, Semaines musicales d'Orléans : « Méphisto-Valse n° 2 », première française (Liszt) ; « Concerto pour clarinette », création (Ch. Chaynes) ; « Son of Heldenleben » (M. Schafer) ; « Musique pour cordes, percussion et célesta » (Bartok), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, avec Guy Depius, clarinette.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les domaines de la musique française, éditions et manuscrits ; 23 h., Rencontre avec Pierre Monteux (Milhaud, d'Indy) ; 1 h., Douces musiques (Roussel, Britten, Ton That Thiet, Debussy).

Mercredi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Pol-pol ; 14 h. 8, La bataille des planètes ; 14 h. 35, Interdit aux plus de 10 ans ; 15 h., Série : Les aventures de Black Beauty ou Prince Noir ; 15 h. 26, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 28 Dossier 10-15 ans ; 16 h. 22, La parade des dessins animés ; 17 h. 4, Feuilleton : La main rouge ; 17 h. 29, Studio 3.
18 h 10 Auto-mag.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Tartine beurrée.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Etudiants : Un job pour l'été se cherche au printemps.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 40 Sports : Panorama de la Coupe d'Europe.
21 h Football : Coupe des vainqueurs de coupe.
Demi-finale (match retour) Valence-Nantes, en direct de Valence.
22 h 20 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
Iceberg, de A. de Borchgrave ; P. Daix présente *les Mémoires* et *les Révolutionnaires* de V. Serge ; *Un climat de trahison*, d'A. Boyle ; *Au-delà de l'oubli*, de M. Sperber.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : L'intruse.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h 15 Série : Au cœur du temps.
Le rendez-vous avec hier.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-wattoo ; les Bubblies ; Maraboud' ficelle ; la Panthère rose ; Zeltron ; Albator ; Popeye.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 45 Chefs-d'œuvre des musées nationaux.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Collaro-show.
21 h 40 Document : Le grand jour.
Ou : Souris t'es heureux ce jour-là.
Le mariage de deux inconnus, ou vingt-quatre heures (en fait vingt et une) d'une nouvelle vie. Pour les archives de notre temps.
22 h 55 Sports : Spécial buts.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

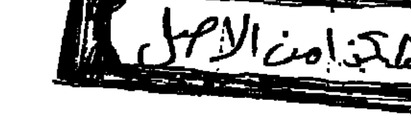
18 h Travail manuel.
Le maréchal-ferrant.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; Croquemitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Mouvement missionnaire intérieur laïque.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le professeur Balthazar.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « L'Œuf ».
Film français de Jean Herman (1971), avec G. Bedos, J. Rochefort, M. Galabru, F. Gabriel, M. Dubois, C. Hubeau, B. Lafont (rediffusion).
L'ascension sociale, par le mensonge, d'un jeune homme minable et mesquin qui veut rejoindre les autres dans « l'œuf » (le monde), où ils vivent bien à l'aise.
Transposition d'une pièce de Félicien Marceau. Eloge du cynisme et de la bassesse. Un humour noir désagréable.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance* : La route des esclaves ; à 8 h. 32, Une philosophie de l'aventure.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : la Foire internationale du livre pour enfants de Bologne.
11 h. 2, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : L'esthétique musicale.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musique de chambre. Œuvres de Mihalovici, Vereecken.
14 h., Sons : Des Bretons en Irlande.
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Tache aveugle », d'Alain Nadaud.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (Rome).
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'une brodeuse.
16 h. 50, Actualité à Bar-le-Duc.
17 h. 32, Ludwig Wittgenstein, une pensée musicale : La Wiener Schule.
18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : « le Grand d'Espagne », de Balzac.
19 h. 30, La science en marche : La fin du sexe fort.
20 h., La musique et les hommes : « Wittgenstein, une pensée musicale ». La musique et le jeu du sens, par M.-A. Lescourret et M. Jean-Bernard.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Nuits blêmes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Cherubini et le Conservatoire, œuvres de Cherubini, Beethoven, Arriaga.
12 h., Musique de table : « L'Innocence italienne » (Rossini), « la Boutique fantasque », extrait (Rossini-Respighi), par le London Symphony Orchestra, dir. L. Gardelli ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de l'enseignement de la musique ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Microcosmos ; 14 h. 10, Les nouveaux répertoires (Stravinski) ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h., Microsillons ; 15 h. 40, Jeu des énigmes ; 16 h., Galerie de portraits ; 16 h. 45, Feuilleton ; 17 h., Haute infidélité.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Lieder und Gesänge aus der Jugendzeit » (G. Malher), avec H. Schaer et Ch. Ivaldi.
20 h. 30, Concert (échanges internationaux) : Pro Musica Antiqua 1979 : « Concerto n° 2 en sol mineur » (G. Muffat), « Concerto Grosso n° 3 en ut mineur » opus 5 (A. Corelli), « Concerto pour violon n° 3 » opus 8 (Vivaldi), « Concerto Brandebourgeois n° 3 en sol majeur » BWV 1048 (J.-S. Bach), « Sinfonia en mi bémol majeur » (C.P.E. Bach), dir. S. Kuijken, avec L. Van Dael, S. Kuijken, violons, et W. Kuijken, violoncelle.
22 h. 30, Ouvert la nuit : La Voix, le Lied schubertien (l'intégrale), « Thème de la nature » ; 23 h., Jessye Norman ; 1 h. 30, Douces musiques (Brahms).



INFORMATIONS «SERVICES»

LA MODE

Les beaux jours à petits prix

Tenues des beaux jours : quoi de nouveau dans les petits prix ?

Les carrures restent carrées, mais perdent de leur aggressivité. Les ourlets remontent vers le genou, surtout dans les jupes droites, avec deux extrêmes : les mini, en jerseys rayés à *l'horizontale, et les extra-longues* sous le mollet à taille coulissée ou froncée sur élastique.

Les pantalons sont montés à pinces et rétrécissent entre genou et cheville, avec des variantes de bermudas, de jupes-culottes ou de shorts destinés aux loisirs. Les T-shirts prennent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

Les blazers blancs, bleu roi, rouges ou verts ne sont plus doublés et ressortent particulièrement bien en tissu éponge : à la Redoute, à partir de 275 F, et aux *3 Suisses, à 165 F*, en coton. Prisunic et Monoprix jouent surtout les petites pièces de 15 à 100 F, avec les accessoires coordonnés en teintes éclatantes.

Les robes de coton sont en vedette chez Franck & Fils (80, rue de Passy, Paris 16e) jusqu'à la fin du mois, de 390 F à 450 F, du 40 au 50 ; les premières en jerseys rayés en tons dégradés de parme, vert ou turquoise, ou en voiles imprimés de fleurs multicolores avec ou sans manches, entièrement boutonnées.

A *la Samaritaine*, les robes sans manches, boutonnées et multicolores se trouvent à partir de 289 F. Aux Trois Quartiers et aux Dames de France, on joue le vichy à carreaux en grandes jupes roses et blanches, à porter avec un chemisier déboutonné, noué au dessus de la taille ou un débardeur, ou un tricot échancré, blanc, rose ou noir. Les robes bustier font partie des premiers prix, ainsi que les jupes portefeuille, de 105 F à 125 F, et les petites pièces à partir de 40 F.

La collection « T-shirt » d'Angelo Tarlazzi vient d'arriver aux Galeries Lafayette. Il s'agit d'une garde-robe complète en jersey de coton, à rayures bayadère avec une note dominante de couleur vive en bords-côtes. C'est seyant, frais et pimpant : entre 120 F et 300 F. Il y a des combinaisons à manches longues ou courtes, des débardeurs, des robes paréo sans manches et de larges jupes froncées, à porter avec un petit gilet à nouer sur l'estomac.

Chez Simonetta (15, rue Jean-Mermoz, Paris 8e), les robes de voile de coton déroulent des semis de grandes fleurs vives sur fond noir, beige ou rouge, à 230 F, qu'on portera le jour avec des ballerines ou des chaussures chinoises au bureau, et qu'on « habillera » le soir avec des sandales à talons hauts, des chaînes dorées et *une jolie ceinture. Les ensembles* de tricot sont en bouclette de deux tons à bandes ajourées, jupe droite tricotée aux mesures (950 F) ; les blouses de crêpe de tergal sont travaillées de *nervures ou agrémentées de collerettes*, à partir de 230 F.

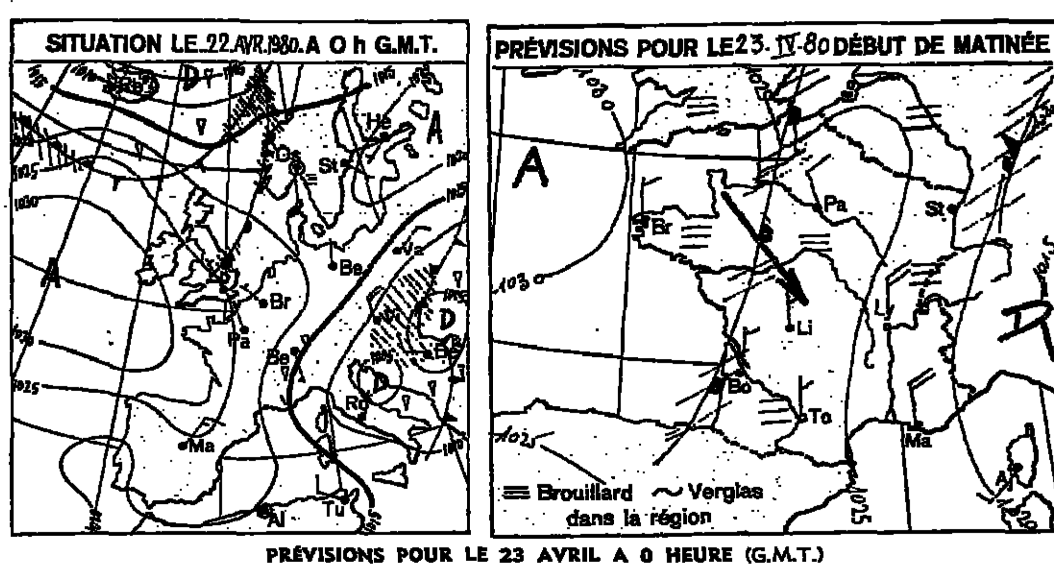
NATHALIE MONT-SERVAN.



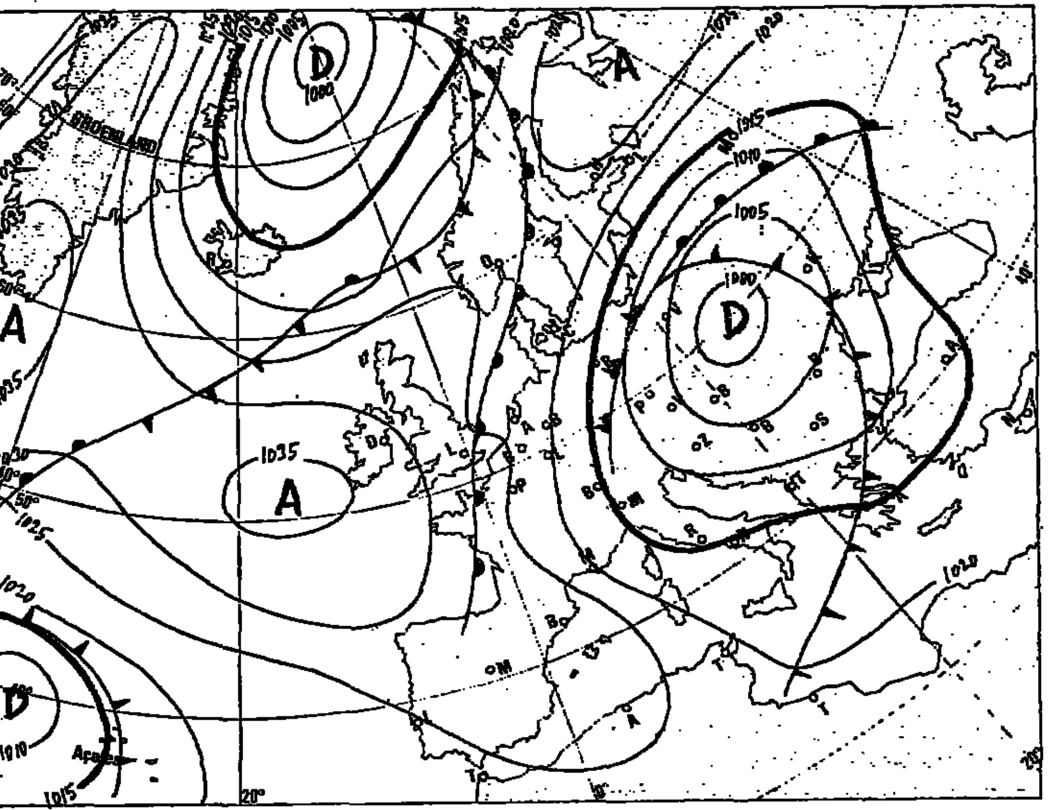
(Croquis de MARCQ.)

SIMONETTA : robe de ville en voile de coton imprimé de fleurs multicolores, à col noué, taille coulissée sur élastique, petites manches et fentes aux côtes. 230 F, ceinture vernie en plus. 15, rue Jean-Mermoz, Paris-8e.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 avril à 0 heure et le mercredi 23 avril à 24 heures :

Les masses d'air un peu moins froid qui alimentent les perturbations des îles Britanniques pénétreront sur la France par le nord-ouest, mais leur activité pluvieuse sera faible et mal organisée.

Mercredi, le temps sera un peu moins froid, dès le matin, sur nos régions qui s'étendent de la Manche et des Flandres à l'ouest du Bassin parisien et aux Landes. Ce type de temps, accompagné de nuages assez abondants et brumeux, avec quelques faibles précipitations éparses, atteindra le soir la Lorraine, le Massif Central et le Bassin aquitain.

Plus à l'est, le temps sera encore un peu froid, surtout le matin. On notera également des formations brumeuses, sauf près *du golfe du* Lion, où les éclaircies seront belles. Quelques faibles précipitations pourront encore se produire temporairement le matin des Vosges au nord des Alpes.

Les vents faibliront sur le Bassin méditerranéen ; ailleurs, ils s'orienteront au nord-ouest et resteront faibles.

Le mardi 22 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 024 millibars, soit 768,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 avril ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 15 et 2 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 13 et 2 ; Bourges, 11 et 0 ; Brest, 12 et 4 ; Caen, 9 et 5 ; Cherbourg, 9 et 6 ; Clermont-Ferrand, 9 et 3 ; Dijon, 8 et 4 ; Grenoble, 8 et 3 ; Lille, 9 et 1 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 10 et 3 ; Nantes, 13 et 1 ; Nice, 15 et 7 ; Paris - Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 12 et 3 ; Perpignan, 13 et 8 ; Rennes, 11 et 1 ; *Strasbourg, 9 et 1 ; Tours, 11 et 0 ;* Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 10 et 1 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 9 et 0 ; Bonn, 11 et 4 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 28 et 14 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 10 et —3 ; Genève, 8 et —1 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 13 et 8 ; Madrid, 15 et 1 ; Moscou, 10 et 7 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 15 et 2 ; Rome, 13 et 3 ; Stockholm, 11 et —2 ; Téhéran, 27 et 20.

LE TEMPS JUSQU'A DIMANCHE

Jeudi, temps souvent très nuageux, avec de faibles pluies surtout localisées le matin sur les Alpes et, le soir, près de la Manche. Quelques éclaircies sur la Vendée et le Bassin aquitain.

Vendredi, temps variable avec des averses localisées des Flandres au nord des Alpes. Ailleurs, temps brumeux le matin ; développement de belles éclaircies l'après-midi, surtout sur la moitié sud-ouest du pays.

Samedi et dimanche, beau temps, *frais et brumeux le matin, généralement* ensoleillé dans la journée.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

VIE QUOTIDIENNE

FACTURES D'ÉLECTRICITÉ MENSUELLES POUR CERTAINS CLIENTS

Electricité de France « examine la possibilité d'une facturation mensuelle dans certaines conditions et pour certains *consommateurs domestiques* (les plus petits d'entre eux) pour qui une facturation tous les deux mois s'avère trop lourde », indique M. Chevrier, directeur général d'E.D.F., dans une interview à « Enerpresse ».

Si les résultats de cette « expérience » sont positifs, E. D. F. prendra une décision définitive quant à une fréquence mensuelle de règlement des factures pour tous les usagers.

Les relevés continueront à être effectués tous les quatre mois chez les abonnés, E.D.F. n'ayant pas l'intention d'en accroître la fréquence.

FORMATION PERMANENTE

DIRECTEURS D'INSTITUTIONS SOCIO-ÉDUCATIVES. — Le Centre de formation de directeurs d'équipements et d'institutions à caractère socio-éducatif (C.P.F.D.) de Wattignies (académie de Lille) a pour objet de préparer des animateurs socio-culturels (niveau IV) à des fonctions de responsabilité en tant que directeur (niveau III).

La formation s'inscrit dans le cadre de la loi du 16 juillet 1971 et du 17 juillet 1978 sur la formation professionnelle. Le stage dure onze mois, d'octobre 1980 à août 1981.

Un concours de recrutement aura lieu les 28, 29 et 30 mai 1980, au CREPS de Wattignies.

★ **Renseignements au secrétariat du CREPS, 11, rue de l'Yser, 59139 Wattignies.**

LOISIRS

STAGES PHOTO EN BRETAGNE. — L'association Action Vidéo 78 pro*pose des stages d'initiation et de* perfectionnement aux techniques photographiques : cours théoriques, séances de prises de vue et de laboratoire. D'une durée de cinq jours, ils s'adressent à tous.

★ **Action Vidéo 78, 124, boulevard de Bezons, 78500 Sartrouville. Tél. : 914-85-69.**

A PIED ET A VÉLO EN ILE-DE-FRANCE. — La Ligue de cyclotourisme d'Ile-de-France et le Sporting Club bellevillois organisent, avec le concours technique de la direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, des activités de randonnée pédestre et de cyclotourisme réservées aux adultes et aux personnes du troisième âge.

Deux rendez-vous : « Randonnée pédestre », le jeudi, de 14 heures à 18 heures, à La Boutique, 11, rue *Rochebrune, 75011 Paris (métro :* Saint-Ambroise ou Voltaire) ; participation financière : 1 F par sortie et 4 F d'assurance annuelle. « Cyclo-tourisme » : le mercredi, de 8 heures à 11 heures, à la porte Dorée, angle de l'avenue Daumesnil et du boulevard Poniatowski ; participation financière : 3 F par séance (assurance comprise).

★ **Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de Paris, au 359-01-69, postes 323, 326, 327.**

TROISIÈME AGE

HÉBERGEMENTS D'ÉTÉ. — Le Centre d'étude, de documentation et d'action sociale peut donner des adresses de maisons de retraite, en province, susceptibles d'accueillir en été des personnes âgées valides ou invalides. Ces établissements sont situés le plus souvent hors des agglomérations.

★ **CEDIAS, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris. Tél. : 705-41-63.**

VIE SOCIALE

« LES DROITS DE L'ENFANT ». — Sur ce thème, la Fédération nationale des services sociaux spécialisés pour la protection de l'enfance et de l'adolescence en danger réunira son congrès annuel au Touquet, les 23, 24 et 25 avril. M. Roger-Henri Guerrand traitera de la place de l'enfant dans la famille et la société françaises ; M. Michel Hardouin de l'évolution des droits de l'enfant et M. Jacques Ardoino des « revers du droit » à propos du travail social.

★ **Renseignements à la Fédération, 39, r. de Moscou, 93000 Bobigny.**

LE GUIDE DU MARIAGE. — La revue du Crédit agricole, « Dossier familial », vient de publier un numéro spécial qui fait le tour de ce que l'on doit savoir sur les fiançailles et le mariage à l'essai ou définitif, les moyens légaux de s'engager ou de rompre.

★ **70 pages, 9,50 F. 16, rue Lecourbe, 75 015 Paris.**

LA MAISON

CORRESPONDANCE

Architectes d'intérieur et décorateurs

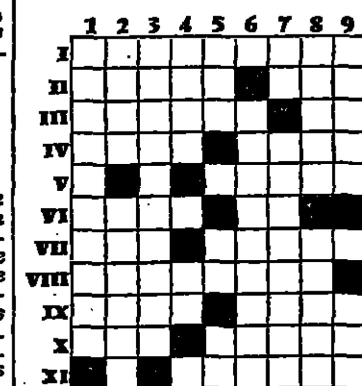
A la suite de l'article, paru le 22 mars, annonçant la création du Syndicat des architectes d'intérieur et décorateurs de France (S.A.I.D.F.), nous avons reçu une lettre de M. Roger Fatus, président du Syndicat national des architectes d'intérieur (S.N.A.I.). Contestant l'attitude du S.A.I.D.F. qui admet comme membres des décorateurs ayant un magasin, M. Fatus précise la nature de la profession d'architecte d'intérieur qui, selon lui, ne doit s'exercer que sous forme libérale.

Notre Syndicat, qui groupe six cents architectes d'intérieur, met en place actuellement, sous la tutelle du ministère de l'environnement et du cadre de vie, un Office de qualification dans le but précisément de garantir au public que tout architecte d'intérieur qualifié répond, entre autres, d'une capacité professionnelle confirmée et d'une pratique de son métier exclusivement libérale, donc indépendante de tout négoce.

« GALERIE ». — « Galerie », cette nouvelle revue est éditée par les Galeries Lafayette. On peut y suivre les activités du grand magasin dans les domaines de la mode et de la décoration.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2656



HORIZONTALEMENT

I. N'invite les gens à *s'asseoir* que par intérêt. — II. Dans une auberge espagnole ; Comme le gosier de celui qui voudrait siffler. — III. Plan intermédiaire ; Forme un grand delta. — IV. Parle comme à un patron ; Parfois de bœuf, pour une entrée. — V. S'arrête à la ceinture. — VI. Evoque une belle écharpe ; Abréviation pour un endroit où l'on trouve des légumes. — VII. Grand quand on apprécie ; Symbolise une haute dignité. — VIII. Est gravée en creux. — IX. Possessif ; N'est appréciée que quand elle mord bien. — X. Longe une frontière ; Sacré quand on prend la moitié. — XI. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est comestible.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'on peut reprocher à ceux qui sont mouillés. — 2. Une période dont on se souvient bien ; Redonne de la force. — 3. Descendent parfois par les cheminées. — 4. Coule en Bretagne ; Le deuxième fut évoqué par Victor Hugo. — 5. Mer anglaise ; Symbole pour le 22 ; Adverbe. — 6. Nom qu'on peut donner à un petit bouc — 7. Préposition ; N'a généralement qu'une petite cage quand il est raide. — 8. Du bon temps ; Touché. — 9. N'est parfois qu'une chapelle ; Ville du Nigéria.

Solution du problème n° 2655

Horizontalement

I. Chocolat. — II. Rousseur. — III. Ere ; Otera. — IV. Pi ; Katar. — V. Roméo ; Tic. — VI. Ile ; Nues. — VII. Si ; Pas ; Op. — VIII. Esprit ; Ni. — IX. Io ; Erne. — X. Saluer ; Et. — XI. Enée ; Osé.

Verticalement

1. Repriseuse. — 2. Coriolis ; An. — 3. Hue ; Me ; Pile. — 4. Os ; Proue. — 5. Csokonai. — 6. Oeta ; Uster. — 7. Luette. — 8. Arraisonnés. — 9. Arc ; Piété.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITE

MERCREDI 23 AVRIL

Exposition « Les trésors de la bibliothèque de l'Arsenal », 15 h., 1, rue de Sully, Mme Chapuis.

« Notre-Dame et ses parties hautes », 15 h., façade, portail gauche, Mme Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salles gothiques et prisons révolutionnaires de la Conciergerie et Palais de justice », 14 h. 30, 1, quai de l'Horloge (Approche de l'art).

« Claude Monet et ses amis », 15 h., hall d'entrée musée Marmottan. 2, rue Louis-Boilly, M. Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

En nocturne, exposition « Monet ». 20 h., entrée du Grand Palais (M. M. Hager).

« Le Marais, hôtels de Sévigné, Libéral-Bruant, en compagnie de Ninon de Lenclos », 15 h., 23, rue de Sévigné, M. de La Roche.

« La Mosquée, histoire de l'islam, le souk », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

« Synagogues du quartier israélite de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 15 h., 3, rue Malher, M. Teurnier (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

15 h. 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Claude Thibaut : « Parme et les Farnese : le Correge, le Parmesan » (projection).

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Un chemin vers Saint-Jacques-de-Compostelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Claude Thibaut : « Parme et les Farnese : le Correge, le Parmesan » (projection).

17 h. 30, mairie annexe, 4, place du Louvre, Pierre Albert : « La naissance de la presse populaire sous le Second Empire » (Académie du Second Empire).

17 h. 30, Futuribles, 55, rue de Varenne, Michel Godet, conférence-débat : « Quelles seront les crises de demain ? ».

19 h., la Sorbonne, grand amphithéâtre, 47, rue des Ecoles, Robert Genty : « L'homme dans l'espace : risques, responsabilité et solidarité ».

18 h. 30, Maison de l'UNESCO, 125, avenue de Suffren, Roberto Fernandez Retamar, professeur à La Havane, conférence dans le cadre des *Journées culturelles de Cuba*.

19 h. 30, la Sorbonne, amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin, André Virel : « Niveaux de vigilance et états de conscience : efficacité du rêve ».

20 h. 30, F.S.F., 15, rue Georges-Bizet, Richard Ayoun : « Le prosélytisme des juifs en Afrique du Nord au Moyen Age ».

20 h. 30, Hypérion, 27, quai de la Tournelle, Corrado Simioni, Silvia Malagugini : « Le jeu-spectacle de la commedia dell'arte ».

20 h. 30, Musée de l'homme, Annie Dupuis : « Erenzi, culte de possession (Gabon) » (projection).

20 h. 30, salle de la Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, Yves Dienal : « Obsession et phobie ».

21 h., centre Huit, 8, rue Porte-de-Buc : « La prostitution » (avec l'association le Nid).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel des 21 et 22 avril 1980 :*

UN DECRET

● Portant création du Conseil supérieur de la pharmacie.

UN ARRETE

● Modifiant un précédent arrêté relatif au renouvellement de la juridiction disciplinaire prévue par l'article 32 du décret du 24 septembre 1960 modifié portant statut du personnel enseignant et hospitalier des centres hospitaliers et universitaires.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

DES HOMMES DE CARACTÈRE, COMMERCANTS DE TEMPÉRAMENT

Ces hommes, responsables de la vente de nos produits dans le monde, ont contribué à donner à Michelin une dimension internationale.

80% des pneus que fabrique Michelin, sont en effet vendus hors de France. En Europe d'abord, où notre société occupe une position de leader; en Amérique où son implantation industrielle ne cesse de progresser; en Afrique, en Asie... Dans 150 pays et territoires.

Un commerce varié et vivant: 1800 types de pneus vendus directement aux constructeurs ou sur le marché du remplacement, répondant à de multiples conditions d'utilisation: véhicules de tourisme, poids lourds, engins de génie civil ou agricoles, deux-roues; tous fabriqués suivant une conception d'avant-garde et avec le même souci de qualité.

Le nombre croissant de nos clients crée un besoin constant d'hommes, débutants ou ayant quelques années d'expérience, capables de prendre en charge la Vente de nos produits en France ou à l'étranger, et issus

des Écoles Supérieures de Commerce (HEC, ESSEC,...)
des Écoles d'Ingénieurs,
ou de l'Enseignement Supérieur.

Les responsabilités de tout premier plan qui leur sont confiées, imposent qu'ils soient:

— des hommes compétents, aptes à analyser les besoins du client là où ils se situent, avec rigueur, méthode, précision, et à effectuer une synthèse de ces besoins pour en déduire une politique commerciale;

— des hommes d'imagination capables de trouver et de mettre en œuvre, eux-mêmes, les méthodes originales et les moyens adaptés aux conditions locales;

— des patrons; ils forment, animent et font progresser leur force de vente.

Mais ils doivent être avant tout des commerçants de tempérament, c'est-à-dire posséder les qualités fondamentales qui leur permettent de gagner la confiance du client: sens de la communication, chaleur, force, présence, dynamisme, souplesse.

La formation qu'ils reçoivent sur le terrain en France, leur permet d'abord de s'initier aux produits et aux clients. Puis, en prenant la responsabilité d'une direction régionale en France ou à l'étranger, ils acquièrent l'expérience de l'animation des hommes et de l'indispensable travail d'équipe. Les possibilités d'évolution qu'ils trouvent ensuite dans le groupe sont fonction de leurs aptitudes.

Prendre demain en charge la vente de nos produits, c'est participer au rayonnement international d'une société française au dynamisme reconnu.

MICHELIN
Service du Personnel
Recrutement des Ingénieurs et Cadres
Clermont-Ferrand

13-84172 UF

A widely based European Group Manufacturing and selling consumer goods with consolidated sales of U.S. dollars 140 Millions

is seeking for

AN ASSISTANT TO THE CORPORATE CONTROLLER

The job is based in PARIS but extensive travelling will be involved.

The ideal candidate will be about 30 years old and will have at least 3 years post international audit experience. An ability to report to top management and fluency in English and French are essential.

The work involved is principally in the areas of budget control, management accounting and corporate reporting, but one of the immediate tasks will be to establish a common costing system for the various manufacturing companies of the group.

There are excellent opportunities within the group for promotion.

An attractive salary, negotiable according to experience is offered.

Please write with career details in English to
REGIE PRESSE - N° T 019473 M
86 bis, rue Réaumur,75002 PARIS.

RESPONSABLE pilotage et coordination chantiers bâtiment

UN GROUPE FRANÇAIS, assurant la maîtrise d'œuvre d'importants travaux T.C.E. (100 millions de francs) recherche un Ingénieur ayant une solide expérience bâtiment capable d'assurer avec autonomie le pilotage de l'opération.
Poste de durée déterminée 25 mois (dont 3 en France).

Rémunération élevée.
Lieu de travail : capitale du Qatar.
Possibilités de déplacement avec sa famille.

Ecrire sous référence UG 565 AM.



4.rue Massenet 75016 Paris

UNIVERSITÉ DE NATAL
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS, DURBAN

Il est fait appel aux candidat. de personnes qualif., sans considérat. de sexe, de religion, de couleur ou d'origine nation., pour nomination au poste de

SENIOR LECTURER
(Chargé de Cours de Première Classe)
Traitement :
entre 11.400 et 15.600 Rands sud-africains par an.

On attend prochain. l'annonce d'une augment. des traitements prenant effet au 1er avril 1980.

L'échelon de traitement de début dépendra des qualifications et, éventuell., de l'expér. du candidat retenu. En plus de cela, une prime d'épargne annuelle pour les vacances est payable, sous réserve des réglementations du Trésor.

On peut obtenir des formulaires de candidat., ainsi que des détails supplém. sur le poste et des renseignem. sur la retraite, l'assist. médicale, l'assurance de groupe, les bourses pour le personnel, les systèmes de prêts et subvent. pour le logement, les condit. de congé de lgue durée et les frais de voyage pour la première nominat., en s'adress. à : Registrar, University of Natal, King George V Avenue, Durban, 4001, où les candidat., établies sur le formul. réglem., devront parvenir au plus tard le 1er juin 1980, en mentionnant le no de référence Adv. D 41/80.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE T.P.
recherche

le Responsable Administratif et Financier
de sa filiale au

PARAGUAY

MISSION :
- sous l'autorité de la Direction Générale, il aura la responsabilité de l'ensemble des problèmes administratifs et de gestion de l'entreprise et assurera les liaisons avec la société mère.

Une connaissance de la profession est souhaitable.

FORMATION :
- Ingénieur ou grandes écoles de commerce
+ la pratique courante de l'espagnol.

Lieu de résidence : ASSUNCION

Avantages liés à l'expatriation.

Adresser C.V., photo et prétentions à N.5926
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

ORGANISME PROFESSIONNEL BATIMENT FRANÇAIS

recherche pour
Institut de formation
de techniciens supérieurs ALGER

CADRES
AYANT SOLIDE EXPÉRIENCE TECHNIQUE ET DE FORMATION

1) Pour assurer et coordonner l'action des Chefs de cours par groupes de disciplines :
- UN ARCHITECTE DPLG
- UN INGÉNIEUR TRAVAUX
- UN INGÉNIEUR STRUCTURES
- UN INGÉNIEUR ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES

2) Pour tenir les fonctions de Chefs de cours :
- UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN ÉLECTRICITÉ
- UN DESSINATEUR - PROJETEUR EN CONSTRUCTION MÉTALLIQUE

Envoyer lettre manuscrite.
C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 91817 M à BLEU Publicité
41. Avenue du Château
94300 VINCENNES

LE LABORATOIRE EUROPÉEN DE BIOLOGIE MOLÉCULAIRE
recherche
pour le 1er juillet 1980 un

BOURSIER POST-DOCTORAL

La tâche du candidat retenu sera de développer une technique destinée à localiser les antigènes dans un gel polyacrylamidique à l'aide d'anticorps spécifiques.

Le candidat retenu doit être un biochimiste ayant terminé sa thèse et ayant de l'intérêt ainsi que de l'expérience dans le développement de méthodes biochimiques.

La bourse proposée sera d'un montant mensuel après impôts compris entre DM 2.269 et DM 2.609 selon la situation de famille. Le contrat proposé n'est que d'un an mais peut en cas de circonstances exceptionnelles être prolongé d'une année.

Pour obtenir un formulaire de candidature, écr. à :

EMBL, Service du Personnel, Postfach 10.2209, D - 6900 Heidelberg, R.F.A.

en rappelant la référence 80/10.

Société Française de Produits Chimiques recherche pour sa filiale américaine U.S.A.

JEUNE CADRE

Diplômé Grande Ecole commerciale ou chimie + Université américaine.
Après avoir été formé aux méthodes de vente et fait ses preuves sur le terrain en France et en Europe, il sera envoyé aux U.S.A. comme assistant du Président chargé du développement des ventes.
Poste d'avenir.
Ecr. à OPP n° 1253. avec C.V. et prét.
12, rue de l'Isly - 75008 Paris, qui transmettra.

Importante société internationale de services pétroliers basée à l'étrang., rech. nation. franç. pour travailler à l'étrang.

1) OPÉRATEURS DE CIMENTATION ET D'ESSAIS (DSO)

ayant plusieurs années d'expérience. Un recyclage de 2 mois est assuré par la société.

2) STAGIAIRES DE CIMENTATION/ESSAIS

Les candidats devront avoir une bne connaiss. dans ce dom. La format. étant assurée par la Sté. Une bonne connaissance de la langue anglaise est requise.

Ils peuvent être mariés ou célibat., mais doivent être préparés à passer 2 ans. à l'étranger en famille ou effect. des rotations.

Ecr. no 8.035 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Une entreprise nigérienne tous corps d'état du bâtiment, de 300 personnes, recherche un

DIRECTEUR
responsable technique et administratif.

Votre dossier de candidature (C.V., photo et rémun. demandée), qui sera traité confidentiellem., doit être adressé sous la référence 401.PR. à : ROLAND DERKUM, 48, rue de Margnolles - 69300 CALUIRE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS ET D'ENTREPRISES ÉLECTRIQUES

recherche pour sa filiale

marocaine

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

Diplômé Grande Ecole
pour animer le service (postes et lignes T.H.T.)

Lieu de travail : CASABLANCA.
Durée détachement 3 à 4 ans.

Ecrire avec C.V. man. et prét. n° 55.180 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

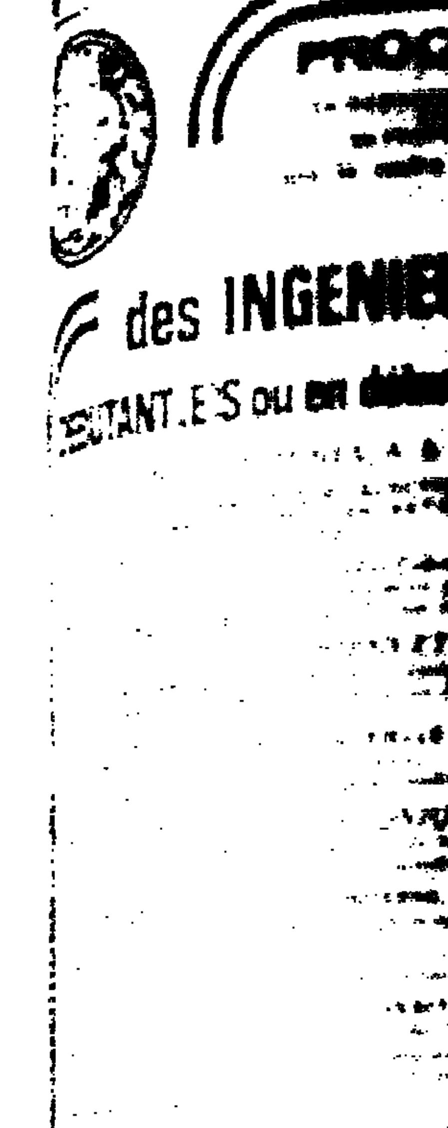
ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

---

emplois internationaux

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



PROCTER & GAMBLE

Un des premiers groupes de l'Industrie Chimique Mondiale (ARIEL, DASH, BONUX, LENOR, Mr PROPRE, CAMAY, MONSAVON, PAMPERS)
dans le cadre du développement de ses activités
recherche

des INGENIEURS DIPLOME(E)S

DEBUTANT(E)S ou en début de PREMIERE EXPERIENCE

(CENTRALE, MINES, A. & M., ESE, INPG ou équivalent)

dans les spécialités MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE ou GENERALISTES pour postes PRODUCTION, ENTRETIEN et TRAVAUX NEUFS, INGENIERIE, ORGANISATION INDUSTRIELLE.

Dès son entrée dans la Société, le jeune Cadre recevra une FORMATION pratique de plusieurs mois en vue de prendre en charge un poste précis comportant de réelles RESPONSABILITES TECHNIQUES et de GESTION, dans l'un des domaines suivants :

POUR SES USINES D'AMIENS ET DE MARSEILLE

- ENTRETIEN : maintenance des équipements de production à haut rendement
- TRAVAUX NEUFS : amélioration des unités existantes, études, réalisation et démarrage d'installations nouvelles
- ORGANISATION INDUSTRIELLE : *optimisation des moyens de production (équipement, matières, budget, énergie)*
- PRODUCTION : fabrication et conditionnement des produits

POUR SON CENTRE TECHNIQUE EUROPEEN DE BRUXELLES

- INGENIERIE : développement de nouveaux procédés, installation de nouvelles usines, optimisation et adaptation des installations dans les pays du Marché Commun.

La PROMOTION est strictement INTERNE, nos Cadres progressent dans la Société suivant les résultats obtenus et leur compétence propre, au cours de diverses affectations à des postes opérationnels et fonctionnels.

Cette approche permet d'accéder à des niveaux de responsabilités particulièrement intéressants.

Chacun de ces postes repose sur un VERITABLE TRAVAIL D'EQUIPE avec les autres responsables opérationnels et fonctionnels de l'Usine; le jeune Ingénieur gère directement son personnel (recrutement, formation, promotion...) et des installations souvent très importantes; il établit son budget, contrôle ses coûts, déclenche des investissements. Il est un véritable GESTIONNAIRE dans son domaine.

Nous recherchons des ingénieurs, libérés de leurs obligations militaires, s'il y a lieu, débutants ou ayant déjà un début d'expérience professionnelle.

Vous serez rapidement informé de la suite de votre candidature. Si une possibilité de collaboration apparait, vous passerez une journée dans l'une de nos Usines ou à notre Centre Technique de Bruxelles pour visiter nos installations, rencontrer l'équipe de responsables, parler de votre poste, afin de vous faire une idée de l'ambiance de travail.

Ecrivez-nous : PROCTER & GAMBLE FRANCE
Département du Personnel (Recrutement des Cadres)
96 avenue Charles de Gaulle - BP 107 - 92201 NEUILLY S/SEINE Cedex

DIRECTEUR FINANCIER

200.000 F — Région Rhône-Alpes

Un groupe de sociétés (C.A. consolidé 175 millions de francs) aux activités diversifiées recherche son Directeur Financier. Sous l'autorité du Président, il participera à l'orientation et à la définition de la politique financière du groupe. Il sera responsable de la Trésorerie et de l'ensemble des opérations financières. Il assurera les relations avec les banques et les organismes de crédit. Il suivra personnellement les comptes des principaux clients et il s'intéressera aux problèmes de change. Il mettra en œuvre un système de contrôle de gestion. Il sera amené à participer à des montages financiers dans divers domaines et parfois dans le cadre d'opérations immobilières. Le candidat retenu, âgé d'au moins 40 ans, de formation supérieure type ESC option Finances, Comptabilité ou équivalent, possédera au moins dix ans d'une expérience professionnelle acquise dans un poste analogue.
Ecrire sous référence 340 M à :

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Société Juridique et Fiscale de France recherche

CONSEILS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

Pour régions Champagne et Est
- Expérience professionnelle et formation supérieure.
- Sens des contacts humains.
- Goût du travail en équipe indispensable.
- Situation stable et d'avenir.

Débutants s'abstenir.
Discrétion assurée.
Ecr. s/réf. M 15, à P. HAGEGE FIDAL, 2 bis, rue de Villiers, 92309 LEVALLOIS-PERRET ced.

Ecole Secondaire privée TOULOUSE, cherche rentrée 80, professeurs Maths, Physique-Ch., Anglais, 4 ans d'expérience C.V. + photo. Ecrire n° E. 6707 HAVAS, 31002 TOULOUSE.

Le département INFORMATIQUE des 3 SUISSES recherche

un CHEF de PROJET

directement rattaché au Chef du Service Organisation, il se verra confier la maîtrise d'œuvre (étude d'opportunité, conception, analyse, coordination de la réalisation et de la mise en place, maintenance) d'importants projets d'informatique de gestion.

Ce poste conviendrait à un INGÉNIEUR ou un diplômé d'une GRANDE ECOLE COMMERCIALE débutant ou disposant d'une expérience analogue d'environ deux ans.

Le candidat possèdera des qualités de contact humain indispensables pour réussir dans la délicate mission d'interface entre les départements utilisateurs et l'équipe informatique.

Le titulaire pourrait évoluer à terme vers des responsabilités plus importantes.

Rémunération prévue selon expérience : 72.000 à *100.000 F. Le poste est à pourvoir dans l'agglomération lilloise.*

Merci d'envoyer lettre et C.V. à 3 SUISSES, Direction des Relations Humaines, 12, rue de la Centenaire, 59170 CROIX.

3SUISSES

MINISTERE DE LA DEFENSE
Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour la *Sous-Direction Etudes (650 personnes)* de l'Etablissement d'Etudes et de Fabrications d'Armement de BOURGES - 18

INGENIEUR D'ETUDES D'"AUTOMATISMES"

chargé de la conception, du développement et de l'évaluation de dispositifs de contrôle et de commandes de systèmes d'armes.
Ce poste nécessite une connaissance de base en électronique et informatique et si possible une expérience des systèmes de commandes.

INGENIEUR PHYSICIEN

au carrefour de nombreux secteurs de la physique, doit, par un bon contact humain, assurer la cohérence des investissements en moyens de mesure.
Ce poste nécessite une connaissance en électronique de base et une expérience dans le domaine de la mesure et de la gestion.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs :
- diplômés
- avec quelques années d'expérience.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée à
Monsieur le Directeur de l'EFAB
6, route de Guerry BP 705 et 713
18015 BOURGES Cedex

La Société fabrique des biens d'équipement ménager et industriel
Pour renforcer notre équipe de direction technique et diversifier nos activités, recrutons :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

— Il étudiera des systèmes d'automatisation de nos postes de travail en liaison avec nos bureaux techniques et de méthodes.
— Il participera à nos recherches de diversification et à l'examen des projets.
— Il recevra des missions ponctuelles d'enquêtes dans divers pays, se rendra dans des foires internationales.

Le candidat de formation supérieure est un Ingénieur d'Etudes déjà expérimenté. Il connait les microprocesseurs, possède de bonnes bases en mécanique et parle l'anglais.

Pour contact et renseignement écrire à n° 54.842 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Dans le cadre de son expansion continue
Organisme Bancaire Région Ouest
recherche

Jeunes Diplômés Enseignement Supérieur ou Grandes Ecoles

(Maîtrise et spécialité)

Adresser, pour premier contact, lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 4 597 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

GRANDE MARQUE MONDIALE

Directeur export

200 000 F

Vous avez l'expérience du marketing et des ventes au niveau international, vous pratiquez couramment les langues anglaise et allemande, le marché des produits de grande marque, dans *l'alimentaire (liquides) vous passionne. Vous saurez regarder d'un œil neuf, mais en expert,* une structure existante, proposer, après étude, un plan de marketing export, puis le réaliser en animant vos équipes en France et à l'étranger. C'est ce que nous vous proposons.

Nous vous souhaitons de formation supérieure, ayant plus de 35 ans, mobile géographiquement un tiers de votre temps. Vous serez basé dans une grande ville du Sud-Ouest, au Siège de notre société qui réalise déjà plus de 25 % de son C.A. à l'export, hors filiales.

sélé CEGOS

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. sous référence 23.557/M à M. J. FOURNIAT - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Mbr + de SYNTEC

Région ouest - Sud de la Loire

5 jeunes informaticiens

BTS, Maîtrise d'informatique...

Groupe industriel français, nous recherchons pour une de nos sociétés régionales en forte expansion dans plusieurs domaines de l'informatique, des informaticiens.
Intégrés à une équipe jeune, ils seront, après formation, affectés à des activités telles que :
- ingénieur d'application,
- analyste systèmes,
- conception de systèmes,
- *responsable du développement d'applications industrielles sur microprocesseur.*

Ces postes peuvent convenir à des informaticiens ayant un à deux ans d'expérience et à des débutants.

sélé CEGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo sous référence 71547/M, à R. VERDET, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

Ingénieurs de terrain Lyon

Basés à Lyon et effectuant de nombreuses missions sur nos chantiers en France, ils organiseront et dirigeront les opérations de maintenance de grosses installatons industrielles - centrales électriques - établiront sur le terrain les diagnostics techniques, superviseront nos sous-traitants etc...
Pour ces postes, nous recherchons des ingénieurs mécaniciens de 30 ans environ, justifiant d'une expérience professionnelle en fabrication, montage ou entretien d'équipements divers - mécaniques, chaudronnés, pompes, robinetterie, etc... - et fortement motivés par un travail de type «chantiers».
Pour informations complémentaires ou demandes de rendez-vous, adresser un bref C.V. à rscg carrières - 64, rue La Boëtie 75008 - PARIS, qui transmettra rapidement sous réf. 2590M.



N° 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche pour son siège de la banlieue LYONNAISE

Ingénieur électronicien

Diplômé d'une école d'ingénieurs, il est âgé d'environ 30 ans et doit nécessairement justifier d'une expérience de production dans le domaine des pro*duits électroniques grand public.*

Technicien supérieur électronicien

De formation BTS ou DUT, il apporte avec lui une solide expérience dans le domaine du contrôle qualité.

L'expansion de la société offre de réelles opportunités de développement de carrières.

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
C. NICOLAZZI
BLACK & DECKER
B.P. 417 - 69218 LYON CEDEX 01 -

rscg carrières/lyon



La Société VOLKSWAGEN FRANCE (S.A.) recherche un

CONSEILLER DE GESTION (SEMI-ITINÉRANT)

Dans un premier temps, il participera au Siège à des études de caractère financier: analyses financières de résultats en provenance du réseau. Il préconisera pour les concessionnaires des principes et des systèmes de gestion adaptés et entrant dans la politique de la Société.
A terme, il pourra être amené à prendre en charge une de nos régions dans le domaine de la gestion.

Le poste convient à un jeune candidat de formation supérieure (DECS); une première expérience de la gestion acquise dans une PME est nécessaire.
Une bonne approche de l'informatique est souhaitable.

Le poste est situé à VILLERS-COTTERETS; de courtes missions sur l'ensemble de la France sont à prévoir.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions au Département du Personnel - B.P. 62, 02600 VILLERS-COTTERETS, sous réf. BM 180.

HAVAS CONTACT





MERLIN GERIN

offre pour premier emploi à de

JEUNES INGENIEURS ELECTROTECHNICIENS

Diplômés Grandes Ecoles attirés par la carrière

FONCTION COMMERCIALE

la possibilité de se former dans les usines de GRENOBLE avant d'être détachés dans les différentes

AGENCES REGIONALES

Ces postes exigent :
- Dynamisme
- Esprit d'Entreprise
- Facilité d'adaptation et de contact
- Goût et disponibilité pour les déplacements.

Connaissance en langues appréciée (anglais, allemand, espagnol). Larges possibilités d'évolution dans le groupe MERLIN GERIN pour les candidats de valeur.

C.V. manuscrit détaillé à :
MERLIN GERIN (D.F.C. - Réf. GDL 102)
38050 GRENOBLE.

Entreprise nationale de services (50 agences et filiales : 1.800 personnes) dont le siège est en région RHONE-ALPES, cherche un

chef service informatique

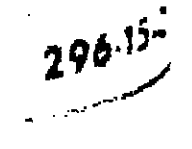
C'est un ingénieur informaticien de 35 ans environ, plus intéressé par la mise en place que par une exploitation stabilisée. 3 départements sur 4 sont informatisés mais on ressent un manque d'homogénéité. Le service informatique a 10 pers. et collabore avec des sous-traitants : il doit encore évoluer pour être au niveau exigé par le dévelop. de l'entreprise. Cet informaticien doit être capable d'analyser les besoins exprimés par les directeurs de département et de ce fait appréhender toute l'informatique de l'entreprise. Il dépend du directeur financier qui lui apportera un appui solide.
Merci d'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. FVM) à

GERARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918
69100 villeurbanne

emplois internationaux

AN ASSISTANT TO THE CORPORATE CONTROLLER

JEUNE CADRE





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



pour le Centre de Toulouse recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN

Il sera le spécialiste logiciel du centre au service des utilisateurs scientifiques et techniques.

Il participera à la conception et à la réalisation de tous leurs programmes.

Il aidéra à l'utilisation de Package :
- interface avec l'exploitation
- documentation, implantation, exploitation
- recherche et développement

Si vous êtes diplômé d'une école ou de l'université
Si vous avez déjà acquis une expérience informatique
Si vous avez une bonne connaissance FORTRAN et APL
Si vous êtes un créateur et que vous aimez concrétiser vos idées,

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 614

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son Centre de Production situé à SIGNES
(Var 20 km de Toulon - 210 personnes)

INGENIEUR RESPONSABLE DU SERVICE METHODES CONTROLE-QUALITE

— Il a une responsabilité d'encadrement d'un service de 5 techniciens.

— Il est chargé de la création de toutes les gammes et outillage de contrôle nécessaire au contrôle mécanique du centre.

— Il doit avoir une expérience de plusieurs années acquise dans l'industrie mécanique dont quelques unes dans le contrôle.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo

MATRA 83870 SIGNES

MATRA

recherche pour son Centre de Salbris en SOLOGNE un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Adjoint au chef du laboratoire antennes, il sera responsable de l'animation d'une équipe d'une dizaine de personnes pour des études, mesures, réalisations d'antennes et d'équipements hyperfréquences.

Ce poste conviendrait à un ingénieur Grandes Ecoles (Supélec, Télécom...) débutant ou ayant une première expérience, ayant un goût pour la mécanique, et souhaitant assumer dès son premier poste, la responsabilité globale d'affaires au sein d'une unité de production indépendante.

Ecrire avec CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 619

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY



MEDITERRANEE

DELEGUE REGIONAL

Nice - Côte d'Azur

La S.D.R. méditerranée, dont la vocation est le financement des entreprises de la région, recherche un responsable financier de haut niveau connaissant bien les mécanismes de CREDIT et l'activité des entreprises.
Le poste convient à un cadre de formation supérieure (HEC, ESSEC, etc ...) - âge minimum 30 ans- joignant à une culture étendue, une bonne capacité de contact et une expérience pratique.
La rémunération ne sera pas inférieure à 135.000F.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 102/10 M à



Jacques MATTENET
FRANCE CADRES
22 rue Saint Augustin
75002 Paris

Recherch. pour centre de fiabilité et maintenance

UN INGÉNIEUR FIABILISTE

bonnes connaissances en statistiques et probabilités. Expérience dans domaine similaire souhaitée.

Poste à pourvoir 1er septembre à Limoges.

Adresser C.V. détaillé à : CAST bât. 705 INSA. 20, av. Albert-Einstein, 69621 Villeurbanne Cedex.

STE DE FAB. PRODUITS THERMOPLASTIQUES pour le BATIMENT ET L'INDUSTRIE recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Lieu de travail : DOUBS.
- Age : 35 ans minimum.
- Formation : Grande Ecole Commerciale.
- Expérience : sérieuses références exigées dans activités second œuvre du bâtiment.
- Langues étrangères : anglais ou allemand souhaité.
- Rémunération : suivant qualité et compétences.

Env. C.V. + photo (obligatoire) sous réf. 107 à : INTERNATIONAL 3 B, 8, r. de la Michodière. 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION MÉCANIQUE

recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

POUR TRAVAUX DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE

Grande ville de province

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions à n° 54.999, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

DIRECTEUR FINANCIER et COMPTABLE

PROXIMITÉ AUXERRE

ENTREPRISE AGRO-ALIMENTAIRE, 95 M. CA.
Homme 30 ans min., DECS, Sup de Co ou équiv.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE

Env. C.V. dét., ph. et rémun. act. ss n° T 19452 M, à Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur - 75002 PARIS.

---

randstad donne de l'avenir à votre esprit d'entreprise

Notre esprit jeune, dynamique, notre personnalisation des relations avec le personnel temporaire d'une part, avec la clientèle d'autre part, notre délégation de responsabilités envers ces deux interlocuteurs, nous ont permis d'ouvrir l'avenir à plus de 150 managers en Europe.

Notre C.A. dépassera un milliard en 1980, en France nous avions 4 agences en 1978, nous en avons 10 aujourd'hui.

Pour assurer ce développement et ce succès, nous avons fait confiance à de JEUNES MANAGERS (titulaires d'un diplôme universitaire) dynamiques ambitieux, aux qualités humaines éprouvées, et décidés à fertiliser leur acquis commercial.

Ils ont assuré la création et l'organisation de leur agence; ils ont sélectionné et animé une équipe de collaborateurs; ils ont été formés sur le plan international à des principes de gestion moderne et efficace et sont appuyés par la Direction Générale à laquelle ils rendent directement compte.

Pouvez-vous, sans réserve, adhérer à notre concept ?

Nous pourrions vous confier une telle responsabilité à Lille, Strasbourg, Grenoble, Saint-Étienne, Toulouse, Clermont-Ferrand.

Envoyez-nous lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M 7522.

randstad france s.a.
travail temporaire Centre Paris Daumesnil
4 place Félix Éboué 75012 Paris

média-system

---

directeur organisation et informatique

(Futur Directeur Financier)

Un groupe de taille moyenne (3 sociétés - 800 personnes) recherche l'homme qui organisera et mettra en place l'ensemble des nouvelles méthodes et procédures d'information adaptées à son développement. Cette fonction devrait déboucher à moyen terme sur un poste de Directeur Financier du groupe, selon la performance et le potentiel du candidat.
Le candidat, de formation supérieure, doit avoir une expérience réussie d'implantation et de gestion d'un service informatique dans une entreprise industrielle. Une compétence certaine des domaines financier et juridique lui permettra de valoriser sa fonction et d'acquérir rapidement des responsabilités plus importantes.
La rémunération sera motivante et fonction de la valeur du candidat.
Le poste est à pourvoir près d'une importante ville universitaire.

Ecrire sous référence 2706/G à :

organisation et publicité

Chauffage & climatisation

Importante Société de prestation de services, siège Paris, nombreuses agences en province, filiale d'un puissant groupe français d'importance mondiale, recherche pour assurer son expansion :

Directeurs d'agence

Mission : après une brève période de mise au courant, ils prendront la direction d'une agence (50 personnes environ) sous le contrôle et avec l'appui d'un responsable régional : gestion commerciale, technique et financière; animation, contrôle, direction du personnel; responsabilité du développement et de la diversification; responsabilité des résultats.

Profil : âgés de 35 ans minimum ils posséderont une formation supérieure de préférence à dominante technique doublée impérativement d'une expérience réussie de plusieurs années à un poste de responsabilité dans le chauffage et le conditionnement d'air.

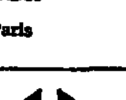
La Société et le Groupe auxquels elle appartient offrent de larges opportunités de développement de carrière.

Tout candidat de la branche ayant une expérience de direction d'agence sera pris en considération.

Prière de préciser la ou les sociétés auxquelles le dossier ne doit pas être transmis. Discrétion assurée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 2643 M à D. DANGER 65, Avenue Kléber 75116 PARIS.

CORT — MEMBRE DE SYNTEC



THOMSON-CSF

DIVISION DES ACTIVITÉS SOUS-MARINES
Centre de CAGNES-SUR-MER

recherche un

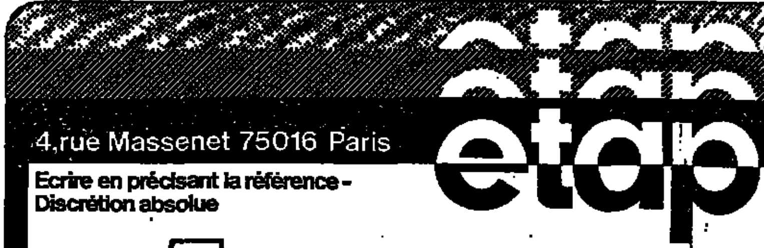
TECHNICIEN D'OPTIQUE

DYNAMIQUE

Travail de préparation, polissage et découpe de cristaux dans une unité de production de composants acoustiques à ondes de surface.

Quelques années d'expérience dans le polissage de cristaux pour l'optique ou l'électronique. Minimum 25 ans.

Adresser C.V. dét. à THOMSON-CSF - Service du Personnel - B.P. 53 - 06802 CAGNES/SUR/MER.



4, rue Massenet 75016 Paris

Ecrire en précisant la référence - Discrétion absolue

LE GROUPE LAFARGE

23.000 personnes, nombreuses implantations industrielles en France et à l'étranger, propose des carrières à des

INGENIEURS GRANDE ECOLE X, Mines, Centrale, AM intéressés par la production

Ces postes permettent des développements de carrière dans des domaines variés mais impliquant une réelle disponibilité géographique.

6 POSTES SONT ACTUELLEMENT À POURVOIR DANS L'ACTIVITÉ CIMENTIERE DU GROUPE EN FRANCE.

• 4 Ingénieurs débutants.

Pour se préparer à des fonctions exploitation (production, entretien, procédés), ces ingénieurs bénéficieront d'une formation - action visant à leur faire découvrir l'organisation, les techniques et l'esprit de l'entreprise : prise en charge ponctuelle de postes opérationnels, solution de problèmes spécifiques, humains ou techniques, missions d'études.
Les premières affectations se situeront soit dans le Centre, le Sud-Ouest, le Sud-Est.

référence XJ 568 AM

• Ingénieur service progrès

Cette fonction consiste à participer à des études et à la définition des investissements permettant de réaliser des progrès dans les différents domaines d'une unité de production.
Lieu de travail : région Angoulême.

référence YK 569 AM

• Ingénieur travaux neufs

Il s'agit de participer à la réalisation d'un programme d'investissements au niveau d'une unité complexe (études techniques, contrôle des réalisations, mise au point des installations).

Une première expérience professionnelle de profil similaire est vivement souhaitée.
Lieu de travail : proche grande ville Normandie.

référence ZL 570 AM

Pour ces différents postes, une orientation de carrière vers d'autres activités du groupe notamment Ingénierie, éventuellement à l'étranger, est envisagée.
La connaissance opérationnelle de l'anglais (et/ou d'une autre langue) est nécessaire.

ADJOINTS AU CHEF D'ANTENNE

Ils participent à la recherche et à la négociation des financements en liaison étroite avec les Responsables technique, foncier et financier. Ils traitent des problèmes d'ordre administratif, financier et juridique, (administrations diverses - organismes financiers - notaires - etc ...), et en assurent leur bonne fin. En contact direct avec la clientèle, ils contrôlent et veillent au bon fonctionnement des programmes (maisons sur terrain groupé et isolé). Ils coordonnent et planifient les activités d'une équipe importante. De formation Ingénieur TP, complétée par IAE ou équivalent, ils auront une expérience confirmée de 5 à 6 ans dans l'immobilier (de préférence «Maisons Individuelles»).
Postes à pourvoir sur : ROUEN et CAEN.

RESPONSABLE FONCIER

Il anime, contrôle et coordonne l'activité d'une équipe de 5 attachés fonciers. Il aura à organiser la prospection, à participer au montage des opérations en secteur groupé et à assurer différents contacts à haut niveau (DDE, collectivités locales, Mairies, notaires, ...). Agé d'au moins 30 ans, de formation supérieure (Licence en Droit ...), c'est un homme d'expérience, ayant une forte personnalité et le sens affirmé de l'animation d'une équipe.
Poste à pourvoir sur : ROUEN

Adresser curriculum-vitae, photo et prétentions, sous référence 4928 au GROUPE MAISON FAMILIALE - Direction Régionale Paris/Normandie - 15, rue Marignan - 75008 PARIS.

GROUPE MAISON FAMILIALE

Pour notre usine
de Notre-Dame-de-Gravenchon
(région du Havre)
nous recherchons des

ingénieurs informaticiens

de haut niveau

De formation Grande École Scientifique ou Commerciale, vous avez déjà acquis une solide expérience de l'informatique de gestion et vous parlez l'anglais.

Nous vous proposons d'abord de participer à des projets importants de gestion de la production mettant en œuvre les dernières techniques en matière de télétraitement et de bases des données.

La dimension internationale de notre groupe nous permettra ensuite de vous offrir des affectations en France ou à l'étranger.

Les candidatures sont à adresser, sous réf. M /10,

au Département des Relations sociales



BP 52 76330 Notre-Dame de Gravenchon.

CHIMIE

HAVAS CONTACT



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

INGENIEUR LOGICIEL CONFIRME HF

110/140.000 F an

Ingénieur informaticien vous avez une connaissance du langage d'assemblage sur systèmes temps réels et éventuellement une pratique des réseaux de télécommunication. Avant de prendre la responsabilité complète de projets importants, et malgré vos 2/3 années d'expérience, vous avez besoin de développer vos compétences pendant 1 ou 2 ans en animant la réalisation de logiciels d'application. Nous vous proposons de mettre à profit et de parachever votre expérience chez un constructeur en fort développement.
Un poste de chef de projet vous attend par la suite ...
Si ce poste à pourvoir en BANLIEUE PARISIENNE SUD vous intéresse envoyez votre CV sous réf M 792 aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Directeur Industriel
Sud Ouest

200/250.000 F an

Une importante société de composants électroniques passifs en fort développement, filiale d'un groupe multinational, souhaite créer la fonction de Directeur Industriel. Assisté de trois managers (materials - *fabrication méthodes - entretien*), il aura la charge de gérer complètement le potentiel industriel de l'entreprise et d'élargir celui-ci par l'extension de l'usine existante. Il aura ainsi sous deux ans la responsabilité d'un effectif d'environ 350 personnes.
La connaissance de l'ANGLAIS est nécessaire pour ce poste à pourvoir dans une grande ville su Sud Ouest.
Le candidat idéal est un ingénieur de plus de 35 ans ayant acquis son expérience industrielle dans des productions de petites ou moyennes séries en électronique ou mécanique de précision.
Envoyez votre CV sous réf M 797 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Chef de Groupe Marketing

Grande Consommation **160/200.000 F an**

Grand groupe alimentaire multinational nous pratiquons un MARKETING HAUTEMENT PROFESSIONNEL : notre position de leader en France sur la plupart de nos marchés en témoigne.
Pour faire face à notre développement nous avons décidé de réunir dans un nouveau groupe une gamme de produits dont le C.A. consolidé approche déjà 200 millions.
Pour lui confier la charge d'animer l'équipe (6 personnes) qui en sera responsable nous souhaitons rencontrer un Chef de Groupe Marketing. Agé d'au moins 30 ans et diplômé de l'enseignement supérieur c'est un excellent spécialiste du product management dans un secteur de la grande consommation (6 à 8 années d'expérience indispensables). Une bonne réussite dans ce poste devrait lui permettre sous environ 2 ans de prétendre à une position de DIRECTEUR DE MARKETING.
Ce poste est à pourvoir en Proche Banlieue Parisienne.
Envoyez votre CV sous réf M 802 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Jeune Ingénieur pour diriger des projets en régulation électronique
HF **80/110.000 F an**

Filiale française d'un groupe multinational, leader en produits de régulation électronique, nous recherchons pour notre Bureau Etudes un(e) jeune ingénieur connaissant la MICROELECTRONIQUE APPLIQUEE.
Ce poste peut convenir soit à un(e) débutant(e) disposant d'une excellente formation soit à un ingénieur ayant déjà une première expérience professionnelle. Il nécessite la connaissance de l'ANGLAIS et la disponibilité pour de courts voyages en Europe et un SEJOUR D'ETUDES au Centre de Recherche de la Société aux USA. Il offre des perspectives très intéressantes d'évolution de carrière.
Siège . VILLE UNIVERSITAIRE PROCHE DE PARIS.
Envoyez votre CV sous réf M 795 AK aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

DIRECTION INDUSTRIELLE
Technologie de Pointe

160/190.000 F an+

Solide entreprise, réputée dans notre secteur (technologie de pointe - petites séries + 500 personnes) nous sommes rattachés à un grand groupe (10.000 personnes) en réelle expansion mondialement connu par son dynamisme. Nous recherchons le FUTUR DIRECTEUR DE NOTRE PRINCIPALE DIVISION INDUSTRIELLE (200 personnes).
Dans un premier temps (environ une année) nous lui confierons la mission d'améliorer les méthodes de production de l'ensemble de l'entreprise *en particulier en recherchant* LA REDUCTION DES COUTS.
Par la suite, il prendra la tête de sa division couvrant alors la technique et la production pour une activité en forte croissance. L'homme recherché est un ingénieur diplômé de plus de 30 ans, doté d'un sens aigu de l'optimisation, de l'outil industriel et dont l'expérience (5 à 10 années) a été acquise en méthodes, process ou fabrication.
La connaissance de l'anglais serait un atout intéressant.
Siège ILE DE FRANCE SUD.
Envoyez votre CV sous réf M 803 RS aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.

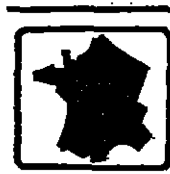
GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris

Commercial Grands Comptes
Services Informatiques

170/200.000 F an+

Nous sommes l'une des principales sociétés européennes de services informatiques et nous créons à Paris deux postes commerciaux de haut niveau dans le secteur des grands comptes.
Vous avez la trentaine et une bonne expérience de l'informatique. Votre carrière s'est déroulée jusqu'ici chez un constructeur ou une société de services. Vous souhaitez évoluer professionnellement en *prenant en charge de manière très autonome, les relations commerciales* avec de très grandes entreprises ou administrations.
Pourquoi ne pas envisager de collaborer ... Vous avez chez nous de réelles possibilités de carrière.
Avant de nous rencontrer et afin de garder à votre candidature un aspect confidentiel, nous avons demandé aux consultants de GFC d'être dans un premier temps vos interlocuteurs. Ils ne nous soumettront pas votre dossier avant d'en avoir débattu de vive voix avec vous.
Envoyez-leur votre CV sous référence M 804 AK.
Discrétion absolue et réponse assurée.

GFC 350, rue de Vaugirard 75015 Paris



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON-CSF

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS
38120 SAINT-EGREVE (près GRENOBLE)
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
GRANDES ÉCOLES

1) Formation électronique générale et informatique, possédant expérience de l'utilisation de micro-processeurs 6800. Pour conception et mise au point d'automatismes industriels.
2) Formation électronique générale, ayant expérience de réalisation ou maintenance pour recette, mise au point, mise en service, de matériels électroniques surtout appareils de mesure (contrat de 2 ou 3 ans).

Env. C.V., photo, prétent., au Service du Personnel.

Le Crédit Mutuel du Sud-Ouest
recherche son

Chef Comptable

Mission : sous l'autorité du responsable de la gestion, il prendra en charge la comptabilité générale et analytique, *aidé par une équipe de 10 personnes qu'il animera.* Il devra organiser et suivre les problèmes comptables en fonction de la législation fiscale et la règlementation liée à la profession.

Contacts avec les services fiscaux et nationaux.

Possibilités d'avenir pour candidat de valeur.

Profil : 35 ans minimum, diplômé DECS ou équivalent, expérience réelle dans la fonction, sens des contacts humains indispensable.

Il est souhaité une licence de sciences économiques ou formation ICG.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions au Crédit Mutuel du Sud-ouest, rue du Piave - 16000 ANGOULEME.

MEDIA BL

Entreprise Industrielle proche GRENOBLE
filiale groupe américain (130 personnes)
recherche

CHEF COMPTABLE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Profil :
Diplômé D.E.C.S. ou équivalent ;
Expérience industrielle 5 ans minimum ;
Parfaite connaissance de l'anglais ;
Expérience de la comptabilité informatisée ;
Pratique de la comptabilité anglo-saxonne fortement souhaitée.

Env. lettre manuscrite, C.V. + photo et prétentions s/réf. 80.404 à :

CABINET J. VITTE PSYCHOLOGIE & PROMOTION — 15, bd Maréchal-Leclerc, 38000 GRENOBLE.
Discrétion professionnelle assurée.

SOCIETE D'ASSISTANCE INFORMATIQUE
recherche URGENT

DIRECTEUR COMMERCIAL

Ses missions consisteront à :
- promouvoir le développement de la Société et de son image de marque
  a) par des actions personnelles de prospection
  b) par des actions régulières de publicité.
- *Mettre en place une équipe d'ingénieurs commerciaux dont il sera responsable.*

Ce poste s'adresse à un Directeur Commercial expérimenté (35 ans minimum) et connaissant bien le domaine des services en informatique.
Perspective d'évolution très intéressante et liée au développement de la Société.
Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 9204/AL
A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS
(qui transmettra).

Filiale américaine,
leader dans une branche de la
Sécurité Automobile

COMPTABLE

ayant l'expérience de la comptabilité analytique («direct costing»)
pour lui confier la

COMPTABILITE INDUSTRIELLE

de son usine de Haute Normandie.
Placé sous l'autorité du responsable financier, il aura pour charge : la détermination des prix de revient et leur suivi annuel sur budget prévisionnel, l'analyse des écarts et le contrôle des stocks.
Une expérience de plusieurs années dans une entreprise utilisant l'informatique est exigée.
Envoyer CV et prétentions sous réf KM au:

cog hébert conseil 231, rue Louis Blanc *76100 ROUEN*
Discrétion assurée.

MEMORIE DE SMITEC

THOMSON-CSF

DIVISION TÉLÉCOMMUNICATIONS
implantée en Région Parisienne et en Province

Recherche pour son Service
Développement Industriel de Province

UN INGÉNIEUR
GRANDES ÉCOLES : A. et M., I.C.A.M. ou ÉQUIVALENT

Pour lui confier, au sein de l'équipe développement, la *responsabilité de projets d'études et de* développement industriels, de matériels de télécommunications.

Envoyer lettre de candidature, C.V. et photo, ainsi que la rémunération souhaitée, au service du Personnel THOMSON - CSF, 110, avenue Leclerc,
B.P. 89 - 49309 CHOLET CEDEX.

GROUPE INDUSTRIEL
LEADER DANS SA BRANCHE
recherche pour son unité de vente
SITUEE EN TOURAINE

cadre commercial

qui se verra confier la responsabilité d'un secteur de clientèle.

Ce poste conviendrait à candidat possédant une formation commerciale supérieure (type ESC ou DUT) pouvant justifier d'une première expérience (2 à 3 ans) de la vente sur le terrain.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions, s/réf. 3522 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

LUNETTES SOLAIRES
1er Distributeur Français
1/3 à l'EXPORT

HENNERT S.A.
affilié au Fabricant n° 1 Européen et n° 3 Mondial
GRANDE DIFFUSION et GRIFFES EXCLUSIVES
rech. pour Siège 77 - BOIS-LE-ROI
résidant proximité ou Banlieue Sud PARIS

DIRECTEUR VENTES EXPORT ZONE EUROPE

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DES VENTES DE SA ZONE (concessionnaires exclusifs par griffes ou lignes de produits) dans le cadre d'une politique *AMBITIEUSE* et AGRESSIVE.

- JEUNE • FORMATION COMMERCIALE.
- PARLANT ANGLAIS et ALLEMAND.
- EXPERIENCE INDISPENSABLE DE LA VENTE A l'EXPORTATION DE PRODUITS DE CONSOMMATION ou de LUXE, de préf. LUNETTERIE ou Dérivés.
- DISPONIBLE : 40 % en déplacements.

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. dét., rémunération et photo ss. réf. 4308 à



sélection conseil — 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

RESPONSABLE DES COMPTABILITES
Région Rouennaise

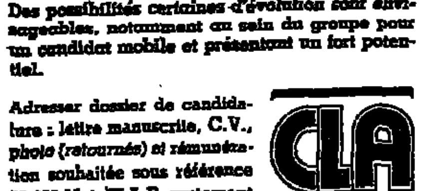
Est recherché par l'une des filiales (C.A. : F 90 millions) d'un grand groupe français.

Relevant du Controller, il anime et assure l'efficacité *des services comptabilité générale*, analytique et prix de revient • gère la trésorerie • fournit les éléments d'information nécessaires au groupe • participe à la mise en place d'un nouveau système d'informations sur *informatique*.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 28 ans minimum, titulaire du DECS ou l'équivalent, ayant déjà acquis une solide expérience de la fonction dans une unité industrielle ; des connaissances en comptabilité anglo-saxonne seraient appréciées.

Des possibilités certaines d'évolution sont envisageables, notamment au sein du groupe pour un candidat mobile et présentant un fort potentiel.

Adresser dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo *(retournés)* et rémunération souhaitée sous référence 22.355-M à CLA Recrutement 3, avenue Percier 75008 Paris.







ALSTHOM-ATLANTIQUE REGION OUEST



INGENIEUR électronicien

spécialisé en automatismes industriels.

- formation Grande Ecole : Sup. Elec...
- 3 à 5 ans expérience BE ou labo d'essais avec *réalisations produits industrialisés*. Expérience micro processeur industriel appréciée.
- Evolution intéressante pour forte personnalité *capable de négociations auprès de clients de* toutes nationalités.
- Déplacements de courte durée.
- Anglais indispensable.
- Allemand très apprécié.

Réponse rapide assurée dès réception de votre CV détaillé, lettre manuscrite ss réf. M.S. à

Agnès Carp
18, avenue Parmentier 75011 Paris

Entreprise nationale de services (50 agences et filiales : 1.800 personnes) dont le siège est en région RHONE-ALPES cherche un

AUDITEUR INTERNE

C'est un cadre de 30 ans environ ayant 3 à 5 ans d'expérience audit acquise dans un cabinet anglosaxon ou une sté américaine. Il recevra une formation spécifique à l'activité de l'entreprise. Sa mission est de rédiger et de mettre en place toutes les procédures administratives et comptables et d'élaborer un "manuel des procédures" que toutes les agences et services du siège devront respecter. Son rôle est aussi d'y veiller, d'apporter les correctifs nécessaires et, le cas échéant, de faire comprendre l'intérêt et l'obligation de se conformer *à cette méthode de travail. Il est en déplacement* 10 j./mois dans toute la France. Après quelques années, d'autres perspectives peuvent lui être offertes, l'entreprise étant en développement rapide.
Merci d'envoyer votre CV + photo + salaire (réf. EUM) à

GERARD SCHNEIDER
conseil en recrutement
114 bd 11 novembre 1918
69100 Villeurbanne

maman conseil

Créée très récemment par une Société renommée leader sur son marché confectionnant des vêtements pour enfants, nous diffusons une ligne d'articles coordonnés pour enfants de 0 à 12 ans unique en France.
Pour créer et structurer notre service commercial intérieur, nous recherchons :

RESPONSABLE GESTION COMMERCIALE
HF

Ce poste comprend des tâches variées de gestion et de contrôle administratif du flux des marchandises, l'établissement des statistiques de vente, le conseil et l'organisation du travail des déléguées.
Un(e) jeune diplômé(e) d'une École Supérieure de Commerce, rendu(e) autonome par une première *expérience doit pouvoir prendre des responsabi*lités commerciales importantes au sein de l'équipe de direction.

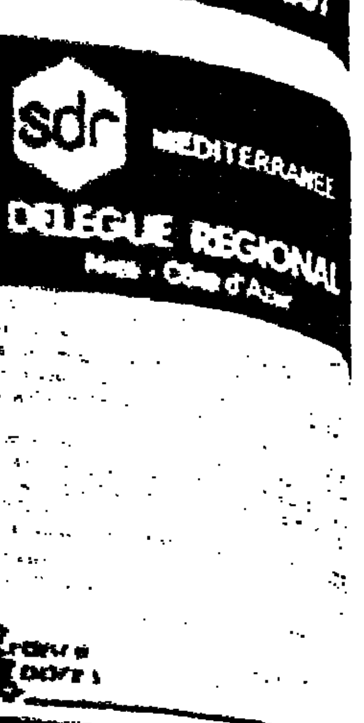
Lieu de travail : Paris, quartier Étoile.

Écrire avec C.V. détaillé, salaire actuel et prétentions, sous réf. 78984 à Denis JOUSSET

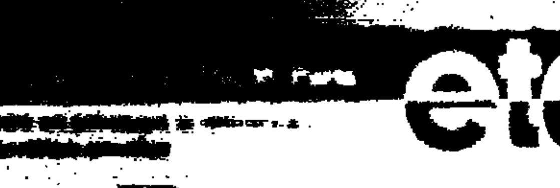
plein emploi
10, rue du Mail, 75002 PARIS.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.

---

gionaux emplois régionaux



directeur organisation et informatique



LE GROUPE LAFARGE

INGENIEURS GRANDE ECOLE
X, Mines, Centrale AM
intéressés par ...

4 Ingénieurs débutants

Ingénieur service progrès

Ingénieur travaux neufs

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

offres d'emploi

LA HENIN INVESTISSEMENT

crée son propre département Informatique.

MATÉRIEL CHOISI : IBM 4331 - DOS/VSE

recrute

ANALYSTE

- de formation ingénieur (niveau Math.-Sup. souhaité).
- Agé de 30 ans minimum et possédant une expérience professionnelle de 5 ans environ.

Il secondera le Responsable Informatique

PROGRAMMEUR ANALYSTE

- De formation IUT ou AFPA, il pourra être débutant ou peu expérimenté.

Pour ces deux postes, les candidats devront maîtriser parfaitement le COBOL. Des connaissances complémentaires en GAP, CICS, DL/1 seraient appréciées.

PUPITREUR

- De formation secondaire, possédant une petite expérience professionnelle, l'adaptation à l'IBM 4331 sera assurée.

Toute l'équipe participera au développement d'applications de gestion en Télétraitement.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae et prétentions à Madame ROBIN, 37, rue de Surène, 75008 PARIS.

P.R.B.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS A VOCATION INTERNATIONALE

RECHERCHE

UN INGÉNIEUR HAUT NIVEAU EN GÉNIE BIOLOGIQUE ET MICROBIOLOGIE INDUSTRIELLE

Il déterminera les créneaux en matière de biologie pouvant apporter des développements industriels conformes à la stratégie du Groupe.

Après les études de marketing technique et économique, il proposera à la Direction Générale un programme d'action globale comprenant, en particulier, un programme de recherche et développement à court et moyen terme.

Agé au minimum de 35 ans, de nationalité indifférente, il aura reçu une formation complémentaire à l'étranger, aux U.S.A. de préférence.

Après un début de carrière dans la recherche, il aura pendant plusieurs années su mener à son terme des projets industriels importants issus de la recherche et mettant en œuvre aussi bien les aspects économiques que les aspects techniques.

La connaissance de l'ANGLAIS est indispensable. Le lieu de travail est PARIS, mais les études initiales exigeront de nombreux et courts voyages à l'étranger.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référence A 218 à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

CONTROLLER

PARIS 140 000 Frs +

Une société française de service, succursale d'un Groupe international mondialement connu, recherche son Controller.

Rattaché au Directeur France, il sera chargé de la gestion financière et comptable de la société, du «Management Accounting», des budgets et des plans financiers. Animant une petite équipe, il aura à améliorer les systèmes d'informations de gestion, permettant un contrôle des opérations et un reporting mensuel vers le Siège à Londres.

Ce poste stimulant s'adresse à un candidat, ayant une solide formation comptable, de préférence anglo-saxonne, complétée par une expérience de plusieurs années dans une société internationale. Le candidat devra être parfaitement bilingue (Anglais/Français) et prêt à accepter une possibilité de carrière à l'étranger au sein du Groupe.



Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photo à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris - sous réf. M 135. Discrétion assurée.

The Executive Group management consultants

média-system

Ordis

A l'occasion de son redéploiement, un Groupe Industriel de réputation internationale augmente la puissance de ses moyens informatiques.

Actuellement doté d'un IBM 3/12 pour des applications réalisées en GAP, ce groupe va *prochainement* s'équiper d'un 4331 permettant d'utiliser COBOL.

A terme, une configuration transactionnelle sous CICS/DL 1 sera mise en place.

L'ANALYSTE-PROGRAMMEUR

recherché sera associé à cette évolution : directement rattaché au Responsable des Etudes, il aura pour mission d'assurer la mutation des applications actuelles et de développer de nouvelles chaînes.

Ce poste convient à un informaticien de métier (5 ans d'expérience en Informatique de Gestion), désireux d'élargir ses responsabilités en prenant en charge la CONCEPTION et la REALISATION de projets.

Envoyer pour examen confidentiel votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. R2M à B. RIQUIER

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber Paris 9ème

---

offres d'emploi

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

ECP, Mines AM... pour poste de direction d'une unité de production
référence NZ 560 CM

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, réalisant *des biens d'équipement* recherche un *Ingénieur grande école* pour lui confier la direction d'une unité de production.

Il s'agit d'une unité de 500 personnes (ingénieurs, maîtrise, ouvriers professionnels) comprenant : fabrications, méthodes, gestion de production, chantiers extérieurs.

Ce poste conviendrait à un candidat ayant au moins 10 ans d'expérience de production dans un secteur métallurgique, capable d'animer des équipes qualifiées, de gérer des fabrications en liaison directe avec les services technico-commerciaux, d'étudier des investissements, d'initier des progrès techniques.

Ordre de grandeur de rémunération : 200.000 F.
Poste : ville 100 km Paris.

Contrôleur de gestion
référence AH 571 CM

LIMAGRAIN GROUPE AGRO-INDUSTRIEL, leader sur son marché (CA 1 milliard de francs - 2.500 personnes) recherche pour son siège à CLERMONT-FERRAND, un Contrôleur de Gestion. Formation HEC, ESSEC, ESCP ou équivalent, désirant valoriser une première expérience, éventuellement débutant si stages effectués dans secteur financier.

Il aura la responsabilité du contrôle de gestion d'une des filiales du groupe : élaboration du plan à un an, contrôle budgétaire, suivi des tableaux de bord, différentes études de gestion.

Ce poste, dans un groupe en expansion, permet un intéressant développement *de carrière dans le domaine financier.*

Ingénieurs de production pour des fonctions de développement des organisations
référence KZ 548 CM

lesieur pratique une politique de progrès tant au plan humain que technique et multiplie les réalisations originales dans cette voie : instauration d'un nouveau dialogue, enrichissement des tâches, amélioration des fonctions et des conditions de vie au travail, recherche d'une meilleure performance par amélioration de la qualité, etc.

Pour participer à la mise en œuvre de cette politique, LESIEUR recherche des ingénieurs (ECP, AM, Mines, ENSIA, Chimie) ayant 2 à 5 ans d'expérience en production et motivés par les relations humaines.

En étroite collaboration avec les services opérationnels, ils animeront des actions depuis le diagnostic jusqu'à la réalisation. Après avoir assumé ces fonctions de conseil et d'assistance technique, la possibilité leur sera offerte d'occuper des postes opérationnels au sein du groupe.

Lieu de travail : au siège à Paris avec déplacements en province. Mobilité ultérieure indispensable.

Jeune contrôleur de gestion
référence PB 561 AM

CIMENTS LAFARGE FRANCE recherche pour sa **Direction Régionale Ouest (plusieurs filiales et usines)** un **Jeune Cadre** formation école supérieure de commerce ou équivalent, qui **sera chargé du contrôle de gestion et de la planification.**

Le titulaire du poste devra :
- *animer le processus de préparation et d'élaboration du budget,*
- collaborer à la mise au point des systèmes d'information et de leur informatisation,
- analyser les résultats et apprécier leur intérêt pour les actions de gestion.

Réelles perspectives de développement de carrière dans le groupe pour candidat ayant acquis environ 3 ans d'expérience en contrôle de gestion. Poste à Nantes.

Ingénieur grande école responsable de développement
référence SE 563 CM

L'AIR LIQUIDE recherche pour sa **division matériels cryogéniques, un Ingénieur de Développement.** Ce poste conviendrait à un candidat, diplômé d'une grande école, ayant minimum 5 ans d'expérience industrielle et ayant acquis, dans des productions de séries en mécanique ou chaudronnerie, une bonne expérience dans un des domaines suivants : service méthodes, service estimation, analyse de la valeur, développement de matériels.

Poste intéressant et évolutif pour un candidat imaginatif et dynamique, capable d'animer une équipe de techniciens.

Poste : banlieue Est Paris.

Responsable projets
référence WI 567 CM

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, traitement des minerais, recherche pour l'intégrer à son département travaux neufs, un candidat, ingénieur ou niveau équivalent, ayant une expérience d'études et de réalisations dans le même domaine : mines, sidérurgie, cimenterie... et connaissant bien les activités d'installations générales.

Il sera chargé de coordonner et d'animer une équipe de projeteurs. Anglais et/ou allemand souhaités.

Ordre de grandeur de rémunération : 130.000 F.
Poste à Paris avec déplacements province.

Ingénieur grande école achats
référence TF 564 AM

SAFT GROUPE C.G.E. offre une opportunité de carrière à un **Ingénieur Grande Ecole** parlant couramment anglais, débutant ou ayant un à deux ans d'expérience industrielle, attiré par des fonctions nécessitant connaissances techniques et négociations.

Il assurera une fonction d'Adjoint du Chef du Service Achats d'un département réalisant des produits sophistiqués. Puis il pourra évoluer suivant ses goûts et aptitudes.

Poste à Romainville (93).

Jeune ingénieur cadre international
référence RD 562 CM

- VOUS ETES DIPLOME D'UNE ECOLE D'INGENIEURS,
- VOUS PARLEZ COURAMMENT ALLEMAND,
- *ET VOUS DÉSIREZ FAIRE CARRIERE*

en utilisant votre formation technique et en acquérant des compétences en marketing et ventes à l'échelon international.

Nous sommes une **Société Industrielle renommée,** filiale d'un des premiers groupes français et nous réalisons des produits de technologie sophistiquée. Si vous êtes intéressé, veuillez nous faire parvenir votre C.V.

Poste : proche banlieue parisienne.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

---

offres d'emploi

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

recherche

UN ASSISTANT CONTROLE DE GESTION

Formation comptable et expérience bancaire 2 à 3 ans dans même fonction exigées.

Participera à l'élaboration du tableau de bord et des divers états de gestion.

Sera chargé d'en assurer la production et le suivi.

Développera la comptabilité analytique existante.

Envoyer C.V. et prétentions
BAII - 12, place Vendôme, PARIS-1er.

ORGANISATION ET CONTROLE DE GESTION

90 000 F +

NOUS SOMMES UNE SOCIETE DE CONSTRUCTION ET GESTION IMMOBILIERES FILIALE D'UN GRAND GROUPE PRIVE

Nous gérons des capitaux importants mais nous sommes néanmoins une entreprise de taille moyenne (100 p. au siège). Notre développement nous conduit à rechercher un jeune cadre à fort potentiel pour lui confier la responsabilité du contrôle de gestion et de l'organisation.

NOUS SOUHAITONS RENCONTRER UN DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES (Sciences Po écofi, E.S.C...), AYANT IMPERATIVEMENT ACQUIS UNE PREMIERE EXPERIENCE SIMILAIRE DE 2 A 3 ANS dans une société aux méthodes de gestion modernes.

Assisté de deux collaborateurs, il sera chargé d'évaluer et modifier les procédures administratives existantes, d'animer l'étude d'un Schéma Directeur d'Organisation et d'Informatique et de mettre en place un système de contrôle de gestion. Lieu de travail : quartier OPERA.

Ecrire No 8.063 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09

Important groupe industriel développant des Systèmes spatiaux recherche un

INGÉNIEUR SYSTÈME INFORMATIQUE

Travaillant au sein d'une équipe technique responsable de l'étude et la réalisation d'un Système d'observation de la terre, il aura la charge de :

— Concevoir des systèmes et logiciels de :
- traitement d'un signal image ;
- archivage ;
- aide à l'interprétation ;

— Suivre les développements correspondants.

Le candidat devra avoir une bonne compétence en Système Informatique, plus particulièrement dans le domaine « mini-ordinateur et Array-Processeur ». Il devra également avoir une bonne connaissance des problèmes de traitement des images.

Ce poste s'adresse à un ingénieur (X, Télécom, Supaéro, Supelec) ayant une expérience de 5 ans dans le même domaine.

Écrire avec C.V. et rémunération actuelle à Catherine ROZES (réf. MISI)

plein emploi
10, rue du Mail,
75002 Paris.
Conseils en Ressources Humaines depuis 1959.



Fabricant de matériels Périphériques

en très forte croissance recherche pour renforcer son **DÉPARTEMENT ÉTUDES**

ingénieur électronicien

POSITION II

ayant quelques années d'expérience dans :
- circuits logiques MOS-TTL,
- circuits analogiques,
- micro-processeurs 8080.

Avantages sociaux — 13e mois.

Écrire avec curr.-vitae, photo et prétentions
I.E.R., 12, rue de Sébastopol 92400 COURBEVOIE.

P.R.B.

ORGANISATION INTERNATIONALE EUROPEENNE de TELECOMMUNICATIONS

recherche

JEUNES INGENIEURS

avec si possible quelques années d'expérience dans l'exploitation d'équipements de **TRANSMISSION RADIO-ELECTRIQUE.**

Participeront à la préparation de l'exploitation technique d'un système de **TELECOMMUNICATIONS PAR SATELLITE.**

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous référence 9198/AL à A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui trans.)

offres d'emploi

MATRA

ESPACE

recherche :

INGENIEURS Grandes Ecoles débutants

- **INGENIEUR EN AUTOMATIQUE AVANCEE**
  (SUP'AERO, SUPELEC autom., CENTRALE électr., TELECOM syst.)
  pour études théoriques, analyse et conception de système, simulation, avant-projets mettant en oeuvre optimisation, estimation, identification, filtrage, commande multivariable, centrale adaptatif.
- **INGENIEUR EN MICRO-INFORMATIQUE TEMPS REEL**
  (TELECOM, SUPELEC)
  pour conception et étude de systèmes de contrôle et de traitement d'information temps réel, développement de logiciel et micro logiciel.
- **INGENIEUR ELECTRONICIEN**
  (ESE, INSA)
  pour conception et optimisation de circuit de systèmes électroniques nouveaux à développer (analogique, digital, microprocesseurs).

Ces 3 postes sont à pourvoir au sein d'équipes de synthèse et d'étude pluridisciplinaires, concevant ou développant des systèmes de pilotage ou des systèmes de traitement de l'information embarqués sur satellites ou missiles.

Anglais parlé indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 610

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

pour son département Réalisation prototypes Électronique Militaire

recherche

UN RESPONSABLE de la TECHNOLOGIE

1 — il sera chargé de la recherche de technologies nouvelles dans une perspective d'application à court terme.

2 — il assistera les bureaux d'études et la réalisation afin de traiter les problèmes de cablage, montage, interconnexion, packaging, et promouvoir des technologies nouvelles et en suivre leur évolution.

Le poste conviendrait à un diplômé d'une école scientifique (INSA - Grenoble - Toulouse - ISEN - ISEP) ayant une première expérience en liaison avec la fabrication.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 613 au Service du Recrutement des Ingénieurs etCadres

MATRA B.P N° 1 - 78140 VELIZY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Sud-Ouest région parisienne
recherche

JEUNE INGÉNIEUR
RADIO ÉLECTRONICIEN

quelques années d'expérience, spécialisé dans études d'antennes HC - VHF - UHF.

Ecrire à n° 55.139 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er.

MATRA

recherche pour une de ses filiales (1400 personnes):

CADRE FINANCIER

pour prendre en charge le Service Trésorerie.

— Il sera responsable des opérations bancaires, il établit les dossiers financiers et gère la trésorerie.

— Il participe, avec la direction générale, à la détermination et au suivi des plans de financement et de trésorerie à court et moyen terme.

Ce poste conviendrait à un diplômé Grande Ecole de commerce ayant une première expérience dans le même domaine.

Ecrire avec CV, et rémunération actuelle en indiquant la référence CR 620

MATRA B P. N° 1 – 78140 VELIZY

ETABLISSEMENT FINANCIER
Gestion comptes clients, financement de créances
leader dans sa branche,
recherche

jeunes diplômés

- CADRES COMMERCIAUX, chargés de la négociation de nouveaux contrats, expérience professionnelle bancaire exigée.
- CADRES CONTROLEURS, chargés du suivi des contrats en cours, expérience Cabinet comptable exigée.

Postes à pourvoir immédiatement en banlieue Nord-Ouest.

Ecrire avec CV, photo et prétentions sous référence 6986 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

MATRA

crée au sein de sa Division Equipements 2 postes :

INGENIEURS INFORMATICIENS TEMPS REEL GRANDES ECOLES

pour développement de logiciel temps réel sur bancs de tests automatiques.

Ces postes nécessitent de bonnes connaissances sur calculateur digital ou microprocesseur ainsi qu'une expérience industrielle de 2 à 4 ans.

Ecrire avec CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 617

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

Dans le cadre du développement de son activité
ROBOTS INDUSTRIELS

acma cribier

Filiale du Groupe RENAULT
située banlieue N.O.
offre situation à

un ingénieur technico-commercial

de formation Grandes Ecoles (mécanique + électronique).

Connaissant parfaitement la langue anglaise.

Une première expérience acquise dans l'industrie ou le négoce de la machine-outil serait appréciée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à ACMA 3 à 15, rue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP

---

la péri-informatique demain
directeur recherche et développement

Conserver notre avance technologique : votre mission au sein du groupe direction pour poursuivre notre réussite mondiale. Un pari pour un constructeur français.

Aussi, il vous faut maîtriser les techniques, hard et soft, mais surtout être un homme d'anticipation et de stratégie de développement. Et un gestionnaire de créativité des équipes françaises et américaines.

Pour des raisons d'opportunité, nous tenons à conserver pour le moment l'anonymat et vous demandons d'écrire, sous réf. 78993 M, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Importante Société de services en Informatique
en pleine expansion recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF H/F

dynamique, pour encadrer une équipe de gestion.

Ce poste nécessite des connaissances approfondies en Gestion Financière (Budget, Analytique et Contrôle de Gestion) et en Gestion de Personnel.
Il lui sera demandé de suivre des dossiers, de préparer la paie, de connaître la législation du travail.
Diplômes : Maîtrise Gestion Entreprise ou équivalent, étayé par plusieurs années d'expérience y compris d'encadrement.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous la réf. 5974 à P. LICHAU SA - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

GIERS
Schlumberger

Centre de recherche du groupe Schlumberger, pour son activité
MESURE ET REGULATION

Nous développons des produits liés à l'instrumentation de mesure dans des technologies de pointe.

Nous recherchons pour renforcer les équipes des laboratoires de «Micro-électronique» et d'«Informatique» des

ingénieurs grandes écoles H/F

micro-électronique hybride
réf. G1

Il aura une expérience de 2 à 3 ans des circuits hybrides dans les technologies «couches Minces» et «couches Epaisses». En relation directe avec le responsable du laboratoire, il prendra en main des études technologiques dans les deux filières et il s'occupera d'études d'intégration de fonctions électroniques en travaillant en rapport étroit avec les différentes unités du groupe.

Homme d'études, il saura s'intégrer dans une équipe et sa valeur lui permettra d'évoluer vers des postes de responsabilité.

d'études en informatique
réf. G2

Débutant, ou ayant 2 à 3 ans d'expérience, il sera chargé de l'étude et de la réalisation de systèmes logiciels temps réel sur mini ou micro-ordinateurs, au sein d'une équipe travaillant sur des systèmes complets mettant en œuvre différentes techniques (transmissions, micro-informatique,...).

Il aura une certaine connaissance des structures logicielles à grande sécurité de fonctionnement.

Pour les deux postes, la connaissance de l'anglais serait vivement appréciée.

Si l'un de ces postes vous intéresse, veuillez adresser votre candidature, en précisant la référence choisie, à Mademoiselle Marie-José VILLOING — GIERS, 12 Place des Etats Unis, B.P. 121, 92124 Montrouge Cédex.

média-system

IMPTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
proche banlieue NORD-OUEST
recherche pour ses services financiers
(assurances et changes, paie, analyse financière)

JEUNES DIPLOMÉS

I.U.T. (gestion comptabilité ou D.E.C.S. complet)

Anglais absolument indispensable

Niveau de rémunération 65.000/75.000 F/an.

Adresser C.V. + prét. à n° 55.191 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

CAP SOGETI SYSTEMES

recherche
pour ses divisions INDUSTRIE et TERTIAIRE
à PARIS

1 Chef de projet
2 Analystes et
4 Analystes-Programmeurs

pour un important projet de gestion de production (temps réel, base de données et terminaux d'atelier) expérience CICS - DL1 appréciée - formation éventuelle assurée. Réf. TI 001

2 Ingénieurs confirmés

pour être formés aux applications de bureautique et renforcer notre équipe actuelle. Réf. TI 003

2 Ingénieurs d'étude et
3 Analystes-Programmeurs

Pour la mise en place d'un projet de réseaux de terminaux bancaires. Réf. TI 002

3 Ingénieurs Grandes Ecoles,

débutants, pour se joindre à notre équipe d'informaticiens industriels : Conduite de processus et automatismes sur microprocesseurs Réf. TI 004

Vous pouvez écrire ou téléphoner dès aujourd'hui à Christine JACQUEMINET - CAP SOGETI SYSTEMES 92, bld du Montparnasse 75014 PARIS Tél. 320.13.81.

---

ingénieur de bureau d'études

26 ans Mini. Banlieue Ouest

Importante Société française développant des matériels électroniques de technologie avancée, nous avons décidé de créer une cellule d'étude autonome plus particulièrement chargée de résoudre les problèmes relevant des disciplines suivantes :
TOLERIE - MECANIQUE - CONNECTIQUE
CIRCUITS IMPRIMES - DESIGN
liés à la réalisation des systèmes électroniques de test automatique fixes ou embarqués.

Nous confierons la responsabilité de cette cellule à un ingénieur diplômé ayant plusieurs années d'expériences d'études, plus praticien que théoricien. Il sera un animateur et un homme de commandement.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 890

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

SGN SOCIETE GENERALE POUR LES TECHNIQUES NOUVELLES

Ingénierie spécialisée dans la réalisation d'unités de Chimie Nucléaire
recherche
pour sa Division Etudes un

INGENIEUR UTILITES
AM ou équivalent

ayant au moins 5 ans d'expérience en ingénierie. Il aura à réaliser au sein du service fluides des études d'ensembles de production et de distribution d'utilités de dimensions importantes (études conceptuelles en mécanique des « Fluides », thermique, récupération de chaleur). Il aura également à coordonner et à piloter les études d'ingénierie des sous-traitants.

Envoyer CV photo et prétentions à : S.G.N. - Direction du Personnel B.P. 30 78184 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES Cédex

OP

TI SA

Société de télécommunications en pleine expansion recherche :

- pour ses projets logiciels temps réel:
  INGENIEURS INFORMATICIENS
- pour le développement d'une nouvelle génération de produits à base de microprocesseurs :
  INGENIEURS ETUDES
  TECHNICIENS AT2.AT3
- pour la mise en route d'une unité de production de technologie de pointe :
  TECHNICIENS DUT . BTS

Ecrivez ou téléphonez pour R.V. : LA BOURSIDIERE - BAT. J. - R.N. 186 92350 Le Plessis-Robinson - Tél. 632.18.91

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE METALLURGIE FINE
recherche un

jeune ingénieur de fabrication

ayant une formation supérieure en métallurgie et en mécanique pour lui confier la DIRECTION D'UN ATELIER DE LAMINAGE de métaux précieux.
Ce poste est à pourvoir immédiatement dans une usine de 550 personnes, située en proche banlieue Est de Paris.

Envoyer CV, photo et prétentions à : CLAL . SP/F - 13, rue de Montmorency 75139 PARIS Cédex 03

OP

SOCIETE D'INGENIERIE
Filiale groupe important Proche Banlieue Ouest
recherche pour :
— responsabilité exploitation de petits systèmes
— maintenance d'applications existantes
— relations avec des sociétés de traitement à façon
— analyse et développement d'applications nouvelles.

ANALYSTE PROGRAMMEUR

- DUT minimum
- expérience 2 ans indispensable
- préférence à candidat ayant travaillé sur matériel MATRA.

Rémunération selon expérience et capacités.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 6661 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

MATRA

recherche pour sa Direction du Personnel

UN CADRE DE GESTION DE PERSONNEL

Ses principales missions :

- mener des études générales ou individuelles de rémunérations et classifications
- participer à l'étude et au perfectionnement des outils de gestion
- préparer, en liaison avec la hiérarchie, les études de promotion, de mutation, et évolution du personnel de la Société.

Ce poste pouvant convenir à un diplômé de l'enseignement supérieur nécessite une expérience de quelques années de gestion de personnel en milieu industriel.

Adresser CV, *rémunération souhaitée et photo* en indiquant la référence SM 618

MATRA B.P. No 1 – 78140 VÉLIZY

Filiale
Grand Groupe Electronique Français
recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(ESE - ENST)

débutants ou 3 à 4 années d'expérience électroniciens, logiciens (matériel MITRA) connaissant applications micro-processeurs dans système télétransmission. Réf. A.

AGENTS TECHNIQUES

DUT électronique et analyse programmation. Réf. B.

Lieu de travail :
Banlieue Ouest de Paris (RER).

Adresser lettre, CV et prétentions
en précisant la référence du poste choisi
sous No 7570 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Massey Ferguson

La première entreprise en France dans le machinisme agricole (2 usines - Siège au Plessis-Robinson - Effectif total : 5400 personnes - C.A. : 2 milliards) renforce ses activités commerciales.

Chef du Département Marketing "Machinisme Agricole"

Rattaché au Directeur Commercial, il animera et supervisera une équipe de 25 personnes chargée de :

- analyser, organiser et contrôler les activités, les stratégies et les ressources de la Société ayant une influence sur le client, en vue de répondre à ses besoins ;
- réaliser les études permettant d'analyser tous les éléments relatifs aux produits et à leur pénétration, développer les méthodes commerciales appropriées et suivre l'évolution technique et socio-économique du marché ;
- élaborer avec le Département Ventes un plan marketing ; rechercher le marketing-mix le plus concurrentiel ; développer et suivre le tableau de bord de la Direction Commerciale ;
- gérer les budgets de publicité ; superviser la conception et la réalisation des campagnes ;
- assurer les relations avec les circuits de distribution pour les livraisons.

Le candidat souhaité (35 ans minimum) de formation supérieure a une expérience dans la vente et le marketing de produits distribués au travers d'un réseau de concessionnaires. La connaissance de l'Anglais est souhaitable. Ses compétences de gestionnaire sont aussi importantes que ses capacités d'animateur et de négociateur.

Perspectives certaines d'évolution en France et à l'étranger dans le Groupe.

Veuillez écrire, en précisant votre salaire actuel, sous référence 027 M à notre Conseil, Richard BÉNATOUIL, GROUPE BBC, 37, boulevard Sébastopol - 75001 PARIS. Discrétion absolue et réponse rapide assurées.

HAVAS CONTACT

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
(45 sociétés en France et à l'étranger)
recherche pour son siège à Paris :

son futur DIRECTEUR JURIDIQUE

Le poste : Il est responsable de la gestion et de l'évolution de la construction juridique du Groupe notamment en droit des Sociétés et droit international.
Il assiste la Direction Générale dans ses contacts avec *les entreprises et organismes extérieurs.*
Il dirige le Service juridique de la Société mère et coordonne fonctionnellement les services juridiques des filiales.

Le candidat : Ce juriste de haut niveau doit avoir une autorité de compétence indiscutable ainsi qu'une personnalité lui permettant d'animer une équipe et de conseiller la D.G. Spécialiste d'une fonction, il décide et agit en homme de synthèse intégrant la politique de l'Entreprise.
Une expérience de 10 ans en cabinet international et/ou groupe important est indispensable.
Bilingue anglais, français.

Nous vous remerçions d'adresser votre candidature sous No 7571 à PARFRANCE Annonces 4, rue Robert Estienne - 75008 Paris qui transmettra

---

Cabinet de Brevets

A PARIS
recherche

INGÉNIEUR

Grande Ecole, débutant ou quelques années d'expérience en propriété industrielle.

SPECIALISTE ELECTRICITE-ELECTRONIQUE

CONNAISSANT ALLEMAND et ANGLAIS

Adresser C.V. et prétentions, à no T 19.453 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

S P M M
recrute pour ses clients

INGÉNIEURS

SYSTEME grande école
OS *temps réel* IBM
postes à pourvoir
proche banlieue Sud-Ouest.
Téléph. : 292-06-77 ou 975-88-63.
Mme CAMBIANICA.

Promotion Immobilière

JURISTE IMMOBILIER DE HAUT NIVEAU 160 000 F + Réf. 004186 M

Votre formation de base (ENA ou Doctorat en Droit + Sciences Po...) et une première expérience au sein d'un organisme aménageur ou bancaire ou dans l'administration comme attaché parlementaire par exemple, vous permettent de connaître parfaitement le Droit de l'Urbanisme et de la Construction ; âgé d'environ 30 ans, vous êtes capable aujourd'hui de prendre en charge, en liaison directe avec le PDG, toute la responsabilité des problèmes juridiques concernant l'activité d'aménagement et de promotion d'une nouvelle société, filiale d'un des plus grands groupes de construction de maisons individuelles.

DIRECTEUR DE PROGRAMMES 160 000 F + Réf. 004187 M

Spécialiste du montage de la conduite et du suivi d'opérations immobilières, vous avez eu déjà en charge des programmes en Ile de France (plus spécialement, en Seine et Marne, Essone, Yvelines ou Val d'Oise).

Nous souhaitons vous confier la responsabilité complète (définition du produit, participation à la conception du programme, coordination des travaux TCE et commercialisation complète de programmes sur les secteurs concernés).

Nous sommes la nouvelle filiale d'un des plus grands constructeurs de maisons individuelles.

Au salaire fixe proposé, s'ajoutera une partie variable supplémentaire en fonction des résultats obtenus.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence choisie à notre **Département Immobilier.**

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Tektronix
COMMITTED TO EXCELLENCE

DIVISION INFORMATIQUE
implantation Nationale et Internationale 22000 personnes
Nous sommes le premier constructeur mondial de terminaux et d'ordinateurs graphiques.
Nos principaux domaines d'applications sont :
- CONCEPTION ASSISTEE PAR ORDINATEUR
- CARTOGRAPHIE
- DESSIN AUTOMATIQUE
- ARCHITECTURE
- RECHERCHE SCIENTIFIQUE, MEDICALE
- etc...

Nous recherchons :

INGENIEURS COMMERCIAUX confirmés/débutants

Diplômés d'Ecoles d'Ingénieurs ou équivalent
(option Informatique ou Electronique).

POSTES A POURVOIR REGION PARISIENNE ET NORD DE LA FRANCE

Nous vous offrons :
- fixe élevé + intéressement aux résultats - gamme de matériel performant - formation à l'étranger (anglais indispensable) - voiture de fonction.

Adresser C.V., photo et prétentions à TEKTRONIX - Division Informatique Graphique B.P. No 13 - 91401 ORSAY.

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

conseiller en recrutement

Licence ou maîtrise de psychologie, I. G. P. - Droit ou D. U. T. gestion personnel
Première expérience en recrutement industriel appréciée. Débutant possible.
Recrutements ouvriers et ETAM, rédaction annonces, mutations, reclassements, gestion intérimaires, conseil à la hiérarchie.
Anglais souhaitable.

ingénieur développement

Centrale - ENSAM - ENSEM, etc.
2 à 3 ans d'expérience industrielle souhaitée.
Introduction de produits nouveaux et de nouvelles fabrications. Maintenance coût et qualité des fabrications actuelles. Participation aux projets des nouvelles activités usine. Visites aux laboratoires Américains et Européens.
Anglais indispensable.

PA-SVP

Envoyer CV + photo et prétentions à 3M France Service Recrutement
Avenue Boulé. 95250 Beauchamp.

3M

T.R.T. TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

recherche

INGÉNIEUR Expérimenté

sur système de dessin assisté computer vision pour assurer *la fonction* d'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE.
CONCEPTION ET FABRICATION ASSISTEES PAR ORDINATEUR.

INGÉNIEUR

Intéressé par l'étude de convertisseur et alimentations de matériels de télécommunications.
Expérience servomécanisme, régulation, distribution d'énergie souhaitées.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

Sté de Services dynamique
recherche

PUPITREUR

Expérience DOS/VS 2 à 3 ans.
Pour pupitrer sur IBM 158 et 4331.
Horaire décalé.
Formation assurée. Avantages sociaux.

Env. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions

Télé-Services Informatique
69, rue Ste-Anne Paris 2è

CORNING

LEADER MONDIAL VERRE TECHNIQUE
recrute pour
DIVISION EUROPEENNE RECHERCHE DEVELOPPEMENT
FONTAINEBLEAU

DOCTEUR INGENIEUR

(OU EQUIVALENT) - DEBUTANT OU 2/3 ANS D'EXPERIENCE
Physico-chimie des solides-science des matériaux.
Poste à pourvoir en Recherche Appliquée/Développement
Le candidat aura le goût pour l'étude des matériaux
(relation composition - propriétés notamment)
Connaissances dans le domaine céramiques/verre appréciées
Anglais indispensable.

Ecrire : Service du Personnel - CORNING EUROPE
B.P. 3 77211 AVON CEDEX

Jeune CADRE ADMINISTRATIF

Homme diplômé ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE + D.E.C.S.

Nous sommes un des premiers constructeurs mondiaux de matériels T.P. et nous comptons plusieurs implantations en France.

Nous désirons confier à cadre administratif ayant 2 à 3 ans d'expérience de gestion comptable et financière le poste de
RESPONSABLE ADMINISTRATIF
de l'une de nos filiales située à 45 km à l'est de Paris.

Ce poste implique :
— Déplacements en France de courte durée.
— Contacts au niveau Direction.
— Initiatives, rigueur et intégrité.

Il peut convenir à jeune cadre souhaitant évoluer *dans une entreprise dynamique.*

Adresser C.V., prét., photo n° 55.313 Contesse Publ. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.
Il sera répondu à toutes les candidatures.

SOPRA ingénierie des systèmes d'information
450 personnes, 80 millions de C.A.
afin de réaliser une expansion harmonieuse,
nous créons des départements de taille humaine.
Nous recherchons pour PARIS, un

INGENIEUR EN CHEF

responsable du département industrie

Vous serez responsable des objectifs ambitieux de développement et de la qualité des prestations de ce département où Sopra dispose de solides références.

Vous animerez et coordonnerez l'activité des équipes de conception et de réalisation intervenant dans l'industrie.

Votre expérience vous permettra aussi d'être un conseil écouté de vos clients.

Nous souhaitons recevoir des ingénieurs diplômés, ayant 6 à 8 *ans d'expérience en informatique* de gestion, acquise de préférence dans l'industrie.

Ecrivez en joignant CV et photo sous référence 632 M,
à Sopra Recrutement
90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA





VOUS ETES JEUNE ? INVESTISSEZ !

Nous sommes une société d'informatique très avancée dans le domaine du traitement de l'information. Nos clients sont en général de grandes sociétés très équipées en ordinateurs. Elles utilisent nos logiciels pour construire des systèmes de gestion ou d'aide à la décision sophistiqués.

Nous leur distribuons ces logiciels à travers notre réseau de TEMPS PARTAGE ou en installant chez eux un ordinateur **CSS 3200.**

REJOIGNEZ-NOUS DANS L'UNE DE NOS DIVISIONS.

ORDINATEURS

ingénieurs commerciaux

Vous avez quelques années de succès dans la vente de matériel ou services informatiques.

Vous êtes familier avec :
- négociation à haut niveau,
- le monde des affaires,
- langage de gestion de base de données,
- système d'exploitation.

Venez participer à l'ouverture de notre nouvelle division parisienne pour vendre notre gamme d'ordinateurs CSS 3200.

J'attends votre lettre ou votre appel au plus vite. J. KERJOUAN 261.56.35.

ingénieurs système

Vous avez 1 ou 2 ans d'expérience comme ingénieur ou programmeur système et au moins une année d'expérience, d'action directe auprès de la clientèle. Vous avez de bonnes connaissances en matériel et logiciel de haut niveau, de préférence de type IBM.

Vous devrez :
- Appuyer techniquement les ingénieurs commerciaux dans leurs démarches, leurs présentations, leurs propositions,
- participer à l'installation et au démarrage des ordinateurs chez nos clients, tant sur le plan matériel que logiciel,
- définir les besoins en formation de la clientèle et enseigner vous-mêmes si nécessaire,
- être capable d'établir des relations avec les clients, à tout niveau.

TEMPS PARTAGE

ingénieurs commerciaux

Vous voulez participer à la poursuite de la croissance d'une activité en pleine expansion. Vous aimez la prospection à haut niveau dans des domaines variés (finance, marketing, gestion du personnel ...).

Vous voulez être apprécié et rémunéré en fonction de vos résultats.

Vous serez chargé d'accroître notre clientèle et vous serez appuyé dans vos démarches par une équipe technique confirmée.

ingénieur consultant débutant

Vous êtes diplômé d'une grande école commerciale ou scientifique.

Nous vous offrons une formation de six mois à l'issue de laquelle vous serez capable de :
- Conseiller et former nos clients,
- appuyer les ingénieurs commerciaux dans leurs démarches,
- établir de bonnes relations avec les utilisateurs de nos services.

Pour chacun de ces postes, nous assurons une formation appropriée en France et aux Etats-Unis. Nous demandons un diplôme de l'enseignement supérieur et une bonne connaissance de l'anglais.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V., photo et prétentions, en précisant bien le poste choisi à Muriel GOUSSET — CSS France — 8 rue de la Vrillière — 75001 Paris.

DB a company of The Dun & Bradstreet Corporation

média-system

INGENIEURS GRANDES ECOLES

LE SERVICE INFORMATIQUE D'UN IMPORTANT HOLDING FRANCAIS
recherche
pour le développement de ses applications de Conception et Fabrication assistées par ordinateurs, des Ingénieurs Grandes Ecoles ayant 5 ans d'expérience dans l'utilisation des systèmes informatiques GRAPHIQUES au sein des bureaux d'études.

Anglais lu et parlé, nécessaire.

Ecrire sous référence 2515 à rscg carrières - 64 rue la Boëtie - 75008 - PARIS.

rscg carrières

CHARTRES

INFORMATIQUE
Ingénieur débutant ou diplômé Miage

HF

Le Groupe d'Assurances Mutuelles de France, G.A.M.F. (effectif 900 personnes) recherche, pour son département informatique, un(e) jeune débutant(e) susceptible de devenir, après adaptation et formation, un ingénieur Système au sein d'une équipe déjà existante.
Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur débutant (option informatique) ou à un diplômé MIAGE.

sélé CEGOS

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions ss réf. 6125/M à Fr. ROUSSEAU, Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 921512 SURESNES.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo.

Membre de SYNTEC

PIONEER

N° 1 MONDIAL DE LA HIFI
recherche pour la mise en œuvre
de son plan informatique
option IBM 38 (en remplacement 3-15)

ANALYSTE PROGR. GAP II
PROGRAMMEUR GAP II
UNE OPERATRICE
SAISIE 3741

- Formation IBM 38 assurée,
- Des perspectives d'évolution sont probables en raison de l'expansion de notre société.

Lieu de travail : BOIS COLOMBES 92
Merci d'adresser lettre manuscrite + CV
à Melle FAJANS - M.D.F.
8 rue Grange Dame Rose
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Ingénieurs électroniciens

Service Recherche

Deux postes sont à pourvoir dans la filiale d'un
IMPORTANT GROUPE MÉTALLURGIQUE
Ils conviennent à des Ingénieurs Grande Ecole (ou 3e cycle Formation Universitaire) ayant de solides connaissances en physique, âgés de 30 ans minimum.

1er Poste : ETUDE ET RÉALISATION
réf. RA158 TECHNIQUE DE LIAISONS MULTIPLEXEES entre un grand nombre de postes.
Nécessite très bonne connaissance de traitement et transmission de données, des technologies numériques et analogiques, de l'emploi des microprocesseurs et de la logique de programmation.
Poste basé en banlieue Ouest PARIS puis région Midi-Pyrénées courant 81.

2ème Poste : ETUDE D'UN SYSTÈME
réf. RB158 DE COMMUNICATION ayant trait aux nouvelles techniques de transport.
Nécessite bon niveau de connaissances en électronique haute fréquence radio, et en systèmes logiques de stockage de données.
Poste situé en banlieue Ouest PARIS

Les rémunérations seront fonction de l'âge et des compétences.
Merci de nous adresser votre C.V. et vos prétentions, en indiquant la référence du poste concerné. Votre dossier sera traité confidentiellement.
PAJ CONSEIL, 2, rue des Dardanelles 75017 PARIS

paj CONSEIL EN RECRUTEMENT

CSNCR

---

financial controller

La filiale française d'un groupe multinational américain de grand renom principalement dans la fabrication et distribution de produits parapharmaceutiques recherche son FINANCIAL CONTROLLER pour superviser l'ensemble des opérations financières, budgétaires et comptables et poursuivre le développement des systèmes de gestion.

Situé dans la proche banlieue Nord de Paris, ce poste s'adresse à un candidat jeune et entreprenant de formation supérieure + DECS, justifiant de 3 à 5 ans d'expérience des principaux aspects de la fonction contrôller dans une filiale de société américaine où il aura acquis une solide connaissance des principes comptables et procédures de contrôle anglo-saxons. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Adressez C.V. détaillé avec salaire actuel sous référence 1280-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



FILIALE INFORMATIQUE de PECHINEY UGINE KUHLMANN : 235 personnes dont 100 cadres, • implantée depuis 10 ans dans l'Informatique, en particulier dans les domaines des progiciels, produits de gestion de progiciels techniques et de la télégestion, • 1000 terminaux installés, • équipée IBM 3032 et 3033, • premier serveur européen privé de bases de données consultables en temps réel,

recherche

ingénieurs
GRANDES ECOLES (ECP, ESE, MINES, GRENOBLE, TOULOUSE).

analystes programmeurs et programmeurs
de préférence formation IUT - BTS.

opérateurs
Bac H minimum.

Tous ces postes s'adressent à des candidats, confirmés ou débutants auxquels nous proposons de réelles possibilités d'évolution de carrière, des tâches variées, un statut social comprenant de nombreux avantages sociaux.

Adresser votre dossier de candidature à Claude DOUJON
SPI - Service des Affaires Sociales
98, boulevard Victor Hugo - 95115 CLICHY
Parking assuré - Métro - Bus 66 et 74.

PECHINEY UGINE KUHLMANN

UNE IMPORTANTE
FONDERIE DE PRÉCISION
leader dans sa branche
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

de formation
MÉTALLURGISTE ou MÉCANICIEN

Il aura de préférence une première expérience industrielle acquise si possible en FONDERIE.
La connaissance de L'ANGLAIS serait appréciée.

Adresser C.V. en précisant appointements souhaités à :
MICROFUSION
68/78, rue du Moulin de Cage
92230 GENNEVILLIERS

bleu

LAMBERT FRERES ET CIE

Holding d'un groupe industriel du secteur des matériaux de construction et du bâtiment, en expansion C.A. 2 milliards de F - 5000 personnes

Offre au sein de sa direction du plan et du développement, un poste de

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT

Formation : GRANDES ÉCOLES (CENTRALE, MINES, PONTS...).

Expérience : Environ 5 ans, acquise en France et à l'étranger, dans la conception et la réalisation de projets industriels ou dans l'exploitation d'usines.

Mission :
- Rechercher les possibilités d'implantations industrielles dans les pays sélectionnés ;
- Étudier sous leurs différents aspects techniques, économiques et de marché, les projets de diversification du Groupe.

Poste basé à Paris, au sein du Holding. 30 personnes.
Nombreux déplacements en France et à l'étranger. Anglais nécessaire. Espagnol souhaitable.
Larges possibilités d'évolution et de promotion au sein du Groupe, à l'étranger ou en France.

Si ce poste vous intéresse,
adressez, sous n° PD 5209, une lettre MANUSCRITE avec votre C.V., accompagnée d'une PHOTOGRAPHIE récente et prétentions à :
Madame LEREDE - LAMBERT FRÈRES ET CIE - 5, rue Vernet - 75008 PARIS

ROBERT BOSCH (France) S.A.

GROUPE BOSCH

recherche dans le cadre du développement de son activité RECHANGE EQUIPEMENTS AUTOMOBILE auprès des CONSTRUCTEURS FRANCAIS

inspecteur technico-commercial

Le candidat retenu se verra confier le suivi et la vente des pièces de rechange se rapportant aux domaines de l'électricité diesel et de l'injection.

De niveau BTS, le candidat devra posséder de bonnes connaissances techniques des équipements automobile acquises par une expérience de quelques années dans une fonction similaire.

Lieu de travail : ST OUEN 93.

Déplacements fréquents principalement sur Région Parisienne.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT-OUEN.

SOCIETE D'INSTRUMENTATION MECANIQUE ET ELECTRONIQUE recherche

INGÉNIEUR DE HAUT NIVEAU

pour diriger bureau d'études

En plus de son expérience de la conduite des hommes, il devra connaître parfaitement la *petite mécanique*.

Le poste est à pourvoir en REGION PARISIENNE.

Envoyer C.V. de candidature sous réf. 2.282, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

---

chef de projets responsable des études informatiques

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche le chef de projets responsable des études informatiques de l'une de ses filiales (300 MF de C.A., 440 personnes).

Dans cette société qui crée son service informatique en s'équipant d'un IBM 4331 (DOS), ce responsable participera à l'élaboration et à la réalisation du nouveau système d'informations et du plan informatique.

Il conduira les projets retenus avec son équipe de trois analystes-programmeurs.

Au sein d'une PME appuyée par un Groupe important, ce poste offre d'intéressantes responsabilités et possibilités d'évolution. Il sera confié à un jeune diplômé d'études supérieures (Ingénieur, MIAGE,...) ayant acquis une expérience de la conduite de projets de gestion. Expérience temps réel appréciée.

Lieu du poste : Levallois-Perret (92). Réf. JC 11 M

chef de service chimie analytique

LE GROUPE BSN-GERVAIS DANONE réalise 4 Mds de F de C.A. dans le secteur des bières, *eaux minérales, boissons sucrées. Ses activités*, fortement implantées en France – *50 % du marché de la* bière, 25 % des eaux minérales – se développent de façon importante au plan international (export, franchising, prise de contrôle de sociétés).

Un Centre de Recherche et de Développement, implanté près de Nancy, spécialisé dans les boissons et les procédés de fermentation alcoolique, travaille pour l'ensemble des sociétés du Groupe de ce secteur.

Nous recherchons le Chef du Service Chimie Analytique de ce Centre.

Sous l'autorité du Directeur, dans un environnement pluridisciplinaire, il élaborera, proposera et fera réaliser par son équipe (une dizaine de personnes) les programmes de travail de chimie analytique. Il assurera la recherche et la mise au point de nouvelles méthodes d'analyse permettant de mieux caractériser matières premières et produits finis, et coordonnera leur utilisation dans les unités de production implantées en France et à l'étranger.

Ingénieur ESPCI ou Docteur es-Sciences (Chimie, Chimie-Physique), il aura acquis une large expérience en chimie analytique *appliquée aux systèmes biologiques. Anglais indispensable. Réf. J 15 M*

chef de service contrôle qualité Bordeaux

La qualité est un des axes prioritaires de la politique industrielle de BSN-Emballage, leader en France de l'emballage en verre; d'où le rôle déterminant du responsable qualité de chacune de nos 10 usines.

Nous recherchons actuellement le responsable du service qualité de notre usine basée près de Bordeaux.

Cette usine à feu continu, de conception récente, emploie 630 personnes. Elle fabrique chaque année plusieurs centaines de millions de bouteilles, de modèles très variés et impliquant de fortes contraintes techniques. Le responsable qualité, qui dépend du Directeur de l'Usine, dirige un service d'une vingtaine de personnes assurant le contrôle statistique à tous les stades de la production. Il gère et améliore la qualité en s'appuyant sur des méthodes modernes d'analyse de données.

En contact avec la force de vente et la clientèle, il suit notamment l'évolution des besoins de cette dernière, gère les litiges, participe à l'actualisation des cahiers des charges techniques.

Nous souhaitons confier ce poste à une personne de formation supérieure technique ou scientifique, ayant acquis au moins 3 ans d'expérience du contrôle qualité. Réf. JC 14 M

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous réf. correspondante, en précisant rémunérations actuelle et souhaitée à : BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone bsn.gervais danone • bsn

HAVAS CONTACT

Un Groupe important d'établissements hospitaliers privés recherche pour son siège social à Paris

collaborateur de haut niveau

pour lui confier des responsabilités de Gestion, coordination et contrôle dans les domaines suivants :

- travaux immobiliers,
- achats et approvisionnements,
- administration de ces Etablissements et suivi de la législation.

Il sera conduit à de fréquents déplacements de courte durée aux fins d'inspection et de contrôle dans les établissements de province.

Ce poste ne peut être confié qu'à une personnalité de formation supérieure (technique ou de gestion), d'une fiabilité éprouvée (40 ans minimum), ayant une *réelle expérience des travaux immobiliers, des* installations techniques et si possible des notions de gestion des collectivités.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 763.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 903

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

La division mécanique des fluides et structures recherche POUR SON UNITE MATERIAUX ET VIBRATIONS

un INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

Désireux de développer des projets à caractère INNOVATIF (diagnostic et prévision par MODELISATION théorique et approches expérimentales).

A des connaissances approfondies en comportement Statique et Dynamique des structures, l'ingénieur allie un goût pour le commerce et la promotion de ses idées (AM, Centrale).

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à :



C. LEMAIGNAN, Boîte Postale Nº 3, 78370 PLAISIR.

IMPORTANTE SOCIETE ELECTRONIQUE recherche pour sa Division Commerciale Internationale

CHEFS DE PROJET EN TELECOMMUNICATIONS

PAYS DE L'EST - PAYS ANGLOPHONES (SUD-EST ASIATIQUE) AMÉRIQUE LATINE

Ces postes exigent :
- une grande disponibilité pour des voyages fréquents en général de courte durée.
- *Le goût du commandement, de l'animation des responsabilités et de la négociation.*
- La volonté de gagner.

Profil des candidats :
- 35 ans minimum, formation grande école ou Université Française ou étrangère
- 5 à 10 ans d'expérience dont ingénierie ou chantiers et suivi d'affaires export.
- pratique courante de l'anglais et/ou de l'espagnol.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 54905 À CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui trans.

Ordis

PARIS - Une SSCI de réputation internationale, *filiale d'un important groupe bancaire recherche*

INGENIEUR COMMERCIAL

HOMME OU FEMME

- S'intégrant à la force de vente (secteur administrations), il aura pour objectif de développer ce marché et de promouvoir la gamme étendue des produits, services et conseils de la société.
- Ce poste intéresse un professionnel de la vente (services ou matériels) ayant acquis une formation pratique en informatique de gestion et une bonne connaissance de ce type de clientèle.

Adresser *pour examen confidentiel* votre C.V. avec photo et prétentions sous réf. RC 1 à B. RIQUIER

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber Paris 9ème

Pour renforcer son équipe informatique BANQUE PRIVEE recherche

ANALYSTE CONFIRME

DUT ou BTS Informatique ayant plusieurs années d'expérience COBOL et système DOS/VS.

Expérience bancaire souhaitée en particulier sur traitement valeurs mobilières.

Position cadre - Rémunération : 100.000 +

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

DUT ou BTS Informatique. Expérience minimum de 3 ans COBOL *et système* DOS/VS. Expérience CICS souhaitée.

Position gradé - Rémunération : 75.000 +

Ces deux postes sont à pourvoir rapidement et présentent pour des candidats compétents de grandes possibilités d'évolution dans le cadre du développement du système de gestion de bases de données avec télétraitement.

Lieu de travail : Paris proche Etoile.

Ecrire avec CV manuscrit et photo sous réf. 2565 à : rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 PARIS.

SEDIS
(GROUPE PEUGEOT)
1 200 personnes - 180 MF

L'UN DES PLUS IMPORTANTS FABRICANTS MONDIAUX DE CHAINES MÉCANIQUES DE PRÉCISION rech. à LEVALLOIS (92)

JEUNE RESPONSABLE ORGANISATION ADMINISTRATIVE DANS UNE INDUSTRIE

pour analyse de Services du Siège, puis des 3 Usines en vue CONCEVOIR, PROPOSER et METTRE EN PLACE de NOUVELLES PROCÉDURES impliquant une utilisation plus poussée et cohérente de l'INFORMATIQUE.

INDISPENSABLE
- FORMATION SUPÉRIEURE, préf. technique ou scientifique.
- 3 à 5 ans d'EXPÉRIENCE D'ORGANISATION en CABINET ou Sce Organisation d'une Entreprise INDUSTRIELLE de préf.
- Bonne connaissance de l'utilisation de l'INFORMATIQUE.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4341 à

SC sélection conseil 98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Le temps réel... sur mesure

SOCIETE D'INGENIERIE INFORMATIQUE (400 dont 300 ingénieurs et techniciens) réalisant 65 % de son C.A. à l'export dans tous les domaines industriels de POINTE, filiale d'un groupe international, nous recherchons

ingénieurs chargés d'affaires

Responsables de la définition et de la gestion (technique, humaine...) d'un ou plusieurs projets d'automatisation en particulier dans *les secteurs :*
- pétrole, distribution d'énergie.

programmeurs logiciels temps réel

Techniciens et ingénieurs chargés de l'étude, de la conception, du développement, de la mise en service de logiciels d'application et de base utilisant divers mini (SOLAR - MITRA - PDP - ECLIPSE...) et micro-ordinateurs.

techniciens électroniciens

Chargés de l'étude, la conception, la réalisation et la mise en service d'ensembles mini-informatique.

Diplômés et connaissant électronique logique et analogique.

techniciens de maintenance

Chargés de l'inspection, (à Paris et la région parisienne) de diverses gammes de mini-micro-ordinateurs et périphériques.

Débutants à 2 à 3 ans d'expérience.

Permis VL.

Base de travail : proche banlieue Sud-Ouest.

Nos activités à caractère international nécessitent la connaissance de l'anglais et permettent des déplacements éventuels sur les 5 continents.

Adresser CV détaillé et rémunération sous No 55.013 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Dans le cadre de sa politique d'expansion

Compagnie Générale d'Automatisme

Transport assuré par service de cars sur région parisienne recherche

analystes-programmeurs

Formation BTS - DUT ou équivalent ayant 2 à 3 ans d'expérience pour participer à l'étude, la mise au point et la mise en service de systèmes automatisés à base de mini-ordinateurs.

Déplacements de courte durée possibles. Référ. B1

analystes-programmeurs

pour la programmation sur micro-processeurs 6800 et 8085 en langage assembleur.

Déplacements de courte durée possibles. Référ. B2

Adresser CV manuscrit et prétentions à la Direction du Personnel *B.P. 57 - Le Plessis Paté* 91220 BRETIGNY S/ORGE.

Informatique de Gestion

Une importante entreprise aérospatiale souhaite confier un poste de responsabilité à un *INGÉNIEUR ou un diplômé MIAGE ayant au moins 5 ans* d'expérience en Informatique de Gestion.

Les candidats ont, si possible, déjà assumé des fonctions de Chef de Projet.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser sous référence 250 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

CONTROLE BAILEY

en pleine expansion (+ 20 % par an) recherche

TECHNICIENS

pour mise en service en France et à l'étranger DE SYSTEMES TEMPS REEL A BASE DE MICROPROCESSEURS ET DE MINI-CALCULATEURS

Expérience en matériel et logiciel SOLAR et TEXAS appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions Service du Personnel, 5, avenue Newton, 92140 CLAMART.

CONTROLEUR BUDGETAIRE

PARIS

Le Groupe " La Continentale d'entreprises " propose ce poste au sein de la division Industrie de sa filiale " Electricité Mors ".

Le poste : à partir d'une comptabilité analytique informatisée et très centralisée, bâtir avec tous les responsables de centre de coûts (à tous les niveaux) un outil simple et clair permettant à chaque échelon de gérer son activité; donc parvenir à un véritable contrôle de gestion que chacun puisse considérer comme sa "chose ".

Il sera confié à un jeune cadre, de formation commerciale supérieure (type Sup. de Co. option finance - comptabilité) ou ayant une autre formation complétée par de solides études comptables (niveau DECS) qui sera avant tout intéressé par l'industrie, la gestion et le travail en équipe.

Sa carrière en cas de succès sera très évolutive au sein de la Société ou du Groupe.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT demandez une documentation sous référence 2329 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL - 27, rue Dombasle 75015 PARIS — Téléphone : 250 - 84 - 30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Banque et informatique

acquérir une double formation pour nos responsables de demain

Nous sommes l'une des premières banques françaises, et nos projets de développement en France comme à l'Étranger sont pour une grande part fondés sur une utilisation poussée de moyens informatiques.
Nos services informatiques sont donc appelés à jouer un rôle prépondérant dans la conduite de ces projets, et nous désirons recruter des

INGENIEURS GRANDES ECOLES
débutants

X - Centrale - Supélec - A & M - Ensimag...

Ils auront pour mission de mettre en place, à tous les niveaux de nos activités les équipements et les procédures les plus performants.
Les différentes fonctions qui leur seront confiées exigent non seulement des compétences techniques indiscutables, mais aussi des aptitudes à la gestion, à la négociation et l'exercice de responsabilités d'encadrement.
La double formation informatique et bancaire qu'ils pourront y acquérir leur permettra d'évoluer progressivement vers des fonctions hiérarchiques, en France et à l'Étranger.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un C.V. sous la référence 78988 à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

gfi groupement français d'informatique

ingénieurs d'affaires

Energie Informatique - Réseau - Télégestion - Reprise d'exploitation

Vous êtes Ingénieur Commercial chez un grand constructeur ou dans une SSCI majeure.

Vous avez du métier, des relations, des résultats...

Vos perspectives d'évolution, tant en responsabilités qu'en rémunération, sont bouchées.

Nous sommes un groupe dynamique : 970 personnes, croissance en 1979 : + 50%.

Nous avons besoin de vous :
- Pour VENDRE des services de qualité.
- Pour prendre des RESPONSABILITES plus complètes de développement et de management.

Adressez votre CV à
Thierry JOSEPH,
Alliance Informatique,
Tour Neptune - Cédex 20
92086 Paris La Défense 1

gfi ALLIANCE INFORMATIQUE

média-system

---

jeune ESC

Vous travaillez depuis 2 ans dans le département Marketing d'une entreprise ou au sein d'une agence de publicité et vous trouvez que votre poste n'est pas suffisamment opérationnel.
Notre régie publicitaire, qui regroupe plusieurs titres de forte diffusion, vous propose un poste de Chargé de Mission auprès de notre directeur général. Vous trouverez là action et réflexion, puisque nous vous demanderons de concevoir et réaliser des études sur le lectorat, de monter des opérations de promotion, d'animer une équipe de vente par téléphone, et de négocier avec des clients importants.
Notre régie se développant rapidement, nous avons besoin d'un collaborateur à fort potentiel.
Si ce poste vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence 60280 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS. Tél. : 742.58.20.

CB Chantal Baudron. s.a.

Vous avez la volonté d'entreprendre, nous vous en donnons les moyens.

Auchan doit sa réussite à l'esprit d'entreprise qui anime ses cadres.

Afin de poursuivre notre expansion, il nous faut des éléments jeunes, possédant la même volonté de réussir et recherchant, dès leur premier emploi, l'exercice de véritables responsabilités.

Diplômé d'une grande école ou universitaire, vous aimez le commerce et vous avez confiance en votre bon sens, en votre capacité de décision, en vos qualités d'animateur.

Nous vous confierons la responsabilité d'un chiffre d'affaire de 8 à 20 millions de francs par an. Vous prendrez en charge l'exploitation d'un rayon décidant de votre politique commerciale (gamme de produits, prix, publicité, actions promotionnelles, etc) et fixant vous même vos objectifs.

Autonome dans vos fonctions, vous les exercerez dans le cadre dynamisant d'une équipe animée par un chef de secteur qui vous apportera un complément de formation pratique et vous fera bénéficier de son expérience.

La solidité de notre entreprise, son taux d'expansion (5 hypermarchés en 1970, 10 en 1973, 25 en 1979), ses objectifs actuels de 3 ouvertures par an représentant 150 postes d'encadrement, sa politique de promotion interne, sont une garantie des possibilités d'avenir qui vous sont offertes si votre ambition se justifie par vos capacités et votre volonté de réussir.

La rémunération proposée est assortie d'une prime d'intéressement aux résultats financiers du magasin et d'une participation à ceux de la société, ce qui la rend particulièrement motivante.

Votre candidature, accompagnée d'un C.V., est à adresser à l'un de nos directeurs régionaux dont les coordonnées suivent.

Nord 1 : Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Boulogne-sur-Mer. Réf. M 50, à Auchan - J.-F. DUPREZ.
Nord 2 : Valenciennes, Douai, Maubeuge, Cambrai. Réf. M 60, à Auchan - Ph. EGGERMONT.
200, rue de la Recherche - 59650 Villeneuve-d'Ascq.

Orléans, Bordeaux, Strasbourg. Réf. M 70, à Auchan - Guy DUJARDIN, rue de la Mouchetière, 45140 St-Jean-de-la-Ruelle

Ile-de-France : Le Havre, Melun, La Défense, Fontenay-sous-Bois, Versailles-Ouest, Mantes. Réf. M 80, à Auchan - J.-P. DUHAMEL, chemin départemental 161 - 78370 Plaisir-les-Clayes.

média-system

AUCHAN

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES D'UNE ENTREPRISE D'ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
situé dans la proche banlieue Sud de Paris
recrute dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR en TELEPHONIE

ayant quelques années d'expérience en téléphonie et microprocesseur, pour **ETUDE** de matériels téléphoniques.

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous No 55016 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

PARFUMS ROCHAS

recherchent

LE RESPONSABLE PLANS ET PROGRAMMES
POUR SA DIRECTION DE LA PRODUCTION

Il a pour première mission d'élaborer en liaison avec les services commerciaux, techniques et administratifs concernés, dans le cadre de la politique générale de production de l'Entreprise, les Plans et Programmes prévisionnels de fabrication, de conditionnement et d'approvisionnement.
Il doit également en contrôler la réalisation, assurer leur adaptation permanente et faire évoluer les procédures et outils de gestion correspondants.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur (IDN, AM...) ayant au minimum 3 ans d'expérience de l'ordonnancement et de la gestion des stocks dans des Sociétés d'activités comparables (alimentaire, pharmacie, cosmétiques...), comportant des ateliers relativement mécanisés et utilisant des modèles informatiques adaptés à la gestion de composants nombreux et variés.

Homme de gestion, il doit également être un homme de liaison et travailler en parfait esprit d'équipe. Il est souhaitable qu'il pratique l'anglais ou l'allemand.

Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à ROCHAS
Direction des Relations Sociales
33, rue François 1er – 75008 PARIS



Importante Société de Services et de Conseils en Informatique

recherche un (e)

chargé (e) de recrutement

ayant un DESS de Psychologie industriel et de 1 à 3 ans d'expérience dans un Cabinet de recrutement ou dans une SSCI.

Adressez C.V. détaillé, prétentions et délai de disponibilité à Yolande VILLARS chez I.C.A. qui lui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

Dans le cadre de grands projets industriels, une importante société de techniques avancées recrute un

Ingénieur d'études
(Guidage et Mécanique du vol)

Diplômé d'une Grande École et ayant d'excellentes bases mathématiques, cet ingénieur a au moins 3 ans d'expérience en étude de mécanique de vol et d'asservissement. Il en connaît parfaitement les techniques et, si possible, les systèmes et matériels de pilotage et de guidage.

Les dossiers de candidature sont à adresser sous la référence 257 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS.

HAVAS CONTACT

Animateur & gestionnaire technico-commercial

APPAREILS DE MESURE ELECTRIQUE ET RELAYAGE FRANCE ENTIERE

Le Groupe " La Continentale d'entreprises " propose ce poste au sein de la division Industrie de sa filiale " Electricité Mors " qui, pour accroître l'efficacité de ses services à une clientèle exigeante va constituer un réseau de professionnels de la distribution couvrant toute la France.

Le collaborateur engagé devra élaborer un plan méthodique de recherche des meilleurs distributeurs, négocier avec eux les contrats de prestations réciproques et leur apporter une assistance au démarrage, puis un suivi régulier.

INTERET : Construire un solide réseau, puis l'animer et le gérer avec toutes les responsabilités que cela comporte. Difficulté : pendant la période de constitution du réseau être 75 à 80 % du temps en déplacements.

Ce poste sera confié de préférence à un jeune cadre ayant l'expérience de l'animation de concessionnaires, agents distributeurs de biens d'équipement (industriels de préférence) donc, rompu à l'animation commerciale et à la gestion.

Si vous voulez en savoir davantage sur la Société, ses produits et sur le poste, AVANT MEME D'ETRE CANDIDAT, demandez une documentation s/réf. 2327 M à F. DOZOL - DELTA CONSEIL 27, rue Dombasle 75015 Paris - Tél. : 250.84.30

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

BANQUE IMPORTANTE
recherche

SPÉCIALISTE CONFIRMÉ

GESTION PORTEFEUILLE OBLIGATIONS
de préférence ACTUAIRE

Fonctions :

Gestion SICAV et portefeuilles spécialisés. Sera chargé de contribuer au sein d'une équipe à l'élaboration de la politique de gestion en matière d'obligation françaises et étrangères.

Exigences :

Expérience professionnelle de plusieurs années, Anglais courant écrit et parlé.

Envoyer C.V., photo et prétentions à HAVAS CONTACT - 156 bd Haussmann, 75008 PARIS, sous réf. 34751.

HAVAS CONTACT

SOGEX, groupe multinational de sociétés d'Engineering et d'organisation de projets, équipé d'un IBM 4331 (sous DOS/VSE), développe ses activités en informatique de gestion et recherche

responsable d'exploitation

De formation supérieure (MIAGE, Ecole d'Ingénieur), il aura une expérience de 5 ans en Informatique. Il sera responsable de l'équipe de programmeurs et d'opérateurs de la société.

programmeurs

De formation IUT - BTS, ils auront 3 ans d'expérience minimum en COBOL - CICS. Connaissance du DL1 et/ou du RPG (GAP) souhaitée.

pupitreurs

Ils auront deux ans d'expérience en DOS/VS et CICS.

Ces postes, basés à Paris 16ème, nécessitent une bonne connaissance de l'Anglais.

Adresser votre C.V. + lettre manuscrite et prétentions à :

EMPLOYMENT
SOGEX MANAGEMENT INTERNATIONAL
15/25, boulevard de l'Amiral Bruix
75016 PARIS.

SOGEX

---

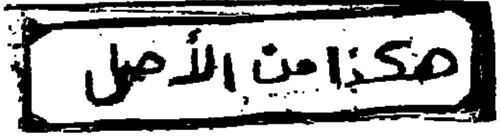
informatique distribuée



• SON CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

• UN PROGRAMMEUR GAP II sur IBM 34





Directeur de Contrôle Qualité

200 000 F

La filiale française d'un groupe pharmaceutique multinational recherche un pharmacien capable d'assurer la fonction contrôle.

Rapportant au Directeur Général, il définira les méthodes et les procédures, il supervisera le contrôle analytique, et micro-biologique pour des produits de haute technicité. Il dirigera un effectif de 30 personnes.

Pour réussir, le candidat devra posséder environ cinq ans de pratique au sein d'une unité de contrôle, avec une bonne expérience des G.M.P. Il aura une maîtrise de l'anglais lui permettant d'évoluer dans un milieu international.

Merci d'adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle ss réf. 1115 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département "Recherche de Dirigeants".

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

informatique distribuée

Dans le cadre de l'extension de son activité Projets Spéciaux, la Compagnie Cii Honeywell Bull recherche des :

ingénieurs informaticiens

Grandes Écoles, débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour leur confier la réalisation de logiciel dans le domaine des RÉSEAUX de l'informatique distribuée.

Lieu de travail :
Banlieue Ouest (Louveciennes).

Adresser C.V., photo et prétentions, sous réf. 107 M, à :
Cii Honeywell Bull
ACLES
PC 1 F 103 H
61/63, rue d'Avron,
75980 PARIS Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Notre Entreprise - 4 500 personnes - appartient au secteur Constructions Mécaniques petites et moyennes séries faisant appel à une technologie avancée.

Notre Direction de Personnel est centralisée au Siège de la Société (principale usine) et renforce ses antennes dans les deux autres usines :

. Sud-Ouest - Ville moyenne
Usine 1 500 personnes (Réf. 2 204 M)

Région Parisienne Ouest
Usine 200 personnes (Réf. 2 205 M)

en créant dans chacune un poste de

Chef de Personnel

Nous recherchons des hommes de terrain et de contacts qui travailleront en étroite relation avec la Direction locale.

Jeunes, 30 ans minimum, possédant une formation universitaire supérieure et les connaissances essentielles de la législation sociale, ils peuvent se prévaloir d'une première expérience de la fonction en milieu industriel.

Le conseil et l'assistance à l'encadrement, et les relations sociales avec l'ensemble du personnel, constituent une tâche principale nécessitant de fortes motivations.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre Conseil OCS qui vous garantit la confidentialité de votre candidature, en précisant bien la référence du poste choisi.

OCS Conseil en Recrutement
37 Quai Richelieu
33024 BORDEAUX cedex

MEDIA BL

UNE SOCIETE D'EQUIPEMENTS INDUSTRIELS
EN FORTE EXPANSION
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour PARIS

• SON CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Il devra posséder une formation générale de bon niveau, de préférence orientée vers l'économie et la gestion, il devra en outre avoir une sérieuse pratique de l'informatique sur IBM 34 et de bonnes connaissances en GAP II.

Il s'agit d'un poste à responsabilités nécessitant un sens de l'organisation et de la rentabilité très développé.

Rémunération élevée en rapport avec l'expérience.

• UN PROGRAMMEUR GAP II sur IBM 34

Formation IUT ou équivalente.
2 ans d'expérience minimum - références IBM souhaitées.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, salaire actuel et prétentions *sous No 55004 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra* - 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.



Ingénieur Gestion de Production

PARIS-EST — 180 000 F +

Jeune Ingénieur (ENSAM, ENSM, ENI) 27 ans minimum, votre expérience industrielle vous a permis de vérifier que le bon fonctionnement de l'entreprise passe impérativement par une gestion de production rigoureuse.

Fabricant de produits mécaniques (450 personnes), leader dans son activité, nous disposons déjà d'un système de gestion performant que vous devrez perfectionner.

Pour cela, vous prendrez la direction d'une équipe de 10 personnes au sein du service Ordonnancement central.

Votre réussite dans cette première mission vous permettra d'accéder rapidement à des responsabilités techniques plus importantes au sein de notre groupe.

Merci d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 904213 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Département Industrie.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

IMPTE SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST
à 300 m. R.E.R.
ayant contrats export

recherche
pour son département informatique

PROGRAMMEURS ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS COBOL

Anglais parlé obligatoire.

Déplacements moyenne durée à l'étr. possibles.

Libres de suite - Avantages sociaux.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo, sous le numéro 92.076 M, à BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel - 94300 VINCENNES, qui transm.

biS S.A. Société holding du groupe BIS: Bis France, PIGIER, S.C.R.I., T.M.G., Banque POMMIER, Bis América... recherche

AUDITEURS SENIORS

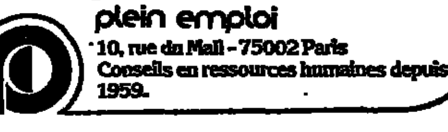
ayant plusieurs années d'expérience pratique de l'audit en entreprise ou en cabinet.

Anglais et/ou Allemand courant indispensables.

Nombreux déplacements en province et à l'étranger.

Cette fonction est un excellent poste d'observation pouvant déboucher à moyen terme sur des responsabilités opérationnelles dans les filiales du groupe.

Merci d'écrire avec C.V. détaillé en indiquant la rémunération actuelle sous réf. BIS à
Brigitte PRISSARD



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 Paris
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

Importante Unité filiale
de THOMSON CSF (banl. Ouest Paris)

cherche pour ses Services d'Etudes et de Contrôle de Transmissions Numériques.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du BTS ou DUT

Adresser C.V. et prétentions à n° 54.494 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



HISPANO-SUIZA
recherche
pour le
Service Organisation et Informatique
de son Centre de Bois-Colombes
(2.400 personnes)

INGENIEUR GRANDE ECOLE

(éventuellement débutant)

pour lui confier, en tant que CHEF DE PROJET, dans le cadre de la refonte de son système de Gestion de Production, la responsabilité de la conception et de la réalisation des systèmes informatiques correspondants.

Le salaire sera fonction de l'expérience du candidat retenu ; de larges possibilités d'évolution de carrière seront offertes au sein de la Société.

Nous avons confié ce recrutement au G.CAM à qui nous vous demandons d'adresser C.V., photo et prétentions

G. CAM - Marie Françoise ALETTI
(réf. SOI) Tour Maine Montparnasse B.P. 185
75755 Paris Cedex 15.

MPI SOCIÉTÉ DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche des

• INGÉNIEURS INFORMATICIENS

1 à 4 ans expérience sur mini et micros-ordinateurs pour travaux :
— logiciel de base,
— temps réel,
— transmission.

• INGÉNIEURS GRANDES ECOLES

intéressés par l'informatique.

Adresser C.V., prétentions et date de disponibilité à M. PARIENTE, 38, rue de Bassano, 75008 Paris.

THOMSON-CSF

recherche

INGENIEUR

GRANDE ECOLE FORMATION ELECTRONIQUE
DEBUTANT

Au sein d'une équipe chargée d'orientation technologique, il aura pour mission de choisir ou coordonner la conception des circuits VLSI pour systèmes de traitement de l'information. Préférence sera donnée à candidat ayant participé à un projet de base de microprocesseur.

Bons contacts humains - anglais nécessaire.

Ce poste offre une formation constante et de larges possibilités d'évolution de carrière.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

DEBUTANT OU POSITION II
(CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE 1 AN)

Sera chargé, au sein d'une équipe :
1) De participer à l'établissement de modèles mathématiques de semi-conducteurs en vue de leur application à la conception assistée par ordinateur (CAO)
2) De mener à bien, en liaison avec un laboratoire spécialisé, la caractérisation de semi-conducteurs et d'assurer l'exploitation des résultats.

Aptitudes :
— physique des semi-conducteurs
— méthodes des semi-conducteurs
— simulation des circuits électroniques.

SOUS-INGENIEUR ou CADRE II

Très bonnes connaissances circuits intégrés logiques : sera chargé de l'encadrement d'une équipe de contrôle de circuits intégrés - de la mise en place d'une gestion automatique par ordinateur avec le concours d'un informaticien.

Fournir renseignements sur l'utilisation, la technologie et la qualité.

Connaître les besoins à satisfaire, évolution du marché, etc...

Expérience industrielle de plusieurs années dans ce domaine.

Envoyer C.V. — photo à No 54390, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
(Banlieue Sud Ouest de Paris)
d'une société spécialisée en électronique de pointe
recrute dans le cadre du développement de ses activités en :

INFORMATIQUE pour SYSTEMES EMBARQUES

dans le domaine analyse temps réel, traitement du signal, programmation dynamique.

RESPONSABLE DE GROUPE D'ETUDES

groupe composé d'une dizaine d'ingénieurs.

Il devra avoir dirigé une équipe d'ingénieurs analystes et sera chargé :
- de définir les grandes orientations techniques des projets,
- de répartir le travail et d'en assurer le suivi ainsi que la liaison avec les études "matériel" et les contacts techniques avec les clients.

Contacts aisés, sachant s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de la société.

Lieu de travail : Région Parisienne, banlieue Sud-Ouest.

Déplacements fréquents et de courte durée (environ une journée) dans *le Midi-Méditerranéen.* *(Référence VL 11)*

CHEFS D'EQUIPE D'ETUDES

possédant une expérience de 3 à 4 ans dans le domaine pour animer groupe de 3 à 4 ingénieurs software.

Expérience MITRA 15 ou 125 souhaitée.

Lieu de travail : Midi-Méditerranéen. (Référence VL 12)

INGENIEURS SOFTWARE

Expérimentés et débutants.

Ils prendront une partie de l'élaboration de logiciels spécifiques.

Analyse détaillée et programmation.

Lieu de travail Midi-Méditerranéen (Référence VL 13)

INGENIEURS DE PROJETS

Possédant une expérience de 3 à 5 ans pour :
- Conception de systèmes, navigation, transmission.
Compétence en téléinformatique souhaitée.
- Conception de systèmes graphiques.
Compétence en C.A.O. indispensable. (Référence GI 14)

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous No 55015 en précisant la référence du poste choisi à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT

ingénieurs-informaticiens

débutant ou ayant 2 ou 3 années d'expérience
un monde passionnant s'ouvre à vous :

LA SIMULATION

pour faire face à une *expansion continue importante, l'un des premiers grands constructeurs* mondiaux de simulateurs, implanté en Région Parisienne et ayant une filiale aux Etats-Unis, offre de nombreux postes d'avenir disponibles immédiatement dans les domaines suivants :
- réalisation de logiciels de base,
- analyse et programmation de systèmes temps réel,
- modélisation de véhicules terrestres, de sous-marins, d'avions civils et militaires, de centrales thermiques et nucléaires en vue de leur simulation.

Connaissances MITRA 125, SEL 32 ou DEC appréciées.

POUR TOUS CES POSTES LA PRATIQUE DE L'ANGLAIS EST INDISPENSABLE.

Lieux de travail : TRAPPES (78) ou CERGY (95).

Adressez rapidement votre C.V., photo et rémunération souhaitée sous réf. [illegible] à A. de BEJARRY, THOMSON-CSF SIMULATEURS LMT - BP 116 - 78192 Trappes Cedex.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GRAND MAGASIN
Centre de Paris
équipé d'un CII-HB 66 bi-processeurs
(bases de données - Télégestion)
recherche

CHEF DE PROJET

pour participer au développement de son service Etudes

Dans le cadre du plan informatique, sa mission sera d'étudier, de concevoir, de planifier, de mettre en place un nouveau système d'applications portant sur l'approvisionnement et la gestion des stocks.
Ce poste intéresse des diplômés de l'enseignement supérieur ayant assumé, pendant au moins 5 ans, des responsabilités dans la conduite et la réalisation de gros projets informatiques.

HOMME SYSTEME

Ce poste intéresse un candidat ayant une maîtrise (ou équivalent), deux années d'expérience du système (de préférence CII), animé d'une vive curiosité technique et ayant un goût profond pour le système.

Ce recrutement est confié à :



92, Bd du Montparnasse 75014 PARIS
Adresser CV + prétentions à Any BOULADE s/réf. BZ100



recherche

DIRECTEUR du DEVELOPPEMENT PRODUITS NOUVEAUX

Le candidat devra posséder une expérience technique étendue :
- basée sur une formation supérieure en chimie
- confirmée dans les activités d'études produits
- acquise au sein d'un groupe international de produits de grande consommation.

Sous les ordres directs du Directeur Général, il mettra en place et animera les moyens d'étude et développement des produits nouveaux pour les marchés français et étrangers en fonction des besoins définis par le marketing et en liaison étroite avec lui.

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser candidature avec C.V. et photo à
PRICEL
Direction du Personnel
24, rue des Jeuneurs 75002 PARIS.

---

informatique

Importante Société de Services et de Conseils en mini-informatique, recherche

SPECIALISTES DE LA GESTION INFORMATISEE

- Formation supérieure commerciale ou technique,
- ouverts à la gestion, possédant 3 à 5 ans d'expériences diversifiées dans l'un des domaines suivants :
  — paie, comptabilité,
  — facturation, achats, stocks,
  — production, prix de revient,

acquises dans une SSCI, chez un Constructeur ou dans une entreprise informatisée.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 224-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS



ORGANISATION - TRAITEMENT DE L'INFORMATION

recrute

2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS
3 ANALYSTES PROGRAMMEURS
DE HAUT NIVEAU

Pour ces deux qualifications :
— travail en équipe avec des Ingénieurs en Organisation ;
— sens des responsabilités ;
— position cadre, rémunération élevée en rapport avec le haut niveau de qualification souhaité.
— diplômés Grandes Ecoles ou Universitaires, et quelques années d'expérience.

De plus, SIGMA recherche 2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS débutants qui, après formation complémentaire, seraient appelés à s'intégrer aux équipes avec bonnes perspectives d'avenir pour candidats de valeur.

Adresser C.V. manuscrit et photo à SIGMA-CONSEIL,
12, rue Marbeuf, 75008 PARIS.

- Nous sommes une société industrielle française qui emploie 7.000 personnes.
- Plus de 800 d'entre elles sont affectées à des fonctions de recherche (pure et appliquée) et d'études.
- Nos activités, dans un domaine de haute technologie, nous place au premier rang en EUROPE.
- Notre chiffre d'affaires en 1979 était de 1,3 milliard de francs, dont près de la moitié à l'exportation.
- Nous recherchons pour préparer l'avenir de notre société :

de Jeunes INGÉNIEURS

X - Mines - Centrale - Sup-Aéro - ENSTA, etc.

pour des postes de :
— **développement**
— **ou de recherche**

Nous assurons leur formation et leur déroulement de carrière ultérieure.

Les postes sont situés en PROVINCE ou en REGION PARISIENNE, dans un de nos 10 établissements.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 54.454, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

SLIGOS — une des premières sociétés de conseil et services en informatique

RECHERCHE
DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT

plusieurs jeunes ingénieurs informaticiens

Vous avez :
Une formation d'ingénieur Grandes Ecoles proposant une option Informatique ou vous êtes titulaire de la MIAGE et vous avez mis en pratique ces connaissances pendant 2 à 3 ans.

Nous vous proposons :
de vous intégrer à nos équipes chargées de la conception et de la réalisation pour nos clients d'importants systèmes de gestion sur gros et mini-ordinateurs.

de vous former à la conduite de projets complexes et à la responsabilité de Chef de Projet.

Adresser lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à SLIGOS - Direction du Personnel 91, rue Jean Jaurès 92807 PUTEAUX sous référence DE/M

---

ingénieur de développement
150 000 Frs

Vous avez une formation d'ingénieur (A.M., ENSI, INSA...) avec une expérience d'environ 3 à 5 ans de recherche de produits nouveaux. Par ailleurs, vous avez des connaissances dans l'un des domaines tels que les polymères conducteurs, la métallurgie, les échanges thermiques ou la chimie des plastiques.

Mais, actuellement, vous avez l'impression «d'étouffer» et «de tourner un peu en rond» dans votre laboratoire. Vous pensez faire beaucoup mieux dans l'industrie où l'approche des problèmes est plus concrète.

Notre multinationale américaine, dont la progression est supérieure à 30% par an, consacre plus de 10% de son C.A. (180 millions en France) à la recherche. Notre marché évolue vite, très vite. Il s'agit de la connexion dans le domaine électronique.

Chez nous, faire du développement, c'est bien sûr avoir un esprit inventif et le contact facile pour s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de l'entreprise. C'est aussi être près du terrain et savoir user ses bras et ses jambes.

Nous sommes ce que l'on appelle une équipe de petite taille mais avec des moyens très importants.

Nous recherchons des candidats ambitieux qui pensent aussi à leur propre développement.

Enfin, nous travaillons dans un contexte international, la pratique de l'anglais est donc nécessaire.

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 4547 à Michel GARNIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

Grande entreprise
de techniques avancées recrute un

Ingénieur calculs de structure

Chargé de concevoir et de dimensionner des structures, cet ingénieur doit posséder les bases du calcul par éléments finis et être capable de mettre en œuvre des softwares informatiques puissants et complexes.

Diplômé d'une Grande École, il a une formation solide en résistance des matériaux classiques ainsi qu'une bonne connaissance des matériaux et, si possible, de leur caractérisation expérimentale.

Les dossiers de candidature seront reçus sous la référence 258 par HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

STÉ d'ENGINEERING
EN PLEINE EXPANSION
recrute
- INGENIEURS ELECTRONIQ. confirmés.
- INGENIEURS ELECTRONIQ. débutants.

Env. C.V., photo, prét. à CODI Service du Personnel, 63, rue du Gén.-De-Gaulle, 78300 Poissy.

STÉ d'ÉLECTRONIQUE DE POINTE
recherche
pour poste stable et évolutif
INGÉNIEURS-RÉDACTEURS TECHNIQUES

Envoyer C.V., photo et prétent. n° T 19.454 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AG. DE PUBLICITÉ
recrute
RESPONSABLE DE BUDGETS

produits grande consommation Marques leaders. Formation universitaire. Anglais expér. agence indispensable. Développement possible dans l'Agence. Discrétion totale assurée.
Env. C.V. à D.G.-AG. BOSCH, 8, rue Dulac, 75015 PARIS

IMPORTANTE ENTREPRISE
de FORAGE PÉTROLIER
Siège social SEVRES puis VELIZY fin 1980
recherche

1) Pour Siège Social
(Service Comptabilité générale)

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ (E)

2) Pour Siège Social et missions à l'étranger
(Service Comptabilité des succursales)

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

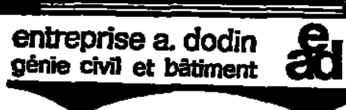
Déplacements en célibataire.
Bonnes connaissances de l'anglais souhaitées.

3) Pour Siège Social
(Service Informatique)

OPÉRATEUR PUPITREUR

sur matériel NCR - CRITERION - V. 8555 M mémoire 1500 K - Multi-traitements - Système exploitation V.R.X.
Connaissances NCR - CENTURY appréciées.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions annuelles n° 55.240 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.



pour faire face au développement de son département bâtiment, recherche :

un INGENIEUR D'AFFAIRES GRANDES ECOLES

Expérience requise 5-6 ans.

MISSION :
- mise en place des études, soumission, négociation des marchés jusqu'à leur complet aboutissement et passation au service travaux.

un RESPONSABLE TRAVAUX

Ingénieur 5 à 10 ans d'expérience.

MISSION :
- responsabilité complète de l'exécution des travaux, prix, délai, qualité de plusieurs chantiers.

Les 2 postes sont à pourvoir en région parisienne.

Adresser C.V., photo et prét. sous réf. 80.103 Service du Personnel, Entreprise DODIN 43 bis, rue d'Hautpoul - 75019 Paris

Publicités Réunies

L'INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
PARIS
recrute

INGÉNIEURS OU UNIVERSITAIRES DIPLOMÉS

pour examen des demandes de brevets d'invention comportant étude et traduction de documents anglais et allemands.

Spécialités demandées :
— Mécanique générale
— Physique générale
— Agriculture
— Emballage
— Moteurs à combustion
— Imprimerie
— Bâtiment
— Chauffage
— Usinage
— Téléphonie
— Télévision

Adresser demande et curriculum vitae, à :
I.N.P.I. (Recrutement)
26 bis, rue de Leningrad - 75800 PARIS.

GENERAL MOTORS FRANCE
recherche

1 ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ
CADRE

— Connaissance en PL/1 exigée.
— Expérience gros systèmes, DB/DC souhaité.
Anglais parlé indispensable.

Adresser C.V. et prét. au Service du Personnel. Réf. YM, 5, boul. Gallieni, 92231 GENNEVILLIERS.

Proche Banlieue Sud - RER
PMI de pointe
recherche

INGENIEUR (diplômé)
ELECTRO-MECANIQUE

32 ans min. et expérience industrielle
- Connaissance dessin et bonne rédaction exigées.

Pour orientation et conduite des études et production, contacts clients de haut niveau, devis et suivi de réalisations - Déplacements occasionnels. Résidence Paris ou Banlieue Sud.

Position cadre - Situation d'avenir pour un candidat de valeur.

Lettre manuscrite, photo et prétentions sous no 54306 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

JAEGER

recherche pour PARIS

INGÉNIEURS D'ÉTUDES ÉLECTRONICIENS

pour développer systèmes de CONTROLE et REGULATION à destination Grand Public.
Grande pratique et expérience conception et programmation de systèmes à micro-processeurs.

Adr. C.V. dét., photo et prét. n° 55.332, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS - 1er.

Electronique automobile
JAEGER - DISTRIBUTION

Nous sommes une Société leader dans un marché en expansion.
Nous complétons notre équipe de Management Distribution
Nous cherchons le

Responsable GROUPE - PRODUITS PROMOTION des VENTES

Si vous avez une formation supérieure d'ingénieur.
Si vous avez de très bonnes connaissances de la fonction commerciale (+ anglais, allemand courants).
Si vous avez une bonne expérience d'homme Marketing Produit et Développement.
Si vous êtes capable de diriger une équipe de coopération avec d'autres services.
Si vous êtes dynamique, volontariste, tourné vers l'extérieur.

Ecrivez-nous très rapidement, nous organiserons le contact. N° 55.331 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

BANQUE PRIVÉE, PARIS (8e)
recherche

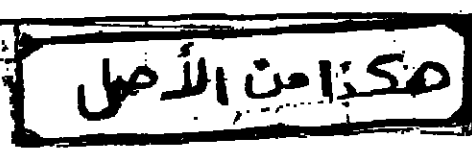
GRADÉ (ÉE) classe III

Possédant solides connaissances toutes opérations avec l'étranger.

Anglais courant indispensable.

Env. C.V., photo et prét. à O.C.B.P. s/réf. 9.900 M 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS.





offres d'emploi

MUTUELLE PARIS 8e
active et dynamique
recherche

chef de service
SINISTRES, Acc. et R.C.

Situé sous l'autorité du Chef du Département, il assurera la responsabilité technique, administrative et opérationnelle de son équipe.

Partageant le souci de sa direction, il s'efforcera d'améliorer et d'optimiser les méthodes de travail de son unité.

Diplômé en Droit, le candidat recherché aura acquis une expérience de 3 à 5 années de Rédaction et de Gestion de dossiers dans ce domaine. *Il l'aura complétée par quelques années d'encadrement comme* Responsable de Groupe ou de Section au sein d'une Compagnie.

Rémunération en conséquence. Perspectives d'évolution certaines.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 1004-M à

STRUCTURES
31 Av. de l'Opéra, 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche Banlieue Sud
recherche

INGÉNIEUR
POSITION II

pour assurer un suivi d'affaires
concernant du matér. péri-informatique

Adresser C.V. et rémunération souhaitée sous n° 55019 CONTESSE Publicité, *20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.*, en précisant la référence DS.

SOCIÉTÉ D'INGENIÉRIE filiale d'un important groupe français situé banlieue Sud de Paris recherche :

INGÉNIEUR CHIFFRAGE
Position III A

pour animer une équipe de plusieurs personnes exerçant dans les domaines suivants :
— réponse aux appels d'offres (sur propositions techniques des études) ;
— chiffrage des équipements :
 • en phase études,
 • en phase production ;
— Analyse de la valeur.

Le candidat devra posséder des connaissances tant sur le plan électronique que sur le plan mécanique et avoir exercé plusieurs années dans la fonction.

Adresser C.V. manuscrit et prétentions à n° 55.354 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Important Groupe électronique
recherche

INGÉNIEURS I-II
Diplômés Grande Ecole électronique

Motivés par action technico-commerciale et contacts à niveau élevé pour négociations et gestion de contrats d'études. Anglais indispensable.

Adr. C.V. man., photo (retourn.) et prét. n° 55.219 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. trans.

SOCIÉTÉ D'INGENIÉRIE, filiale d'un important groupe français situé banlieue Sud de Paris,

CHEF DE SERVICE ACHATS
Position III
FORMATION GRANDES ÉCOLES ÉLECTRONIQUES

pour assurer l'encadrement d'un Service Achats lié à une production petites et moyennes séries mécaniques et électroniques.

Connaissances exigées :
— langue anglaise courante ;
— plusieurs années dans la fonction.

Adr. C.V. man. et prét. sous n° 55.355 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
PARIS - LA DÉFENSE
recherche

pour département informatique

INGÉNIEURS-ANALYSTES
POUR CONCEPTION ET REALISATION PROJETS INFORMATIQUE DE GESTION
Connaissance COBOL nécessaire
Expérience télétraitement et bases de données souhaitées

pour section génie climatique

UN INGÉNIEUR
5 A 10 ANS D'EXPERIENCE EN INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

UN PROJETEUR
QUALIFIE
5 ANS D'EXPERIENCE AU MOINS

Adresser C.V. à n° 54.988 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01

Une importante société aérospatiale située en Région Parisienne, recrute un

Ingénieur Mécanicien
(A & M, ICAM, INSA ...)

ayant 3 à 6 années d'expérience en fabrication ou contrôle qualité (mécanique fine).

Au sein du *Département Contrôle*, il prendra la responsabilité d'un service de 20 personnes chargé pour les pièces élémentaires usinées de :

• la conception des méthodes et outillage de contrôle ;
• la préparation des gammes de contrôle et des devis ;
• la vérification dimensionnelle et métrologique.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V., sont à adresser sous la référence251 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

PHILIPS

Département
d'expertise comptable interne
recherche

JEUNE AUDITEUR
libéré des obligations militaires

Le candidat doit :
- posséder une formation comptable de base solide ou une expérience lui permettant d'aborder les travaux de révision comptable ;
- *être ouvert aux différents aspects de la gestion* des entreprises pour pouvoir s'orienter vers une fonction de conseil auprès des unités contrôlées ;
- s'adapter facilement au travail en équipe.

La préférence sera donnée aux candidats possédant certificat comptable du D.E.C.S. ou diplômés E.C.S. attirés par l'expertise comptable.

Des déplacements en Province sont à prévoir.

Perfectionnement professionnel assuré.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions à : Compagnie Française PHILIPS D.E.C.I. 9, Cité Paradis - 75481 PARIS CEDEX 10.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande banlieue nord de Paris
recherche

INGÉNIEURS calcul
GRANDE ÉCOLE ou équivalent
Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Pour participer au développement de programmes de calcul de structures

• Une bonne connaissance de la résistance des matériaux, de la mécanique générale ainsi que de la méthode des éléments finis est nécessaire.
• Expérience en calcul informatique souhaitée.
• Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 54.879, CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

SOCIETE FRANÇAISE DE MECANIQUE (PARIS)
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le développement technique et commercial de matériels d'équipements pour la carburation au gaz des moteurs thermiques.

Poste convenant à candidat ayant de bonnes connaissances en moteurs thermiques, le goût des contacts clientèle, le sens de l'initiative.

Il aura la responsabilité de ce secteur d'activité.
— Déplacements de courte durée.
— Anglais souhaité.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions s/réf. 1.888 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

Importante Unité filiale
de THOMSON CSF (banl. ouest Paris)

cherche pour ses Services d'Etudes et de Contrôle de Transmissions Numériques.

INGÉNIEURS
ÉLECTRONICIENS
E.N.S.T., E.S.E., I.S.E.P.
Débutants ou quelques années d'expérience.

Adresser C.V. et prétentions à n° 54.486 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

ÉLECTRONIQUE C.K.D.
recherche

A.T. 3 - A.T.P.
EXPÉRIMENTÉS

COMME RESPONSABLES DU SERV. APR.-VENTE
d'APPAREILS ÉLECTRONIQUES DIGITAUX

Lieu de travail : SAINT-OUEN-L'AUMONE
Restaurant d'Entreprise - 13e mois
— VOITURE DE FONCTION —

Envoyer C.V. à : ELECTRONIQUE C.K.D., B.P. 437 - 95005 CERGY-PONTOISE CEDEX

ENTREPRISE METALLURGIQUE
d'importance nationale
recherche un

jeune ingénieur

ayant déjà une première expérience de l'industrie pour lui confier la fonction de

chef de bureau d'études

Ce poste est à pourvoir immédiatement dans une usine de 550 personnes, située en proche banlieue Est de Paris.
Bonnes perspectives d'évolution pour un candidat *de valeur.*

Envoyer CV, photo et prétentions à :
CLAL - SP/F - 13, rue de Montmorency
75139 PARIS Cédex 03.

LogAbax *informatique*

PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE TERMINAUX ET MINI-ORDINATEURS DE GESTION
recherche pour son
département « CONTROLE QUALITÉ » à ARCUEIL (94)

DEUX TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
CONFIRMÉS
(NIVEAU V)

Les candidats retenus justifieront d'une bonne connaissance des problèmes de conception, de fabrication et de contrôle qualité. Expérience appréciée en normalisation.

Adr. C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand - 94110 ARCUEIL, sous la référence 336.

Cherche de toute urgence Hôtesse stand, Foire de Paris *du 26 avril au 11 mai.* Se présenter le mercredi 23 de 9 h. à 12 h. F.N.H.P.A., 105, rue Lafayette, Paris-10e.

Urgent - Important organisme administratif recherche
ANALYSTE
minimum D.U.T.
Ecr. av. C.V., no 37.460, PA SVP, 37, rue Gal-Foy - 75008 PARIS.

Le Foyer de Créteil recrute : 2 éducateurs plein temps. *Réinsertion J.H. 18/30 ans,* Libérés de prison. Travail plus particulièrement en soirées, permis V.L. Candidat. Foyer de Créteil, 2/02, allée Georges-Brac, 94000 CRETEIL.

Pour rédaction revues techniques *et professionnelles* emballage, embouteillage et connaissance des matières plastiques recherchons. COLLABORATEUR à tps compl. ou à la pige. Langue anglaise indispensable et allemand souhaité. *Ecrire avec C.V. et prétent.* IFP 142, rue d'Aguesseau, 92100 BOULOGNE qui transm.

Offrons bourses de thèse, INGENIEURS débutants pr recherche appliquée en THERMO-DYNAM., dynamique des fluides et génie chimique. Env. C.V. à *Mr* Renon Ecoles des Mines, 60, boulevard Saint-Michel, 75006 PARIS.

Compagnie du diamant Paris 116, av. Champs-Elysées rech. CONSEILLER(E)S min. 2 ans exp., 12 à 20.000 F/M. Adr. C.V. et photo sous la réf. *L.M.* 01.

SOCIETE INTERIMAIRE en expansion, recherche
RESPONSABLE AGENCE
TECHNICO-COMMERCIAUX
HOMMES OU FEMMES
Introduits ou expérimentés. Ecrire avec C.V. à no 6.639, PUBLIFOP, 29, rue Bleue, Paris (9e), qui transmettra.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE pour travaux d'études et de recherches en analyse d'images.
Lieu de travail :
Banlieue sud (proximité Orly). Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. : T.F.R. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel *91420 MORANGIS*

LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANCAISE
recherche pour ses Ets de Saint-Ouen-l'Aumône, près PONTOISE

INGÉNIEUR DÉBUTANT
DIPLOME
Formation *Electromécanique* et Electronique pour exercer activité TECHNICO-COMMERCIALE

Bonne pratique de l'allemand indispensable.
Connaissance de l'anglais appréciée.

Adr. C.V. et prétentions au Service Central du Personnel de la S.A.F.
13-17, rue d'Epluches, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Importante entreprise recherche cadre administratif H.E.C. Sup. *de Co. + DECS, expériences audit* indispens. Tél. : 297-49-95.

PROFESSEURS MATHS et SCIENCES ECO
expérim. pour rentrée sept. 80, service complet pour cours privé *hors contrat, Paris Ouest.* Ecrire : Madame CRUSSARD, *72, rue de Lonchamp,* 92200 Neuilly qui transmettra.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE
recherche pour ses développements sur microprocesseurs :
— INGENIEURS confirmés en *logiciel et/ou matériel (8080 et 6800).*
— AGENTS TECHNIQUES expérimentés.
Lieu de travail :
Banlieue sud (proximité Orly). Env. C.V., photo et prét. en *précisant* réf. : DPMS à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel *91420 MORANGIS*

IMPTE SOC. INDUSTRIELLE NANTERRE (Proche R.E.R.) RECHERCHE
UNE ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
EXPORT
TRILINGUE
ANGLAIS - ALLEMAND
Minimum 30 ans.

Expérience Service Exportat.
Position Cadre
Avantages sociaux.

Ecrire, référ. 1.048, avec C.V., photo et prétentions à :
F. M.
B.P. 322, 92003 NANTERRE ced.

FEDERATION MUTUALITE FRANÇAISE recherche

ANALYSTES
2 ans d'expérience mini dans le poste.
Niveau IUT
Langage COBOL
Bonnes connaissances des techniques temps réel *et bases de données.*
Matériel Burroughs B 6800 si possible,
ou
connaissances des matériels de haut de gamme.

Adr. C.V. dét., photo (ret.), à : F.N.M.F.
Division des Relations Sociales, 56 à 60, rue Nationale, 75649 PARIS CEDEX 13.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
— INGENIEURS LOGICIEL grande école, option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs.
— INGENIEURS ELECTRONICIENS pour développement *de systèmes* de télé-contrôle.
Lieu de travail :
40 km Ouest Paris.
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. S.H.S., à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, *91420 MORANGIS*

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL
C.A. 2 milliards F.F.
recherche

jeune cadre financier
diplômé HEC, ESSEC, ESC, IEP...

Ayant environ 1 an d'expérience en entreprise et parlant anglais couramment pour assister le trésorier actuel dans ses fonctions :
• gestion de la trésorerie ;
• opérations de change ;
• relations bancaires.

Ce poste présente d'excellentes opportunités de carrière au sein du Groupe.

Adresser C.V., photo, prétentions et lettre manuscrite sous réf. FEYT (mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Société d'Expertise Comptable
recherche
pour son siège parisien

EXPERT-COMPTABLE DIPLOMÉ

— Diplôme universitaire souhaité ;
— Agé d'environ 40 ans ;
— *Solide expérience en cabinet ;*
— Capable de conduire des actions de contrôle et de formation sur le plan national ;
— Motivé pour la recherche d'informations provenant de tous les secteurs en vue de l'amélioration des techniques et des méthodes utilisées par la société ;
— Rémunération liée à la diversité des fonctions à assumer.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions au n° 8.050 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

COMPAGNIE FINANCIERE recherche pour sa filiale informatique distribuant des mini-ordinateurs *de gestion*
ANALYSTES PROGRAMMEURS
niveau I.U.T. ou MIAGE pour développer des logiciels *d'application.* Lieu de travail : ORLY-VILLE.
Ecr. no T 019.426 M. R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre de recherche appliquée embauche :
INGÉNIEUR AUTOMATIQUE
Formation complémentaire en statistique. Ecr. avec C.V. à ADERSA GERBIOS 2, av. du 1er-Mai 91120 Palaiseau.

Engineering Pétrole recherche pour Paris Ouest
CHEF de GROUPE TUYAUTERIE
référ. sér., bonne expérience, connaissance de l'angl. souhait. Adr. C.V. + prét. sal., référ. *no T 019.466 M* Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROFESSEUR SCIENCES-PHYSIQUE
EXPERIMENTE
ayant *déjà enseigné, nouveau* programme, première. Recherché pour rentrée 1980 par établissement contrat associat. Ecr. 61, r. du Gén.-de-Miribel, 92508 RUEIL.

Importante Société recrute région Senlis
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
CICS - DL1
confirmés, libre rapidement.
Téléphone : 293-62-41 poste 5.

REVUE SPECIALISEE EN MICRO-INFORMATIQUE recherche DANS TOUTE LA FRANCE
DES AUTEURS
POUR REDACTION
d'articles techniques dans les domaines des microprocesseurs micro-ordinateurs et de l'informatique.
Pour tous renseignements veuillez appeler le 296-46-97.

INGÉNIEURS MICROPROCESSEURS
INTEL 80/90 ou M 6800
pour process industriel et scientifique
INGÉNIEURS
MINI MITRA 15 et 125.
Ces postes sont à pourvoir assez rapidement.
Salaires intéressants pour candidats de valeur.
Ecrire avec C.V. au GROUPE PARDIS, *39, rue du Ranelagh,* 75016 PARIS.
TEL. : 524-41-20.

S.S.C.I. RECHERCHE
INGÉNIEUR
MITRA OU SOLAR
Envoyer C.V. à B.M.G. 16, RUE AUBER, 75009 PARIS.

CABINET DE CONSEILS Paris recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
80.000 / 100.000 F H. F.

Ecole d'Ingénieur ou Doctorat. Connaissances en Informatique et Télécommunications apprec. Anglais ou allemand.

Adr. C.V. détaillé et prétentions s/réf. 3.993, à S.C.S. JONCTION 9, rue des Halles, 75001 PARIS qui transmettra

---

INFORMATIS
Société d'engineering de SYSTEMES INFORMATIQUES ET DE TELEMATIQUE *pour d'importants projets* en temps réel
INGÉNIEURS LOGICIELS
Maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - MITRA 15/125 - PDP 11
INGÉNIEURS SYSTÈMES
DOS/OS CICS - DL1
CII H. BULL 66
INGÉNIEURS MICROS
Logiciel Intel 80/88 - Motorola
M. le Chef du Personnel
26, r. Daubenton (5e) - 337-99-22

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE
recherche
— INGENIEURS - ELECTRONICIENS chefs de projets, ayant au moins 5 ans d'expérience dans la conception et l'intégration de systèmes à base de mini ou microprocesseurs.
Ils auront la responsabilité de projets et devront assurer l'encadrement technique d'une équipe.
Une évolution est souhaitée vers des fonctions d'ingénieur en chef (coordination de projets, assistance technique au service commercial).
— INGENIEURS grande école, débutants ou quelques années d'expérience *pour développement sur microprocesseurs.*
Lieu de travail :
Banlieue sud (proximité Orly). Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. : HARD à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel *91420 MORANGIS*

UNE IMPORTANTE STE INTERNATIONALE, ASSURANT la CONCEPTION et la REALISATION de RESEAUX SPECIALISES de TELECOMMUNICAT. recherche

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR
qui sera chargé de l'installation et de la maintenance des équipements terminaux.

Le candidat devra avoir une solide connaissance technique et justifier d'une bonne expér. dans le domaine des télécommunications (transmissions téléphoniq., télégraphique, de données).

La pratique de la langue anglaise est indispensable.

Le candidat retenu sera basé à Paris ; des déplacements en *prov. ou à l'étrang. peuvent être* envisagés. - Statut CADRE.

Ecr. avec C.V. à no 55.275, CONTESSE PUB., 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Ced. 01.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
C.S.F. INFORMATIQUE
recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de *l'informatique* répartie sur mini et micro-ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages *et de la télé informatique.*
— INGENIEURS SYSTEMES formation grande Ecole, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel temps réel.
Lieu de travail :
Banlieue sud (proximité Orly). Env. C.V., photo et prét. en précisant réf. : SOFT. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel 91420 MORANGIS

Société documentation recherche
1) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
DEBUTANT
2) AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN
(4 ans expér.) pour rédaction de notices techniques.
Env. C.V. détaillé et prétent., s/no 2.091, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris cedex 02, qui transmettra.

SOCIETE EXPERT. COMPT. proximité NATION, recherche
CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE
Adresser C.V., à no 55.282, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris ced. 01.

HAVAS CONSEIL
Agence de Publicité
recherche
COMPTABLE
Titulaire du B.T.S.
2 ans d'expérience
pour service comptabilité Clients & Fournisseurs
Libre rapidement
Envoyer C.V. à :
Christiane LAFAIX
HAVAS CONSEIL
135, av. Charles-de-Gaulle, *92200 NEUILLY.*

propositions commerciales - capitaux

SOCIÉTÉ SUISSE - GENÈVE
Représentée à Monaco

Offre :
Prête-nom, intermédiaire, etc... à toutes opérations financières ou commerciales internationales. Conditions intéressantes.

Faire offres sous chiffre A-18-115139 PUBLICITAS CH 1211 - GENEVE 3.

ON RECHERCHE
DISTRIBUTEUR
PRODUITS CAPILLAIRES
(hors laques et shampooings)

Une grande marque très connue cherche à renforcer sa position en :

- grands magasins,
- magasins populaires,
- drogueries,
- pharmacies.

Equipe de vente directe indispensable.

Ecrire en joignant tous renseignements utiles sous n° 847.922 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société de Conseils Juridiques Basse-Normandie recherche COLLABORATEUR inscrit expérimenté. Participation possible au capital. Ecrire : AGENCE HAVAS, 14000 Caen, n° 6610.

CLINIQUE PSYCHIATRIQUE IMPORTANTE EN S.A. dans Midi, en pleine activité, à céder. — Ecrire à : HAVAS, Marseille, N° 96.452.

STE rech. en vue diversification AFF. industrielle ou Négoce. C.A. entre 10 et 20 millions de F - 561-07-84.

secrétaires

Architecte (Paris) cherche SECRETAIRE confirmée mi-temps. Adresser C.V., référ. n° T 019433 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME PROFESSIONNEL recherche

1) STÉNODACTYLO
Bac G1. Excellente orthographe exigée.

2) STÉNODACTYLO AIDE-COMPTABLE
Expér. souhaitée : 3 à 5 ans. Sérieuses référ. exigées.

Emplois stables - Horaires souples 5 X 8 h - Avantages sociaux. Libres de suite.

Ecrire : O.P.P.B.T.P., Tour Amboise, 204, rond-point du Pont-de-Sèvres 92516 BOULOGNE Cedex

Société importation 8e recherche
SECRÉTAIRE COMMERCIALE
notions anglais. Libre de suite. Salaire 5.000X13 1/2 - 522-60-50 LAUDtranvaoZ

propositions diverses

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demand. la revue spéciale MONDEMPLOIS (Service M 5), 14, rue Clauzel, Paris (9e)

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître demandez une documentation gratuite sur la revue : FRANCE-CARRIERES (C 16), Boite Postale 409-09 PARIS.

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidem. travx peinture, décorat., coordination tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02

travail à domicile

Demande

Ne cherchez plus les copies et sélections d'adresses - secrét. à dom. Pr ts renseign., joindre une envel. timbrée à Mlle B. MOREL, 7, domaine de Gerville, 91450 Soisy-sur-Seine.

Secrét. de direct. recherche ts travaux dactylo sur IBM 82 C, équipée de lecteur optique, spécialisée dans formules et notic. techn., manuscr., livres, thèses, rapports d'expert., etc., anglais lu et magnéto. Tél. 914-86-03

automobiles

vente

8 à 11 C.V.

ALFA SUD TI 5/76, 12.000 F 64.000 km Bur. 796-27-59 - Dom. 605-20-65.

+ de 16 C.V.

CADILLAC SEVILLE 800 km, 80 TEL. 781-94-98

Mercedes 280 SE coupé août 67, 41.000 km, couleur prune, bon état, 30.000 F. Tél. 437-16-88

divers

ALFA ROMEO
PARIS 16e
concessionnaire
48, rue MOLITOR
651.80.60

NEUBAUER
PEUGEOT
Jusqu'à fin mai.
504 ESS. et DIESEL
Mod. 80 d'exposition, 0 km.
PRIX CHOCS IMBATTABLES
M. Gérard. - Tél. 821-60-20

motos

A vendre Yamaha DTMX [illegible]

demandes d'emploi

OFF-SHORE
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
- Spécialiste off-shore
- Référence off-shore
- 38 ans
- Trilingue
- Expérience expatrié

recherche place SUPERVISEUR

Ecrire à ETRAVE (réf. 178) - 38, av. Daumesnil, 75012 PARIS, qui transmettra.

Hme jeune, 33 a., droit d'Etat, en Sc. Eco., spécialiste quest. monétaires, donnerait cours d'économie rentrée 1980 dans enseign. privé ou format. contin. Ecr. n° T 019301 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., Antill., cherche empl. bur. dactylo, 3 mois 1/2 stage. Tél. 363-90-92

ASSISTANTE DE DIRECTION GENERALE OU DE PERSONNEL
20 ans référ. dont 10 ans gestion administrative personnel. Droit du Travail, formation, élections, relations avec partenaires sociaux et rech. poste seconderait efficacement patron de moyenne entreprise. Ecr. n° 5332 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01

Responsable Parc auto, 28 ans Gestion d'un budget de 2.000.0000 F, sollicite position équivalente ou supérieure. Ecrire sous le n° 62.413 Havas Contact 156, bd Haussmann, Paris-8e

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
50 ans, expérience engineering, connaissances divers domaines : armurerie, menuiserie, cherche situation à responsabilités. Capable adaptation rapide, anglais technique, apport financier possible. Ecr. n° T 019.472 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Après 24 ans dans spécialité
INGÉNIEUR MACHINES
pompes, compresseurs, rech. : poste actif branche similaire, ou connexe, salarié ou non, tps plein ou partiel, vue assurer revenu mensuel 6.000 F. Déplacements chantiers exclus. Ecr. n° T 019.471 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JEUNE FEMME, 29 ans, études supérieures en sciences humaines (histoire et psychologie), six ans d'expérience publicité-presse : chef de produit promotion, formation, étudie toutes propositions non commerciales : R.P., presse, formal., informat., rech. (hist., sociol.) France ou étrang., même pr missions de courte durée. Libre immédiat. Ecr. n° 2181 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Hme 33 ans, Ing. biochimiste INSA, BTS Chimie, Anglais, Allemand, cherche emploi, région indifférente. Ecr. n° 8057 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

ALLEMANDE dipl. d'école d'interprétariat angl., fran. Etudes de lettres ch. activité intéressante. 371-26-82.

J. H. 29 ans, expér. cciale, parlant angl., ital., franç., allem., cherche emploi stable. TEL. : (16-43) 27-83-25.

JEUNE FEMME 30 ANS
LICENCE LETTRES
PRAT. PEDAG. CONFIRMEE
Plus expérience bureau. Etudierait toutes propositions. Agence intérim s'abstenir. Ecr. n° 6.210 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE
Etudie toutes propositions. Entreprises pour communication interne et/ou relat. publiques. Ecr. n° 2.187 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE
22 ans, maîtrise et D.E.S.S. psycho-sociale et clinique, ayant expérience enquête qualitative de motivation et effectué stages de psychiatrie, cherche emploi correspondant avec intérêt particulier pour pathologie comportement lié à adaptation sociale. Dispon. immédiat. Propositions toutes régions, préfér. Sud-Est. Ecr. n° 6.213, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

TRES B. CONN. OUTRE-MER Sup. de Co, 32 ans Expér. distribut. produits grande consommat. [illegible] Chef de secteur. [illegible]

RESPONSABLE COMMERCIAL [illegible] Ecr. n° 2.186 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER
libre rapidement, 49 ans, homme de terrain, connaissant la vie des affaires et la réalité de l'entreprise, apporte collaboration active à chef d'entreprise :
— Comptabilité et contrôle gestion ;
— développement, organisation et administration d'entreprise parlant anglais.
Ecr. n° T 019.475 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Infirmière surveillante (48 ans) CAFIS en 1970 école des cadres de Strasbourg, 10 ans d'expérience dans la fonction en milieu hospitalier, secteur privé (service de méd. gle, gériatrie, cancérologie) intérêt marqué pr toutes les actions de prévention cherche poste à responsabilité. Ecr. n° T 019.432 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 22 a., dynam., très bonne présent., dipl. tourisme + prép. maîtr., bonne connaiss. marché et presse touristique, parfaitem. tril., angl., esp., lib. fin mai. Téléph. : 580-05-59 après 18 h.

Secrétaire, 8 ans d'expérience, connaissance de l'anglais, serv. technico-ccial, recherche poste à respons., Argenteuil ou quartier St-Lazare. Libre après préavis. Ecr. n° T 019.443 M. R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Ingénieur E.S.T.P.-I.C.G., 49 a., polyvalent, efficient, susceptible prendre en mains réalisations importantes, probl. complexes prototypes recherche poste en rapport. Téléphone : 709-27-74.

J. F. 27 ans, 16e secrétaire confirmée cherche mi-temps matin poste biling. anglais ou non. TEL. : 520-91-05.

CADRE SUPERIEUR
Expérience et compétence direct. M.E.I. Nég. ht niv., parle angl., dés. continuer à se rdre utile et eff. en collab. à temps part. av. direction PME-PMI. Disponible tous déplacements. Ecr. n° 2.195 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-92.

EXPERT COMPTABLE
52 ans, expérience P.M.E. rech. Poste DIRECTEUR FINANCIER ou fonctions similaires. Ecr. n° 2.190 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 22 a., bac. éco., D.U.T. droit, niveau probatoir, anglais courant, ch. poste motivant à Paris, à l'étranger. Ecrire à : Mlle Richir, 9, rue du Château-d'Eau, 91130 RIS-ORANGIS.

Expert comptable, doct. en droit 32 ans en poste direction financière, très grand groupe industriel exam. poste très haut niv. Ecr. n° T 019.469 M R.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

PROGRAMMEUR FPA (Basic) Etudie toutes propositions. Ecr. n° 2.145 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. bil. franç., allem., maîtrise d'allem., 6 a. 1/2 expér. réelle traduct., étud. ttes propos. traduction, tourisme, doc., relat. commerce, enseign. pr adultes. Ecr. n° 95.479 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune cadre 35 ans, Directeur de discothèque, étudie ttes propos. France-Etranger. 236-76-40.

Jeune Femme 28 ans, réceptionniste, expérience de 4 ans, recherche situation stable Import-Export, dactylo bilingue, niveau Chambre de Commerce Britannique, accepte responsabilités. Ecrire n° 62.467, HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

Jne femme, 30 ans, dynamique, sérieuses références, expérience dans publicité, relations extérieures, organisation voyage, exposition et séminaire. Libre rapidement. Ecrire sous n° 48.041 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75002 Paris.

JEUNE JURISTE
[illegible] Ecr. n° 6.214, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PRÈS SAINT-ROCH
Double living, cuisine équipée sur mezzanine, chbre, s. bains, tout confort. - Rénovation de charme - Propriétaire au 359-01-49

3e arrdt.

MARAIS - Caractère, petit STUDIO équipé, 125.000 F. Pptaire : 766-49-94

4e arrdt.

Près PLACE DES VOSGES très bel hôtel classé, 175 m2, 3e étage, asc., vaste séjour, 3 chambres. GARBI. - 567-22-88

QUAI AUX FLEURS
Pptaire pressé de vendre 200 m2 rez-chaussée s/Seine. Px : 1.800.000 F. Possib. appts ou bureaux. - Téléphoner pour visiter : 887-08-21

MARAIS Dans imm. du XVIIe classé et restauré Part. vd appt de caractère très original, état neuf, 2e ét. Visite 15-18 h : 77, rue de la Verrerie.

5e arrdt.

MARAIS, 5, r. des Tournelles BEAU 2 Pces 57 m2. S/place 14 h. 30/18 h. ou tél. 274-59-10

PORT-ROYAL sud balcon, liv. + 2 chbres, 80 m2, cft, sur verdure. 660.000 F. - 222-09-50

BD ST-GERMAIN-DES-PRES DBLE LIV. + 2 CHBRES TT CONFORT. Bas prix vu urgence. - 280-26-23

EXCEPTIONNEL TERRASSE vue Notre-Dame
Dernier étage, living + chbre en duplex. 750.000 F. Serge KAYSER - 329-60-60

6e arrdt.

4, CITÉ VANEAU
Imm. pierre, grand standing. SUPERBE 7 p. 205 m2 + ch. de serv. 1.600.000 F - Sur pl. : mercredi, jeudi, de 14 à 18 h.

7e arrdt.

3 BEAUX APPTS de 5 à 7 P.
TÉLÉPH. : 222-07-62

QUAI D'ORSAY
5 pièces classique + lingerie, 3 bains, 3 services. Vue sur la Seine.
BOURDAIS, 766-51-32

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
du STUDIO au 4 P., GARAGES Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

PLACE VAUBAN Standing réception 70 m2, 3 chbres, 2 bains, tt cft. - 278-77-63

8e arrdt.

8e, rue Monceau, pptaire vd appt, profess. 150 m2. Tél. nom et tél. sur répondeur 775-22-87

MALESHERBES-VILLIERS
SUPERBE RECEPT. + 1 CHBR. TT CONFT. 766-59-45

9e arrdt.

TRINITE - Bel imm. pierre tail.
5 P. 155 m2 charme, décoré, belle réception, 2 bains, Service. 1.100.000 F. Tél. 281-33-01

10e arrdt.

REPUBLIQUE
Dans imm. de caractère, tapis escal., concierge, 4e étage, asc. plein soleil, grand salon avec poutres, s. à manger, 2 belles chbres, cuis., bains, moderne, placard, chff. centr. 750.000 F, créd. Voir pptaire mercredi, jeudi, 14-18 h., 5, bd Magenta.

13e arrdt.

SQUARE PORT-ROYAL
BALCON Vue VAL-DE-GRACE
4 p. Soleil. Calme. - 354-42-70.

TOLBIAC Charmant 2 P., cuis., bains, wc, REFAIT à NEUF. Prix 230.000 F. 322-70-12.

14e arrdt.

Porte Châtillon, sur Montrouge, 14, rue Radiguey, angle G.-Péri 4e étage, 3 p., entrée, cuis., bns, w.-c., 60 m2, libre. 265.000 F mitoyen 82 m2 occupé. 195.000 F 520-13-57 ou s/place 16 h. à 520-13-57, ou surp lace 16 h à 18 h., samedi, dim. et lundi.

15e arrdt.

PLACE D'ALLERAY, 120 m2 Imm. réc., sél., 4 chbres, balc. soleil, parking. - 734-36-17

VAUGIRARD BELLE MAISON
200 m2 + 100 m2 jardin. EXCLUSIVITE A.V.L. - 526-88-33

CONVENTION Beau 4 P., cft, imm. bourgeois, 760.000 F. BRANCION s.a.r.l. **575-73-94**

16e arrdt.

MUETTE
GD STUDIO, tt cft, bas prix, vu urgence - 526-54-61

PRES PLACE VICTOR-HUGO SOCIETE PROPRIETAIRE VD dans imm. rénové, asc., 6e étg. Occupé loi de 1948, DEUX 2 P., cuisine, 30 m2 ; 4-5 P., 55 m2, le tout pouvant être réuni. Téléphone : 555-91-00.

EXCEPTIONNEL AU TROCADERO
3 Pièces en triplex, 75 m2, calme et ensoleillé, S. de B. marbre, idéal célibataire, couple ou placement, luxueusement décoré : 900.000 F. Visite sur place ce jour, M. et Mme Huze, 18, rue Greuze, de 11 à 17 heures.

LA MUETTE - 150 m2 envir. [illegible]

SUR LA COLLINE DE PASSY
APPARTEMENTS avec TERRASSE et JARDIN
du 2 au 6 pièces et duplex.
O.N.R. C.S.C.A.D. Sur place, 37, rue Raynouard. TEL. : 288-31-41.

VILLE DE PARIS
MARCHE DES NOTAIRES
Entre le boulevard Suchet et le champ de courses d'Auteuil 1 studio 40 m2, 2 chambres de 15 m2 chacune, 5 appts de 58 m2 à 119 m2, 1 de 70 m2 + terrasse de 130 m2, 1 de 148 m2 + 11 m2. Notaire G. Bellargent 260-31-12.

URGENT CAUSE DÉPART
STAND. 1902, 5 bel. pièces s/rue 140 M² environ, CALME ET CHARME. Serv. 2 cav. PROFES. LIBERALE - 603-75-09

ETOILE EXCEPTIONNEL Style Hôtel Part. TRES ELEGANT 280 M² Beaucoup d'allure 723-95-14 et 723-55-80

PASSY Beau 5 pièces, soleil, sans vis-à-vis 1.600.000 F - 222-07-62

GEORGE-SAND 6 pièces, 200 m2, 4e asc., bel imm. pierre de tail. ALGRAIN - 285-00-59 ou 09-54

17e arrdt.

24, rue Capitaine-Lagache, imm. angle, 52, rue Guy-Môquet, 3 P., entr., cuis., bains, wc, 55 m2, à rénov. : 250.000 F. - 224-02-86, ou sur place, de 13 à 15 heures, samedi, dimanche et lundi.

VILLIERS, sur boulevard dans bel imm. tout confort, 6e, asc., balc. plein soleil, 42 m2. 430.000 F. Nathan. T. 327-00-99.

VILLIERS Beau petit 3 pièces ensoleillé, tt confort, 5e étage sans asc. 275.000 F. - 325-75-42.

XVIIe RESIDENTIEL BEL IMM. PIERRE Gd séjour + 2 chbres tt confort VERNEL - 526-01-50

18e arrdt.

SUR AV. JUNOT : 4 PIECES, à rénover, 6e étage, ascenseur. Prix : 780.000 F. 255-66-18.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT
ORIGINAL STUDIO CONFORT + MEZZANINE + TERRASSE SOLEIL. Px 350.000 F 322-70-12.

78 - Yvelines

BOIS-D'ARCY, 4 Pièces dans résidence standing, prox. tous commerces, compren. : entr., séj. av. balc., cuis., 3 chbres, salle de bains, cave, garage : 340.000 F. I.N. : 045-29-09.

BOIS-D'ARCY EXCEPTIONNEL 6 Pces, résid. standg, 115 m2 habit. compr. : séjour, cuisine, 5 chbres, S. de B., S. d'eau, wc, 2 caves, 2 garages, jard. priv. de 100 m2. Prix : 538.000 francs. I.N. : 045-29-09.

CHATOU RER. Dern. ét. Imm. qualité, 2-3 Pces, 74 m2, gdes loggias, terrasse 66 m2. Px 680.000. Cab. CARLIER, 071-37-61

92 Hauts-de-Seine

ALTITUDE SAINT-CLOUD
Imm. réc., 2 P. princ., cuis. éq., machines, terrasse, vue panor., côté Seine, dernier étage, gar., sous-sol, cave. - Tél. : 602-97-59.

VAUCRESSON, comptant ou viager, résid. gd stdg, 5 min. gare, 3-4 Pces, 130 m2, 2 bns, box et park., calme, verd. - 741-19-95.

NEUILLY SABLONS
BEL IMMEUBLE RAVALE 5e ETAGE TOUT CONFORT
GD SALON, SALLE A MANGER, 4 CHBRES
PRIX 1.510.000 F
Possib. parking + chbre service. Mardi, mercredi, de 14 à 18 h : 16, PLACE DU MARCHE ou TEL. 723-96-05

GARCHES Sur colline
Résidence calme, très bel appt 6-7 p., 165 m2, gd séjour avec cheminée, balc., terrasse, caves, box 2 voitures - 1.200.000 F. Tél. pour rendez-vous : 261-81-15 (poste 489)

NEUILLY ST-JAMES - CALME, SOLEIL. Bel APPT PARFAIT ETAT, 200 M2 ENV. Triple récept. + 4 chbres, gar. H. LE CLAIR - 562-93-54

NEUILLY PRES BOIS. Liv. + chbre, 70 m2 envir., gd balcon plein SUD s/jardin. Calme. Park. EICHER, 359-99-49

RUEIL Récent. Beau 4 pièces, gar., park., tt confort. 650.000 F. - 265-21-74.

NEUILLY
BOULEVARD DU CHATEAU
dans superbe rénovation, reste deux 4 Pièces, rez-de-chaussée, avec jardin ; un 2 Pièces, 4e étage ; trois duplex ; trois 4/5 Pièces, avec terrasse, 4e et 5e étage.
522-86-86

94 Val-de-Marne

VINCENNES, résid., calme, pet. imm. 78, stdg, gd 2 Pces, tt cft, cuis., bs, park. Av. prêts 11,8 %. Téléphone : (78) 33-26-08

95 - Val-d'Oise

EZANVILLE
Part. vd ds résidence calme, beau 5 Pces, tt cft, cave, park. privé. Prix 336.000 F dont crédit foncier. — Tél. : 991-24-41.

60 - Oise

URGENT, part. vend à CHANTILLY, [illegible]

appartem. achat

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces, Paris, Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

RECH. appts 1 à 2 Pces, Paris, av. ou sans travx, préférence rive gauche, près facultés. Téléphone : 873-20-67.

RECH. appts 2 à 4 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, avec ou ss trav. paiem. comptant chez notaire. Téléph. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

VENDEZ VOTRE APPART. par DREVAL 265-05-56 265-35-07

ACHÈTE COMPTANT - PARIS 1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

appartements occupés

48.000 CRÉDIT 80 %
AV. REPUBLIQUE (proche) : 2 Pces, cuis., wc, poss. S. d'eau, soleil. Occupé dame âgée. Voir propriétaire, mercredi, 17-19 h., 16, rue G.-Bertrand.

constructions neuves

Construisons sur votre terrain pavillons agrandissables
exemple : 3 pièces (62 m2 habitables) : 220.000 F transformable en : 4/5/6/7/8 ou 9 pièces. Départements : 60, 95 et proximité. A.D. - 416-61-20

locations non meublées Offre

Paris

MARAIS, neuf, beau studio, cuisine équipée, bains, dressing. Téléphone. 1.600 F. — 563-84-65.

MARAIS, neuf, 3 P. en duplex, 75 m2, cuisine, bains, téléphone, parking, 3.600 F. Tél. 563-84-65.

DAUMESNIL, 70, bd de Reuilly, jamais habité, double séjour + 2 chambres + cuisine équipée, S. de B., box et cave. Visite sur place, le mercredi 23 avril, de 11 à 16 heures.

15e Rue du Dr-Finlay Imm. récent, 5e étage, beau studio + loggia. 1.500 F + charges. 522-86-86.

SEVRES-LECOURBE - Immeuble pierre de taille. 4 p., 100 m2, 3.500 F C.C. - 580-64-49.

ST-AUGUSTIN 320 m2 très belle décoration, 8.000 F par mois. clair, calme, park. - 380-44-49.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche du STUDIO au 6 PIECES, Paris, et villa, banlieue ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

PROPRIET. LOUEZ SS 24. H. VOS APPARTS SANS FRAIS.
261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F. max. 283-57-02.

URGENT - POUR JUIN. J. H. CHERCHE
2 PIÈCES CONFORT
sur Antony (92). T. 666-37-20 ou écr. n° 6.216, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locations meublées Offre

Paris

SEGUR 2 Pièces, tout confort, Téléphone. Clair. 2.000 F. charg. compr. 227-87-86.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. 2 à 6 P, vide ou meublé.
LOYERS GARANTIS
Mme JANTSEN : 555-84-22.

pavillons

Epinay-s/Seine (9 km. Paris) : superbe villa, r.-de-c. + 1 étg., séjour, 4 chbres, 2 bains, joli jardin, chff. centr. gaz, sous-sol total, garage. Prix 750.000 F. MATHELIN Téléphone 989-81-74.

AULNAY-SOUS-BOIS
A vendre pavillon 1971, très bonne construction, 8 P., cuis., 2 S. de B., 3 wc, cab. toil., gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labor. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

domaines

Achéterais vaste Domaine boisé [illegible]

bureaux bureaux

A EVRY CENTRE VILLE
BUREAUX DE 100 A 2000 M²
aménagés ou bruts
libres de suite.
Elio Boulakia
Etablissement Public d'Aménagement d'Evry
077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Telex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

LA DÉFENSE

ATLANTIQUE	2.700 m2
NEPTUNE	1.020 m2
FRANKLIN	4.046 m2
P.B. 20	8.500 m2 pr 1982

Divisions possibles
GFF 776-42-21 poste 45-81
Tour Franklin, Paris La Défense

Propriétaire loue bail 3-6-9 **BASTILLE** 1.600 m2 impeccables, climatisés, libres - 563-83-33.

PROPRIETAIRE vend ou loue 1.400 m2 divisibles TOLBIAC. Récent. Standing. Libre de suite - 766-49-94.

locaux commerciaux

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE, A LOUER :
450 M2 BOUTIQUES
divisibles à partir de 150 m2. RENSEIGNEMENTS : 227-04-30, 790-26-94.

fonds de commerce

Saint-Brieuc, plein centre ville, à vendre 5 pas-de-portes, surfaces de 40 à 1.000 m2. Prix en rapport. Agence de GOUEDIC, Téléphone : (96) 33-28-94. 7, rue du Combat des Trente. SAINT-BRIEUC.

Cause départ, à vendre, en Provence, un cabinet d'assurances. Téléphone : (16-90) 96-06-05.

14e - BIJOUTERIE
EMPLACEMENT 1er ORDRE Grande façade - 2 vitrines 84, rue d'Alésia, PARIS.

PAU
A vendre BAR SNACK GRILL PIZZERIA, très belle affaire. Prix justifié. Poss. crédit 80 %. Téléphone : (59) 27-32-98.

viagers

LIBRE bordure FORET de
FONTAINEBLEAU
sur parc 3.000 m2, belle villa 7-8 p., tt cft, soleil, parfait état. BELLE DECORATION 265-52-26 ou 265-00-72

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e, 266-32-35 Spécialiste. 38 ans d'expérience. Etude gratuite rente indexée.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-09
Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète

immeubles immeubles

Disposant capitaux très importants
recherche
IMMEUBLES DE RAPPORT
préférence Paris.
Ecrire HAVAS BORDEAUX N° 2.086.

PLACEMENT Paris rech. imm. loué, valeur 15.000.000 F environ - 563-83-33

MICHEL-ANGE
Paris-16e. Immeuble de rapport. 1.385 m2 utiles d'habitation, 31 appart. de 2 et 3 pièces. Rapport annuel : 580.000 F. Prix : 12.000.000 F. J.M. LEVET S.A. Tél. 765-13-08.

propriétés

3 km. Pont Sèvres, site boisé, protégé, maison contemp., 250 + 100 m2 s/2.500 m2. Px élevé. Agence s'abstenir. T. 709-08-98.

Dans village région CHANTILLY part. vend maison ancienne entièrement restaurée sur jardin agrément 1.600 m2, clos murs, séjour 35 m2, grande cheminée, cuis., office, 4 chbres, 2 coins toilette, w.-c., douches, téléph., 2 caves voûtées, garage 2 voitures, 140 m2 de grange améng. Prix : 579.000 F. Téléph. : 631-72-40, en semaine. Téléph. : 16 (4) 456-43-66, w.-e.

A vendre très belle affaire 20 KILOMETRES COGNAC : 1 logis charentais (7 Pièces) tout confort, 1 maison charentaise (en retour d'équerre), grand séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant magasin d'antiquités 100 m2 + niveau de 60 m2, magasin contigu de 35 m2 avec loggia, appartement rustique avec mezzanine, séjour cuisine, S. de B., 2 chambres. Le tout sur terrain de 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier.

Ecr. n° 6.209, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

PRES VERSAILLES
dans une agréable résidence : maison récente, 225 m2 habitables, vaste réception, 4 chambres, bureau, grande cuisine équipée, office, 2 S. de B., penderies, garage 2 voitures. Sur terrain 900 m2. Affaire en excellent état. Prix : 980.000 francs. Téléphone : 950-56-21.

65 km PARIS
Forêt Compiègne, gare à 7 km, ancien moulin, salon, salle à manger, cuis., 5 chambres, 3 bains, tt cft, agréable jardin, 10.000 m2, traversé par belle rivière à truites. MORBOIS, 3 bis, rue Napoléon Compiègne. Tél. (4) 440-09-75 ou Paris 526-05-56 mardi seulement.

LOUVECIENNES
Belle propriété récente. Living, cheminée, gde cuisine équip. + office, bur. mezzanine, 4 chbres, 2 bains, 2 salles d'eau, sous-sol, salle de jeux, garage 2 voitures. Magnifique jardin 3.300 m2. Prix 1.800.000 F - Tél. 954-68-00.

PROPRIÉTÉ EN TOURAINE
près d'AMBOISE
comprenant : grande maison caractère, superbement rénovée, 365 m2 + dépendances + terre et bois (12 ha en tte propriété et 18 ha bail prix très bas). Rens. OFIBA, 104, r. Richelieu, PARIS-2e - Tél. : 296-53-07 et 19.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs. Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous le signaler en nous écrivant : LE MONDE Direction de la Publicité 5, rue des Italiens 75009 PARIS

hôtels-partic.

NEUILLY Prox. Porte Maillot
Hôtel partic. 9 pièces, garage, tout confort, 300 m2 habitation. Cabinet Marivaux - 296-90-58

maisons de campagne

40 MINUTES MER TOURTOUR
MAISON DU XVIIIe SIECLE
dans le village, en pierres, 3 étages, proche d'un square, avec possibilité d'aménager une grande terrasse en toiture. Vue dégagée, façade principale au Sud, état moyen, très grande possibilité d'aménagement. Village protégé. Site exceptionnel. Prix avec 36.000 F comptant le jour de la réservation, 144.000 F le jour de l'acte sur 20 ans, après acceptation du dossier de crédit bancaire. — CATRY, Téléphone : (16-94) 70-63-38.

HAUT-VAR
PROCHE LAC DE SAINTE-CROIX
REGUSSE
BERGERIE PROVENÇALE
mitoyenne, à aménager, avec 1.200 m2 de terrain, exposition sud, sortie du village, grande possibilité d'aménagement intérieur, toiture en tuiles rondes, eau, électricité, égout. Prix avec 38.000 comptant et 152.000 F sur 15 ans après acceptation du dossier de crédit bancaire. Pas de commissions à payer. CATRY, Téléphone : (94) 70-63-38.

Vends PAULHAN (HERAULT) grande maison habitable avec jardin 500 m2 + dépendances. M. Bermont. - 34230 PAULHAN. Téléphone : (67) 98-04-49.

villas

L'étude Arago vous propose en ROUSSILLON (Côte Vermeille) une sélection de ses affaires : Saint-Cyprien, plage, mas moderne 1 ha + hanger 150 m2, conviendrait petite culture ou élevage, endroit calme, tout confort. - 3 km plage. Pavillon F 4, garage, tout confort, excellent état, cour, jardin. Prix : 287.000 F.
Canet-Plage, belle villa F 5, tout confort, garage. Prix 380.000 F.
Près plage, belle villa sur 400 m2, séjour + 2 chambres + dépendances, tout confort, parfait état.
Perpignan, villa F 4, quartier calme, jard. 100 m2. Px 360.000 F
ETUDE ARAGO, Tél. : 21-00-40, 66750 SAINT-CYPRIEN-PLAGE.

COTE D'AZUR
PARTICULIERS
nous vous proposons le plus grand choix de villas et propriétés en bord de mer ou dans l'arrière-pays. Documentation gratuite sur simple envoi d'une carte de visite. FICHIER CENTRAL DE LA CONSTRUCTION, 11, rue de Rivoli, 06000 Nice. T. (93) 88-68-24.

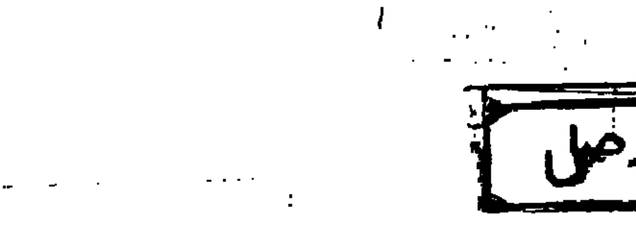
10 km VERSAILLES
villa récent, 200 m2 habitables, séjour 54 m2, cheminée, 5 chambres, 2 bains, cuisine équipée, labo photo, chff. gaz, garage 2 voitures, jardin paysagé de 950 m2 : 830.000 F. - 954-58-00.

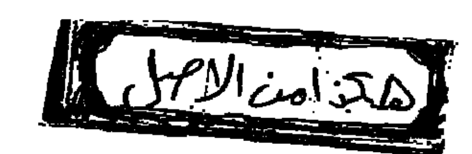
CHEVRY II GIF-SUR-YVETTE
R.E.R., P. à P., b. gde mais., 8 P., 3 s. bs, jard. 1.000 m2, proche écol., tenn., golf, piscine : 870.000 F. Téléphone : 012-17-24.

chalets

VOSGES PLEINE MONTAGNE [illegible] VUE IMPRENABLE [illegible] Tél. PARIS : [illegible]







Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Une protestation de M. François Bloch-Lainé

Les associations au placard

Les associations ne sont pas satisfaites. Deux mille d'entre elles, membres de l'ADAP (Association pour le développement des associations de progrès) dont le président est M. François Bloch-Lainé, viennent d'adresser aux pouvoirs publics une « déclaration » qui est une sévère mise en garde.

Les associations relèvent tout d'abord que les déclarations de M. Giscard d'Estaing selon lesquelles « l'association est un moyen essentiel d'action et d'expression dans une société démocratique » *ont été* « rarement suivies des décisions politiques et financières qu'elles appelaient ». *Pourtant, le principe du soutien aux associations a été inscrit dans les programmes d'action prioritaires du VII° Plan et dans la charte de la qualité de la vie. Mais remarque la déclaration,* « il semble que se soit établi un rituel de la déclaration officielles favorable à la vie associative. En réalité, l'essentiel reste à faire ».

Ainsi, lors de la dernière session parlementaire « les subventions aux associations *ont vu, sur* directive du premier ministre, leur augmentation limitée à un niveau très inférieur à celui de la *hausse attendue du coût de* la vie ». *Les associations ne pourront donc assurer la charge des traitements de leur personnel et par voie de conséquence le maintien de l'emploi.*

« Parallèlement, le gouvernement a refusé tous les amendements présentés par des parlementaires de la majorité ou de l'opposition qui auraient pu contribuer au développement de la vie associative. »

Enfin, lors de la discussion du budget, « le gouvernement s'est également refusé à corriger immédiatement une injustice fiscale qui frappe très directement les associations : la taxe sur les salaires ».

Les associations se disent préoccupées par le projet de loi qui prévoit un transfert de responsabilités aux collectivités locales. Selon elles, ce transfert « risque de modifier les modalités de l'aide financière aux associations ». *Les signataires de la « déclaration » affirment que* « toute atteinte au mouvement associatif priverait le pays de réelles possibilités d'innovation — *et donc de changement* — et les citoyens de structures de participation où ils peuvent prendre en charge leurs propres problèmes ». *Les associations* « attendent des engagements précis et des actes significatifs » *notamment à l'occasion du conseil des ministres qui doit prochainement prendre des mesures en faveur de la vie associative.*

★ ADAP : 9, rue Vauvilliers, 75001 Paris.

LES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN ENTAMENT LEUR CINQUIÈME SEMAINE DE GRÈVE

La peur de la contagion?

La cinquième rencontre, le lundi 21 avril dans la soirée, entre les responsables des entreprises de nettoiement du métro et les délégués des grévistes n'a pas permis de trouver une solution à ce conflit qui est entré dans sa cinquième semaine.

La délégation patronale a proposé un salaire mensuel minimum net de 2 517 F, ce qu'accepte la C.F.D.T. pour l'immédiat, mais celle-ci veut en plus un engagement d'arriver par étapes à 2 600 F au 1er octobre et à 2 800 F au 1er janvier 1981, sans tenir compte de l'évolution des prix.

Les chefs d'entreprise n'ont pas voulu s'engager sur un tel calendrier, ils demandent à la R.A.T.P. de revoir les conditions financières des marchés de sous-traitance, mais celle-ci se dit tenue par ses contraintes budgétaires. Les uns et les autres se retournent donc vers le gouvernement. La délégation patronale a ainsi fait part de son intention de prendre contact avec M. Stoléru, secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels et immigrés.

Dans la nuit du lundi 21 au mardi 22 avril, la direction de la Régie a fait procéder, sous la protection de la police, au nettoyage de sept stations parmi les plus sales.

Nul n'ose publiquement juger irrecevables les demandes des nettoyeurs du métro parisien. Pourtant, trente jours après avoir posé leurs balais, ils n'ont pas encore obtenu satisfaction. Ce conflit illustre une des plaies de notre société. Pour vivre confortablement, nous devons pouvoir acheter notre pétrole bon marché ; pour avoir un métro propre, nous devons entasser dans des foyers de banlieue des travailleurs immigrés à qui nous accordons tout juste 2 350 francs par mois. Le parallèle s'impose : c'est le tiers-monde qui nous aide à maintenir notre niveau de vie.

Cette longue grève, aura aussi démontré les inconvénients des responsabilités en cascade. Ce n'est pas pour rien que les délégués des grévistes ont vainement cherché un interlocuteur valable. Et un mois après le début de leur mouvement on se pose encore la question de savoir qui détient le pouvoir de reconnaître aux neuf cents nettoyeurs du métro le droit de gagner leur vie normalement ?

Les patrons des douze entreprises qui les emploient ? Certes. Quelques-unes d'entre elles dégagent certainement assez de profit pour *améliorer le sort de leurs salariés, mais* cela ne peut suffire. La R.A.T.P. leur accorde pour assurer le nettoyage du métro 70 millions de francs par *an. Elles dépensent pour ce faire* 68,5 millions de salaires et de charges sociales. Il ne leur reste donc que 1,5 million pour l'achat *de quelques produits et leur bénéfice.* Cette marge ne permet pas de trouver les quelque 13 millions qui permettraient d'augmenter le salaire *de base des nettoyeurs de 2 350 F* par mois à 2 800 francs.

A la R.A.T.P. donc d'intervenir, elle à qui la sous-traitance permet de payer ses nettoyeurs 1 000 francs de moins par mois qu'elle ne serait obligée de le faire s'ils avaient le régime des statutaires de la Régie. Elle est intervenue, en finissant par accorder aux balayeurs de son métro l'accès au restaurant et aux douches, jusqu'ici réservés à son personnel, mais aussi en acceptant de revoir en cours d'année les conditions financières des marchés qu'elle passe avec les *sociétés concessionnaires.* Peut-elle aller très loin dans cette voie ? La Régie a le « tort » d'être une entreprise publique *déficitaire. Le tiers de son budget est* alimenté par l'Etat et les collectivités locales. Faute d'obtenir les subventions supplémentaires, la R.A.T.P. *devrait pour accroître la part de son* budget affecté au nettoiement du métrol, réduire celle destinée à d'autres secteurs. Lesquels ? Les *investissements sont déjà freinés. D'une façon* ou d'une autre, elle devra se retourner vers un de ses principaux bailleurs de fonds : l'usager ou l'Etat.

La revalorisation du travail manuel

La balle est bien dans le camp du gouvernement. M. Stoléru, le *secrétaire d'Etat aux travailleurs manuels* et immigrés, semble — enfin — s'en être rendu compte. Mais lui fallait-il quatre semaines pour s'apercevoir que les travaux les plus pénibles étaient réservés aux immigrés et que sa politique de revalorisation du travail manuel n'avait pas d'écho au-delà des grilles du métro ?

Telle est bien la véritable raison de la prolongation de ce conflit. Chacun a trop longtemps voulu laisser aux autres le soin de se débrouiller avec cette affaire. La R.A.T.P. elle-même n'a-t-elle pas attendu deux semaines avant de convenir qu'elle était partie prenante dans ce conflit qui mine son image de marque ?

Et finalement tous ceux qui ont espéré un pourrissement de la grève en ont été pour leurs frais.

Si la C.F.D.T. a accepté de n'atteindre l'objectif des 2 800 francs mensuels qu'au 1er janvier prochain, elle reste ferme sur l'établissement d'un calendrier. Les grévistes sont *unis et déterminés comme au premier jour* : l'opinion publique ne s'est pas retournée contre eux, bien au contraire, et le conflit menace même *de s'étendre aux nettoyeurs de la* S.N.C.F. qui ne sont pas mieux lotis que ceux du métro. Les atermoiements des pouvoirs publics ne *s'expliquent-ils pas tout simplement par* la crainte que ces revendications si légitimes ne deviennent contagieuses ?

THIERRY BREHIER.

M. Jacques Chirac impute au gouvernement la responsabilité de la continuation du mouvement

La séance du Conseil de Paris, réuni le lundi 21 avril, a permis à M. Raymond Long, président de l'intergroupe U.D.F., de dénoncer l'existence d'un véritable « édredon de trésorerie », constitué à partir de recettes supplémentaires provenant de fonds d'Etat.

Dans son soin de se démarquer de la gestion de M. Jacques Chirac, l'intergroupe U.D.F. n'a donc pas craint de rejoindre ainsi les critiques formulées par M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, lors de l'examen du budget, évoquant l'existence d'une « cagnotte » en prévision des échéances électorales.

Quant au maire de Paris, il a imputé au gouvernement la responsabilité de la continuation du conflit des nettoyeurs du métro ; M. Chirac s'est demandé s'il ne fallait pas voir dans cette prolongation des « arrière-pensées politiques » susceptibles de lui nuire. Interrogé mardi 22 avril par Antenne 2, il s'est adressé au gouvernement pour qu'il fasse appel à l'armée afin d'assurer le nettoyage en attendant le règlement du conflit.

A l'ouverture de la séance, M. Raymond Long a demandé des précisions sur l'augmentation des recettes budgétaires de la Ville provenant de l'Etat. La Ville s'apprête, en effet, à percevoir 37 *millions de francs supplémentaires* au titre du FEC (Fonds d'égalisation des charges communales) et 152 millions de francs provenant du fonds de compensation de la T.V.A., soit une recette supplémentaire de 189 millions de francs. Or cette somme ne figure pas encore au budget. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint chargé des finances, a précisé que ces chiffres n'ont été connus que très récemment et que cette augmentation de recettes sera prise en compte dans le budget de 1981.

Cette réponse n'est pas de nature à satisfaire l'intergroupe U.D.F., qui souhaite l'utilisation de cette somme dès 1980, soit sous la forme d'une réduction de quatre points de la hausse de la fiscalité locale, soit sous la forme d'une augmentation du budget d'investissement qui est, cette année, un budget d'austérité.

De son côté, le maire de Paris a mis en cause le gouvernement, estimant que sa responsabilité est engagée dans le prolongement de *la grève des nettoyeurs du métro.*

Après que M. Pierre Bas (R.P.R.) eut précisément demandé au gouvernement de « *prendre ses responsabilités* » dans cette affaire, M. Jacques Chirac a rappelé que la Ville est intervenue à maintes reprises et « *de façon pressante* » auprès du gouvernement et de la R.A.T.P., car elle juge légitimes les revendications de ces personnels. Compte tenu des déclarations d'un membre du gouvernement — M. Lionel Stoléru a approuvé les griefs du personnel de nettoiement, — M. Chirac s'est étonné que la R.A.T.P. n'ait reçu aucune consigne de la part du ministère de tutelle, alors que le secrétaire d'Etat au travail manuel a paru admettre le bien-fondé de cette grève. « *Je ne comprends pas les raisons qui font que ce conflit continue,* a expliqué le maire de Paris, *alors que les conditions paraissent réunies pour qu'il soit résolu ; je me demande s'il n'y a pas, ici ou là, une arrière-pensée politique.* » M. Chirac en a appelé « *très solennellement* » au gouvernement pour qu'il « *demande instamment* » à la R.A.T.P. de régler ce conflit.

Mme Christiane Schwartzbard (P.C.), puis MM. Jean-Pierre Welterlin (P.S.) et Edouard Frédéric-Dupont (app. R.P.R.) ont *également jugé légitimes* les revendications des personnels.

Une rue Jean-Paul-Sartre ?

M. Guy Gennesseaux (rad.) a ensuite proposé que, en hommage à Jean-Paul Sartre, une rue de la capitale porte le nom du philosophe, puis il a suggéré de débaptiser à cet effet la place de Stalingrad, cette ville n'existant plus sous ce nom. M. Gennesseaux ayant affirmé que Jean-Paul Sartre aurait apprécié un tel geste, M. Pierre Bas a objecté que Stalingrad symbolise une victoire contre le fascisme et que son nom ne doit pas être effacé. L'adjoint au maire chargé des affaires culturelles s'est défini lui-même comme « *un admirateur de Sartre* » ; il s'est déclaré disposé à défendre l'attribution d'une rue de Paris au nom de l'écrivain une fois passé le délai d'usage de cinq ans.

M. Chirac a approuvé la position de M. Bas, tandis que M. Raymond Bourgine, sénateur (C.N.I.P.), s'est déclaré hostile à un tel hommage à Jean-Paul Sartre.

Enfin, M. Pierre Somveille, préfet de police, a indiqué, en réponse à des interventions en ce sens de MM. Grillou (R.P.R.), Quin (P.C.) et Le Morvan (P.S.), qu'il s'apprête à ordonner la *fermeture d'un hôtel* abritant la secte Krishna. Celle-ci est, selon les orateurs, aux mains « *d'affairistes qui exploitent des esclaves conditionnés par la faim et le manque de sommeil* ».

Les conseillers de la capitale ont ensuite entendu une communication de M. Rocher (R.P.R.) présentant un plan d'ensemble pour l'aménagement des anciens entrepôts de Bercy (*le Monde* daté 20-21 avril).

M. Burriez (P.R.) a jugé tardif ce projet d'ensemble et demandé une meilleure desserte par les transports en commun. Il s'est montré réservé sur la part prévue pour les logements sociaux, car ces derniers devraient être, selon lui, mieux répartis dans les divers quartiers de Paris. Il a suggéré le lancement d'un programme d'accession à la propriété. M. Moulinet (P.S.) a combattu cette idée afin que soit respectée la priorité au logement social.

De son côté, M. André Llanes (P.S.) a émis des doutes sur la qualité de l'intégration au site *du centre omnisport* et dénoncé l'implantation d'un parc d'attractions, « *piège attrape-sous pour les enfants et les adolescents* ». M. Llanes a souligné que « *ce projet n'a pas été prévu dans sa globalité* ». M. André Voguet fait part des inquiétudes du groupe communiste et demandé l'organisation d'une consultation publique sur l'aménagement du quartier avant toute décision.

Enfin, M. Paul Pernin (C.D.S.), adjoint au maire, a estimé que le plan d'aménagement prend en compte les demandes formulées par les élus du douzième arrondissement ; il a demandé que soit présentée au public la maquette du schéma d'aménagement à l'Hôtel de Ville et dans la mairie annexe du douzième arrondissement. — J.-M. C.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Deux ans après la formation du troisième gouvernement de M. Barre

La décentralisation des emplois de bureau et la sauvegarde du monde rural restent les objectifs prioritaires

M. Raymond Barre devait se rendre le 22 avril au siège de la DATAR, 1, rue Charles-Floquet, à Paris-7°, pour faire le bilan du conseil de planification réuni il y a un an à l'Elysée, le 3 avril 1979. Le premier ministre, auquel la DATAR a été rattachée directement dans le troisième gouvernement Barre, le 5 avril 1978, devait aussi tracer les grandes lignes de la politique *d'aménagement du territoire* pour l'avenir à court terme.

Trois dossiers essentiels avaient été examinés par le conseil de planification. Où en sont-ils ?

Instruction avait été donnée de mieux répartir entre les régions, en fonction des priorités géographiques, les *crédits d'investissements* publics, c'est-à-dire ceux de l'Etat et ceux des entreprises nationales. La procédure de régionalisation du budget de l'Etat a été renforcée, et la préparation du budget de 1981 constituera, sur ce plan, une amélioration sensible, puisque 30 milliards de francs pourront être « régionalisés » contre 13 milliards auparavant. Mais il n'a toujours pas été publié de document officiel et global *indiquant, région par région,* l'affectation de l'ensemble des crédits de l'Etat.

Autre grand secteur économique dont la localisation géographique des *activités* a des conséquences déterminantes : la télématique, l'énergie, la formation professionnelle.

Les régimes des aides à la création d'emplois (la carte des zones aidées doit être révisée d'ici à la fin de l'année) sont devenus plus incitatifs et les procédures plus simples, indique-t-on de source officielle. Le Fonds spécial d'adaptation industriel (F.S.A.I.) a permis, depuis 1978, la *création* de 18 800 *emplois* (pour 6,228 milliards de francs d'investissements) dans les régions les plus touchées par les crises du textile, de la sidérurgie et de la construction navale. Récemment, le champ d'application du F.S.A.I. a été étendu aux bassins houillers de Saint-Etienne, d'Albi-Carmaux, de Decazeville et d'Alès.

En dépit des protestations qui fusent de toutes parts, à droite comme à gauche, à propos de la politique de « dégraissage » de la région parisienne, la DATAR persiste et signe. « *La politique de décentralisation doit être maintenue dans le secteur industriel et sensiblement accélérée dans le secteur tertiaire... C'est à l'Etat de donner l'exemple. Il n'a pas réussi à le faire suffisamment jusqu'à présent* », disait M. Giscard d'Estaing le 7 décembre 1978 à Vichy.

A cet égard, la DATAR note que les résultats obtenus en 1979 marquent une nette progression par rapport aux années précédentes puisque les décisions de décentralisation ont porté sur *quelque 3 000 emplois contre* 1 000 antérieurement. La procédure des « contrats de ville » va être développée. Le premier de ces contrats vient d'être signé avec Agen, où sera transféré le service central des rapatriés du ministère de l'intérieur (50 emplois).

Quant à l'évolution économique et démographique du monde rural, elle ne laisse pas d'inquiéter. Villes boulimiques, banlieues où le *kilomètre d'autoroute* coûte 300 millions de francs au bas mot, villes nouvelles décriées, et à l'autre bout du territoire, campagnes désertes. Un nouveau dispositif, avec le Fonds interministériel de développement rural (FIDAR), a été mis en place, et une première tranche de 400 *millions de francs de crédits a été* dégagée. On veut favoriser la pluriactivité chez les ruraux, soutenir le petit commerce rural, développer les filières du bois et des industries agro-alimentaires.

Une doctrine nouvelle se fait jour chez les responsables de la DATAR, qui va à l'encontre des idées reçues et mérite, de ce fait, d'être étudiée de près : il ne faut pas confondre faible densité démographique avec mauvaises conditions de vie. Ainsi, sur le causse Méjean, par exemple, ou dans la Beauce, les ruraux sont peu nombreux, mais les agriculteurs, à la tête de grandes propriétés, ont des revenus convenables, voire très corrects.

Les chiffres noirs de l'INSEE

Il reste que sur de nombreux dossiers essentiels les négociations sont soit au point mort, soit très laborieuses : la politique régionale européenne, « bloquée » par la querelle avec la Grande-Bretagne sur le budget communautaire ; les initiatives économiques que *sont autorisés à prendre* les établissements publics régionaux ; la politique des régions frontalières ; les conflits d'intérêts sur le littoral (un conseil de planification est prévu à ce sujet) ; les grands équipements en voies navigables : la mise en place de l'institut régional de financement, sous la *houlette du conseil régional de* Midi-Pyrénées.

Surtout, on se demande quel crédit accorder aux « projections » que vient de publier l'INSEE sur le nombre d'emplois qui seront disponibles, région par région en 1986, à la fin du VIII° Plan.

Pour ce qui concerne les emplois spécifiquement industriels, les experts de l'INSEE pronostiquent un recul général et fournissent des chiffres quasiment « catastrophiques ». En moyenne, les effectifs employés dans l'industrie seraient en 1968 inférieurs de 20 % à ceux de 1975. Ce recul atteindrait 30 % dans le Nord-Pas-de-Calais, 28 % en Ile-de-France, 25 % dans Rhône-Alpes. En revanche, il serait nettement plus limité en Languedoc-Roussillon (5 %), où, il est vrai, actuellement l'industrie est très faiblement représentée, de 8 % dans les Pays de la Loire, de 10 % en Basse-Normandie.

Sur le chapitre agricole, l'Alsace pose un problème particulier : la baisse très rapide des effectifs agricoles ne devrait être que faiblement ralentie, ce qui conduit à un nombre extrême*ment faible d'agriculteurs dans* cette région dans six ans.

Globalement, lorsqu'on examine l'évolution des emplois de l'agriculture, de l'industrie, du bâtiment et du secteur tertiaire, entre 1975 et 1986, on constate, avec les experts de l'INSEE, que seules les régions du Centre, des Pays de la Loire, du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur vont voir leurs offres d'emploi augmenter... bien que très *légèrement.*

Voilà des chiffres qui — à mois d'être déclarés fantaisistes par le gouvernement — sont de nature à remettre en cause, tout au moins infléchir sensiblement, les priorités géographiques actuelles de l'aménagement du territoire.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CORSE, OUESSANT MÊME COMBAT

Les habitants d'Ouessant sont mécontents : le coût des liaisons maritimes entre leur île et le continent croît à une allure qui leur paraît excessive. Dans une question écrite, parue au « Journal officiel » du 14 avril, M. Jean-Louis Goasduff, député (R.P.R.) du Finistère, constate que, sur la ligne Brest-Molène-Ouessant, le prix du billet est passé de 8 francs en 1978 à 16 francs en 1979 et à 20 francs aujourd'hui. *A son avis,* « ces augmentations successives équivalent à une majoration de 150 % en deux ans ».

Le député se livre à des comparaisons pour montrer qu'Ouessant paye cher sa solitude marine. « L'usager paye désormais 1,40 franc le kilomètre sur la ligne Le Conquet-Molène-Ouessant ; dans les mêmes temps, le kilomètre S.N.C.F. est facturé 0,25 franc et le kilomètre *Air Inter 0,80* franc. » Aussi M. Goasduff demande-t-il au ministre des transports de « lui préciser les mesures qu'il compte *prendre pour que, comme cela* s'est récemment passé avec la Corse, la continuité territoriale soit assurée ».

Le gouvernement acceptera-t-il d'assimiler Ouessant à la Corse, de lever, ici et ailleurs, le handicap de l'insularité ?

Faits et projets

● *Abris en granit dans la Creuse ?* — Des forages ont été entrepris sur le territoire de la commune d'Auriat dans la Creuse par le Bureau de recherches géologiques et minières. La population voisine s'en est émue ; le préfet vient de la rassurer. Il écrit : « *Cette opération doit permettre une meilleure connaissance du granit en zone profonde et une mise au point des méthodes de forage. Les conclusions qui en seront tirées ultérieurement pourraient être utilisées aussi bien sur le plan purement scientifique que pour la conception d'abris souterrains à grande profondeur, dont les caractéristiques, en structure granitique, pourraient être telles qu'ils assureraient par eux-mêmes un confinement efficace et pérenne.* » — (*Corresp.*)

● *Trois comités d'expansion pour le Plan Sud-Ouest.* — MM. Jacques Chaban-Delmas, député (R.P.R.) de Gironde, président de l'Assemblée nationale, président du comité d'expansion d'Aquitaine, Léon Eeckhoutte, sénateur (P.S.) de la Haute-Garonne, président du comité d'expansion de Midi-Pyrénées, et Gilbert Sénès, député (P.S.) de l'Hérault, président du comité *d'expansion du Languedoc-Roussillon,* ont présenté le 17 avril une brochure réalisée par les trois comités d'expansion intitulée le Grand Sud-Ouest.

● *Le tunnel sous la Manche : ouverture le 1er juillet 1989 ?* — Le président des chemins de fer britanniques (B.R.) vient d'indiquer que le tunnel sous la Manche pourrait être mis en service le 1er *juillet 1989. A son avis,* le coût de l'ouvrage serait de 820 millions de livres 1980 (près de 8 milliards de francs). Il devrait être financé par des fonds privés et une aide de la Communauté européenne. Les détails techniques du plan de construction franco-britannique devraient être connus cet été. *Le gouvernement* britannique devrait donner son accord au début de 1981, l'examen parlementaire ayant lieu en 1982. Selon le président des B.R., les travaux pourraient commencer au début de 1983.

Le Monde

régions

LORRAINE

UN NOUVEAU REBONDISSEMENT DANS LA « QUERELLE DES MÉTROPOLES »

Trop d'aérodromes, pas d'aéroport

De notre correspondant

Nancy. — Seule région française à s'ouvrir sur trois partenaires européens, la Lorraine joue actuellement son avenir économique sur ses capacités d'accueil et, de ce fait, pour certaines activités technologiques de pointe, sur son infrastructure autoroutière et aérienne.

La réalisation prioritaire de l'autoroute A 33 Lorraine-Bourgogne dont l'achèvement est prévu pour 1983 confirme le rôle qu'aura la Lorraine dans le raccordement du réseau autoroutier allemand et nord-européen aux voies qui conduisent vers l'Italie et l'Espagne. Mais la question des infrastructures aériennes reste entière. La Lorraine dispose actuellement de trois petits aérodromes ouverts au trafic intérieur : Mirecourt-Juvaincourt (Vosges), ancienne base de l'OTAN qui a déjà accueilli des avions gros porteurs ; Nancy-Essey (Meurthe-et-Moselle), dont la piste trop courte ne peut être agrandie ; Metz-Frescaty (Moselle), dont la piste de 2 300 mètres jouxte la base aérienne et l'agglomération messine.

Utiliser ce qui existe

Soutenus à bout de bras par les conseils généraux et les chambres de commerce concernés, les aéroports lorrains ont traité, l'an dernier, quelque 126 600 passagers. C'est peu par rapport à l'aéroport international de Luxembourg distant d'une soixantaine de kilomètres de Metz, qui a accueilli, en 1979, 772 500 voyageurs. De même, aux limites de la Lorraine, les aéroports internationaux de Strasbourg, de Mulhouse-Bâle et celui de Colmar virent, pour la même période, transiter près d'un million et demi de passagers.

Le principe d'un aéroport régional fait partie des options du VIIIe Plan, et le conseil régional en approuva successivement le principe en avril 1974, juillet 1976 et septembre 1979.

Mais tout comme l'OREAM (Organisation d'étude d'aménagement de l'aire métropolitaine) fut installée à Pont-à-Mousson, le site pressenti pour l'aéroport de la métropole lorraine fut aussi choisi en « terrain neutre », à mi-distance entre Metz et Nancy, sur le territoire de la petite commune de Louvigny. Malgré cette volonté régionale de principe, le dossier aéroportuaire régional reste un symbole des luttes d'influence constantes que se livrent les deux capitales lorraines, Metz et Nancy.

En février, le conseil régional de Lorraine présidé par M. André Madoux (U.D.F.) a accordé 1,7 million de francs pour aider les chambres de commerce à faire face au remboursement des emprunts réalisés pour la modernisation de Nancy-Essey, Metz-Frescaty et Mirecourt-Juvaincourt. La question de l'aéroport régional fut néanmoins reposée, sinon sur le fond, du moins sur la forme par le député U.D.F. de Nancy, le Dr André Rossinot, qui remarquait : « *Trois malades chroniques ne font pas un bien-portant.* » Formule sibylline qui pouvait paraître en faveur de l'aéroport régional.

Car si la desserte aérienne lorraine satisfait de moins en moins de monde, les solutions aux difficultés actuelles dépendent tout autant de données objectives que de données tactiques intra-régionales. Dans les faits — si tant est qu'une décision soit immédiatement prise en vue de la création d'un aéroport régional à Louvigny-Saint-Jure — il se passerait huit à dix ans avant que le premier avion se pose entre Nancy et Metz. D'où les recommandations de M. Joël Le Theule, ministre des transports, le 3 mars dernier, lors de sa venue à Nancy : « *Utiliser les structures existantes et, au besoin, les renforcer avant de construire de toutes pièces un aéroport international* » (*le Monde* du 5 mars). Le ministre résumait ainsi la position admise par de nombreux élus régionaux. On se souvient ainsi d'une déclaration du sénateur des Vosges, M. Christian Poncelet (R.P.R.) lors d'une conférence à Nancy : « *Nous avons, en Lorraine du Nord, un aérodrome — Metz-Frescaty — de même que nous en avons un qui peut être ouvert au trafic international en Lorraine du Sud avec Mirecourt-Juvaincourt. Nous pourrions ainsi, sans préjudice pour l'avenir et sans investissements énormes, avoir deux aérodromes.* »

Des pistes au centre

Alors que les Vosges tentent de trouver une solution pour assurer l'avenir de Juvaincourt, une déclaration de M. Josselyn Hubert, directeur régional est-nord d'Air Inter à Strasbourg, n'a pas manqué de susciter, au début d'avril, une levée de boucliers des élus et responsables économiques nancéiens. « *La multiplication des aéroports n'est pas une solution. Il serait plus logique de concentrer toutes les possibilités sur une plate-forme unique. Comme à Nancy la piste est trop courte, il nous semble que Metz-Frescaty est le seul aéroport valable en Lorraine.* » Une remarque aussitôt appuyée par M. Jean-Marie Rausch, sénateur et maire de Metz (U.D.F.), pour qui le bruit des avions n'est pas un handicap au développement du trafic de Frescaty et qui précisait que ledit trafic pourrait être triplé sans difficulté. Plus ponctuellement, le directeur régional d'Air Inter précisait : « *Nous sommes tenus par une convention passée avec l'Etat de maintenir la ligne Paris-Metz jusqu'au mois de décembre. Mais si, d'ici là, nous n'assistions pas à une concentration des moyens sur un seul aéroport, Air Inter cessera sans doute d'exploiter cette ligne fortement déficitaire. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne, nous avons déjà eu des négociations en début d'année avec Air Alsace.* »

Aussitôt, député et maire de Nancy (U.D.F.), M. Claude Coulais, déclarait : « *Metz ne résoudra pas ses problèmes en voulant s'approprier la clientèle de Nancy-Essey.* » M. Coulais affirmait à nouveau la volonté nancéienne de voir se créer un aéroport véritablement régional situé le plus possible au « centre » de la région.

Alors que les positions semblent se durcir dans les « deux » Lorraines, le professeur Claude Huriet, président fondateur du Comité de défense et d'expansion de l'économie lorraine (CODELOR) organise le 25 avril prochain une journée d'étude ayant pour thème unique : « Un aéroport régional lorrain. » Bien que le titre laisse augurer de l'option prise par le professeur nancéien, M. Huriet précise : « *Après les péripéties récentes, j'organise cette journée pour qu'un maximum d'élus et de responsables lorrains fassent le point sur ce problème qui, ces dernières années, n'avait soulevé que peu de passions. La dispersion actuelle des aéroports lorrains risque de plus en plus d'en rendre difficile le maintien à un seuil d'activité critique. Les collectivités et les responsables font actuellement des efforts pour améliorer les aéroports. Ces efforts financiers restent importants et risquent de l'être de plus en plus, pour finalement arriver à des qualités de services qui risquent de n'être jamais d'un très haut niveau. Il faut une mise en commun des moyens régionaux.* »

Les participants venus de Moselle, des Vosges, de Meurthe-et-Moselle et de la Meuse devront à nouveau débattre du dossier.

JEAN-LOUIS BEMER.

Point de vue

LE REFUS DU DÉCLIN

par MAURICE HALFF (*)

SEIZE années de responsabilités assumées en Lorraine au cours de presque deux décennies contrastées mais également difficiles se déroulent dans mon souvenir, tel un chemin montant lentement vers la crête, derrière laquelle décline le soleil, dont on veut pourtant s'efforcer de rattraper la lumière.

1964 : c'est le temps des illusions d'une énergie toujours moins chère, mais de provenance étrangère, le temps des illusions de l'expansion industrielle continue et à un rythme accéléré, le temps des illusions du plein emploi maintenu. Et pourtant, pour les Houillères de Lorraine, dont les perspectives de développement grâce à leur haute productivité paraissaient assurées, ce sont déjà les temps difficiles.

La production annuelle, qui dépassait déjà à cette époque largement les 15 millions de tonnes, rencontrait des débouchés de plus en plus resserrés et des conditions de prix de moins en moins rémunératrices. La raison d'un déséquilibre financier sans cesse accru était la pression concurrentielle d'autres sources d'énergie : le charbon américain, traversant alors l'Atlantique à des frets si bas qu'on pouvait constater qu'en coûts de transport Paris était à mi-chemin entre les Etats-Unis et la Lorraine ; mais surtout le pétrole, dont le coût était imperturbablement considéré comme devant s'orienter toujours à la baisse pour être inférieur à 1 centime la thermie, tandis que celle des Houillères de Lorraine devait s'approcher des 3 centimes.

De telles flagrantes erreurs dans l'appréciation du futur ne peuvent qu'être attribuées à la méconnaissance de l'évolution du facteur politique au Moyen-Orient. Mais elles ont imposé aux Houillères de Lorraine une régression irréversible.

C'est alors qu'un programme de déclin de la production pour assurer à long terme la survie de l'entreprise fut décidé par les autorités de tutelle en 1968.

De moins en moins accessible

En compensation d'une telle amputation, était assurée la rénovation du parc des centrales minières par des outils modernes de très forte puissance et accordées des aides financières importantes en faveur d'implantations d'industries nouvelles de forte valeur ajoutée. A noter que, dans leur malchance, la chance des Houillères a été de régresser dans une période où la croissance industrielle globale se maintenait à un rythme très élevé, ce qui a rendu moins difficiles les actions de conversion dont la ville de Faulquemont est un heureux exemple.

Quoi qu'il en soit, le gouvernement avait admis que l'objectif de production annuelle pouvait être maintenu à 12 millions de tonnes à l'horizon 1975. En fait, ce niveau est apparu de moins en moins accessible.

Il est permis de douter que, pour les Houillères de Lorraine, le gisement français aux ressources les plus riches et les plus productrices, une telle perspective puisse dépasser trois décennies, en tout cas par les moyens traditionnels d'extraction, à moins que la gazéification souterraine actuellement au stade de station pilote aboutisse à des résultats tangibles et donne un second souffle au charbon lorrain.

1974 : c'est l'avènement de l'institution régionale qui coïncide avec la naissance d'un nouvel état du monde, d'une nouvelle répartition des activités dans le monde, bouleversant les données classiques de l'économique et du social, et c'est le temps des épreuves.

A la difficulté de faire éclore dans la réalité l'esprit de la loi du 5 juillet 1972, loi novatrice créant la région et visant à la cohésion et à la solidarité en Lorraine entre quatre départements tantôt disparates, tantôt en rivalité, s'est ajouté l'impératif du quotidien pour faire face aux menaces d'effondrement de structures industrielles qui, au cours d'un long passé, avaient assuré la prospérité de la Lorraine.

Ainsi, la responsabilité des deux assemblées (Comité économique et social et Conseil régional), composantes de la région dont la mission est d'élaborer le lointain et de gérer le continu, s'est compliquée de la tâche difficile de choisir entre des exigences simultanées mais présentant toutes un caractère de priorité.

Les effets de la solidarité nationale

La première de ces priorités a été de lutter contre la réduction de l'emploi que la brèche ouverte par la crise de la sidérurgie rendait immédiatement gravement menaçante. Tout a été dit sur cette « crise », qui a paru être un brusque naufrage, alors qu'en réalité la tempête qui aurait pu tout emporter avait des causes d'origine lointaine dans le temps et dans l'espace. Ces causes, on peut en énumérer quelques-unes : pendant longtemps, recettes insuffisantes des sociétés en raison de prix de vente plafonnés, investissements dispersés entre Fos et la Lorraine, stratégie de modernisation incertaine et quelquefois contradictoire, renoncement à maintenir de lourdes installations sur la Moselle canalisée (sauf celle de Neuves-Maisons), précisément pour desservir ces usines, pression agressive de la concurrence de sidérurgies nouvelles ultra-productives en provenance de pays aux conditions sociales sans commune mesure avec celles de l'Occident, concurrence souvent anormale, mal contenue par la Communauté européenne, retard dans la réduction des effectifs, qui aurait dû être commencée dans la période forte des années 60-70.

Certes la solidarité nationale a joué à plein, apportant par dizaines de milliards non seulement les moyens du sauvetage financier de la sidérurgie, mais aussi de la modernisation de l'outil de production en le concentrant sur les noyaux durs de trois aciéries à oxygène, et afin de compenser la suppression de vingt-huit mille postes de travail par des indemnités de départ qui ont atténué la souffrance des hommes. Mais peut-on évaluer le coût de leur angoisse, devant leur destin professionnel remis en cause ?

La solidarité nationale a joué aussi pour promouvoir par des investissements considérables l'implantation d'industries nouvelles de grande puissance.

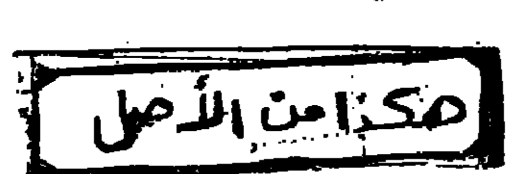
Il y a eu, bien sûr, d'autres urgences. Pour y répondre, les assemblées régionales, avec les moyens financiers dont elles disposent, ont apporté un concours important : 500 millions de francs ont été ainsi dépensés pour inciter à la réalisation d'équipements dans les orientations que voici : la construction de grandes infrastructures de communications pour faire de la Lorraine, façade de la France sur l'Europe, le grand carrefour européen ; l'enrichissement du tissu industriel en confortant et en développant la petite et moyenne entreprise et l'artisanat, en particulier dans la Meuse ; la promotion de la recherche et le resserrement des liaisons entre l'Université et l'industrie, conditions du renouveau.

Ce renouveau se déploiera dans les orientations du VIIIe Plan régional en voie de préparation. Les thèmes essentiels en sont : la sauvegarde des industries de base traditionnelle, qu'on ne peut défendre qu'en les modernisant, en particulier la sidérurgie, qui doit atteindre la productivité internationale ; la pleine utilisation des ressources du sous-sol : charbon et minerai dont la consommation sur place prend toute sa valeur au moment où le coût de l'énergie aggrave lourdement celui du transport.

La dignité des Lorrains dans l'épreuve leur a valu le concours sans réserve de la solidarité nationale. Meurtrie mais vivante, leur région trouve dans les racines d'un passé de grandeur et de réussite la capacité d'effort et d'adaptation aux temps nouveaux. A l'aube de la dure décennie 80, la troisième que je vais poursuivre en Lorraine et qui rapproche du seuil impressionnant où l'on passera d'un millénaire à un autre, la Lorraine peut sortir du tourbillon du doute et s'engager hardiment vers des révisions déchirantes qui retraceront la voie de la renaissance.

(*) Président honoraire du conseil d'administration des Houillères de Lorraine.







Provence-Alpes-Côte-d'Azur

La soucoupe plongeante explore les fonds devant Nice pour rechercher les causes des éboulements d'octobre 1979

Six mois après la catastrophe qui, le 16 octobre dernier, a *provoqué la mort de dix personnes et a emporté une partie du futur port de Nice et les remblaiements sous-marins qui devaient servir de support aux installations portuaires, la soucoupe plongeante « Cyana » explore une vaste zone sous-marine située au large de Nice.*

Après six mois d'enquête et d'études, la mission d'inspection pluridisciplinaire, nommée le 18 octobre par M. Joël Le Theule, ministre des transports, et présidée par M. Marcel Huet, ingénieur général des ponts et chaussées, espère que l'observation directe et les prélèvements effectués grâce à la « Cyana » permettront de reconstituer les événements et leur chronologie et, ainsi, de contribuer à la recherche des causes possibles.

Pour le moment, on sait que la partie centrale de la langue du terre-plein supportant la digue a basculé, le 16 octobre 1979, quelques minutes avant 14 heures. Peu après, le bout de la digue et le terre-plein *sous-jacent* ont disparu, vers 14 heures, comme s'ils étaient aspirés vers le fond. Vers 14 h. 15, le niveau de la mer a baissé d'environ 2 mètres de l'estuaire du Var à Antibes, pour revenir en très grosses vagues qui ont envahi la côte. A 18 h. 45, le câble sous-marin Gênes-Barcelone a été coupé par 2 518 mètres de profondeur, à environ 80 kilomètres au sud-est de Nice, et, à 22 h 50, le câble Gênes-Sassari (encore plus éloigné de Nice) a été coupé à son tour par 2 598 mètres de profondeur.

NICE
Antibes
Var
Paillon
A
B
C
200
1000
2000
CABLE GÊNES-BARCELONE
18 h 45
CABLE GÊNES-SASSARI
22 h 50
0 — 25 km
Aéroport
Nouveaux remblais
Partie effondrée de la digue
Courbes des 20 et 50 m au 20 octobre 1979
20
50
100
200
300
0 — 1 km

D'autre part, des levés bathymétriques du Service hydrographique et océanographique de la marine ont montré, par comparaison avec des levés antérieurs, trois zones d'éboulements sous-marins.

Le rebord même du terre-plein (A sur la carte) s'est effondré au point que, le 20 octobre, l'isobathe 50 mètres mordait sur l'emplacement de la digue disparue ; depuis cette date, cette isobathe s'est déplacée vers le large sous l'action, sans doute, des courants marins. Il semble que l'éboulement du terre-plein ait entraîné un volume d'environ 9 millions de mètres cubes de sables, de cailloux, d'enrochements (dont des blocs pouvant peser plusieurs tonnes).

D'autres éboulements ont eu lieu dans les cañons sous-marins du Var et du Paillon (B et C sur la carte) sans que l'on sache quand ils se sont produits. Beaucoup plus importants, puisqu'ils dépassent les 200 millions de mètres cubes, ces *éboulements pourraient avoir* « coulé » en suivant le talweg et être à l'origine de la rupture des deux câbles sous-marins.

Les plongées de la *Cyana* chercheront à retrouver la ou les trajectoires des éboulemnts, à essayer de reconstituer la séquence suivant laquelle les éboulements se sont produits et à savoir si les coulées ont été brutales ou non. Les experts géologues participant aux plongées chercheront aussi les éventuelles sorties d'eau douce que l'on suppose exister sous le terre-plein.

En outre, une enquête auprès des capitaines de bateaux présents dans les ports de la région le 16 octobre et auprès des capitaineries des ports cherche à savoir si des oscillations du niveau de la mer ont eu lieu dans l'après-midi et la soirée du 16 octobre.

La soucoupe *Cyana* et son navire porteur, le *Suroît*, ont été mis, par le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), à la disposition de la mission d'inspection pluridisciplinaire du 9 au 24 avril. Jusqu'au 17 avril, la mer a été trop mauvaise pour mettre à l'eau la *Cyana* : celle-ci ne peut être ni descendue ni récupérée dès que les vagues dépassent 3 mètres de hauteur. Du 17 au 21 avril compris, neuf plongées ont pu être faites, chacune ayant duré, en moyenne, quatre heures trente.

YVONNE REBEYROL.

RÉGIONS

Aquitaine

Le désenclavement routier de la Dordogne

LA POSITION DU PRÉFET

Après l'article publié dans le Monde *du 2 avril sur le désenclavement routier de la Dordogne, M. Gérard Belorgey, préfet de ce département, nous précise sa position dans le texte ci-dessous :*

Je ne sous-estime naturellement pas les difficultés qu'a connues et que connaît encore, pour partie, ce département ; mais la réalité est heureusement bien différente de cette présentation.

Le 17 mars, c'est-à-dire deux semaines avant l'article du *Monde* et trois semaines avant sa reprise par *« Options périgordines »*, le ministre des transports faisait connaître, à Périgueux même, qu'il prendrait en compte et la voie tangentielle urbaine et la grande déviation ; ceci représente en travaux, pour le VIIIe Plan, 120 millions de francs pour la partie urbaine de la nationale 89 et 60 millions pour la branche est de la grande déviation, partie intégrante de la même nationale.

Si l'on ajoute aux chiffres précédents 50 millions de francs de travaux en cours (Marsac, Montanceix, Mussidan, études diverses) et une soixantaine de millions prévisibles pour le VIIIe Plan, c'est donc près de 300 millions de francs qui auront été affectés à la R.N. 89 entre 1979 et 1985.

La R.N. 21, elle-même inscrite dans les priorités du plan du Grand Sud-Ouest, est déjà presque complètement refaite entre Périgueux et Thiviers, et recevrait normalement, au cours du VIIIe Plan, de l'ordre de 40 millions de francs de crédits pour sa seule section périgourdine. La moitié ira au tronçon qui, immédiatement au sud de Périgueux, s'intègre au système de circulation devant contourner l'agglomération. L'annonce de ces derniers travaux était faite, elle aussi, bien avant l'article en cause.

Pourquoi donc donner à penser que rien ne se fait quand certaines perspectives sont plus que satisfaisantes, sinon, je le crains, par esprit chagrin — chagrin, mais pas innocent ?

C'est le même esprit qui a dicté les appréciations relatives à la situation d'ensemble du département. Si son déclin démographique est un fait, personne ne saurait admettre que la Dordogne soit « une réserve protégée par un accès difficile ».

« Les spécialistes de la morosité »

Rattrapant un décalage certain dans l'adaptation de son agriculture et faisant face courageusement aux difficultés de la conjoncture, le département a fait prendre en compte la quasi-totalité de ses propositions au titre du plan du Grand Sud-Ouest, tandis que les actions conjuguées de l'Etat, de la région et du conseil général parviennent à y concilier le respect du patrimoine naturel, historique et rural avec la mise en place d'appréciables facteurs de redressement ou de progrès en matière de services publics, de soutien à l'agriculture et de développement des activités artisanales et industrielles. Le bilan qu'un observateur consciencieux pourrait en faire surprendrait les spécialistes de la morosité.

C'est le même esprit qui a guidé le jugement porté sur les problèmes routiers de l'axe de la Dordogne : celui-ci s'inscrit dans le cadre du réseau d'intérêt régional que financent conjointement la région et le département (au niveau, par le passé, de 12 millions de francs par an environ et à celui, prévisionnel, de 18 millions en 1980).

L'un des importants segments de ce réseau, l'actuel CD 936, intéresse la liaison entre la Gironde et Bergerac. Les crédits d'étude effectivement votés pour cet itinéraire, il y a plus d'un an, par le conseil général de la Dordogne, n'avaient jamais postulé que le choix se porterait sur des dessertes à quatre voies coupant ou contournant de petites agglomérations. Le préfet et le président du conseil général ont simplement constaté, il y a quelques mois, que les premières hypothèses de l'équipement — lesquelles, loin d'être secrètes, avaient fait l'objet d'utiles échanges de vues entre les parties intéressées — ne répondaient ni aux vœux des populations, ni aux besoins du service routier, ce que mettaient d'ailleurs en lumière les conclusions négatives d'une enquête d'utilité publique ; ils ont alors demandé que soient élaborés de nouveaux projets s'insérant mieux dans les sites et répondant de façon moins ambitieuse aux besoins actuels.

Soyons certains d'ailleurs que si un choix inverse avait été fait, on n'aurait pas parlé des « malheurs routiers » mais des « malheurs de l'environnement ».

L'esprit chagrin a toujours des malheurs de rechange. Il se les prépare d'ailleurs à l'avance, puisqu'il y aurait, selon certains, « un véritable cancer menaçant de s'étendre à la vallée de la Dordogne vers Sarlat ». C'est un autre dossier, dont on ne pourra dire qu'il est vraiment exposé que le jour où l'on fera, au moins, place égale aux informations transparentes que je donne et aux rumeurs tendancieuses cherchant à créer la crainte, le rejet et, surtout, l'immobilisme.

C'est caricaturer la Dordogne que d'entretenir ses amertumes et ses craintes sans regarder ses progrès et ses capacités. Aux côtés de nombreux Périgourdins, je continuerai, pour ma part, à défendre une autre image et un autre avenir pour la Dordogne.

Ile-de-France

UBU A NOISY-LE-GRAND

Le parking est ouvert mais les usagers ne peuvent y accéder

Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis, représente l'un des pôles principaux de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée et la commune abrite le plus grand ensemble de parkings en milieu urbain avec cinq mille deux cents places réparties sur cinq niveaux. Noisy détient un autre record depuis quelques mois : celui de la durée d'un conflit qui frise l'aberration, l'incohérence et l'absurdité.

De quoi s'agit-il ?

Un parking d'intérêt régional de sept cents places permettant l'accès direct au R.E.R. de Noisy-le-Grand - Mont-d'Est, et dont le financement est réglé, est pourtant aujourd'hui toujours interdit aux usagers.

Pour M. Rousselot, directeur de l'établissement public de Marne-la-Vallée, et membre de la commission des transports du VIIIe Plan, il s'agit d'un malentendu, qui s'explique par une querelle politique déclenchée par les élus locaux communistes, mais aussi par l'absence d'une politique cohérente pour l'organisation des transports en région parisienne.

Le parking est souterrain, et sa situation nécessite en permanence ventilation, éclairage et gardiennage. Son financement a été assuré par la ville nouvelle et le S.T.P. (Syndicat des transports parisiens). Prévu pour être payant, il a tout d'abord été mis en service gratuitement en décembre 1977, en même temps qu'était ouvert le R.E.R. En janvier 1978, les responsables de la ville nouvelle instaurent un péage, contre l'avis des élus. Les tarifs sont de 4 francs pour la journée et de 68 francs pour le mois. Deux mois plus tard, en mars 1978, les élus communistes, qui ont mené la campagne sur le principe de la gratuité, obtiennent satisfaction... mais le parking a fermé ses portes.

Le conflit, en fait, a des implications plus vastes. « *Ce qui est en cause,* déclare M. Rousselot, *ce sont les rapports entre l'Etat, représenté par les autorités de la ville nouvelle, et les collectivités locales, qui sont les supports de la ville nouvelle. L'établissement public d'aménagement n'a pas pour vocation de gérer de telles structures. Son rôle se borne à l'aménagement.* » Dans le contexte actuel, cela veut dire, en clair, que les collectivités locales doivent se débrouiller pour l'exploitation de l'ouvrage.

A cela, la municipalité de Noisy-le-Grand, qui s'est battue pour le principe de la gratuité, répond clairement par la négative. « *Notre position est simple,* explique M. Jean Kouchner, maire adjoint (P.C.) et président du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement de Marne-la-Vallée, *nous considérons que les parkings d'intérêt régional sont du ressort de la région. C'est par conséquent l'établissement public régional qui doit en assurer la gestion.* » « *De plus,* ajoute M. Kouchner, *les élus n'ont pas été consultés sur les modalités de construction de ce parking.* »

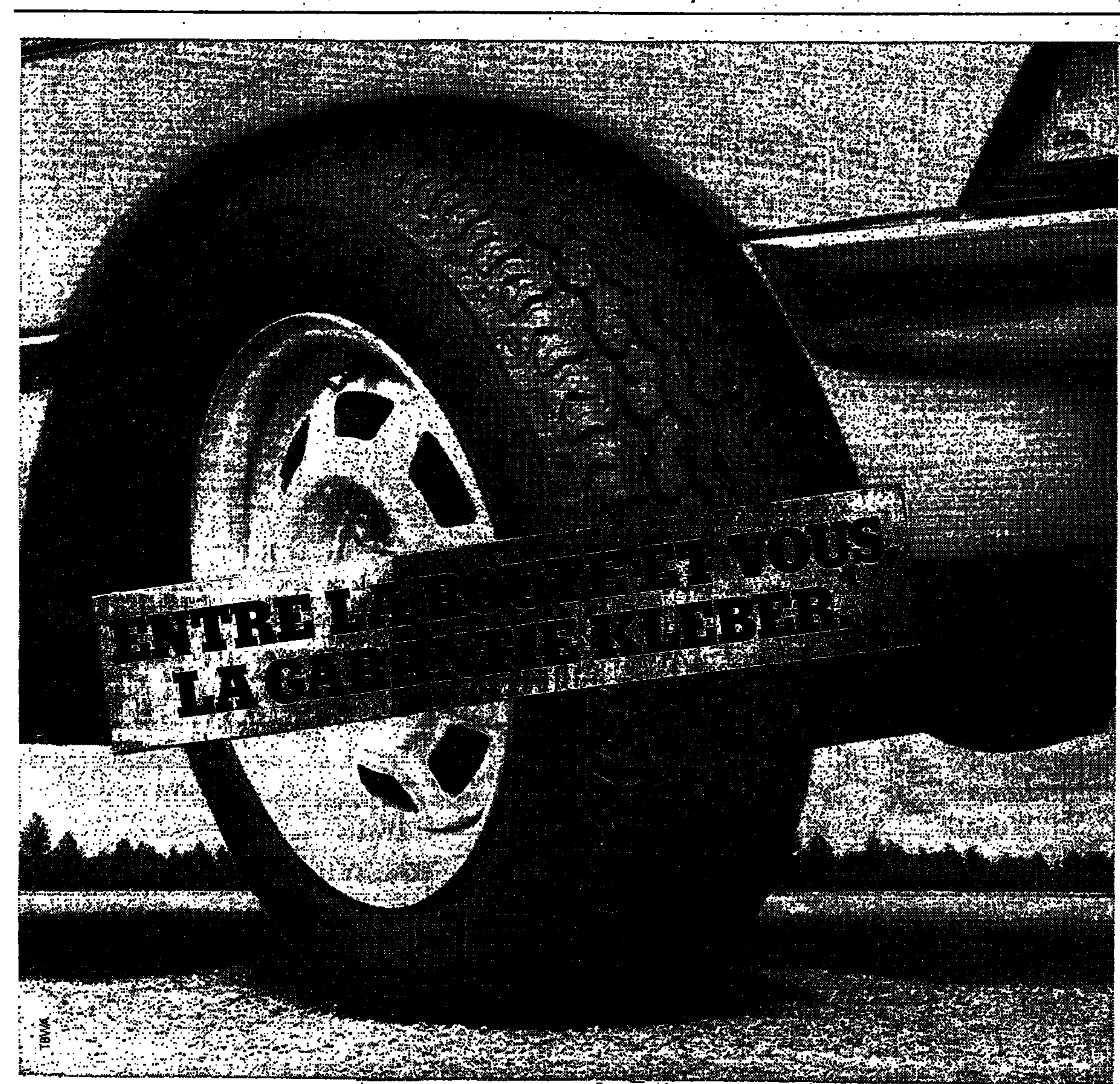
La municipalité a néanmoins proposé un schéma qui a été, pendant quelque temps, considéré comme une ébauche de solution. Il consistait à prendre en gestion l'ensemble des parkings du centre urbain, ce qui aurait permis de conserver la gratuité du grand parking actuellement objet du conflit. Mais cette proposition était assortie d'une condition : la garantie de l'établissement public régional, c'est-à-dire la région Ile-de-France, de ne pas faire supporter à la municipalité un éventuel déficit. La région a dit non à cette suggestion.

En attendant, les usagers ne peuvent accéder gratuitement à un équipement... réalisé à leur intention. Pour leur permettre de gagner le métro express, ils sont autorisés à se servir d'autres parkings qui, eux, sont théoriquement affectés aux clients du centre commercial.

Quatre nouvelles stations du R.E.R. vont être mises en service à la fin de l'année. Si, pour trois d'entre elles, la question des parkings est apparemment résolue — les socialistes des communes du Val-Maubué ont accepté de les prendre en charge — il en va autrement pour la quatrième station (Le Champy) où les élus communistes maintiennent leur position de principe. Les socialistes, quant à eux, mènent la bataille sur un autre terrain : celui du R.E.R. lui-même.

Au cours d'un important rassemblement, organisé il y a quelque temps par le P.S. à Noisiel (Seine-et-Marne), M. Lionel Jospin, secrétaire national, a, en effet, dénoncé le projet de la R.A.T.P. « *qui vise à ne desservir les quatre nouvelles stations que par des navettes* », ce qui obligerait les usagers à de nombreux changements de quai, et des attentes, ce qui allonge la durée totale du trajet. « *Le parti socialiste,* a notamment déclaré M. Jospin, *réaffirme que la maîtrise du cadre de vie passe au moins par une réelle priorité aux transports en commun.* »

KIM LAROUSS.





Le Monde

économie

EUROPE

La France est prête à accorder à la Grande-Bretagne une « importante compensation » pour trois ans

Luxembourg (Communautés européennes). — **La réunion des ministres des finances des Neuf, qui s'est tenue lundi 21 avril à Luxembourg a montré que le débat sur le montant de la contribution britannique au budget européen est désormais circonscrit. Les travaux préparatoires ont permis d'éliminer les principales ambiguïtés.**

De notre correspondant

Dimanche et lundi prochains, les chefs de gouvernement réunis en Conseil européen, s'ils veulent parvenir à un accord, devront s'entendre sur trois points principaux : le montant de la compensation à accorder aux Britanniques ; la durée de cette compensation ; la réaffirmation des principes communautaires. Cependant M. Monory s'est déclaré prêt à accorder à la Grande-Bretagne pour trois ans une « *importante compensation* ».

C'est sur ce dernier point que les Français insistent le plus et, comme s'en est félicité M. Monory après la réunion de lundi, la plupart des pays partenaires les appuient. Reprenant l'argumentation développée par le président de la République dans son interview du 11 avril au *Figaro*, le ministre des finances a insisté sur le fait que l'essentiel n'était pas de connaître le montant de la compensation budgétaire susceptible d'être accordée aux Britanniques mais d'avoir la certitude que le mécanisme des « *ressources propres* », qui assurent le financement des politiques communes ainsi que les principes de base de la politique agricole ne seront pas remis en question. Les Français entendent que le Conseil européen et par conséquent Mme Thatcher approuvent à ce sujet des orientations précises et opérationnelles. M. François-Poncet devrait soumettre mardi aux Etats membres un projet de résolution où sont consignés les engagements qu'il souhaite voir confirmer. Dans cette même logique, les Français insistent pour que la compensation octroyée aux Britanniques, et qui sera forcément importante, leur soit consentie seulement pour une durée limitée : M. Monory s'est prononcé en séance pour trois ans.

Les ministres des finances ont également abordé les deux points suivants :

● Crédit à long terme : la renégociation du « consensus », c'est-à-dire de l'accord qui fixe les *conditions* dans lesquelles les pays industrialisés peuvent accorder des crédits long terme, doit avoir lieu fin mai au sein de l'O.C.D.E. La Commission européenne a reçu des Neuf un mandat partiel de négociation portant uniquement sur les taux planchers de crédits. Pour tenir compte du renchérissement du coût de l'argent, ces taux planchers seraient relevés de 0,75 % pour les prêts consentis aux pays de la catégorie 1 (pays industrialisés) et de la catégorie 2 (pays semi-développés) et seulement de 0,25 % pour les prêts accordés aux pays de la catégorie 3 (les plus en retard économiquement). Il n'y a pas de position commune sur l'opportunité de reclasser des pays emprunteurs. Rappelons qu'au lendemain de l'invasion de l'Afghanistan la Commission européenne avait proposé que l'U.R.S.S., la R.D.A. et la Tchécoslovaquie soient transférées de *la catégorie 2* à la catégorie 1, ce qui aurait eu pour conséquence de relever les taux planchers des crédits qui leur sont octroyés par l'Occident. Certains Etats membres, en particulier la *France*, étaient *hostiles* à une telle formule. Ils n'ont pas changé de position.

● La création d'un compte de substitution au sein du F.M.I. : le mécanisme envisagé consiste, on le sait, à offrir aux pays disposant de liquidités importantes d'échanger leurs dollars contre de nouveaux actifs libellés en droits de tirage spéciaux (D.T.S.). Les dollars ainsi accumulés seraient déposés dans un « compte de substitution » à créer auprès du F.M.I. et qui se chargerait de leur gestion. L'objet de l'opération ainsi envisagée, dont les ministres des finances du « *comité* intérimaire » du F.M.I. vont délibérer le 25 avril à Hambourg, est double : il s'agit de stabiliser une partie des excédents de dollars détenus par les pays producteurs de pétrole, et contribuer de la sorte à empêcher des fluctuations brutales sur le marché des changes ; il *s'agit encore de favoriser* par l'intermédiaire de ce compte de substitution le « recyclage » des dollars ainsi accumulés, c'est-à-dire leur injection dans les circuits de production.

Les Neufs, qui avaient abordé la question pendant leur « réunion informelle » du week-end à Taormina, en Sicile (où il avait aussi été question du prochain sommet de Venise), *sont favorables* à la *création de ce compte. Ils considèrent* toutefois qu'il peut être le seul moyen à mettre en œuvre pour mobiliser le plus efficacement possible à leur profit, et surtout à celui des pays en voie de développement, les disponibilités accrues des pays pétroliers. De la discussion de lundi il ressort que les obstacles à vaincre pour que ce nouveau dispositif voie le jour demeurent nombreux : *comment le rendre suffisamment* attrayant auprès des pays détenteurs de capitaux. Comment assurer la garantie de ce compte de substitution et quel effort demander à ce titre aux *Etats-Unis ? Quel est le rôle* susceptible d'être joué par l'or du F.M.I. pour garantir le compte de substitution ?

PHILIPPE LEMAITRE.

MONNAIES ET CHANGES

EFFRITEMENT DU FRANC ET REMONTÉE DU DOLLAR

Le dollar s'est montré un peu plus ferme mardi 22 avril au matin sur les marchés des changes, s'établissant à 1,8550 DM contre 1,8475 DM à Francfort, et à 4,32 F contre 4,30 F à Paris. A l'origine de ce redressement, on trouve un léger raffermissement des taux d'intérêt sur le marché de l'eurodollar où l'argent vaut 1/8 % à 1/4 % à 6 mois (un peu plus de 16 %) et 1 an (un peu plus de 15 %). C'est dire à quel point la tenue de la monnaie américaine est influencée par l'évolution des taux d'intérêt dans un avenir proche.

Le franc français a continué à s'effriter dans le calme à la suite de l'annonce d'un déficit croissant de la balance commerciale de la France, qui pourrait atteindre 30 milliards de francs pour l'année 1980. Le glissement par rapport aux monnaies du système monétaire européen a été faible : 2,33 F pour un deutschemark, contre 2,3250 F précédemment.

Il y a trois semaines, la Banque *de France devait acheter du* deutschemark pour l'empêcher de descendre en dessous de son cours plancher (2,3030 F), et on pouvait considérer le franc comme sous-évalué : aujourd'hui, la tendance se renverse. Mais les milieux financiers parisiens ne constatent aucune attaque sur notre monnaie.

En tout cas, ce glissement contraint les autorités monétaires à donner un coup d'arrêt à la baisse des taux d'intérêt sur la place de Paris qui s'était amorcée depuis quelques semaines, que ce soit à court ou à long terme : le taux de l'argent au jour le jour est remonté à 17 7/8 % contre 12 1/2 % et même moins. Il convient, sinon de défendre le franc, du moins de ne pas le rendre plus vulnérable.

C'est dire que le reflux du taux d'intérêt amorcé pourtant dans le monde peut être considéré comme prématuré, y compris aux Etats-Unis, où la diminution du taux de base des banques la semaine dernière et le fléchissement des taux sur le marché de l'eurodollar ont fait naître d'immenses espoirs, et provoqué une ruée des prêteurs sur les emprunts en eurodollars à taux élevés, en même temps qu'une baisse de la monnaie américaine.

SOCIAL

LA BAISSE DU POUVOIR D'ACHAT DES OUVRIERS EN 1979 EST CONFIRMÉE

Le ministère du travail et de la participation confirme la baisse — dans la grande majorité des cas — du pouvoir d'achat des ouvriers français en 1979, qu'avait indiqué l'INSEE dès février (*le Monde* du 6 février), mais que M. Barre avait contestée peu après. En un an (du 2 janvier 1979 au 1er janvier 1980), note la division de la statistique de la rue de Grenoble, le revenu mensuel net du célibataire a augmenté de 10,6 % dans l'Ile-de-France, et celui du père de famille de deux enfants de 10,3 à 10,6 %, selon l'âge des enfants ; soit, le coût de la vie ayant monté de 11,8 %, une baisse de pouvoir d'achat de 1,1 à 1,3 %. Le père de cinq enfants n'a, lui, perdu que 0,2 % (revenu mensuel net en progrès de 11,6 % en un an).

Le revenu mensuel net calculé par l'INSEE comprend le salaire (amputé, le cas échéant, par les réductions d'horaires), les cotisations sociales à la charge des salariés, les prestations familiales et les impôts directs dus au titre de l'année précédente. Le ministère du travail note que l'imposition retenue ne concerne que les célibataires ; les ouvriers pères de famille, grâce au jeu du quotient familial, ne sont en effet pas imposés vu le faible niveau de leur rémunération.

Le relèvement du plafond mensuel de Sécurité sociale (de 4 470 francs en 1979 à 5 010 francs en 1980) n'a pas eu d'incidence sur le calcul du revenu mensuel net des ouvriers, ajoute le ministère du travail, les revenus des catégories retenues étant inférieurs à ce plafond. Il en est de même du déplafonnement de un point de la cotisation d'assurance-maladie à compter du 1er janvier 1980. Par voie de conséquence, il est admis que la baisse du pouvoir d'achat des cadres a été sensiblement moyenne, puisque ces mesures ont affecté leurs revenus.

A GRAVELINES (Nord)

Le maire demande des dommages-intérêts aux dirigeants d'une cartonnerie qui ferme ses portes

De notre correspondant

Dunkerque. — La Société des cartonneries mécaniques du Nord a été mise en liquidation judiciaire. Le licenciement des quatre cent cinquante salariés semble inévitable. Rien que de très banal. Mais le député et maire socialiste de la commune de Gravelines, Albert Denvers, où cette entreprise est installée, vient d'introduire une instance en dommages-intérêts : il estime que l'incurie des dirigeants de cette société prive la commune de sa principale source de revenus.

Deux camps familiaux, les Dambricourt et les Morael, eux-mêmes divisés en clans, modifiés selon les intrigues pour conquérir la *majorité*, se partageaient les actions de la société. A ce jeu des alliances éphémères, l'entreprise a été acculée au dépôt de bilan en 1974. Sous le contrôle du syndic nommé par le tribunal de commerce, on a assisté à un redressement spectaculaire. L'argent que l'entreprise recommençait à gagner n'a cependant pas été investi, la mise sous régime de liquidation judiciaire n'autorisant pas les investissements. Il a servi donc à régler les impôts dus à l'Etat.

Une filiale de la Cellulose du Pin, la SOCAR, s'offre de racheter les Cartonneries mécaniques du Nord, à la santé revigorée. Mais l'un des membres de la famille Morael, M. de Clermont-Tonnerre, prend la présidence, annonçant qu'il dispose d'appuis financiers. Lesquels ne viennent pas. Un cousin succède alors à M. de Clermont-Tonnerre en 1979 : l'exercice se serait terminé avec un déficit de 10 millions. C'est à nouveau le dépôt de bilan. *Le député et* maire cherche une solution en liaison avec l'administration.

Incurie ? *Et si oui, ouvre-t-elle* droit à dommages-intérêts pour la commune de Gravelines ? Le juge dira si la plainte est recevable.

MARC BURNOD.

En mars

943 053 DEMANDEURS D'EMPLOI SUR 1 412 300 ONT ÉTÉ INDEMNISÉS PAR L'UNEDIC

Le nombre des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC (qui regroupe les *ASSEDIC, caisses* d'assurance-chômage) est passé de 923 819 en février à 943 053 en mars, soit une augmentation de 2,08 %. Mais, en un an, on enregistre une baisse de 11,4 %, qui est essentiellement *due* au nouveau système d'indemnisation du chômage, fusionnant l'ancienne aide publique et les allocations complémentaires versées par les ASSEDIC (*le Monde* du 27 mars). Aujourd'hui, les deux tiers seulement des demandeurs d'emploi (qui étaient au nombre de 1 412 300 en mars), sont financièrement secourus par l'UNEDIC.

Sur les 943 053 personnes indemnisées en mars — chiffre encore provisoire, indique l'UNEDIC — on comptait 128 438 bénéficiaires des allocations spéciales attribuées pour licenciement économique.

ÉTRANGER

Le Fonds commun pour le développement des produits de base n'a encore recueilli que 169 millions de dollars

Genève. — La cinquième session du comité intérimaire chargé de préparer la « conférence de négociations des Nations unies sur le Fonds commun dans le cadre du programme intégré pour les produits de base » vient de se *tenir* au *Palais des Nations, sous* l'égide de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et sous la présidence de M. Walker (Jamaïque). Contrairement à *ce qui avait été prévu, ce ne sera* pas la dernière réunion du comité. Certes, des progrès ont été enregistrés depuis l'accord du 19 mars 1979 (*le Monde* du 21 mars 1979), qui n'avait pu être conclu qu'après cinq années de négociations et qui, selon M. Gamani Corea, secrétaire général de la CNUCED, constituait un « *compromis à équilibre précaire* ».

De notre correspondante

Le principe de la création de cette nouvelle institution, qui concerne, on le sait, les produits de base, est acquis, mais la date de la conférence pour les négociations finales au niveau ministériel — qui doit lui donner officiellement naissance — a été reculée. Les experts d'une centaine de pays se retrouveront le 5 juin et seront rejoints par leurs ministres du 15 au 18 juin.

Rien n'est changé pour l'essentiel. Le Fonds commun, au moyen de son premier « compte » (ou « guichet ») contribuerait au financement de stocks régulateurs internationaux de produits de base et, selon des modalités à déterminer, de stocks nationaux coordonnés au niveau international dans le cadre d'accords individuels de produit, groupant des producteurs et des consommateurs, ceux-là même qui représentent la majorité du commerce mondial du produit de base considéré. Le Fonds respecterait l'autonomie des accords internationaux de produit et n'interviendrait pas directement sur les marchés des produits. Au moyen de son « *deuxième compte* », il financerait des mesures de développement en faveur de ces produits.

Les contributions volontaires destinées à financer le deuxième guichet s'élèvent jusqu'à présent à 169 millions de dollars, alors que 280 millions étaient attendus. Le 6 mars, à la clôture de la quatrième session, M. Hessel, ambassadeur de France auprès des Nations unies à Genève, qui présidait le groupe B (pays industrialisés), avait annoncé que son gouvernement verserait 15 millions de dollars. L'Italie a fait savoir que sa contribution serait également de 15 millions ; celle de la Suisse sera de 6 millions.

Questions restées en suspens

Les travaux ont permis de réaliser certains progrès. Cependant, des divergences qualifiées de « techniques » subsistent.

M. Janni (Italie), qui a présidé le groupe B lors de la cinquième session, nous a déclaré que les négociations sur des questions d'importance majeure n'avaient pas été entamées. Aucun accord n'a pu être amorcé sur la possibilité pour le deuxième compte de recourir à des emprunts ni sur les garanties nécessaires dans cette éventualité. Le groupe dit des « 77 » (en réalité 120 pays du tiers-monde) estime que le deuxième compte devrait profiter des bénéfices, voire des fonds du premier compte ; le groupe B est résolument opposé à tout transfert.

Pour justifier son existence, le Fonds doit, par définition, s'assurer de l'existence d'au moins deux accords individuels de produits. Or tout espoir de conclure un accord sur le cacao s'est effondré. Les négociations visant à un accord sur l'étain traînent depuis des années. Seul l'accord sur le caoutchouc peut être considéré comme acquis. D'autre part, le siège du Fonds n'a pas encore été fixé.

La conférence de juin aura à se prononcer sur la manière dont le capital de garantie, qui doit être alimenté par les participants aux accords de produit, pourrait être utilisé pour honorer les engagements du Fonds commun. On ne sait pas comment seront réparties les responsabilités administratives. Aucune entente n'est réalisée quant à une participation éventuelle d'organismes intergouvernementaux tels que la C.E.E. Les mécanismes de financement ne sont pas tous définis. On se demande encore sur quelle base et selon quel échelonnement seront fixées les contributions des divers pays. La devise qui financera le Fonds commun n'a pas été définitivement fixée. Les Américains paraissent avoir renoncé à imposer le dollar, de sorte que le « groupe des 77 », qui réclame un « panier de devises », devrait avoir gain de cause.

Les revendications des « 77 » sont généralement soutenues par la Chine, qui ne fait partie d'aucun groupe, mais on peut douter que l'appui du groupe D (pays de l'Est) leur soit acquis dans les faits. On s'interroge sur les positions définitives de ce groupe : *il ne paraît pas à l'aise dans* des négociations où il manque d'expérience, n'ayant jamais fait partie d'aucun organisme bancaire international, et il ne semble guère disposé à accepter la *décision de mars 1979 selon laquelle* ses contributions s'élèveront à 17 % du total, alors que ses votes ne représenteront que 8 % des voix.

Enfin, la session qui vient de se terminer n'a pas précisé la responsabilité de chacun en cas de défaut de paiement.

ISABELLE VICHNIAC.

RÉPRESSION SYNDICALE AU JAPON

Quand le syndicat maison organise la lutte contre les syndicalistes indépendants

De notre correspondant

Atsugi. — Dans le froid du petit matin une double rangée de gardiens au coude à coude sont plantés devant les grilles de l'usine filtrant les ouvriers qui vont prendre leur travail. A quelques mètres, dans la rue, sept hommes distribuent des tracts. Ils portent un dossard sur lequel est écrit : « *Arrêt aux licenciements illégaux.* »

L'usine de pièces détachées Nissan d'Atsugi, à une cinquantaine de kilomètres de Tokyo, est une filiale sous-traitante du deuxième constructeur automobile nippon. Nissan détient 46 % du capital et a placé à sa tête l'un de ses anciens cadres. Elle est actuellement le théâtre d'une *affaire révélatrice des conditions* particulières de l'emploi au Japon, et notamment des relations entre le syndicat maison et l'entreprise. Les sept ouvriers *licenciés par la direction l'ont* été sur un motif pour le moins paradoxal selon les critères occidentaux : exclusion du syndicat.

Le système du syndicat maison, c'est-à-dire *existant* dans le cadre de l'entreprise, qui prévaut au Japon, fait qu'automatiquement tout employé est affilié à celui-ci. Ayant décidé d'exclure sept ouvriers qui menaient une action revendicatrice plus radicale qu'il ne le souhaitait, le syndicat a « exigé » de la direction — menaçant de grève (!) — le licenciement des perturbateurs. La décision de licenciement ayant été déclarée illégale par le tribunal, les ouvriers continuent à percevoir leur salaire mais n'ont plus le droit de pénétrer dans l'usine pour travailler. Un jugement de la Cour suprême est attendu... dans plusieurs années. « *C'est une affaire interne au syndicat* », commente laconiquement *M. Kitamura, directeur* de l'usine et ancien P.-D.G. de Nissan Mexique.

L'usine d'Atsugi est l'un des plus importants sous-traitants de *Nissan, fournissant engrenages* et boîtes de vitesses. Lorsqu'en 1956 l'usine est devenue « indépendante » de Nissan dont elle faisait partie intégrante auparavant, le syndicat n'en est pas moins resté celui du groupe Nissan.

Une fois par semaine...

C'est à partir du début des années 70 qu'un noyau dur, une trentaine d'ouvriers sur quatre mille, s'est constitué autour de M. Ebina, un contrô*leur de la production, membre* du P.C., aujourd'hui licencié. « *Salaires, allocations familiales (500 yens, soit 9 F), prime de logement (nulle), dortoirs (trois hommes sur 12 mètres carrés), manque de calories dans les repas, etc., nous nous sommes battus sur tous les fronts et nous avons obtenu des améliorations* », explique M. Ebina. « *Intimidation par les membres loyaux du syndicat, discriminations dans les salaires, ralentissement de l'avancement à l'ancienneté, diminution du bonus, ont été la conséquence de notre action.* »

En mai 1979 cependant, le conseil prud'homal donnant raison aux contestataires, la direction a dû procéder à des réajustements de salaires. « *C'est à partir de ce moment que les choses se sont vraiment gâtées avec le syndicat : celui-ci a senti son autorité menacée, puisque nous gagnions sans lui et malgré lui* », poursuit M. Ebina.

Le relâchement dans la fidélité au syndicat maison a été notable en juillet, lors des élections municipales : « normalement », le syndicat mobilise ses membres pour soutenir le candidat de son choix, qui est aussi, en général, celui de la direction : en l'occurrence, un social-démocrate (la Confédération syndicale Domei, à laquelle est affiliée l'Union des syndicats Nissan, soutient le parti social-démocrate). Or, cette fois, les ouvriers ont été extrêmement « mous » dans leur action électorale.

Le 14 octobre, les sept « meneurs » sont convoqués séparément dans les bureaux du syndicat où ils apprennent qu'ils en sont exclus. Le lendemain, la direction leur fait part de leur licenciement. Ils se heurteront désormais aux gardiens s'ils veulent pénétrer dans l'usine.

C'est donc le syndicat, théoriquement chargé de défendre les intérêts des ouvriers, qui a fait *le « sale boulot », revenant* généralement à une direction de se débarrasser des éléments qui risquent de perturber la bonne marche de l'entreprise. La direction reste *parfaitement* sereine — bien qu'elle sache qu'un jour elle perdra le procès qui lui est intenté, — car ce n'est pas sa propre initiative : elle « *a été contrainte* » par le syndicat à licencier des perturbateurs.

Une fois par semaine, les sept licenciés manifestent devant les grilles de l'usine. Aucun de leurs anciens camarades ne prend les tracts : celui qui le fait est immédiatement repéré par les gardiens, qui lui demandent de s'en débarrasser avant d'entrer. « *Si on veut rester à l'usine et conserver son emploi, il faut jouer le jeu. Avec nous le syndicat a fait un exemple* », nous dit un *des licenciés, qui a travaillé* douze ans à la chaîne à polir les engrenages : sorti d'un lycée technique, âgé de trente ans, il touchait 143 000 yens par mois (soit 2 600 F environ, plus deux bonus annuels de 6 000 F). « *S'en remettre au syndicat maison supposé défendre nos intérêts est la seule solution : on doit lui être encore plus soumis qu'à la direction* », conclut-il.

PHILIPPE PONS.

● *L'Irak vient d'accorder à l'Inde* un prêt sans intérêt de 104 millions de dollars pour compenser la hausse du coût des importations de pétrole irakien en Inde. L'Irak est le principal fournisseur de l'Inde, et le prix de vente de son pétrole est fixé entre 26 et 29,5 dollars le baril. — *(A.F.P.)*

● *Chypre choisit le SECAM.* — Chypre a adopté lundi 21 avril le procédé français de télévision en couleurs SECAM. L'accord gouvernemental de coopération dans le domaine des techniques audio-visuelles prévoit aussi des échanges de programmes et de savoir-faire entre les deux pays. Il pourra être élargi aux techniques et services audio-visuels nouveaux (vidéo-texte, vidéo-disque, radio-diffusion directe). Après la Grèce, en août 1979, Chypre est le vingt-cinquième pays à adopter le SECAM.

ÉTRANGER

Le gouvernement brésilien institue un emprunt obligatoire sur les revenus élevés

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — L'ouverture politique en cours au Brésil s'est traduite par la réapparition de la grève : après dix ans de forte répression contre le mouvement syndical, métallurgistes de Sao-Paulo, dockers de Santos, employés de banque de Rio, ouvriers de la construction de Belo-Horizonte, tous ont maintenant recours à l'arrêt du travail pour appuyer leurs revendications. Ce que le Brésil n'attendait guère, c'est que ce phénomène en vienne à toucher... le monde de la Bourse.

A l'invitation de son conseil d'administration, la Bourse de Rio, à l'unanimité de ses soixante-neuf agences de change, décidait d'interrompre totalement ses opérations, imitée par les Bourses de Brasilia, Belo-Horizonte et Vitoria. Cette mesure sans précédent visait à protester contre l'institution, la veille, par le gouvernement, d'une taxe qui affectera, pour la première fois sans doute depuis le coup d'Etat de 1964, le secteur financier.

La nouvelle taxe est constituée par un *« emprunt obligatoire »* de 10 % sur les revenus imposables supérieurs à 4 millions de cruzeiros (1), et provenant d'opérations telles que vente d'actions et de titres, vente d'immeubles, dividendes de sociétés et héritages. Ledit *« emprunt »* sera progressivement remboursé à partir de 1982, sur la base d'un intérêt de 6 % par an. Face à un taux d'inflation annuel qui a dépassé les 80 %, une telle restitution est plutôt symbolique. Personne ne s'y est trompé : le gouvernement a décidé, pour la première fois, de créer une sorte d'impôt sur le capital.

Selon le ministère des finances, les revenus aujourd'hui visés ont atteint, en 1979, la coquette somme de 550 milliards de cruzeiros, dont 80 milliards concentrés dans les mains d'un millier de personnes à peine. Toujours d'après le ministère, les revenus de ce millier de Brésiliens qui furent, en 1979, soumis au fisc atteignaient à peine un total de... 2 milliards de cruzeiros, soit quarante fois moins que la partie de leurs gains échappant à l'impôt. Alors que le pays s'engage dans un processus inquiétant d'hyper-inflation et que des *« sacrifices »* sont demandés à tous à cor et à cri, le maintien d'une telle iniquité prenait l'allure d'un véritable scandale.

Le gouvernement a, par ailleurs, annoncé une prochaine élévation de 200 % de l' *« impôt sur les opérations financières »* qui frappe les banques commerdit. Une première mesure de contrôle du secteur financier avait été prise en septembre, avec une réduction de 10 % sur les taux d'intérêt, afin d'alléger les coûts des entreprises soumises à un contrôle de prix dorénavant plus strict. A la même époque, quelques mesures avaient été prises aussi afin de discipliner un peu l'anarchique *open market*.

Le pouvoir des banques

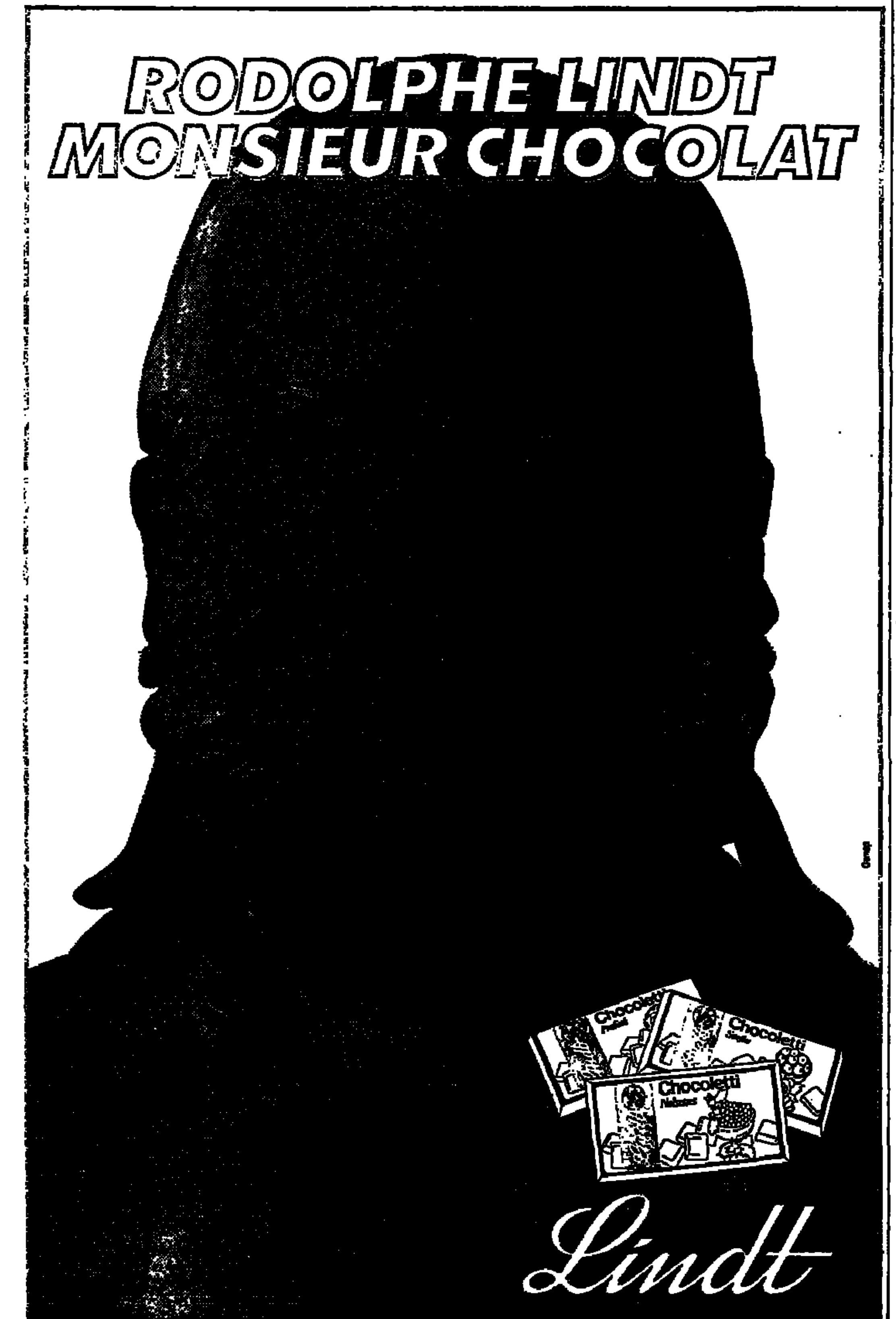
Progressivement, le ministre du plan, M. Delfim Netto, maître absolu de la stratégie économique, a commencé à rogner les prérogatives d'un secteur qui, malgré les protestations constantes de tous les milieux d'opposition, avait toujours paru jouir de toutes les immunités. Le précédent ministre du plan, M. Simonsen, lui-même très lié au secteur financier — il fut vice-président de la banque Bozzano-Simonsen, — avait toujours paru très complaisant à cet égard. Face à l'aggravation constante du phénomène de l'inflation, dont on commence à craindre à Brasilia qu'elle ne provoque, à court terme, une crise politique et militaire, il devenait de plus en plus difficile d'ignorer l'influence du secteur financier sur ce phénomène.

D'après le journal spécialisé, *Gazeta Mercantil*, de Sao-Paulo, les bénéfices de treize des quinze plus grandes banques commerciales du pays ont augmenté en moyenne, en 1979, de 88,7 %, compensant largement l'inflation de 77 % enregistrée durant la même période. Une grande partie des entreprises brésiliennes ou étrangères installées au Brésil continuent à retirer plus de bénéfices de leurs placements sur le marché financier que de leurs opérations productives.

Certes, les mesures prises par M. Netto sont encore très partielles : ainsi, la réforme globale du système fiscal et le contrôle de l'Etat sur l'utilisation des emprunts en devises, demandés avec insistance par l'opposition, restent toujours des sujets tabous. Mais les mesures peuvent aboutir à une remise en question de l'appui de certaines forces économiques qui constituent, depuis 1964, une base de soutien traditionnelle du régime militaire.

THIERRY MALINIAK.

(1) 10,5 cruzeiros égalent 1 franc.



Alliance anglo-japonaise sur les vidéodisques

La société britannique Thorn-EMI et la société japonaise Victor Company of Japan (filiale de Matsushita) viennent de signer un important accord dans le domaine des vidéodisques. Les deux firmes coopéreront pour produire et commercialiser en Europe et aux Etats-Unis le vidéodisque développé par J.V.C.

Réplique à cet accord ? Le groupe Philips a conclu, le 21 avril, un accord d'échange de licences avec les sociétés américaines I.B.M. et M.C.A.

Ironie du sort ! Alors que l'on pensait que le vidéodisque serait la réponse européenne et américaine au quasi-monopole nippon dans les magnétoscopes, le premier vidéodisque vendu en France a de fortes chances d'être... japonais. A force d'hésiter, les Philips, Thomson et autres R.C.A. risquent fort de se faire *doubler* au poteau pour la conquête de ce nouveau marché potentiel que certains n'hésitent pas à chiffrer en dizaines de milliards de dollars.

Le vidéodisque permet de reproduire, sur l'écran d'un téléviseur ordinaire, à partir d'un lecteur (sorte d'électrophone) les sons et les images gravés sur un disque spécial (« le Monde Dimanche » du 20 janvier 1980). Les Japonais, ayant misé à fond sur le magnétoscope, avaient pris du retard dans les vidéodisques, auxquels, il y a encore peu, ils ne croyaient guère. Les décisions de Philips, R.C.A. (Radio Corporation of America) et, plus récemment, d'I.B.M., de se « lancer à l'eau » et d'attaquer le marché grand public les ont fait changer d'avis. Ressortant les projets de leurs tiroirs, achetant à Philips, à R.C.A., des licences pour boucher leurs « trous » technologiques, les J.V.C., Sony et autres Toshiba ont, apparemment, comblé la majeure partie de leur retard.

Le vidéodisque de J.V.C. ressemble fort à celui développé par la société américaine R.C.A. Comme lui, il utilise la lecture mécanique par opposition aux systèmes à lecture optique par laser (Philips, I.B.M., Thomson) plus complexes, mais plus chers. L'accord avec Thorn-EMI prévoirait également l'utilisation de la technologie de R.C.A. en matière de disques vidéo. EMI, récemment rachetée par Thorn, apporte ses compétences en matière de production de programmes, de films, de fabrication et surtout de distribution de disques. Les lecteurs, comme les disques, pourront être fabriqués en Grande-Bretagne. Thorn et J.V.C. avaient déjà des liens étroits, la firme britannique montant et vendant depuis quatre ans les magnétoscopes V.H.S. de la société japonaise.

L'accord Thorn-J.V.C. éclaire en tout cas d'un jour nouveau l'affaire Locatel. On sait que la firme britannique se proposait, il y a quelques mois, de racheter, au prix fort, la première société française de location de téléviseurs. Le veto des autorités françaises à cette opération — elles ont « incité » Thomson et C.G.E. à reprendre Locatel — avait suscité une vive indignation outre-Manche. Or Locatel tenait une place importante dans l'accord Thorn-J.V.C. Les Japonais souhaitaient placer, simultanément, sur les marchés britannique et français leurs vidéodisques. Locatel représentait le réseau de distribution idéal pour vendre sur le marché français, et sous le label européen de Thorn, les matériels de J.V.C. Le veto de Paris aurait ainsi retardé de plusieurs semaines la signature définitive de l'accord.

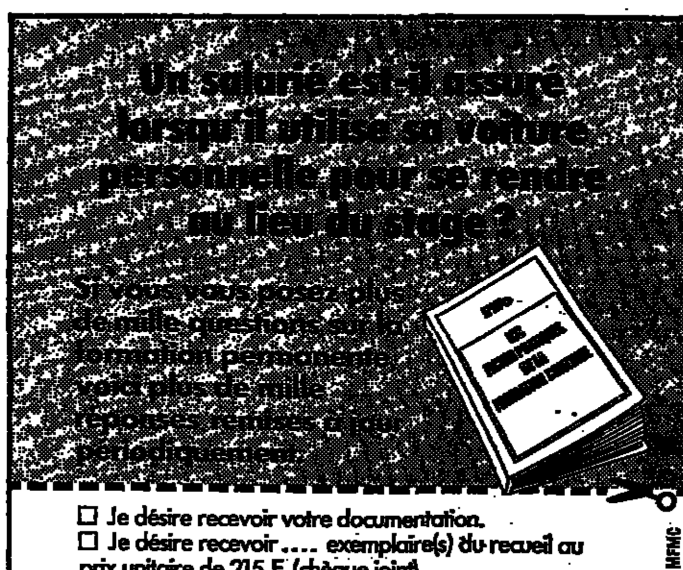
Aux Etats-Unis, il y aura donc, au début de 1981, trois et peut-être cinq vidéodisques à usage grand public. Celui de Philips, à lecture optique ; ceux de R.C.A. et de Matsushita-J.V.C., à lecture mécanique. I.B.M., associé à l'entreprise américaine M.C.A. (grand producteur de programmes, et qui dispose de la technologie des disques vidéo) et Sony, proposeront peut-être — eux aussi — une version grand public de leurs vidéodisques à lecture optique.

L'accord d'échange de licences conclu le 21 avril entre Philips et Discovision, la filiale commune de I.B.M. et de M.C.A., va dans ce sens. Il assure en fait la prééminence de la technologie de la firme néerlandaise en matière de lecture optique. Tout se passe donc comme si Philips, I.B.M. et M.C.A. venaient de constituer un front commun face à R.C.A. et aux Japonais.

En Europe, les vidéodisques de J.V.C.-Thorn seront disponibles à la fin de 1981. Tout comme ceux de Philips, qui sont déjà en vente aux Etats-Unis à titre expérimental depuis dix-huit mois. J.V.C.-Thorn... Philips... Y aura-t-il place pour un troisième larron sur le marché européen ?

Pour le groupe français Thomson, l'histoire a une fâcheuse tendance à se répéter. Comme pour le magnétoscope, il n'a pas cru au vidéodisque grand public. Certes, il a, depuis cinq ans, un modèle, mais uniquement pour les usages professionnels, et vendu comme tel à un prix fort élevé. Si le second groupe européen en radio-télévision veut prendre pied sur le marché du vidéodisque grand public, il lui faut donc trouver, et vite, un matériel. Reste à savoir lequel !

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.





Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

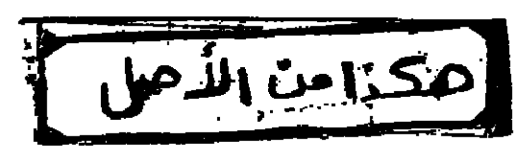
Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



AFFAIRES

Le Livre C.G.T. propose des issues à la crise qui affecte le «labeur»

La nomination de Mᵉ Jacques Pesson comme administrateur provisoire de l'imprimerie Georges Lang (poste qu'il avait déjà occupé de septembre 1977 à mars 1979), le « gel » de la situation à l'imprimerie Victor-Michel (où l'une des machines les plus modernes d'Europe, installée à Lieussaint, « dort » sous une bâche depuis six mois), la solution pour l'imprimerie Chaix retardée (à cause des hésitations du ministère de l'industrie)... tels sont les trois plus récents exemples de la récession qui affecte toujours ce secteur industriel, qui réalise un chiffre d'affaires de 15 milliards de francs.

En dix ans, l'imprimerie de « labeur » a perdu environ 16 000 emplois, dont 10 000 en région parisienne, sur un total de 125 000 salariés. Ces chiffres, publiés lundi 21 avril à l'occasion d'une conférence de presse du comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), pour qui les premiers symptômes de la crise dans le labeur sont apparus dès le début des années 70.

Le mouvement de restructuration qui atteint alors les groupes Néogravure, Larousse, Georges Lang, Victor Michel, se double bientôt d'une mutation technologique (avènement de l'offset, détrônant l'héliogravure) qui aggrave le phénomène de compression d'effectifs : l'imprimerie Draeger passe de 1 200 à 550 ouvriers. Georges Lang de 2 700 à 700. Dans ce secteur très atomisé (5 000 des 7 000 entreprises ont moins de 10 salariés), les plus grosses unités, en région parisienne, ne dépassent plus aujourd'hui 700 salariés chacune.

Le rapport Lecat, établi en 1974, concluait que *« la France n'a pas de vocation graphique »*, confortait la tendance. Le matériel vieillissant n'était pas remplacé dans les délais utiles. La France abandonnait la production de machines d'impression, et une masse considérable de travaux était transférée vers l'étranger.

M. Claude Foliot, qui a brossé au nom du comité intersyndical ce tableau assez sombre de la situation, ne se veut pourtant pas pessimiste. *« A ceux qui pourraient penser que la lutte des travailleurs de ce secteur est sans objectif, nous rappelons que Chaufour, à Vitry, a redémarré après vingt-neuf mois d'occupation et que l'Imprimerie de France à Choisy a repris son activité après un an d'occupation. »* Il a souligné qu'une solution était en vue également chez Chaix (arrêté depuis cinquante-trois mois) pour peu que les pouvoirs publics acceptent la formule mise au point avec Manufrance (*le Monde* du 18 avril), ainsi que pour Victor Michel, à Arcueil.

Les travaux confiés à l'étranger constituent, selon le syndicat C.G.T., une des raisons essentielles de la crise actuelle du « labeur ». *« Nous ne demandons pas le retour de tous les travaux,* a rappelé M. Foliot. *Au demeurant, les échanges internationaux ne doivent pas conduire à la cessation d'une activité en France aussi importante que celle qui touche à la diffusion et à la circulation des idées... Il est souvent reproché à notre organisation syndicale et aux travailleurs des exigences démesurées et un attachement à des critères dépassés. »* Or *« le salaire minimal professionnel mensuel est fixé depuis le 1ᵉʳ mars 1980 à 2 521 F pour cent soixante-quatorze heures ».*

M. Foliot a tenu à *« redire avec force »* que son syndicat était *« favorable à la modernisation des entreprises, à l'introduction des techniques nouvelles, mais que tout naturellement les emplois doivent être sauvegardés »*. Syndicats et patronat ne sont pas très optimistes, face à la mutation de plus en plus profonde des techniques et à l'implantation de la télématique. *« On ne peut augurer qu'il n'y ait pas encore quelques marches à descendre »*, dit-on à la Fédération de l'imprimerie et des industries graphiques. Celle-ci a fait, cependant, des démarches auprès du premier ministre pour *que* les pouvoirs publics, prenant mieux en compte les difficultés de l'imprimerie française, procèdent à une « réactualisation » du rapport Lecat.

CLAUDE DURIEUX.

SEIKO INVESTIT LE BASTION SUISSE

Le groupe japonais K. Hattori, un des plus grands fabricants mondiaux d'articles d'horlogerie (3,5 milliards de francs de chiffre d'affaires et trente millions de montres produites, dont dix-sept millions sous la marque Seiko), vient de racheter la petite firme genevoise Jean Lassale S.A., distributrice des montres de luxe produites par Bouchet - Lassale S.A.

Fondée en 1973, l'entreprise Jean Lassale avait connu la notoriété en créant la montre mécanique la plus plate du monde (2 mm d'épaisseur, 1,2 mm pour le mouvement). Malheureusement, en raison du prix très élevé de ses articles (125 000 F français), la société n'avait pas réussi à élargir la gamme de sa clientèle et enregistré de très sérieux déboires.

C'est la première fois que le « géant » japonais s'implante en Suisse, bastion mondial de l'horlogerie ; son seul point d'ancrage international était jusqu'ici les Etats-Unis, où Hattori a racheté ces dernières années plusieurs petites firmes en difficultés.

A. D.

● *La British Petroleum* compte investir 8 milliards de livres soit près de 80 milliards de francs) au cours des cinq prochaines années pour répondre aux besoins mondiaux en énergie. Pour la moitié environ ces investissements auraient lieu en mer du Nord. La compagnie se propose d'accroître également ses investissements dans les domaines autres que les hydrocarbures, y compris la houille.

AGRICULTURE

« L'Europe du vin »

(Suite de la première page.)

1) *Le stockage à long terme.* — La prime de stockage varie d'environ 25 % selon les qualités. 4 millions d'hectolitres de la campagne 1978-1979 mis sous contrat bénéficieront de la garantie de bonne fin, c'est-à-dire que, les *cours n'ayant pas atteint le prix* de déclenchement, ces vins de la campagne précédente seront distillés au prix de 12,64 francs le degré-hecto pour les rouges et de 11,74 francs pour les blancs. La possibilité de contrats pour la campagne actuelle a été ouverte jusqu'à la mi-décembre 1979 : les engagements portent sur 10 millions d'hectolitres, qui bénéficieront en septembre prochain, à leur tour, de la garantie de bonne fin. Cela signifie que, sauf à voir les cours remonter au-dessus du prix de déclenchement, ce qui est peu probable, ils seront également distillés en 1980-1981 au prix de 13,15 francs et 12,08 francs le degré-hecto de vin rouge et blanc.

2) *La distillation obligatoire*, encore appelée « prestations super-viniques ». C'est un prélèvement de « coresponsabilité » effectué sur 3 % *de la récolte*, mais dont le taux est modulé de 0 à 6 % selon le rendement moyen de l'exploitant. A ce titre, 1,3 million d'hectolitres sont dégagés au prix de 6,62 francs le degré-hecto.

3) *La distillation prévent'ive générale permanente.* — Facultative aussi, elle concerne les vins dont la qualité insuffisante n'autorise pas la conclusion de contrats de stockage. Peu d'attrait par son prix, peu de succès aussi : *100 000 hectolitres environ.*

4) *La distillation exceptionnelle.* — Les mesures précédentes ne suffisant pas à rehausser les prix de marché, la Communauté a décidé le 30 janvier dernier d'offrir une possibilité d'écoulement supplémentaire avec un prix d'achat pour la distillation attractif : 12,02 francs pour les rouges et 10,57 francs pour les blancs, soit à égalité avec les cours actuels. Ouverte jusqu'au 15 avril, cette distillation absorberait 3 millions d'hectolitres, chaque récoltant ne pouvant amener plus de 10 % de sa récolte.

La production italienne

Au total, donc, 8,4 millions d'hectolitres sont voués à la chaudière cette année, si l'on compte les stocks de report de 1978, et 18,4 millions d'hectolitres, si l'on pense que les vins de 1979 stockés seront en totalité distillés. C'est évidemment coûteux, mais il faut déduire de la charge totale le prix de vente des alcools, environ 4 francs le degré-hecto, alcools dont les stocks ne sont guère importants du fait des deux précédentes campagnes de faible production.

D'autres éléments marquent cette campagne, qui concourent à la fixation des prix : les importations de vins italiens, qui s'élevaient à quelque 8 millions d'hectolitres en 1978-1979, sont en baisse de 28 % pour les six premiers mois de la campagne actuelle. Les viticulteurs français diront que c'est encore trop, mais, du côté de l'administration, on remarque que ces importations baissent dans la mesure où elles deviennent moins attractives pour le négoce et ses coupages, du fait de l'amélioration qualitative du vin de table français.

Les exportations se portent bien. Si les Italiens et les Allemands ont été plus rapides que les producteurs français pour occuper les nouveaux marchés en 1980, pour la première fois, la France devrait cependant exporter, en volume, plus de vin de table que d'appellations d'origine. Deux difficultés subsistent cependant : d'une part, l'organisation du marché des vins de table blancs ; d'autre part, la surproduction sans doute structurelle des vins blancs encore de Cognac, pour lesquels un plan d'arrachage de 7 600 hectares sur trois ans a été mis en place.

Le règlement communautaire, au total, apparaît satisfaisant. Dans le Languedoc-Roussillon cependant, l'opinion reste partagée entre les irréductibles, selon lesquels *le marché commun du vin* consacre la ruine des vignerons, et ceux qui, dans le Roussillon surtout, estiment que le soutien apporté par la distillation, même s'il ne pousse pas à produire pour produire, est encore trop attractif et nuit à ceux qui ont entrepris des efforts de qualité. Rien n'est parfait, mais Montredon est oublié.

JACQUES GRALL.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep + ou Dép −	
$ E.-U. ..	4,3105	4,3135	— 190	— 170	— 330	— 305	— 660	— 605
$ can. ...	3,6485	3,6525	— 89	— 45	— 140	— 95	— 325	— 235
Yen (100).	1,7235	1,7260	— 5	+ 10	— 20	+ 20	+ 60	+ 95
DM	2,3260	2,3305	+ 65	+ 90	+ 130	+ 160	+ 425	+ 480
Florin ...	2,1160	2,1190	+ 35	+ 55	+ 75	+ 95	+ 245	+ 285
F.B. (100).	14,4770	14,4945	— 515	— 400	—1060	— 905	—2410	—2055
F.S.	2,4915	2,4960	+ 135	+ 165	+ 235	+ 265	+ 705	+ 780
L. (1 000).	4,9565	4,9610	— 235	— 155	— 420	— 335	— 980	— 835
£	9,6855	9,6965	— 430	— 365	— 760	— 685	—1515	—1375

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 1/2	9	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/4
$ E.-U....	17 3/8	17 7/8	17	17 3/8	16 13/16	17 5/16	15 15/16	16 5/16
Florin ...	10	10 3/4	10 1/16	10 3/4	10 3/16	10 13/16	10 15/16	11
F.B. (100).	15 3/4	17 1/4	17 1/8	17 7/8	17	17 3/4	16 3/8	17 1/8
F.S.	2 7/8	4 1/8	6 5/8	7 1/8	6 5/8	7 1/8	7	7 1/2
L. (1 000).	10 3/4	14 1/4	15 1/4	16 3/4	15 1/4	17 1/4	16 3/4	18 1/4
£	16 7/8	17 5/8	17 1/8	17 7/8	17 1/8	17 7/8	16 1/4	17
Fr. franç..	12 1/2	13	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Avis financiers

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

FILIALES FRANÇAISES

Comptes 1979

Les conseils d'administration des filiales françaises ont arrêté le 18 avril 1980 les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis aux actionnaires lors des assemblées générales convoquées le 12 juin.

ABEILLE PAIX I.G.A.R.D.

Le chiffre d'affaires atteint 2 330 944 700 F en progression, en éléments comparables, d'un peu plus de 8 % sur celui de l'exercice 1978. La hausse des charges de sinistres et de l'ensemble des commissions et frais généraux est supérieure à celle des primes, si bien que le bénéfice d'exploitation, malgré une progression de 25 % des produits financiers nets courants, est ramené de 46 745 802 F en 1978 à 41 802 549 F, les provisions techniques passant de 4 056 159 853 F à 4 571 685 746 F.

Les divers éléments du compte de pertes et profits, qui enregistrent des plus-values de cessions importantes mais aussi des provisions pour moins-values latentes, permettent de dégager un bénéfice net de 42 339 628 F contre 36 993 970 F.

Le conseil proposera de porter le dividende net par action de 13,50 F à 15,50 F, soit un total distribué de 15 500 000 F et d'affecter aux réserves 21 925 334 F, le report à nouveau passant de 7 139 027 F à 12 053 321 F.

ABEILLE PAIX VIE

Les encaissements de l'exercice ont à nouveau fortement progressé, passant de 562 454 366 F à 719 251 370 F (+ 27,8 %) grâce au développement des assurances collectives (+ 34 %) et des assurances individuelles basées sur des parts de Sociétés civiles immobilières et des actions de SICAV (+ 47,8 %).

Le résultat d'exploitation, qui a bénéficié en outre de produits financiers nets en progression d'environ 28 %, s'élève à 19 168 948 francs contre 11 452 046 F. Les provisions techniques atteignent 2 051 112 355 francs au 31 décembre 1979 contre 1 529 191 236 F au 31 décembre 1978.

Le bénéfice net, qui tient compte des autres éléments du compte de pertes et profits, et notamment d'une provision exceptionnelle de 10 000 000 de francs pour fluctuation des valeurs du portefeuille, s'établit à 16 364 789 francs contre 13 565 099 francs.

Le Conseil proposera de porter le dividende net par action de 10,50 francs à 12,50 francs soit un total distribué de 7 500 000 francs et d'affecter aux réserves 7 944 228 francs, le report à nouveau passant de 4 073 051 francs à 4 993 612 francs.

ABEILLE PAIX REASSURANCES

Dans une conjoncture qui n'a cessé de se détériorer par suite, à la fois de l'évolution des marchés de l'assurance directe dans le monde et de la création de nouvelles sociétés de réassurances, le chiffre d'affaires de l'Abeille paix réassurances atteint 805 295 959 F contre 772 132 465 F, soit une augmentation de 4,2 %.

Le résultat d'exploitation, affecté par la charge des sinistres et malgré la sensible progression des produits financiers, est en légère diminution à 19 084 464 F contre 20 553 408 F. Le compte de pertes et profits, qui supporte 9 764 285 F de provisions pour moins-values latentes du portefeuille de valeurs mobilières (contre 7 053 787 F en 1978) et n'a enregistré que 1 238 460 F de plus-values sur cessions (contre 10 315 975 F) se solde par un bénéfice net de 5 004 031 F contre 9 871 455 F.

Le Conseil proposera aux actionnaires de maintenir le dividende net par action à 10 F, soit au total 3 000 000 de F, et de porter en réserve 2 000 000 de F, le report à nouveau s'établissant à 319 060 F contre 315 029 F. En outre, le capital social sera porté de 30 000 000 de F à 50 000 000 de F par émission au pair de deux cent mille actions de 100 F.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

GAZ DE FRANCE - Obligations 5,75 % 1965

Les intérêts courus du 5 mai 1979 au 4 mai 1980 sur les obligations Gaz de France 5,75 % 1965 seront payables, à partir du 5 mai 1980, à raison de 20,70 F par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon numéro 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,30 F (montant global : 23 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,44 F, soit un net de 17,26 F.

A partir de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « D », sortie au tirage du 19 février 1980, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 450 F, coupon numéro 16 au 5 mai 1981 attaché.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « B » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 5 mai 1970 et 1975.

GAZ DE FRANCE - Obligations 8,50 % 1970

Les intérêts courus du 5 mai 1979 au 4 mai 1980 sur les obligations Gaz de France 8,50 % 1970 seront payables, à partir du 5 mai 1980, à raison de 38,25 F par titre de 500 F nominal, contre détachement du coupon numéro 10 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F (montant global : 42,50 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 6,37 F, soit un net de 31,88 F.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « B », « E » et « A » sont respectivement remboursables depuis les 5 mai 1973, 1976 et 1979.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des Banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de Banque.

SCAC

Secteurs d'activité :
— Combustibles : charbons, fuel ;
— Bois et matériaux de construction - Bricoramas ;
— Transport international ;
— Agences de voyages ;
— Distribution et prestations industrielles Afrique.

Effectifs : 13 534.

Principaux actionnaires :
— Sté Alsacienne de Participations Industrielles (A.L.S.P.I.) ;
— Compagnie Financière de Suez ;
— Compagnie Française de Crédit et de Banque.

Nombreuses filiales et participations.

Le conseil d'administration dans sa séance du 18 avril 1980 a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un bénéfice net de 17,7 millions de francs, contre 14,2 millions de francs en 1978, en progression de 24,8 %. Le chiffre d'affaires hors taxes a atteint, en 1979, 2 241 millions de francs, contre 2 071 millions de francs l'année précédente.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire convoquée le 30 juin 1980 la mise en distribution d'un dividente total par action de 17,25 francs, dont 11,50 francs directement versés et 5,75 francs d'impôt (avoir fiscal) déjà payé au Trésor, en progression de 15 % sur celui de l'exercice 1978.

COMPAGNIE MARITIME DES CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, réuni le 17 avril 1980 sous la présidence de M. Dominique Boyer, a arrêté les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par une perte nette de 27 062 058 F au lieu d'un bénéfice net de 1 329 021 F en 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 18 juin 1980, de reporter à nouveau cette perte, et de ne pas distribuer de dividende.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 880 millions de francs au lieu de 833 millions de francs en 1978. Si l'on tient compte de la part (2/3) de la compagnie dans les recettes de la société « SERVICES FRANCO-BELGES », le chiffre d'affaires a atteint 1 077 millions de francs, au lieu de 1 028 millions de francs.

Le compte d'exploitation présente un solde créditeur avant amortissements de 30 millions de francs (67 millions de francs en 1978).

Le compte de pertes et profits enregistre diverses opérations hors exploitation — dont 55 millions de francs de profits exceptionnels — qui laissent un solde bénéficiaire de 41 millions de francs (20 millions de francs en 1978).

La dotation aux amortissements a été fixée à 98 millions de francs (86 millions de francs en 1978).

La compagnie a procédé à la réévaluation légale de son bilan qui a dégagé un écart de 38 373 785 F venant en augmentation de la situation nette et sans influence sur les résultats.

AVIS DE CAUTION

La société anonyme T.I.I.B. (Travail intérim industrie bureau) au capital de 150 000 francs — Président : Jacques Timsit, 1 bis, rue Sainte-Geneviève, 78000 Versailles — précise que, conformément à la loi, elle est cautionnée par la société anonyme COFINCAU, Compagnie française de caution, depuis le 9 avril 1980.

MUTUABAIL

Les actionnaires de MUTUABAIL, réunis en assemblée générale le 17 avril 1980, ont approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 11 856 246,03 F contre 9 593 039,91 F au titre de l'exercice 1978.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 5 mai 1980, d'une somme de 10 200 000 F, représentant 86,03 % du bénéfice net comptable ; le dividende unitaire correspondant, n'ouvrant droit ni à avoir fiscal, ni à crédit d'impôt, s'élève à 20,40 F contre 16,70 F, en augmentation de 22,2 %.

KLÉBER - COLOMBES

Lors de sa réunion du 17 avril 1980, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis le 26 juin prochain à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2 136 873 000 F, en augmentation de 12,1 % sur celui de l'exercice précédent. Les exportations ont représenté 38,4 % des ventes totales.

Les comptes de l'exercice se sont soldés par une perte de 93 585 000 F après dotation aux amortissements hors réévaluation de 54 115 000 F.

Pour l'ensemble du groupe, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 2 592 723 000 F, en progression de 13,2 % sur celui de 1978. Après dotation aux amortissements hors réévaluation de 101 218 000 F, la perte a été de 103 470 000 F.

Malgré cette progression du chiffre d'affaires, les résultats de la société n'ont pas évolué par rapport à ceux de 1978, en raison essentiellement de la très forte hausse des prix des matières premières et de la prise en charge de frais exceptionnels liés au plan de redressement lancé en milieu d'année.

Pour le premier trimestre de 1980, le chiffre d'affaires est en progression de 17 % sur celui de 1979.



Le conseil d'administration du 10 avril 1980 a examiné les comptes de l'exercice 1979 : du fait notamment des plus-values exceptionnelles dont l'exercice 1978 avait bénéficié et de la provision pour hausse de prix inscrite en 1979 pour le montant maximum prévu par la réglementation, soit 5,9 millions (contre 0,7 million en 1978), les résultats de la société apparaissent en légère régression par rapport à ceux de 1978 : après 24,7 millions d'amortissements (contre 22,6 millions en 1978), le résultat net s'élève ainsi à 5,1 millions (contre 8 millions de résultats courants et 2,1 millions de plus-values en 1978).

Pour le groupe, et compte tenu des participations majoritaires dans les sociétés Bat/Taraflex et Mazza, le résultat, après 54 millions d'amortissements (contre 41 millions en 1978) et 9 millions de provision pour hausse de prix (contre 0,8 million en 1978), et après impôt, s'élève à 16 millions, comprenant 3 millions d'intérêts minoritaires (contre 14,4 millions de résultats courants et 2,1 millions de plus-values exceptionnelles en 1978).

Le conseil proposera à l'assemblée, qui se réunira le 30 juin 1980, la distribution d'un dividende de 20 francs, soit 30 francs compte tenu de l'avoir fiscal, contre 19 francs et 28,50 francs l'an dernier.

CHARGEURS RÉUNIS

Le conseil d'administration, réuni le 17 avril 1980 sous la présidence de M. Jérôme Seydoux, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Le bénéfice net s'élève à 46,4 millions de francs en 1979 au lieu de 33,2 millions de francs après 15 millions de francs de provisions pour risques divers en 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui sera convoquée pour le 27 juin 1980 afin de statuer sur ces comptes, de répartir un dividende de 12,50 francs par action ancienne (inchangé par rapport à l'exercice 1978), 6,62 francs par action nouvelle et 247,92 francs par part de fondateur (252,26 francs pour l'exercice 1978). Ces dividendes seront assortis d'un avoir fiscal de 6,25 francs par action ancienne, 3,31 francs par action nouvelle et 123,96 par part de fondateur.

Compte tenu d'un report antérieur bénéficiaire de 35,5 millions de francs, après répartition d'un dividende global de 29,7 millions de francs et affectation :
— à la réserve légale de 2,3 millions de francs ;
— aux réserves facultatives de 10 millions de francs ;
— à la réserve de plus-values à long terme de 5,4 millions de francs ;
— et au report à nouveau de 34,5 millions de francs,

les fonds propres passent de 495,7 millions de francs à fin 1978 à 840 millions de francs, comprenant les fonds nouveaux — 74,6 millions de francs — apportés par l'augmentation de capital, et un écart de réévaluation de 253,7 millions de francs.

SOVABAIL

Les actionnaires de SOVABAIL, SICOMI du groupe SOVAC, réunis en assemblée générale, le 17 avril 1980, ont approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Le montant du bénéfice net comptable s'établit à 30 774 680,27 F, contre 27 219 452,71 F au titre de l'exercice 1978.

L'assemblée a décidé la distribution, à compter du 5 mai 1980, d'une somme de 26 325 000 F, représentant 85,5 % du bénéfice net comptable ; le dividende unitaire correspondant, n'ouvrant droit ni à avoir fiscal, ni à crédit d'impôt, s'élève à 29,25 F contre 26,10 F, en augmentation de 12 %.

CÉRABATI

Le conseil d'administration, réuni le 17 avril, sous la présidence de Mme de Vogüé, a examiné les comptes de l'exercice 1979. Le chiffre d'affaires Cérabati-France s'est élevé à 318 millions de francs hors taxes, en progression de 13 %. Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est de 394 millions de francs hors taxes.

Le compte de pertes et profits de Cérabati-France, après amortissements, toutes provisions jugées utiles, notamment celle pour dépréciation des titres luxembourgeois et belges, et impôts, présente un résultat net de 6 431 455,17 francs. Avec le report à nouveau de l'exercice précédent, le montant à répartir est de 7 190 529,81 francs. Le conseil propose à l'assemblée ordinaire annuelle, convoquée le 19 juin 1980, le vote d'un dividende net de 10 F (15 F avec l'impôt déjà versé au Trésor) au titre de l'exercice 1979 (contre 5 F et 7,50 F pour l'exercice précédent).

Sous réserve de l'approbation de l'assemblée, le montant total net distribué s'élèvera à 3 119 270 F, le report à nouveau à 3 980 029,81 F, 91 300 F étant portés en réserve pour investissements.

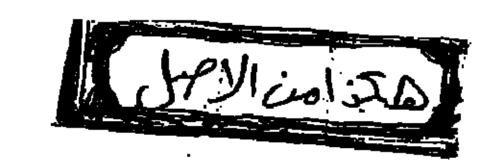
La filiale de porcelaine Haviland, à Limoges, a augmenté ses ventes de 35 % 51,5 millions de francs). Le résultat net, après 1,4 million de francs d'impôt, est de 1,5 million de francs, contre 1,4 million de francs en 1979 hors impôt, la société n'ayant pas eu, en 1979, à en acquitter.

Le conseil a examiné les perspectives de l'année 1980. Le chiffre d'affaires du premier trimestre est supérieur à celui de l'an passé de plus de 25 %. Le carnet de commandes est important. Malgré les incertitudes du deuxième trimestre et l'augmentation des frais financiers du fait de la hausse des taux, l'exercice en cours devrait apporter une augmentation importante du chiffre d'affaires et une nouvelle amélioration du résultat.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'AUTEUIL

Le conseil d'administration, dans sa séance du 15 avril 1980, a arrêté les comptes qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 4 juin 1980.

Le bénéfice net s'élève à 7 227 000 F contre 6 007 000 F au titre de l'exercice précédent. Il sera proposé de distribuer un dividende de 37,50 F par action, auquel s'ajouterait un avoir fiscal de 18,75 F contre 36 F et 18 F pour l'exercice 1978.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 AVRIL

Nouveau fléchissement

Bien amorcé en début de semaine, le repli des cours s'est poursuivi mardi, jour de liquidation générale, à la Bourse de Paris, s'accélérant même assez sensiblement, de sorte que, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un repli de 0,8 % environ.

Presque tous les compartiments ont été touchés, et l'on relevait, pêle-mêle, les baisses de Nobel-Bozel (— 4,8 %), Poclain (— 4,8 %), Skis Rossignol (— 4,5 %), A.D.G. (— 4,8 %), Rhône-Poulenc (— 3,7 %), Révillon (.. 3,3 %), B.C.T. (2,9 %), Lesieur (— 2,9 %) et Crédit foncier de France (— 2,8 %). Les hausses ont été peu nombreuses, et moins de dix ont pris quelque ampleur : Saupiquet (+ 4,6 %), Thomson (+ 2,9 %), C.M.I. (+ 2,8 %), Eurafrance (+ 1,9 %), Générale d'Entreprise (+ 1,7 %), Crédit du Nord (+ 1,4 %), Alsthom (+ 1,3 %), C.C.F. (+ 1,2 %), Guyenne (+ 1,1 %) et Pernod (+ 1,1 %).

Le nouveau repli de Wall-Street est en bonne partie responsable de ce nouveau recul. Mais de plus en plus les opérateurs commencent à prendre conscience que l'environnement international, mais aussi la situation en France, tant économique que politique, n'est plus favorable aux placements d'actions. Du moins est-ce l'opinion formulée par de nombreux professionnels qui, pour la première fois depuis plusieurs mois, deviennent franchement pessimistes.

Un fait est certain : les investisseurs boudent le marché. La preuve en est : la détente enregistrée sur les taux d'intérêt les a laissés parfaitement indifférents et les volumes d'échanges sont restés très faibles, ce qui constitue aussi en soi un facteur baissier.

L'or a baissé, le lingot perdant 795 F à 71 995 F. Seul le napoléon a bien résisté, s'établissant à 677 F (après 677,50 F), contre 677,90 F. Mais le volume des transactions a augmenté : 34,35 millions de F contre 15,77 millions.

LONDRES

Le mouvement de repli s'accentue en séance et les industrielles accusent des pertes de 3 à 6 points. Baisse également des assurances, des pétroles, des Fonds d'État et surtout des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 494 50 contre 506 ..

VALEURS	CLOTURE 21/4	COURS 22/4
Beecham	118 ..	117 ...
British Petroleum	335 ...	322 ...
Courtaulds	67 ...	65 ...
*De Beers	8 40	8 30
Imperial Chemical	370 ..	368 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	385 ..	353 ...
Shell	348 ...	342 ...
Vickers	117 .	116 ...
War Loan 3 1/2 %	31 7/8	31 5/8
*West Driefontein	66 1/2	66 1/4
*Western Holdings	66 ...	65 ...

(*) En dollars U.S...

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

NOBEL BOZEL. — Après trois ans de lourds déficits provenant, en particulier, de la filiale Isorel, le groupe est rentré, en 1979, dans l'ère des profits. Le bénéfice net de la société mère atteint 60,6 millions de francs (dont 33,5 millions de plus-values) contre une perte de 101,9 millions et celui du groupe à structures comparables de 60,3 millions contre 114,2 millions de déficit. Les progrès ont été sensibles dans l'électrométallurgie, les plastiques, les explosifs et les peintures. L'exploitation d'Isorel est aussi redevenu bénéficiaire. Les mesures de redressement ont donc commencé à porter leurs fruits. Mais la reprise du dividende n'est pas escomptée avant trois ou quatre ans, avant le rétablissement complet du groupe dont le report déficitaire est encore de 210 millions de francs. Grâce à l'économie d'impôt à réaliser, de nouvelles cessions d'actifs ne sont plus envisagées. Valentine sera conservée. Seul le secteur « explosifs » sera vendu si les pourparlers en cours aboutissent.

KLEBER-COLOMBES. — Malgré un chiffre d'affaires consolidé accru de 13,2 % à 2,59 milliards de francs, une nouvelle perte de 103,47 millions a été enregistrée pour 1979, qui s'ajoute aux déficits cumulés subis depuis 1974 (283,3 millions). Cette perte est due pour partie aux frais exceptionnels liés au plan de redressement et pour l'autre à la hausse des prix des matières premières.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 22/4 ...... 12 7/8 %

NEW-YORK

Nouveau repli

La baisse des cours a repris lundi à Wall Street, et l'indice des industrielles, qui avait déjà perdu 28,15 points au cours de la semaine écoulée, a encore fléchi de 4,27 points pour revenir à 759,12.

C'est surtout le manque d'affaires qui est à l'origine de ce nouveau glissement, 27,56 millions de titres seulement ayant changé de main contre 26,88 millions vendredi. Selon les analystes, il traduit les appréhensions que les opérateurs nourrissent à l'égard de la récession, dont les effets commencent un peu partout à se faire sentir et dont beaucoup pensent qu'elle sera plus importante que prévu. A ce propos, l'on attendait autour du Big Board le rapport que le gouvernement doit publier le 22 avril sur les prix à la consommation et les biens durables.

Sur 1 904 valeurs traitées, 1 042 ont baissé, 465 ont monté et 397 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 18/4	COURS 21/4
Alcoa	54 5/8	53 ...
A.T.T.	58 3/4	58 1/2
Boeing	34 ...	33 5/8
Chase Manhattan Bank	38 5/8	38 1/8
Du Pont de Nemours	34 5/8	34 3/4
Eastman Kodak	47 3/8	46 5/8
Exxon	58 5/8	57 1/4
Ford	23 1/4	21 3/4
General Electric	44 3/4	44 3/4
General Foods	25 1/4	25 ...
General Motors	40 1/2	39 5/8
Goodyear	11 7/8	11 5/8
I.B.M.	51 1/8	51 1/8
I.T.T.	25 3/4	25 5/8
Kennecott	26 5/8	25 3/8
Mobil Oil	67 5/8	69 1/2
Pfizer	37 5/8	36 7/8
Schlumberger	103 3/4	102 1/2
Texaco	32 5/8	33 5/8
U.A.L. Inc.	15 1/8	14 3/8
Union Carbide	38 1/8	37 1/2
U.S. Steel	17 ...	16 7/8
Westinghouse	20 1/2	19 7/8
Xerox	50 1/8	49 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	18 avr.	21 avr.
Valeurs françaises	101,9	101,6
Valeurs étrangères	100,7	100,2
Cie DES AGENTS DE CHANGE (INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)		
Indice général	103,9	104,3

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/4	22/4
1 dollar (en yens)	248 85	250 10

BOURSE DE PARIS - 22 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 303	4 320	4 200	4 410
Allemagne (100 DM)	232 490	232 560	225 ...	237
Belgique (100 F)	14 461	14 492	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	211 730	211 780	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)	74 590	74 560	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85 540	85 850	82 ...	88 ...
Grande-Bretagne (£ 1)	9 624	9 671	9 500	10
Italie (1 000 lires)	4 958	4 962	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	248 660	249 ..	242	254
Suède (100 krs)	99 240	99 450	95 500	102
Autriche (100 sch.)	32 640	32 580	31 600	33 200
Espagne (100 pes.)	6 018	6 047	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 605	8 630	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 637	3 654	3 530	3 750
Japon (100 yens)	1 722	1 730	1 830	1 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/4
Or fin (kilo en barre)	72500	70650 ..
Or fin (en lingot)	72790	71995 ..
Pièce française (20 fr.)	677 90	677 ..
Pièce française (10 fr.)	395	402 .
Pièce suisse (20 fr.)	530	531 50
Union latine (20 fr.)	514 80	514 80
Souverain	684 80	681 ..
Pièce de 20 dollars	2884 80	2894 ..
Pièce de 10 dollars	1420 .	1350 ..
Pièce de 5 dollars	... .	850 ..
Pièce de 50 pesos	3150 .	3101 .
Pièce de 10 florins	538 10	530 ..



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1980 a été tiré à 604 092 exemplaires.

A B C D E F G

LES SANCTIONS CONTRE L'IRAN

Les Européens et le Japon pourraient se rallier au plan britannique prévoyant deux étapes

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres des affaires étrangères des Neuf réunis ce mardi 22 avril à Luxembourg devaient arrêter la tactique à suivre à l'égard de l'Iran en s'inspirant sans doute de la proposition de sanctions en deux temps soumise par lord Carrington, secrétaire au Foreign Office. Il y a tout lieu de croire que les Japonais, dont le ministre des affaires étrangères, M. Okita, a rencontré lundi et mardi ses collègues de la Communauté, se rallieront à la position des Neuf.

L'attitude très coopérative des Français devrait faciliter l'adoption d'un programme d'action commun sur l'Iran. Ils se déclarent en effet favorables à des sanctions économiques, insistant seulement sur la nécessité de les concevoir et de les adopter de façon qu'elles aient une chance d'être efficaces.

A la surprise de certains de leurs interlocuteurs, les collaborateurs de M. François-Poncet affirment qu'il n'y a là aucun changement de cap et que telle a été dès l'origine de l'affaire la position de Paris. « *La France n'a-t-elle pas voté en janvier un projet de résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui prévoit une série de sanctions économiques ? C'est dire qu'elle n'est pas opposée à des sanctions* », explique-t-on, en ajoutant que ce sont les Etats-Unis et non les Européens qui avaient décidé la suspension de leur application.

Si les Français, fait-on valoir encore, ont pu donner à tort l'impression d'être en arrière de la main c'est peut-être que, contrairement à d'autres gouvernements, ils n'ont pas multiplié les déclarations de solidarité. Le souci du gouvernement, ajoute-t-on, a bien été d'affirmer la solidarité occidentale, mais l'essentiel pour lui était de montrer l'attachement aux règles fondamentales de la vie internationale (l'immunité diplomatique) que violent les Iraniens. Le gouvernement français ne semble guère croire cependant en des sanctions purement diplomatiques. Aussi, guidé par un souci d'efficacité, sa préférence va à des pressions « dures » à effet différé, dont la mise en œuvre pourrait, par exemple, être liée à la réunion de l'Assemblée iranienne, celle-ci devant décider du sort des otages s'ils n'étaient pas libérés d'ici là.

Quoi qu'il en soit, la France a accepté, de même que ses partenaires, que ce soit le document de lord Carrington qui serve de base de discussion. Le plan anglais prévoit deux étapes.

Les mesures décrites à la première étape seraient d'application immédiate : les pays de la Communauté décideraient de réduire leur personnel diplomatique à Téhéran, et éventuellement de rappeler leur ambassadeur ; ils exigeraient que les Iraniens réduisent eux aussi leur représentation diplomatique dans les neuf capitales. Ils interdiraient toute vente d'armes à l'Iran. Ils décideraient d'adopter une politique coordonnée en matière d'achats de pétrole à l'Iran et de contrats économiques. En fait l'idée pour les Britanniques serait de cesser tout achat de brut iranien et de ne plus signer de nouveaux contrats.

Une riposte graduée

La deuxième étape prévoirait des sanctions économiques supplémentaires, telles que l'embargo sur les exportations vers l'Iran, exception faite des produits agricoles et des médicaments. Les Neuf devraient s'engager à prendre dès maintenant les dispositions préliminaires nécessaires (notamment dans certains Etats membres, dont le Royaume-Uni) sur le plan législatif, afin que ce second train de sanctions puisse être appliqué sans obstacle au moment où les gouvernements membres le jugeraient opportun. La proposition de lord Carrington ne précise pas à quelle date et dans quelles conditions la mise en œuvre de la deuxième étape interviendrait.

Il semble que les Britanniques ne croient pas utile de s'enfermer dans un schéma trop contraignant. Ils font valoir que ce programme de riposte graduée ne doit pas être compris comme un compromis par exemple entre les thèses allemandes et françaises. Il représente ce qu'on considère à Londres comme la politique la plus appropriée à exécuter par la Communauté, avec, de surcroît, la prise en compte d'une réalité : la nécessité de modifier la législation de certains Etats pour des sanctions économiques.

Lundi M. Okita, ministre japonais des affaires étrangères, a rencontré M. Colombo, son collègue italien, qui est président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., ainsi que lord Carrington et M. Thorn, le ministre luxembourgeois. Ce mardi matin il a rencontré les ministres des affaires étrangères français et ouest-allemand, MM. François-Poncet et Genscher, ainsi que M. Jenkins, président de la Commission de Bruxelles. Au cours de ses entretiens, M. Okita a mis l'accent sur les points suivants : 1) le Japon, que l'éventualité des mesures militaires préoccupe beaucoup, estime qu'il faut rechercher des moyens pacifiques pour parvenir à une solution ; 2) il existe de grandes similitudes entre la position du Japon et celle de la Communauté ; 3) Tokyo souhaite poursuivre des consultations et une coopération étroite avec la Communauté.

PHILIPPE LEMAITRE.

DANS LA COTE-D'OR

Un incendie criminel provoque la mort de vingt et un vieillards dans un hospice

De notre correspondant

Saint-Jean-de-Losne. — Le parquet de Dijon a ouvert une information après l'incendie d'origine vraisemblablement criminelle qui a ravagé, dans la soirée du lundi 21 avril, un bâtiment de l'hospice de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or), provoquant la mort de vingt et un vieillards grabataires ; dix-huit personnes ont été intoxiquées par des émanations de fumée. Selon les premiers témoignages, le feu a pris en quatre endroits différents du bâtiment, inauguré voici trois ans à peine dans le complexe hospitalier de Saint-Jean-de-Losne, qui abrite cent vingt-cinq pensionnaires.

C'est la surveillante de nuit qui, vers 21 heures, découvrant une première poubelle enflammée près des toilettes, donna l'alerte. « *C'était horrible ! Je suis sortie dans la courette et j'ai vu dans le bâtiment neuf comme une sorte de feu d'artifice, un embrasement extraordinaire, accompagné d'un ronflement puissant. Et de la fumée, de la fumée qui sortait de partout. A peine dix minutes avant, j'avais donné les dernières tisanes à nos pensionnaires.* »

Arrivés les premiers sur les lieux, les sapeurs-pompiers municipaux éprouvèrent quelques difficultés pour pénétrer à l'intérieur de l'aile totalement embrasée. Une cinquantaine de pensionnaires se trouvaient dans cette partie du bâtiment, en majorité des femmes invalides. Les matériaux employés dans la construction seraient, semble-t-il, à l'origine des émanations toxiques qui ont causé la plupart des décès, en dépit de la présence sur les lieux de moyens d'intervention très importants, puisque sept centres de secours des environs, le centre principal de Dijon, sept médecins, dont les médecins réanimateurs et le médecin chef du SAMU de l'hôpital de Dijon, étaient présents. En une heure, la totalité des blessés étaient évacués vers les hôpitaux de la région, principalement celui de Dijon, tandis que les corps des dix-huit premières victimes étaient rassemblés d'abord dans une chapelle ardente dressée à quelques mètres du bâtiment sinistré, puis, un peu plus tard dans la nuit, en l'église Saint-Jean-de-Losne. Trois autres personnes sont décédées à l'hôpital de Dijon, où elles avaient été admises.

L'enquête de la gendarmerie, entreprise immédiatement après la découverte de l'incendie, a d'ores et déjà établi que l'origine des feux est vraisemblablement criminelle. En effet, quatre foyers ont été intentionnellement allumés en quatre endroits différents du bâtiment, dont un seul s'est propagé suffisamment pour communiquer le feu à cette partie moderne de l'hospice. Il semble que l'incendiaire ait allumé un foyer sur un lit vide qui se trouvait dans un couloir, peut-être en l'arrosant d'essence, et ait ensuite propulsé ce « brûlot » sur toute la longueur du couloir. Mais une autre découverte intrigue les enquêteurs : le foyer allumé dans la sacristie, contiguë à la chapelle de l'hospice, où des papiers ont été brûlés sur un crucifix et un calice et où on a retrouvé un missel carbonisé.

Cet incendie n'est pas sans rappeler celui de l'hôpital de Vitteaux (Côte-d'Or), qui, le 28 juillet 1975, avait fait cinq victimes (*le Monde* du 29 juillet 1975).

CHARLES MARQUÈS.

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA LE 8 MAI A L'ÉCOLE DES SOUS-OFFICIERS DE SAINT-MAIXENT

Le président de la République se rendra le jeudi 8 mai — jour anniversaire de la capitulation allemande de 1945 — à l'Ecole nationale des sous-officiers d'active de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), avant de reprendre l'avion pour participer, à Nice, à la conférence franco-africaine.

M. Giscard d'Estaing doit participer à Saint-Maixent à la remise des insignes de leur grade aux élèves de la dernière promotion, et il prononcera un discours à cette occasion.

Créée en 1963, l'Ecole nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) forme les engagés de l'armée de terre, jugés aptes à servir comme sous-officiers, et des sous-officiers stagiaires femmes. Au total, on compte chaque année à Saint-Maixent environ trois mille stagiaires.

Les grèves du 24 avril

Des perturbations sont à prévoir dans les transports et aux P.T.T.

La journée nationale interprofessionnelle de la C.G.T. va coïncider, le jeudi 24 avril, avec les arrêts de travail lancés dans l'enseignement public par la FEN et d'autres syndicats contre les fermetures de classes, ainsi que le début de l'action des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et SNUI des impôts.

Des débrayages sont à prévoir dans le secteur public et dans les entreprises privées. Des manifestations doivent avoir lieu dans de nombreuses villes de province. A Paris, un cortège se formera à partir de 10 heures, place de l'Opéra, pour se rendre à la Bastille.

services du secteur public et nationalisé seront perturbés :

● A LA R.A.T.P. — Un préavis partant du mardi 23 avril au matin au vendredi 25 avril au matin a été déposé par la C.G.T. Des « *perturbations légères* », selon la direction, devraient en résulter avec un temps fort le 24.

● AUX P.T.T. — Comme dans toute la fonction publique, des appels à une grève de vingt-quatre heures ont été lancés par la fédération des postiers C.G.T.

● A LA S.N.C.F. — La fédération C.G.T. des cheminots a déposé un préavis de grève courant du mercredi 23 avril à 20 heures au 25 avril à 7 heures. Dans la région de Marseille, la C.F.D.T. a invité ses adhérents à s'associer à cette action. Selon la direction de la S.N.C.F., les débrayages ne devraient pas entraîner de perturbations sur les grandes lignes. En revanche, il pourrait y avoir des retards sur certaines lignes de banlieue, notamment sur les réseaux de Paris-Austerlitz et de Paris-Lyon.

● A L'E.G.F. : indépendamment de la journée interprofessionnelle cégétiste, la C.G.T. et la C.F.D.T. se sont mises d'accord pour commencer jeudi une série de grèves tournantes régionales des électriciens et gaziers. Ces grèves, d'une durée de quatre heures, devraient n'entraîner que des baisses de production limitées. Le 24 avril, la région parisienne, le Nord et la Normandie constitueront la première étape de ce mouvement. Le 25 avril, seront touchés les Pays de Loire et l'Ouest ; le 28, la région Rhône-Alpes et la Méditerranée ; le 29, l'Est et le Sud-Ouest ; le 30, l'ensemble des régions.

● DANS LES AUTRES SECTEURS PUBLICS : des appels à vingt-quatre heures de grève ont été enregistrés dans les services publics (travailleurs de l'Etat, hôpitaux, ports et docks, équipement, officiers et marins, ministères, personnels communaux). La Fédération de la police fait savoir qu'elle « *participera aux manifestations* ».

● DANS LE SECTEUR PRIVE : une « journée de grèves et de manifestations » est organisée notamment dans les branches suivantes : agriculture, construction, bois, céramique, cuirs et peaux, sous-sol, employés, habillement, industries chimiques, métaux, textile, alimentation, papier carton, transports, verre. Dans le Livre, le personnel du « labeur » prévoit des arrêts allant d'une heure à vingt-quatre heures. Dans le secteur presse, une heure d'arrêt de travail sera observé à l'appel du Syndicat du livre C.G.T., mais les quotidiens « nationaux » paraîtront normalement. En l'état actuel de nos informations, seul le journal *Sud-Ouest* ne paraîtra pas le 24 avril.

Le Syndicat national des journalistes C.G.T. appelle les rédacteurs parisiens « *à défiler de la Bastille à l'Opéra* », et à participer aux actions de cette journée interprofessionnelle.

● *Un immigré gréviste de la faim hospitalisé.* — L'un des vingt-huit travailleurs immigrés, qui, depuis le 29 mars, font la grève de la faim à Bordeaux pour demander la régularisation de leur situation, a été hospitalisé le samedi 19 avril. Bien que l'état de santé de ces travailleurs étrangers, la plupart d'origine turque, paraisse de plus en plus critique, aucune délégation des représentants n'a été reçue à la préfecture de Gironde

AVERTISSEMENT DES SYNDICATS A Mme THATCHER

Un des principaux dirigeants syndicaux britanniques, M. Terry Duffy, réputé pour sa modération, vient de déclarer qu'une aggravation des conflits sociaux était inévitable en Grande-Bretagne si le gouvernement de Mme Thatcher persistait dans sa politique économique.

Un autre responsable syndical, M. Moss Evans, secrétaire général du Syndicat des ouvriers de transport (Transport and General Workers Union), a accusé de son côté le gouvernement de créer une « *importante misère humaine* ».

● *A l'appel de l'Union des forces patriotiques et démocratiques haïtiennes*, plus d'un millier de personnes se sont rassemblées le samedi 19 avril, à Paris, au palais des Arts. M. Serge Gilles, réfugié politique, a déclaré que les Haïtiens « condamnés à survivre » fuient de plus en plus nombreux le pays des Duvalier et sont devenus « les juifs errants des Caraïbes ». M. Paul Denis a évoqué les conditions de vie des coupeurs de canne à sucre haïtiens en République Dominicaine. « *Ils sont en butte au racisme, à l'exploitation et aux persécutions.* »



Aux Journées culturelles de Cuba

Le chant de Pablo Milanes et de Silvio Rodriguez

Un peu plus de cent personnes étaient là debout, dans le grand hall de l'UNESCO, pour assister à l'inauguration des Journées culturelles de Cuba. Beaucoup de Latino-Américains, des réfugiés chiliens, des Argentins : un public chaud.

Dans le discours de présentation de la manifestation, qui continue jusqu'au 26 avril (le Monde *du 22 avril), le vice-ministre cubain de la culture, M. Alfredo Guevara, après avoir rappelé que* « la révolution n'était pas une simple partie de plaisir », *qu'elle exigeait* « de ses protagonistes l'esprit de sacrifice », *a évoqué l'* « événement » *que le peuple cubain est en train de vivre. C'est au milieu de* « tensions extrêmes » *que la révolution s'est faite,* « a couvert l'archipel d'écoles (...), de cinémas mobiles, transportés en camions dans les montagnes (...) ». « C'est pourquoi, *a-t-il ajouté,* nous ne devons pas prendre ombrage si la révolution et le peuple cubains sont en butte aux attaques systématiques, calomnieuses et orchestrées de la grande presse internationale. »

A 20 h. 30, il y avait environ cinq à six cents personnes dans la grande salle de conférences pour écouter Pablo Milanes et Silvio Rodriguez, les deux pionniers de la « cancion de protesta ». *Ce sont les créateurs de la* « Nueva Trova cubana », *qui a renouvelé la chanson cubaine avec des textes très politiques mais extrêmement élaborés. La voix de Pablo Milanes part brusquement très haut avec une vibration et des « descentes » qui font penser aux voix brésiliennes. Silvio Rodriguez est davantage poète que chanteur. Il a la voix un peu (trop) sèche, mais ses chants heurtés jusqu'à l'épuisement, qu'il accompagne à la guitare d'un style haché, ont une force zigzaguante, nourrie par la colère.*

Pablo Milanes a dédié sa première chanson à la résistance chilienne, Silvio Rodriguez a dédié la dernière à « un compañero qui a fait beaucoup pour la musique latino-américaine... Milton Nascimento ». *Milton Nascimento était dans la salle, avec sa casquette bleue. Il s'est levé au milieu des applaudissements longs.* — C. H.

Les parlementaires corses à l'Elysée

LES AUTONOMISTES DEMANDENT LA LIBÉRATION DES MILITANTS EMPRISONNÉS

Le président de la République devait recevoir, le mardi matin 22 avril, les parlementaires de la Corse pour dresser le bilan des actions économiques en faveur de l'île (*le Monde* du 22 avril).

Dans leur journal *Arritti*, les responsables du mouvement autonomiste, l'Union du peuple de Corse (U.P.C.) évoquent à ce propos une « *nouvelle journée des dupes* ».

A leur avis « *les événements de Bastelica ont, comme les événements d'Aleria, obligé le pouvoir et les notables ses complices à tenter de donner le change au peuple corse. L'un des invités de la réunion du 22 avril a dit, il y a quelques jours : « Nous y gagne-» rons toujours un peu d'argent. » Et c'est vraisemblablement le seul ordre du jour de cette réunion, à moins qu'il ne se trouve quelqu'un parmi les hôtes du président pour lui parler des prisonniers corses, de la répression en Corse et de l'étrange spectacle que donne la justice française quand elle garde des innocents en prison pour des motifs qu'aucun homme sensé ne saurait retenir. Si la réunion de l'Elysée ne débouche pas sur des décisions positives concernant l'exercice de la démocratie en Corse, le respect des libertés et surtout l'administration d'une véritable justice, non seulement elle n'aura servi à rien mais encore elle aggravera certainement l'état de tension actuelle.* »

L'ACADÉMIE DES SCIENCES A ÉLU TROIS MEMBRES CORRESPONDANTS

L'Académie des sciences a élu, lundi 21 avril, trois nouveaux membres correspondants, MM. Pierre Contensou et Jean Salençon, dans la discipline des sciences mécaniques, et M. Pierre Galle, en physique médicale.

[Né le 31 mai 1914 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), M. Pierre Contensou est ancien élève de Polytechnique, de l'Ecole d'application du génie maritime et de l'Ecole supérieure de l'aéronautique. Il a conçu et mis au point les missiles Masurca et Malafon, en service sur les bâtiments de la Marine nationale, ainsi que de nombreux missiles de recherche de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA). Spécialiste de l'optimisation des trajectoires de mobiles, M. Contensou a été, de 1973 à 1979, directeur général de l'ONERA.]

[Né le 13 novembre 1940 à Beauchamp (Val-d'Oise), M. Jean Salençon, ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, est un spécialiste de la mécanique des sols. Il a notamment travaillé sur les calculs d'ouvrages d'art et les méthodes numériques appliquées. Il est, depuis 1977, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.]

[Né le 3 mars 1930 à Paris, M. Pierre Galle est docteur ès sciences et docteur en médecine. Cherchant à adapter à la recherche biologique et médicale certaines techniques, avancées de la physique, il a notamment mis au point un appareil qui unit un microscope électronique et une microsonde et qui se trouve avoir ouvert de nouveaux champs de recherche en permettant, par exemple, la mise en évidence de nouvelles fonctions de certaines cellules du rein. Maître de conférences, agrégé de biophysique, M. Pierre Galle est titulaire de la chaire de biophysique du Centre universitaire de Créteil.]

